
colorchecker CLASSIC
x-rite
mm

6/7

HMg

1830-1831

mettre ensemble 6/7 = 4

RÉSERVE

PROTÈGE-CAHIERS

Dit **PROTECTEUR UNIVERSEL**

Appartenant à Germaine Monod

Résumé de Géographie.

Michelet

E. F. Paris. — Modèle déposé. Système breveté S. G. D. G.

Adopté par la Ville de Paris.

N° 1.

Liste des Résumés

1 Les Continents
2 Courants
3 Composition du sol
4 Fer continental
5 Relief du sol
6 Relief d'Asie
7 " d'Amérique du Nord
8 " " du Sud
9 " d'Afrique
10 " d'Australie
11 Fleuves. Glaciers. Eaux courantes
12 Le Congo
13 Le Gange
14 Le Nil
15 L'Amour
16 Le Yan-tse-Kiang
17 Le Tigre et l'Euphrate
18 Le Mississipi
19 Géographie économique de la Russie
20
21
22
23
24
25

Cours d'histoire du moyen age.

par M. Michelet.

Ecole normale. année scholaire 1830–1831.

Inventaire.

B

I Notes sur les conférences, 3ème cahier. (1830)

Nota 1 leçon de Jouffroy sur la pphie de l'histoire

1 leçon de M. Michelet sur la loi écrite et la loi naturelle, datée du 2 juillet 1830.

II. Notes sur les conférences, année 1832, confce de Mr Michelet.

Nota. Leçon autographiée : Vues sur l'histoire du christianisme. — Rédaction de Mr Monin destinée à rendre compte de la fin. Note marginale : « La fin n'a pas été autographiée ni même rédigée. Mes notes seules peuvent suppléer quelque peu. »

[illegible] d'histoire [illegible] et ancienne, de 1 à 13

B 15

III. Hist. générale (ancienne) de 1 à 13.

IV 1ère leçon sur l'hist. des Empereurs (avec le nom de Michelet.)

V. Leçons d'histoire moderne (moyen-âge).
nos 1, 2, (partie de 4?)
5 à 9.
24 à 40. L'Espagne au moyen âge et la dernière leçon.

Ecole normale

Programme du cours d'histoire (seconde année.)

Invasion des barbares – Fritigern, Alaric, Rodogaste. divers etablissements des barbares – Attila Theodoric et Clovis
Justinien, Compilation des lois romaines – Premières redactions des lois barbares (Salique – Ripuaire)
Orient – Mahomet ; Conquetes des arabes jusqu'à l'invasion d'Espagne en 712.
Occident – Merovingiens, maires ; Ch. Martel vainqueur des Sarrazins et des Saxons
Charlemagne ; Capitulaires, essais d'organisation ; ruine des Lombards ; guerres d'Espagne et de Saxe.
Decadence de la seconde race et demembrement de l'empire de Charlemagne
Invasions des Saxons en Angleterre – heptarchie reunie par Egbert – Invasions des normands en France et leur etablissement sous Charles le Simple

Progrès du Système feodal – Caractère de ce système en France et en Allemagne vers l'an 1000
Conquete de l'angleterre par Guillaume le batard et de Naples et de Sicile par Robert Guiscard et Roger
Gregoire VII et Henri IV, 1re Epoque des querelles de l'empire et du Sacerdoce
Histoire des trois premières croisades – Conquête et perte de Jerusalem
4e Croisade ; Empire latin à Constantinople
Dernières Croisades, tentatives sur Jerusalem, l'Egypte, Tunis, St Louis
Suite des querelles du Sacerdoce et de l'empire Alexandre III et Frederic Barberousse – 3e epoque de ces querelles, Innocent IV et Frederic II
Histoire des rois de France de la 3e race Louis le gros et Suger ; Philippe Auguste, St Louis
Angleterre – Henri II, Richard-cœur de lion, Jean Sans terre, Henri III Lutte de l'angleterre et de la France sous Philippe le bel et Edouard I
Tyrannie de la France en Europe jusqu'a la defaite de Ph. de Valois à Crecy.
Coup d'œil sur l'histoire d'Italie au 13 et 14e S. – Grandeur de Venise et de Florence ; Conquete de Naples par la maison d'Anjou, Vepres Siciliennes.
Revue de l'histoire d'allemagne – grand interregne – Rodolphe de Hapsbourg – affranchissement de la Suisse
Wiclef et Jean Huss – Concile de Constance
France et Angleterre – lutte des deux royaumes preponderance de l'Angleterre sous Jean, de la France sous Charles V ; troubles interieurs de la France
Nouveaux troubles sous Charles VI ; Bourguignons et armagnacs ; victoire des anglais à Azincourt
Pucelle d'Orleans
Guerre des Turcs 1453
France et Pays bas, angleterre et Ecosse, Espagne et Portugal, dans la seconde moitié du XV S.
Premieres guerres d'Italie
Charles V François I et Leon X
Luther, reforme en angleterre et dans le nord de l'Europe.
Calvin, la reforme en France en Angleterre en Ecosse, aux pays bas jusqu'a la St Barthelemy
(Suite) – Jusqu'a la mort de Henri IV. Coup d'œil sur la situation des puissances belligerantes après les guerres de religion
Revolution d'angleterre
Guerre de trente ans
Decouvertes et colonies des modernes – Les Portugais aux Indes
Decouverte de l'amerique. Conquetes et etablissements des Espagnols aux 15 et 16. S.
Louis XIV Evenements politiques de son regne administration de ce prince – Succession d'Espagne
Guerre de la Succession d'Autriche et guerre de sept ans.
Revue sommaire de l'histoire d'Espagne
Revue sommaire de l'histoire du Nord (Etats Slaves et Scandinaves) et de celle des Turcs.

Monin

1re Leçon. Le monde Romain sous les empereurs.

Précédents de la société moderne.

Notre cours est un cours d'histoire moderne, c'est à dire d'abord un cours du moyen âge. Car on ne peut comprendre l'histoire moderne sans le moyen âge. L'histoire moderne c'est à dire les 3 d^{rs} siècles ne sont qu'une négation du moyen âge; ~~elle~~ c'est une lutte qui n'est pas encore achevée, c'est tout au plus si elle s'achève maintenant. C'est donc du moyen âge dont il s'agit. Nous savons parfaitement d'où nous venons; où nous allons, nous l'ignorons. Mais avant même de donner les traits g^{aux} de l'hist. du moyen âge nous ne pouvons nous dispenser de montrer comment il se rattache à l'âge précédent. Bon gré, mal gré il faut dire un mot de l'empire Romain. En effet dans ce moyen âge où nous allons entrer, la moitié des éléments sont Romains; un coté Romain, un coté barbare, c'est le moyen âge. Beaucoup de raisons se réunissent pour nous inviter à parler encore de Rome. Il faut rattacher notre cours de cette année au cours de l'année précédente. Enfin l'histoire du moyen âge ~~#~~ doit être pour nous surtout une histoire de France; et parce que la France le mérite, et parce que nous sommes Français. Or nous parlons une langue Latine, le droit Romain prédomine dans nos lois, enfin notre France

2r

est surtout Romaine.

Bases de la société Romaine

L'année 1re nous avons montré la formation de la société Romaine. Nous avons vu comment Rome a successivement adopté les diverses races de l'Italie et résumé en elle leur génie différent. C'est là la supériorité de Rome sur la Grèce. Le monde Grec est tout exclusif. Non-seulement il repousse les barbares, mais chaque cité hait la cité voisine, et ne s'accorde presque jamais avec elle. Jamais les Ioniens et les Doriens n'ont pu se réconcilier pas même sur les ruines de leur patrie commune. Il y a là deux éléments séparés, toujours ennemis implacables. A Rome au contraire, les mêmes murs contiennent + il est vrai + deux principes ennemis; d'une part l'élément patricien Etrusque; de l'autre l'élément plébéien latin. Les deux élément luttent entr'eux, mais c'est une lutte légale; le sang ne coule enfin que fort tard sur la place publique. On se fait la guerre par des lois presque jamais par la violence. De là ce beau fait, qui est l'originalité même du génie de Rome; le droit civil, qui fut à Rome un résultat nécessaire de la lutte entre les deux partis. Deux races, deux factions qui se fesaient la guerre par des lois, étaient bien obligés de déterminer avec précision les droits des individus. L'esprit de parti pouvait faire commettre une foule d'injustices contre les particuliers; c'est ce qui fut prévenu par le droit civil. En Grèce qu'y avait-il besoin de droit civil. Les Ioniens habitaient seuls Athènes, ils n'avaient pas à se

prémunir contre une race ennemie. Les riches et les pauvres dominaient alternativement avec une égale violence.[1] Jamais on ne vit en Grèce cet équilibre de Rome entre les deux partis; jamais on n'y vit aucun compromis. Les riches lorsqu'ils étaient les plus forts se gardaient bien de donner des ~~droits aux pauvres~~ sur lesquelles le pauvre aurait pu s'appuyer; et les pauvres, encore bien moins, lorsqu'ils l'emportaient à leur tour. A Rome une balance ~~la~~ entre les partis était nécessaire, et elle ne pouvait s'établir que par le droit.

Quant au ~~point de vue~~ droit politique de Rome; il n'est pas moins original. Son type c'est la famille. Le père de famille est la seule personne de la familles, les autres sont des choses. Ainsi Rome ~~agit~~ est à l'égard de ses colonies dans la position du père de famille. Elle envoie ses colonies au loin, mais en conservant sur elle la haute domination politique.

Rome appelle aussi dans son sein, si l'on peut le dire, des colonies étrangères; elle reçoit des citoyens nouveaux auxquels elle accorde des droits analogues aux siens.

C'est tout à fait le jeu de la famille et de la société Romaine. Adoption, émancipation, c'est là son caractère général. ~~Ainsi tandis~~ L'adoption pour les municipes, l'émancipation pour les colonies. Ainsi tandis que la cité Grecque envoye toujours des colonies indépendantes au loin sans jamais se recruter, Rome alternativement, co.e un corps bien organisé, aspire et respire. C'est un organisme

[1] V. les horribles convulsions de Corcyre pend.t la guerre du Péloponèse. Voy. encore Thucyd. VIII. 21. et 65. 66. 70.

vivant; c'est la vie elle-même. Les cités Grecques ne
s'alimentent pas. Aussi voit-on le monde Grec
se disperser continuellement, et languir à la fin
dans sa dispersion. Rome au contraire doit durer,
doit vivre une vie de nation. Elle périra parce que
tout périt, mais elle vivra une vie de nation parce qu'elle
est un véritable organisme vivant. Toute l'antiquité
peut se résumer en ce peu de mots.

Remarquons la moralité de tout ceci. Le monde
Grec a péri par ce qu'il avait d'injuste. C'était
un monde d'exclusion. Rome a ouvert son sein à
toutes les nations; ç'a été la cause légitime de sa
puissance et de sa force. Tout système dure par
ce qu'il a de juste, périt par ce qu'il a d'injuste.
Telle est la loi du monde. ~~Voyo~~

La soc. Rom. périra par ce qu'elle a d'injuste

Voyons maintenant si le monde Romain
suffisait au développement de l'humanité. Voyons
ce que ce monde avait d'injuste. Ce sera le principe
de sa dissolution. Rome est une cité, ce n'est pas
un peuple. Tous les états de l'antiquité sont des
cités et non des peuples. Un peuple n'est pas
renfermé dans des murs: il est appliqué également
à la terre, il tient à la terre, il y a des racines.
Les Romains ne sont pas appliqués fortement
à la terre: ils se renferment volontiers dans les
bornes de la cité. A la vérité il y a de l'agri-
culture en Italie; même, à une certaine époque,
de l'agriculture par les hommes libres. ~~On~~ Mais on sortait
le matin de la ville pour travailler aux champs;
on y rentrait le soir. C'est la vie Italienne
encore de nos jours; c'est une vie toute urbaine.

La population des campagnes, si toutefois les campagnes ont eu une population (et je prouverai qu'elles n'en ont pas eu par des textes même pour l'antiquité) ~~était~~ ~~cette~~ cette population était sacrifiée par ce système. Elle est sans droits; les villes seules ont des droits. Rome est une ville, une municipalité qui par la force de ses armes a réuni toutes les municipalités du monde. L'empire Romain se compose d'une foule de petits Etats ~~de~~ génie divers, de langues et de législation différentes, qui ont été mises sous le joug par la ~~force~~ vertu de l'organisme Romain, par la force militaire. Des éléments aussi divers conservant long-temps sous Rome un caractère particulier devaient tendre sans cesse à se séparer; il était très difficiles de les tenir fortement réunis.

Rome à rendu un très-grand service au genre humain en les réduisant à une espèce d'unité. Son empire contenait vers l'Occident toutes les tribus barbares des Espagnols et des Gaulois; il contenait aussi l'Orient, et aussi ce monde de la Grèce dispersé dep. Alexandre. Enfin Rome, et cela seul l'absout sauva le genre humain, du plus grand danger de dissolution universelle où jamais il se soit trouvé; c'est la domination des armées mercenaires que le genre humain fut sur le point de subir un instant sous les successeurs d'Alexandre, et qu'il faillit endurer pour long-temps, lorsque les Barca sous le nom de Carthage et malgré elle fondèrent cette puissance flottante mais terrible qui s'étendait depuis Cadix jusqu'à Rome, et qui fut dans

En quoi fut-elle utile au genre humain?

4v

l'ancien monde l'époque de la perfection de l'art militaire. Cette puissance caractérisée par Annibal le condottiere le plus illustre de l'antiquité faillit un instant réunir l'Espagne, l'Italie, et Carthage. Restait ~~et~~ ~~comme~~ le monde des successeurs d'Alexandre qui ne pouvait résister. C'est la grande gloire de la 2e guerre punique; ~~elle sauva le monde~~ c'est qu'avec des armées nationales Rome sauva le monde des armées mercenaires. Annibal vaincu, tout était fait, et on sait comment elle réunit sous son empire cette foule de peuples divers, qui sans cesse tendaient à se séparer.

Décadence de la société Rom.

Vers la fin de la rép. le danger de la dissolution devint très grand. Il était temps que la rép. finît. Tous ces proconsuls ne pouvaient tarder à avoir des idées d'indépendance. Par exemple on voit clairem. combien l'Orient et l'Occident tendaient à se séparer. Ainsi César a pour lui l'Occident, Pompée l'Orient, Octave et Antoine ont l'Occident, Brutus et Cassius l'Orient, plus tard Octave a l'Occident Antoine l'Orient. On sait qu'Antoine avait médité ce que Constantin exécuta 300 plus tard; de transférer le siège de l'Empire en Orient, à Alexandrie. C'est une très grande et très belle vue. Mais elle venait trop tôt. L'occident était encore trop fort pour supporter un tel outrage. L'Orient fut la perte d'Antoine.

Destruction de la soc. Rom. ou Empire

Alors arrive le principat. Le principat fut un bien immense pour l'humanité; il empêcha la dissolution du monde Romain pendant 400 ans,

il détruisit, broya toutes ces nationalités de provinces, établit partout ~~de~~ l'uniformité de jurisprudence, de langue, de religion.

On doit sourire de voir appeler le 1.er siècle de l'empire Romain, le commencement de sa décadence. Il est bien sûr qu'il la précéda. L'automne ne précède-t-il pas l'hiver? Faudrait-il le supprimer pour cela? C'est l'automne qui donne le fruit. Et ce fruit pour Rome, c'est le ~~principat~~ l'unité du monde, et le moyen de cette unité, c'est le principat. C'est un système magnifique. Plusieurs hommes éminents contribuèrent à l'établir. Pour ne parler que des fondateurs, citons Aug. et Tibère. Nous ne pouvons nous étendre sur ces hommes. Contentons-nous de dire en passant qu'il faut se former de Tibère une opinion bien différente de l'opinion commune.

L'ère chrétienne, où nous voici arrivés, est le point de séparation, le lien de deux mondes. Nous voyons dans l'enfer du Dante lorsqu'il est au fond du dernier cercle, se trouvant au centre de la terre, qu'il est obligé ~~pour~~ continuer sa route de mettre sa tête où il avait les pieds. ~~et de remonter dans un autre~~ C'est ainsi qu'à l'époque du Christianisme, une conversion brusque et subite semble avoir lieu dans l'univers. Je di semble avoir lieu; car enfin tout s'explique par le progrès. C'est le moment le plus poétique de la vie de l'humanité.

Nous voudrions bien nous arrêter au premier siècle, car enfin c'est le paradis sur la terre; mais il faut passer le berceau du christianisme, arriver promptement aux dévastations des barbares, épuiser le monde féodal, et arriver à la sueur de nos fronts jusqu'aux temps modernes.

Tout à l'heure nous parlions de la formation de la

5v

Invasion des élements étrangers

société Romaine, nous avons parlé ensuite de la formation de l'empire Romain. Mais il ne faut pas croire que la cité et l'empire reposent sur la même base. L'empire n'est rien moins que la destruction de la société Romaine, et l'admission de l'univers entier dans les murs de Rome. Cette société se compose de l'agrégation des divers éléments Italiens. Par conséquent à mesure que l'empire se forme, la société se déforme. L'introduction des éléments étrangers commence aussitôt après la 2e. Guerre punique. La Grèce envahit Rome. Il y eut alors, dit T. Live, un changement extraordinaire dans les hommes et dans les Dieux. La Grèce entre dans Rome malgré Caton et tous les partisans de la vieille société; elle entre avec l'héroïsme grec de Scipion, le génie d'Ennius, et les diverses sectes de sophie. Une nouvelle religion s'établit. Un siècle après T. Live Juvénal nous dit: In Tiberim defluxit Orontes. Rome est alors envahie par l'Orient, après l'avoir été par la Grèce, et avant de l'être par le Nord. La conquête de la Grèce par les Romains n'a fait qu'aller au devant de l'invasion Grecque, de même Pompée a mené les Romains en Orient au-devant de l'invasion Syrienne. Les vainqueurs ont conquis les corps des vaincus, les vaincus ont conquis les esprits des vainqueurs.

Tout ce que je viens de dire se trouve en quelque sorte figuré matériellement, et symbolisé historiquement par le fait palpable et grossier de l'invasion du trône impérial par les diverses provinces, qui se succèdent pour y placer quelques-uns des leurs. Voyons en effet la suite des empereurs Romains. La 1re famille est celle des Césars, famille toute romaine, patricienne s'il en fut, qui remontait jusqu'aux Troyens c.à.d. à l'origine pelasgique de Rome; rien de plus national que les Césars. Ceux qui viennent ensuite ne sont plus patriciens; ils ne sont pas même Romains. Les Flaviens ne sont qu'Italiens:

Ils tirent leur origine de Reate, le vieux berceau de la nation Sabine. Au 2e siècle celui des Antonins ce ne sont pas même des Italiens. Trajan et Adrien sont Espagnols. Antonin est Gaulois. Marc-Aurèle est Espagnol d'origine. Voilà donc des Provinces qui envoient déjà des Empereurs. Ce sont d'abord les prov. d'Occident, on connaît la prééminence de l'Occident, c'est le côté de l'héroïsme. Quels empereurs! Ils n'apportent pas, il est vrai, d'idées nouvelles, mais ce sont les plus grands et les plus beaux caractères de l'Antiquité; ils n'apportent à Rome que leurs vertus.

Les idées nouvelles viennent de cet Orient si méprisé qui un peu auparavant avait attiré et fasciné si puissamment Antoine, et causé sa ruine. Au 3e siècle arrivent enfin les empereurs Orientaux. Le 1e est Septime Sévère, Africain de naissance, mais marié à une Syrienne, de sorte que ses fils Caracalla et Géta sont au moins syriens par leur mère. Combien alors les Idées Orientales vont affluer dans Rome.

. Quelles sont ces idées? D'abord quelle est la forme de l'Orient? C'est invariablement la forme religieuse. Ainsi l'Orient introduira dans Rome ses religions. Et voici celles qui en effet arrivent à Rome à cette époque. Prenons-les par les faits extérieurs, et par l'apparence la plus matérielle, enfin com. le peuple les prenait. D'abord nous voyons arriver en mendiants les prêtres de la bonne déesse, se tailladant les bras et les cuisses, dansant des danses frénétiques, ils chantent dans des chants que personne n'entend les louanges de la bonne déesse et d'Atys, Atys mort et ressuscité, ils promènent

à travers les villes Romaines les lions de Cibèles. Leur culte est celui de la vie et de la mort. Arrive ensuite de l'Egypte le mystérieux Sérapis roi des ombres, Sérapis mort et ressuscité. + c'est encore, un culte de la vie et de la mort + Mais ces religions ne contiennent aucun élément moral. Il n'y a là que dans la forme une ressemblance imparfaite avec le Christianisme. La mort mène la vie, la vie mène la mort; la nature les réunit peut-être dans une commune indifférence. Notre humanité n'est peut-être qu'une vaine fantasmagorie, sans réalité et sans but. Le plaisir du moment, et les jouissances brutales voilà le corollaire de ces religions pour la plupart de leurs adorateurs. Mais il y a au dedans de nous des besoins que le plaisir ne satisfait pas, ne remplace pas dans le cœur des hommes. Alors on alla chercher jusque dans la Perse un culte de la vie et de la mort, mais qui a au moins un commencement de moralité. Le culte de Mithra Mithras gagna beaucoup d'esprits à Rome. On connait le symbole de cette religion; c'est le sacrificateur égorgeant le taureau. Sous le Capitole même, sous le temple de Jupiter Opt. Max. était creusé un autre, chapelle souterraine consacrée au culte de Mithra. Ainsi les Dieux de Rome étaient encore orgueilleusement assis dans leurs temples; et ces temples étaient déjà minés par les religions de l'Orient.

Mais une religion bien plus mystérieuse, bien plus profonde croissait invisible, et devait les remplacer toutes. Ici encore nous trouvons le culte de la vie et de la mort, enseigne commune

des religions de l'Orient. Mais il y a de grandes différences. Ici c'est un Dieu qui meurt volontairement pour l'homme, ce n'est pas ce Dieu multiple, ce dieu actif et passif à la fois, ce dieu indifférent du Panthéisme. Ici Dieu s'est fait homme. Et, si la Grèce avait été un immense perfectionnement en donnant à ses dieux la perfection de la beauté humaine, combien est-ce un perfectionnement plus grand d'avoir élevé la divinité à la perfection morale de l'humaine, et d'avoir fait de la divinité non plus un bien commun de la nature matérielle, mais un type de toute perfection. Le genre humain tomba à genoux, et, sauf les interprétations légitimes que la science doit donner, le genre humain doit y rester. La science dit S.t Clément d'Alexandrie, c'est la démonstration de la foi. Nous retournerons la proposition et nous dirons, la foi c'est la science ~~à~~ démontrée[1].

(1) N.o 130.

Voilà donc toutes les religions de l'Orient dans l'Empire. Rome qui se flattait d'imposer sa personnalité, reçoit quelque chose de plus fort. A ce caractère d'universalité matérielle qu'elle avait espéré d'imposer au monde par la force de son bras et de son droit, est substitué une universalité spirituelle, qui croît tous les jours aux dépends de l'autre. Toutes les religions de l'Orient arrivent co.e un dissolvant tout puissant. On s'est demandé si le christianisme avait renversé l'empire Romain, et on a essayé gravement de l'en disculper. Mais nous dirons nous qu'il a bien fait, et que c'est son plus grand titre de gloire.

~~Enfin l'Idéal de l'orient~~

7 r°

Voilà donc les religions de l'Orient qui affluent dans Rome représentées par les empereurs orientaux. ~~Enfin~~ Mais l'Idéal de l'Orient au sens matériel. matériel et sensuel, c'est Elagabale. Arrive avec Alex. Sévère un type de l'universalité et de l'indécision qu'avait alors le génie oriental. On sait qu'il réunit dans la chapelle de son palais les images des fondateurs du Judaïsme, du Christianisme, et de l'Hellénisme, Abraham, Jésus-christ, Orphée. L'empire était alors gouverné par une femme, c'était la mère de l'empereur. Sous cette femme gouvernait un jurisconsulte Grec ou Romain d'esprit, Phénicien de naissance, Ulpien. L'empire Rom. se distinguait alors par une administr. exacte et intelligente, et en même temps par une indécision religieuse.

Rome est donc gouverné par l'Orient. Mais l'Occident ne réclamera-t-il pas. Il doit se résigner ou réclamer bien vite. Après ce doux et pacifique empereur nous voyons un souverain de 7 pieds de haut, mangeant 40 l. de viande à son dîner, arrêtant d'une seule main un char lancé par deux chevaux. C'est Maximin, le plus fort soldat de l'armée, Thrace de naissance, Goth de nation. Il ne savait même pas le latin. Nous rencontrons déjà l'invasion des barbares dans cette invasion du trône par un barbare. Après Maximin 17 empereurs en 10 ans. L'empire tombe en dissolution. Les invasions qui vont détruire Rome sont déjà figurées et symbolisées par un empereur Goth, et un empereur Arabe. Maximin d'un coté, Odenat de l'autre. Vopiscus a dit sur Odenat une bien grande parole: Odenatus vir acer in bello quique non Syriam tantum sed omnem orbem terrarum restituisset et reformasset.

C'est une prophétie ; une figure de Mahomet. Mais
l'empire ne fera-t-il pas un effort, ne tâchera-
t-il pas de vivre encore. D'où tirerons-nous les
nouveaux empereurs qui ~~marqueront~~ représenteront ce mouvement.
L'Occident, l'Orient et le Nord en ont déjà donné,
c'est maintenant ~~les~~ tour des provinces du centre.
De l'Illyrie sortent deux grands capitaines qui
sauvent l'empire et lui rendent son unité : c'est
Aurélien et Probus.

Mais il faut que cet empire se sépare. L'Or.
et ~~ne~~ l'Occident ne peuvent pas supporter
plus long-temps ce mariage odieux qui les
enchaîne au même joug. Dioclétien arrive : c'est
un Gr. moitié syrien. Il comprend l'état de
l'empire, et il en ~~fait~~ ~~divise~~ accepte les conséquences. Jupiter Dioclétien
aura l'Orient contrée de l'intelligence et de
la pensée ; Maximien Hercule aura l'Occident
~~contrée~~ de la force. C'est donc l'Orient qui a vaincu.
Car pour lui c'était vaincre que de se séparer.
C'est là sa victoire politique ; mais ce n'est point
assez. L'Orient monde des religions ne peut avoir
complètement vaincu qu'après avoir imposé la
sienne. Constantin arrive, et réunit le monde
pour un instant afin de lui imposer le
christianisme. Mais la séparation suit bientôt.
Malgré Théodose Arcadius et Honorius divisent
de nouveau l'empire. Les lois de l'Occident
ne seront plus en vigueur en Orient. La grande
unité du Droit est détruite. C'est là la vraie
séparation de l'empire.

Division de l'empire.

8v

Résumé. Voilà le tableau abrégé mais fidèle des révolutions de l'empire Romain. La chose importante était de montrer que bien ~~avant d'avoir conquis l'empire, les étrangers~~ long-temps avant la conquête de l'empire par les barbares, le trône fut conquis par toutes les provinces successivement. Quand toutes eurent fourni des empereurs, les barbares arrivèrent pour le renverser, et Rome obéit successivement à toutes les nations.

Esclavage. Voilà la dissolution de l'empire Romain marquée par des traits extérieurs. Mais nous n'avons pas vu comment sous cette société un bien autre mal la travaillait. Tout ce que nous avons dit ne regarde que les hommes qui comptaient comme homme. Mais la plus forte partie de l'humanité était au rang des choses. En un mot nous n'avons pas parlé des esclaves.

La race Indo-Germanique pour ne parler que de celle là, est une race guerrière du moins originairement. Long-temps avant d'acquérir par l'industrie, elle avaient un tout autre mode d'acquér., c'est la guerre. Par la guerre non-seulement les choses des vaincus appartenaient aux vainqueurs, mais encore les personnes leur appartenaient aussi et tombaient au rang des choses. C'est là le fondement primitif de l'esclavage.

L'esclavage est un mal qui ronge à la fois les 2 personnes atteintes, le maître et l'esclave. Le maître est dispensé par l'esclave de mener une vie active et industrieuse. L'esclave tout entier au ~~profit~~ du maître perd

la plupart de ses facultés intellectuelles, et par cela qu'il cesse d'être homme et devient une chose, il n'est plus traité co^t un homme. Les moyens de vivre co^t ~~animal~~ homme lui sont d'abord refusés. Il est d'abord traité co^t un animal; bientot il n'est plus même traité co^t un animal, et alors il périt. L'esclavage ronge les races auxquelles il s'applique. Voyez co^t il a travaillé le monde ancien. C'est un véritable cancer auquel il faut jéter sans cesse de la chair nouvelle et qui la dévore ~~de suite~~ à l'instant. D'abord ce sont les vieilles races, les Pélages et les colonies Phéniciennes qui avaient commencé l'industrie. Elles déviennent esclaves et disparaissent. Parmi les vainqueurs les tribus fortes assujétissent les tribus faibles. Ces dernières disparurent aussi. Enfin même dans les tribus des vainqueurs, chez les Romains par exemple l'introduction de l'esclavage fit disparaître peu à peu les hommes libres. Le riche n'ayant pas besoin du pauvre, le pauvre devenait encore plus pauvre et finissait par arriver à un dégré de pauvreté qui ne comportait pas même l'alimentation. Le riche s'enrichissait toujours, et le pauvre s'appauvrissait toujours. ~~finissait par mourir de faim~~ D'abord il ne prit plus de famille; ensuite il périt. Ainsi chez les vainqueurs des vainqueurs du monde ancien l'esclavage fit périr les hommes libres. Par qui les remplaçait-on? On allait enlever des hommes sur les côtes de l'Asie Mineure et de la Syrie. C'était la traite des Blancs. Peu à peu ces provinces

se dépeuplèrent. Au lieu d'esclaves orientaux on alla dans le Nord. Les Orientaux étaient industrieux; on ne trouva dans le nord que des esprits bruts et grossiers. Dès lors l'art tomba; puisque l'art était aux mains des esclaves. Les 1rs esclaves avaient péri parce qu'ils n'étaient pas ménagés: les drs périrent de même. Il n'était pas besoin de s'inquiéter d'eux ~~pour~~ puisqu'on pouvait sans cesse en acheter. Mais à la fin l'empire Romain s'affaiblissait. Les hommes du nord au lieu de fournir des esclaves en fesaient eux mêmes continuellt. dans l'empire. De là une dépopulation sans limites.

Ainsi la société Romain se dissout à la fois sous le rapport religieux et politique et sous le rapport matériel, c. à d. que les hommes manquent. Il faut un autre peuple, pour remplacer les peuples détruits.

Ns venons donc d'exposer la décadence de Rome, Grand et terrible sujet, auquel ni Montesquieu Ds ni Gibbon(1) n'ont encore touché puisqu'ils n'ont parlé ni du droit ni de la religion, ni de l'esclavage. †

---

(1) N.° 26.

† Voilà en 3 mots le résumé de l'hist. Romaine: 3 époques: Formation, Conquête de Rome par les idées Grecques dt le fruit est Marcétisme, Conquête de R. par les idées orientales.

1ère leçon (notes d'un premier élève)

10 r

Lien qui attache l'histoire du moyen age à l'histoire moderne — Décadence de Rome envisagée sous les rapports civils, politique, moral et religieux.

Objet du cours.

Un cours d'histoire moderne est un cours d'histoire du moyen age ; dans l'une on ne peut comprendre l'autre. L'histoire moderne, c'est à dire les trois derniers siècles ne sont qu'une négation du moyen age ; c'est une lutte contre le moyen age, lutte qui s'achève à peine maintenant. nous savons parfaitement d'où nous venons ; où nous allons, nous l'ignorons.

Comment l'histoire du moyen age se rattache à l'histoire romaine.

Il faudrait donner les traits généraux de l'histoire du moyen age ; mais avant tout nous devons montrer comment il se rattache à l'age précédent. Bongré malgré il faut dire un mot de l'empire romain. En effet dans ce moyen âge où nous allons entrer la moitié des élémens sont romains : un coté romain, un coté barbare c'est le moyen age. Beaucoup de raisons se réunissent pour nous inviter à parler encore de Rome. Il faut rattacher le cours de cette année au cours de l'année dernière ; enfin l'histoire du moyen age doit être pour nous surtout une histoire de france et parceque la france le mérite et parceque nous sommes français. Or nous parlons une langue latine ; le droit romain prédomine dans nos lois ; enfin notre france est romaine

Droit civil.

L'année dernière nous avons vu la formation de la société romaine et comment Rome a successivement

10

Supériorité de Rome sur la Grèce

adopté les diverses races de l'Italie et résumé en elle leurs génies différents. C'est là la supériorité de Rome sur la Grèce. Le monde grec est tout exclusif. non seulement il repousse les barbares, mais chaque cité hait la cité voisine et ne s'accorde presque jamais avec elle. Jamais les Ioniens et les Doriens ne se réconcilièrent, pas même sur leur ruine commune. Il y a là deux élémens séparés, toujours ennemis implacables. A Rome au contraire les mêmes murs contiennent, il est vrai, deux principes ennemis, d'une part l'élément patricien, étrusque, de l'autre l'élément plébéien, latin. Ces deux élémens se choquent; mais la lutte est égale, et le sang ne coule que fort tard sur la place publique. On se fait la guerre avec des lois, presque jamais par la violence. De là ce beau fait qui est l'originalité même du génie de Rome, le droit civil qui fut à Rome un résultat nécessaire de la lutte des deux partis. Deux races, deux factions qui se faisaient la guerre par des lois étaient bien obligées de déterminer avec précision les droits des individus. L'esprit de parti pouvait faire commettre une foule d'injustices contre les particuliers; c'est ce qui fut prévenu par le droit civil. En Grèce qu'y avait il besoin de droit civil? Les Ioniens habitaient seuls Athènes; ils n'avaient pas à se prémunir contre une race ennemie. Les riches et les pauvres dominaient alternativement avec une égale violence. Jamais on ne vit en Grèce cet équilibre de Rome entre les deux partis; jamais on n'y vit aucun compromis. Les riches, lorsqu'ils étaient les plus forts, se gardaient bien de donner des

lois sur lesquelles le pauvre aurait pu s'appuyer, et les pauvres encore moins lorsqu'ils l'emportaient à leur tour. A Rome une balance entre les deux partis était nécessaire, et elle ne pouvait s'établir que par le droit.

Droit politique de Rome.

Quant au droit politique de Rome, il n'est pas moins original : son type, c'est la famille. Le père est la seule personne de la famille ; les autres sont des choses. Rome à l'égard de ses colonies est dans la position de père de famille. Elle envoie ses colonies au loin, mais en conservant sur elles la haute domination politique. Rome appelle aussi dans son sein, si on peut le dire, les colonies étrangères : elle reçoit des citoyens nouveaux auxquels elle accorde des droits analogues aux siens. C'est tout à fait le jeu de la famille et de la société romaine : adoption, émancipation ; c'est là son caractère général, l'adoption pour les municipes, l'émancipation pour les colonies. Ainsi tandis que la cité grecque envoie toujours des colonies au loin sans les recruter, Rome alternativement, comme un corps bien organisé, expire et respire. C'est un organisme vivant, c'est la vie elle même. Les cités grecques ne s'alimentent pas ; aussi voit-on le monde grec se disperser continuellement et languir à la fin dans sa dispersion. Rome au contraire doit durer, doit vivre une vie de nation, parcequ'elle est un véritable organisme vivant. Voilà les traits généraux de la formation de la société romaine.

Remarquons la moralité de tout ceci. Le monde grec a péri parcequ'il était injuste ; c'était un monde exclusif. Non seulement il repousse les barbares, mais ses cités sont en guerre les unes contre les autres. Rome a ouvert son sein à toutes les nations ; elle n'a pas été exclusive ; elle

a été plus juste : ainsi elle a légitimé sa puissance et sa force. Tout système dure parcequ'il est juste ou périt parcequ'il est injuste. Telle est la loi du monde.

Voyons maintenant si le monde romain suffisait au développement de l'humanité ; voyons ce que ce monde avait d'injuste, ce sera le principe de sa dissolution. Rome est une cité, ce n'est pas un peuple. Tous les états de l'antiquité sont des états et non pas des peuples : un peuple n'est pas renfermé dans des murs ; il est appliqué également sur la terre ; il tient à la terre, il y a des racines.

Esprit de cité en Italie.

Les Romains ne sont pas fortement appliqués à la terre ; ils se renferment volontiers dans les bornes de la cité. A la vérité il y a de l'agriculture en Italie, même à une certaine époque, de l'agriculture parmi les Romains libres, mais on sortait le matin de la ville pour travailler aux champs ; on y rentrait le soir. C'est la vie italienne, encore de nos jours ; c'est une vie toute urbaine. La population, si toutefois les campagnes ont une population, cette population était sacrifiée par ce système. Elle est sans droits, les villes seules ont des droits. Rome est une ville, une municipalité qui par la force de ses armes a successivement réuni toutes les municipalités du monde. L'empire romain se composait d'une foule de petits états de génies divers, de langues qui par la vertu de l'organisation romaine, par sa force militaire, ont été réunis sous le joug d'une municipalité dominante. L'empire romain se composait d'une foule de petits états de génies divers, de langues et de législation différentes. Ces élémens aussi divers conservant longtemps sous Rome un caractère particulier devaient tendre sans cesse à se séparer. Il était difficile de les tenir fortement réunis,

Services rendus par Rome au genre humain.

Rome a rendu un très grand service au genre humain en le réduisant à une espèce d'unité; son empire contenait vers l'Occident toutes les tribus barbares des Espagnols et des Gaulois; il contenait l'Orient et aussi ce monde de la Grèce dispersé depuis Alexandre. Enfin Rome, et cela seul l'absout, sauva le genre humain du plus grand danger de dissolution universelle où il se soit jamais trouvé; c'est la domination des armées mercenaires que le genre humain fut un instant sur le point de subir sous les successeurs d'Alexandre et qu'il faillit endurer pour longtemps lorsque les ~~barbares~~ Barca sous le nom de Carthage et malgré elle fondèrent ~~cette~~ puissance flottante mais terrible qui s'étendait depuis Cadix jusqu'à Rome et qui fut dans l'ancien monde l'époque de la perfection de l'art militaire. ~~Cette~~ puissance, caractérisée par Annibal, le Condottieri le plus illustre de l'antiquité, faillit un instant réunir l'Espagne, l'Italie, Carthage, c'est à dire le monde entier des anciens; car le reste n'eut pu résister. La grande gloire de la seconde guerre punique, c'est qu'avec des armées nationales Rome sauva le monde des armées mercenaires. Annibal vainqueur, tout était fait, et on sait comment Rome réunit sous son empire cette foule de peuples divers qui tendaient sans cesse à se séparer.

Vers la fin de la République le danger de la dissolution devint très grand; il était temps que la République finît: ~~tous~~ ces proconsuls ne pouvaient tarder à avoir des idées d'indépendance. Par exemple on voit clairement comment l'Orient et l'Occident tendaient à se séparer: ainsi César a pour lui l'Occident, Pompée l'

12 vo

l'Orient ; Octave et Antoine ont l'Occident, Brutus et Cassius ont l'Orient ; plus tard Octave a l'Occident, Antoine a l'Orient. On sait qu'Antoine avait médité ce qu'exécuta Constantin 300 ans plus tard : il voulait transférer en Orient le siège de l'empire, il voulait l'établir à Alexandrie ; grande et magnifique idée, mais prématurée ! L'Occident était encore trop fort pour endurer cette injure. L'Orient fut la perte d'Antoine : il succomba dans son entreprise.

Principat.

Alors arrive le principat, si l'on peut appeler ainsi l'administration qui remplaça celle de la République. Le principat fut un bien immense pour l'humanité : il empêcha la dissolution du monde romain pendant 400 ans ; il détruisit, broya toutes ces nationalités de provinces, établit partout l'uniformité de jurisprudence, de langage, de religion.

On doit sourire d'entendre appeler le premier siècle de l'empire romain le commencement de sa décadence ; il est bien certain qu'il la précède, comme l'automne précède l'hiver. Faudrait-il donc supprimer l'automne ? C'est l'automne qui donne le fruit de l'été. Le fruit pour Rome c'est l'unité du monde ; le moyen de cette unité, c'est le principat. C'est un système magnifique. Plusieurs hommes éminents contribuèrent à l'établir : pour ne parler que des fondateurs, citons Auguste et Tibère. Nous sommes forcés de glisser sur ces hommes célèbres. Nous dirons en passant qu'il faut se former de Tibère une opinion différente de l'opinion commune.

Le Christianisme donne une époque de séparation des deux mondes.

L'ère chrétienne où nous voici arrivés est le point de séparation des deux mondes, c'est le lieu commun. Dans l'Enfer de Dante, lorsqu'il est au fond du dernier cercle,

se trouvant au centre de la terre, il est obligé pour continuer sa route de mettre sa tête où il avait les pieds. C'est ainsi qu'à l'époque du Christianisme une conversion brusque et subite semble avoir lieu dans l'univers ; je dis semble avoir lieu, car enfin tout s'explique par le progrès. C'est le moment le plus poétique de la vie de l'humanité. Nous voudrions bien nous arrêter au premier siècle : c'est le paradis sur la terre ; mais il faut passer le berceau du Christianisme, arriver promptement aux dévastations des Barbares, épuiser le monde féodal et arriver à la sueur de nos fronts jusqu'aux temps modernes.

Renversement de la cité par l'empire. Rome envahie par la Grèce et par l'Orient.

Tout à l'heure nous parlions de la société romaine ; nous avons parlé ensuite de la formation de l'empire romain. Mais il ne faut pas croire que la cité et l'empire reposent sur la même base. L'empire n'est rien moins que la destruction de la société romaine et l'admission de l'univers entier dans les murs de Rome. Cette société se compose de l'aggrégation des divers élémens italiens. Par conséquent à mesure que l'empire se forme, la société se déforme. L'introduction des étrangers commence après la seconde guerre punique. La Grèce envahit Rome. Il y eut alors, dit Tite-Live, un changement extraordinaire dans les hommes et dans les Dieux. La Grèce entre dans Rome malgré Caton et tous les partisans de la vieille société ; elle entre avec l'héroïsme grec de Scipion, le génie d'Ennius et les diverses sectes de philosophie. Une nouvelle religion s'établit. Un siècle après Tite-Live, Juvenal nous dit : In Tiberim defluxit Orontes. Rome est alors envahie par l'Orient après l'avoir été par la Grèce et avant de l'être par le nord. La conquête de la Grèce par les Romains n'a fait qu'aller au devant de l'invasion grecque ; de même Pompée a mené les Romains en Orient au devant de l'invasion syrienne. Les vainqueurs ont conquis les corps des vaincus, et les vaincus ont conquis les esprits des vainqueurs.

Invasion du trône impérial par les diverses provinces.

Tout ce que nous venons de dire se trouve en quelque sorte figuré matériellement et symbolisé historiquement par le fait palpable et grossier de l'invasion du trône impérial par les diverses provinces qui se succèdent pour y placer quelques uns des leurs. Voyons en effet la suite des empereurs romains.

La première famille est celle des Césars, famille toute romaine, patricienne s'il en fut, qui remontait jusqu'aux Troyens, c'est à dire à l'origine pélasgique des Romains : rien de plus national que les Césars. Ceux qui viennent ensuite ne sont plus patriciens ; ils ne sont pas même Romains. Les Flaviens sont italiens : ils tirent leur origine de Réate, le vieux berceau de la nation sabine. Au IIe siècle, alors des Antonins, ce ne sont pas même des italiens : Trajan et Adrien sont Espagnols ; Antonin est Gaulois, Marc-Aurèle Espagnol d'origine. Voilà donc des provinces qui envoient déjà des empereurs. Ce sont d'abord les provinces d'Occident. On connaît la prééminence de l'Occident, c'est le côté de l'héroïsme. Quels empereurs ! Ils n'apportent pas il est vrai d'idées nouvelles ; mais ce sont les plus grands et les plus beaux caractères de l'antiquité : ils n'apportent à Rome que leurs vertus.

Introduction à Rome des idées orientales.

Les idées nouvelles viennent de cet Orient si méprisé qui un peu auparavant avait attiré et fasciné si puissamment Antoine et causé sa ruine. Au IIIe siècle arrivent enfin les empereurs orientaux. Le premier est Septime-Sévère, africain de naissance, mais marié à une Syrienne, de sorte que ses fils Caracalla et Géta sont au moins syriens par leur mère. Combien alors les idées orientales vont affluer dans Rome ! Quelles sont ces idées ? D'abord quelle est la forme de l'Orient ? C'est invariablement la forme religieuse. Ainsi l'Orient introduira dans Rome ses religions. Et voici celles qui en effet arrivent à Rome à cette époque. Prenons les par les faits extérieurs et par l'apparence la plus matérielle, enfin comme le peuple les prenait.

14 v

D'abord nous voyons arriver en mendiant les prêtres de la Bonne Déesse, se tailladant les bras et les cuisses, dansant des danses frénétiques : ils chantent, dans une langue que personne n'entend, les louanges de la Bonne Déesse et d'Atys, Atys mort et ressuscité ; ils promènent à travers les villes romaines les lions de Cybèle. Leur culte est celui de la vie et de la mort. Arrive ensuite de l'Egypte le mystérieux Sérapis, roi des Ombres, Sérapis mort et ressuscité. Mais ces religions ne contiennent aucun élément moral. Il n'y a pas là de ressemblance avec le Christianisme si ce n'est une ressemblance imparfaite dans la forme. Suivant ces religions la vie mène à la mort, la mort mène à la vie ; la nature les réunit peut-être dans une commune indifférence : notre humanité n'est ici qu'une vaine fantasmagorie sans réalité, sans but. Le plaisir du moment et les jouissances brutales, voilà le caractère de ces religions pour la plupart de leurs sectateurs. Mais il y a au dedans de nous des besoins que le plaisir ne satisfait pas, ne remplace pas dans le cœur des hommes. Alors on alla chercher jusque dans la Perse un culte de la vie et de la mort, mais qui a au moins un commencement de moralité, le culte de Mithra. Mithra gagna beaucoup à Rome. On connaît le symbole de cette religion, c'est le sacrificateur égorgeant le taureau. Sous le Capitole même, sous le temple de Jupiter Optimus Maximus était creusé un autre temple, chapelle souterraine consacrée au culte de Mithra. Ainsi les dieux de Rome étaient encore orgueilleusement assis dans leurs temples, et les temples étaient déjà minés par les religions de l'Orient.

Mais une religion bien plus mystérieuse, bien plus profonde croissait invisible et devait les remplacer toutes. Ici encore nous trouvons le culte de la vie et de la mort, enseigne commune des religions de l'Orient. Mais il y a de grandes différences. Ici c'est un Dieu qui meurt volontairement pour l'homme ; ce n'est pas ce dieu multiple, ce dieu actif et passif à la fois, ce dieu indifférent du panthéisme : ici Dieu s'est fait homme. Et si la Grèce avait été un immense perfectionnement en donnant à ses dieux la perfection de la beauté humaine, combien est-ce un perfectionnement plus grand d'avoir élevé la divinité à

la perfection morale humaine et d'avoir fait de la divinité non plus un lieu commun de la nature matérielle mais un type de toute perfection. Le genie humain tombe à genoux devant cette religion, et il doit y rester encore, sauf les interprétations légitimes que la science doit donner à la foi. La science, dit St Clément d'Alexandrie, c'est la démonstration de la foi. On peut retourner la proposition et dire : la science c'est la foi à démontrer.

Voilà donc toutes les religions de l'Orient dans l'empire. Rome qui se flattait d'imposer sa personnalité reçoit donc quelque chose de plus fort. Au caractère d'universalité matérielle qu'elle avait espéré imposer au monde par la force de son bras et de son droit est substituée une universalité spirituelle qui croît toujours aux dépens de l'autre. Toutes les religions de l'Orient arrivent comme un dissolvant puissant. On s'est demandé si le christianisme avait renversé l'empire romain et l'on a essayé gravement de l'en disculper. Nous disons nous que c'est son plus grand titre de gloire.

Voilà les religions de l'Orient qui affluent dans Rome représentées par les empereurs orientaux. Mais l'idéal de l'Orient au sens matériel et sensuel, c'est Elagabal. Arrive avec Alexandre Sévère un type de l'universalité et de l'indécision qu'avait alors le génie oriental. On sait qu'il réunit dans son palais les images des fondateurs du judaïsme, du christianisme et de l'Hellénisme, Abraham, Jésus-Christ, Orphée. L'empire était alors gouverné par une femme : c'était la mère de l'empereur, sous cette femme un jurisconsulte grec ou romain d'esprit, phénicien de naissance, Ulpien. L'empire romain se distinguait alors par une administration exacte et intelligente et en même temps par une grande indécision religieuse.

Rome est donc gouvernée par l'Orient : mais l'Occident ne réclamera-t-il pas ? Il doit le faire bien vite ou se résigner. Après ce doux et pacifique empereur nous voyons sur le trône un homme de sept pieds de haut, mangeant quarante livres de viande à chaque repas, arrêtant d'une seule main un char lancé par deux chevaux. C'est Maximin, le plus fort soldat de l'armée, thrace de naissance, goth de nation ; il ne

15 r

n'avait même pas le latin. Nous rencontrons déjà l'invasion des Barbares dans cette invasion du trône par un barbare. Après Maximin 17 empereurs en 10 ans. L'empire tombe en dissolution. Les invasions qui vont détruire Rome sont déjà figurées et symbolisées par un empereur goth et un empereur arabe, Maximin d'un côté et Odenat de l'autre. Vopiscus a dit sur Odenat une bien grande parole : "Odenatus vir acer in bello, qui quae non Syriam tantum, sed omnem orbem terrarum restituisset atque reformasset." C'est une prophétie, une figure de Mahomet. Mais l'empire ne fera-t-il pas un effort ? ne tâchera-t-il pas de vivre encore ? D'où tirerons nous les nouveaux empereurs qui représenteront ce mouvement ? L'Occident, l'Orient, le Nord en ont déjà donné. C'est maintenant le tour des provinces du centre. De l'Illyrie sortent deux grands capitaines qui sauvent l'empire et lui rendent son unité : c'est Aurélien et Probus.

Partage de l'Empire.

Mais il faut que cet empire se sépare. L'Orient et l'Occident ne peuvent pas supporter plus longtemps ce mariage odieux qui les enchaîne au même joug. Dioclétien arrive ; c'est un grec moitié Syrien ; il comprend l'état de l'empire et il en accepte les conséquences. Jupiter Dioclétien aura l'Orient, contrée de l'intelligence et de la pensée ; Maximien Hercule aura l'Occident, contrée de la force. C'est donc l'Orient qui a vaincu ; car pour lui c'est vaincre que de se séparer. C'est là sa victoire politique, mais ce n'est pas assez. L'Orient, monde des religions ne peut avoir complètement vaincu qu'après avoir imposé la sienne. Constantin arrive et réunit le monde pour un instant afin de lui imposer le Christianisme. Mais la séparation recommence bientôt. Malgré Théodose, Arcadius et Honorius divisent de nouveau l'empire. Les lois de l'Occident ne seront plus en vigueur en Orient. La grande unité de droit est détruite. C'est là la vraie séparation de l'empire.

De l'Esclavage chez les Romains.

Voilà le tableau très abrégé mais fidèle des révolutions de l'empire romain. La chose importante était de montrer que bien longtemps avant la conquête de l'empire par les Barbares le trône fut conquis par toutes les provinces successivement.

Quand toutes eurent fourni des empereurs, les barbares arrivèrent pour renverser l'empire et Rome obéit successivement à toutes les nations.

Voilà la disposition de l'empire romain, marquée par des traits extérieurs. Mais nous n'avons pas vu comment sous cette société un bien autre mal la travaillait. Tout ce que nous avons dit ne regarde que les hommes qui comptaient comme hommes. Mais la plus forte partie de l'humanité était au rang des choses. En un mot, nous n'avons pas parlé des esclaves.

La race indo-germanique, pour ne parler que de celle là, est une race guerrière, du moins originairement. Longtemps avant d'acquérir par l'industrie ils avaient un tout autre mode d'acquérir, c'était la guerre. Par la guerre non seulement les choses des vaincus appartenaient aux vainqueurs mais encore les personnes leur appartenaient et tombaient au rang des choses ; c'est là le fondement primitif de l'esclavage.

L'esclavage est un mal qui ronge à la fois les deux personnes qui en sont atteintes, le maître et l'esclave. Le maître est dispensé par l'esclave de mener une vie active et industrieuse. L'esclave tout entier au profit de maître perd la plupart de ses facultés intellectuelles, et parce qu'il cesse d'être homme et devient une chose, il n'est plus traité comme un homme. Les moyens de vivre comme homme lui sont d'abord refusés. D'abord il est traité comme un animal, bientôt il n'est plus même traité comme un animal, et alors il périt. L'esclavage ronge les races auxquelles il s'applique. Voyez comme il a travaillé le monde ancien. C'est un véritable cancer auquel il faut jeter sans cesse de la chair nouvelle et qui la dévore

16v

sans cesse. D'abord ce sont les vieilles races, les Pélasges et les colonies phéniciennes qui avaient commencé l'industrie; elles deviennent esclaves, et elles disparaissent. Parmi les vainqueurs les tribus fortes assujettissent les tribus faibles. Ces dernières disparaissent aussi. Enfin, même dans les tribus des vainqueurs, chez les Romains par exemple l'introduction de l'esclavage fit disparaître peu à peu les hommes libres. Le riche n'ayant pas besoin du pauvre, le pauvre devenait encore plus pauvre et finissait par arriver à ce degré de pauvreté qui ne comportait pas même l'alimentation. Le riche s'enrichissait toujours et le pauvre s'appauvrissait toujours: celui ci d'abord ne put plus de famille; bientot il périt. Ainsi chez les vainqueurs des vainqueurs l'esclavage fit périr les hommes libres. Par qui les remplaçait-on? On allait enlever des hommes sur les côtes de l'Asie mineure et de la Syrie; c'était la traite de ces temps là. Peu à peu ces provinces se dépeuplèrent; puis au défaut de l'Orient on en eut du Nord. Les orientaux étaient industrieux; on ne trouva dans le Nord que des esprits bruts et grossiers. Dès lors l'art tomba, puisque l'art était aux mains des esclaves. Les premiers esclaves avaient péri parcequ'ils n'étaient pas ménagés; les derniers périrent de même. Il n'était pas besoin de s'inquiéter d'eux, puisqu'on pouvait en avoir sans cesse. Mais à la fin l'empire romain s'affaiblissait; les hommes du Nord au lieu de fournir des esclaves en faisaient eux mêmes continuellement dans l'empire: de là une dépopulation sans bornes.

Ainsi la société romaine se dissout à la fois sous le rapport religieux et politique, et sous le

rapport matériel, c'est à dire que les hommes manquent. Il faut un autre peuple pour remplacer le peuple détruit.

Nous venons d'exposer la décadence de Rome, grave et terrible sujet auquel ni Montesquieu ni Gibbon n'ont pas touché, puisqu'ils n'ont parlé ni du droit, ni de la religion, ni de l'esclavage.

Monin

2.e Leçon. Invasion des barbares.

Deux grands éléments nouveaux : christianisme, barbares.

Nous ne pouvons nous arrêter au berceau du christianisme malgré le charme des tableaux qu'il nous présente. Nous y trouverions une perfection morale et religieuse qui n'avait point encore été atteinte, qui n'a pas été surpassée et qui ne le sera point. Il est triste de s'éloigner de cette époque sans avoir pu s'y arrêter. Nous ne parlerons pas non plus de ce 4.e s. où la société chrétienne se forme au milieu des débris de la société civile. où elle se crée une hierarchie ~~visible à la place de cette hierarchie invisible~~ Il fallait que cette société prît une forme de plus en plus rigoureuse ~~et~~ forte, c. à d. qu'elle arrivât à la monarchie, non pas seulement à cette monarchie invisible qui avait suffi aux premiers temps, mais une monarchie visible, la seule proportionnée à l'esprit matériel et faible du m. âge. En un mot il fallait un pape. Les protestants, quand ils ont prétendu revenir aux premiers siècles de l'église, n'ont pas vu qu'il fallait que le christianisme devînt une société monarchique pour vivre. La même nécessité qui plus tard a fait dépasser la papauté, l'avait fait établir au m. âge.

Ce qui intéresse le plus en face du christianisme naissant, c'est cet élément tout nouveau, si original, si vigoureux qui entre dans l'empire, cette jeunesse cette fraîcheur admirable du monde barbare. Mais nous ne pouvons nous y arrêter, non plus. Nous sommes pressés d'arriver à la France, mais à

18v

la France dans ces éléments propres, à cet élément qui vient de rentrer si glorieusement depuis quelque temps dans la voie du perfectionnement et de l'influence universelle. La France Mérovingienne contenait bien celle-ci, mais d'une manière bien médiate. Les origines de la société dans laquelle nous vivons, ne remontent point plus haut que le 9e s., que le monde féodal, que les invasions des Northmans, que les commencements de la langue Française. La paix entre Charles le Chauve et ses frères est à tous égards l'ère de la nation Française. 843. Tout ce qui précède nous le passerons rapidement quelq. interêt qu'il puisse avoir. ~~Aujourd'hui~~ N^s. n^s. bornerons donc ~~donc~~ donner un tableau très resserré de la lutte entre les empereurs Romains et les barbares.

Commençons par l'énumération de l'armée des barbares, de cette armée envahissante qui mit 2 s. à renverser Rome.

Tableau physique de l'Europe.

Représentons-nous bien la forme de l'Europe; trois péninsules qui entrent dans la Méditerranée, et ont la forme la plus précise, la plus arrêtée. L'Espagne(1) est un carré, l'Italie un carré long, la Grèce a une forme très variée, très multiple. Il y a progrès évident. La Grèce est beaucoup plus civilisable que les deux autres péninsules;(2) l'Italie plus que l'Espagne.

(1) V. N°. 1.

(2) V. N°. 21.

Derrière cette 1re Europe nous trouvons cette autre Europe beaucoup moins définie par la nature, et qui doit l'être par les révolutions politiques c. à d. par les idées qui amènent les révolutions; en un mot par le développement de la liberté humaine plutot que par les obstacles physiques. C'est un monde vague

et indécis en comparaison de celui du midi. L'Allemagne la France sont des pays bien mollement dessinés en comparaison des 3 péninsules. C'est à la liberté humaine, au moi humain à leur imprimer ses traits. Au midi il y des obstacles physiques symbolisés par la précision des limites naturelles; partout de hautes montagnes, des fleuves rapides, tout ce qui arrête les hommes.

Derrière ces contrées, c'est l'indécise Allemagne. En effet quelles sont ses limites. A l'Orient par exemple qui est-ce ~~qui~~ la sépare des pays Slaves. Est-ce l'Oder: mais l'Allemand se parle sur les deux rives de l'Oder; des peuples Slaves sont établi de l'un, et de l'autre coté. L'Oder ~~lui-même~~ est un fleuve indécis qui se répand alternativement sur ses deux rives. Du côté de la Baltique la mer au moins sera une limite? La mer elle-même est indécise, ses rivages sont changés, elle couvre des villes englouties, et le sol de la Prusse, du Meklembourg, de la Poméranie n'est guère diff. du fond de la mer qui les baigne. Où finit l'Allem. du côté de la France. On dit partout que c'est au Rhin. Voyez cependant. L'Allemand se parle sur les deux rives, l'Alsace est Allemande, la Flandre parle un dialecte tudesque. L'Allemagne n'est limitée qu'au midi. Pour tout le reste il y a indécision; cela seul est certain qu'elle n'est pas du midi. On ne peut dire si les races Celtiques et Slaves ne touchent pas de bien près à la race germanique; avec les Italiens il n'y a rien de commun. Les Allemands et les Italiens seront toujours opposés toujours ennemis.

Au delà de la Baltique, loin bien loin des Alpes du midi s'élèvent d'autres Alpes, les Alpes Scandinaves, qui donnent un aspect si rude à l'Europe du Nord. Examinez une carte bien faite; la Scandinavie est

19v

rudement caractérisée par cette chaîne de montagnes qui sort de la Baltique. C'est entre les Alpes, ~~et~~ les Alpes, la Scandinavie et l'Italie que doit s'agiter le grand peuple d^t. nous allons parler. C'est à peine si nous pouvons dire un peuple; ce n'est pas une race non plus; il n'y a pas dans cette foule de nations, cette unité de caractère et de langage qui constitue une race. Cette Germanie est si indécise qu'on ne sait comment la désigner; c'est une famille de peuples, de tribus, voilà le nom que nous lui donnerons.

Des Germains

Examinez les traits des Germains. Voyez ce bleu pâle de leurs yeux qui donne à leurs regards ce caractère indécis et flottant. ~~Ses cheveux aussi sont pâles, De~~ De plus leurs cheveux sont blonds. Ce pâle âzur de leurs yeux fait penser au ciel incertain, nébuleux, sous lequel ils vivent. Leurs cheveux pâles aussi rappellent la froide boisson du nord. Ce ne sont pas là les fils de la vigne.(1) Voilà la race Germanique, élément indécis de l'Europe, qui doit fournir à toute cette Europe les principes d'une société nouvelle. L'Allemagne a prêté ses Goths à l'Espagne, ses Suèves à la Suède, ses Lombards à la Lombardie, ses Francs à la France, ses Saxons à la Bretagne. En quoi ne s'est-elle pas transformée. La vieille Allemagne est la vraie mère du monde moderne, non pas une mère impérieuse; non, point de caractère politique dans ses colonies, point de lien, point de caractère de nation; ses enfants se sont détachés d'elle sans retour. L'Italie n'a pas gardé de traces de la langue des Lombards, ni l'Espagne de la langue des Goths, ni presque la France de la langue des Francs. L'Allemagne n'a conservé que la Scandinavie et l'Angleterre. La race Germanique ne s'est montrée nulle part sous un aspect plus énergique et plus original que hors de ses bassins dans sa grande et triomphante colonie

(1) N°. 22.

de l'Angleterre, le fruit et la gloire de la race Germanique.[1] La perfection de l'Allemagne semble s'être réalisée dans les isles du Nord et dans la Scandinavie.[2] C'est le terme où elle aboutit.

(1) W. N.° 7.
(2) V. N.° 3.

Langues Germ.

Divisons la race Allemande. C'est la langue qui nous guidera. C'est le monument le plus fidèle, le plus complet de l'histoire de cette race. Les Allemands d'aujourd'hui n'ont pas une autre langue que celle d'Alaric et de Théodoric; La langue Germanique est restée fidèle à elle-même, comme l'Italien est resté fidèle au Latin. Or il y a dans l'Allemand deux dialectes: le haut allemand et le bas Allemand. Le haut Allemand sera, si l'on veut, l'Allemand par excellence, c'est ~~serait~~ l'Allemand que l'on parle dans les montagnes, dans la Bavière, la Suisse et l'Autriche; le bas est celui qu'on parle d. la plaine; c'est la langue de la Prusse, de la Poméranie, de la Saxe. La Franconie est mixte. Voilà l'état actuel des choses. Quelle est la division ancienne. Les Goths, les Lombards, les Hérules, et en général la grande confédération des Suèves, celle des Marcomans, tous ces peuples parlent le haut Allemand, langue rude, pleine d'aspirations, de mots terminés par des voyelles sonores et retentissantes; beaucoup de mots Suisses se terminent par un i; beaucoup de mots Autrichiens par un a. C'est le côté Allemand que j'appelerais le côté Dorien. Le coté du bas Allemand serait le côté Ionien. Le bas Allemand est infiniment plus doux; les aspirations ont disparu, la prononciation devient atténuée, adoucie, sifflante même; elle aboutit enfin à l'Anglais. Un Anglais s'entend à la rigueur avec un Saxon, mais non pas avec un Autrichien.

Noms vagues et migrations Contin.les des tribus.

Dans les tribus Germaniques les ~~langues~~ noms ne sont pas une distinction suffisante, ce ne sont pas des noms de tribus, des noms propres. Ils n'ont que des dénominations g.ales

200

Goth veut dire bon, vaillant; Allemani, tous hommes de cœur; Lombards, hommes armés de longs javelots; Saxons hommes armés de couteaux; Frank hommes ~~d'armes~~ javelot; Germains, hommes de Guerre; Markomans, hommes de la frontières. Les Wisigoths, ne se distinguent des Ostrogoths quant au nom que par la différence de position Géogr. (Wisigoths, Goths de l'ouest; Ostrogoths, Goths de l'Est) Quand aux Vandales ce sont plutôt des Slaves que des Germains; c'est le même mot que Wende et Vende. Il est impossible de fixer la demeure de ces tribus. Ce sont des nomades, ils vont et viennent sans cesse dans leur vaste pays. ~~tantôt vous rencontrez les Goths dans la Scandinavie, tantôt les Hérules aux frontières de l'empire Romain~~ Vous rencontrez les Goths sur les rivages du Pont-Euxin; presqu'aussitôt ils sont en Scandinavie; vous les cherchez en Scandinavie ils sont sur le Danube et entrent dans l'Empire Romain. Vous croyez les Hérules établis sur les bords de la mer Baltique, qu'ils sont déjà sur le Danube.

Différences des 2 familles des tribus Germ.

Les Allemands du midi avaient en Général des chefs distingués par leur valeur; le plus souvent ils étaient désignés ~~à la~~ première place par la naissance. Mais la légitimité de la valeur et de la naissance se confondaient presque toujours, dans un état de chose où l'enfant du chef savait dès sa naissance qu'il combattrait au premier rang: la vue continuelle du péril fortifie l'âme et l'élève, dès lors le plus noble était presque toujours le plus digne. Le chef s'entourait de compagnons, il en sentait le besoin dans une vie toute de périls; ils étaient toujours auprès de lui dans les combats et dans les banquets. Il les nourrissait, et les armait. C'étaient ses frères d'armes, ses fils d'armes; car la parenté par les armes est un trait particulier de ces tribus. Les guerriers protégeaient la vie de leur chef, et lui sacrifiaient

volontiers, la leur. C'était une vie de dévouement, de hazards partagés en commun, et suivis de banquets en commun, d'ivresse, d'orgies au milieu desquels quelqu'un des hommes du chef chantait la bataille. Voilà toute leur organisation: c'étaient des hommes habitués à obéir pour vaincre; la religion pour les peuples Germains d. n. parlons était peu de chose, la guerre absorbait tout. Tel est le caractère de presque toutes les nations d. parle Tacite.

Derrière ceux-là se trouvait une autre famille Germ. toute différente d'esprit: c'étaient principalement les Saxons, les Frisons, tous ces peuples des plaines, ou plutôt des landes, des sables de la Germanie du Nord. Tous ces peuples appartenaient à une famille désignée autrefois par les Romains sous le nom de Cimbres. Ils avaient en horreur, en dédain ces relations féodales qui chez les Germains du midi unissaient si étroitement l'homme à l'homme: cette religion de l'homme, ce dévouem. jusqu'à la mort inclusivement les Germains du nord ne le comprenaient pas; leur dévouement, leur dépendance n'était que pour les Dieux, particulièrement pour Woden (Odin) le dieu de la Guerre: ce dieu avait eu des fils d. étaient descendus des rois pontifes les Azes. Les descendants des Azes gouvernaient le peuple mais au nom des Dieux. Le peuple était trop fier pour souffrir aucune autre dépendance, même la dépendance honorée par le dévouement, par l'amitié. Leur caractère c'est l'indépendance et l'égalité sauf la hiérarchie sociale; tous les hommes égaux sous les Dieux et sous des prêtres descendants des Dieux.

Voilà l'opposition des deux grandes races germaniques.

21v

C'est le nœud de l'histoire de l'Allemagne.

Les races se trouvèrent réunies dans bien des entreprises. Dans la Scandinavie on trouve des Allemands du N. et du midi: dans la Franconie de même; car les Francs formaient une association mixte d'hommes du Nord et du Midi, et le Dialecte Franc tient des deux dialectes que nous avons signalés. Lorsque les Lombards sous la conduite d'Alboin passèrent en Italie les Saxons désiraient suivre ce chef: le génie différent de ces peuples les en empêcha. Alboin voulait selon l'esprit des tribus du midi partager son armée en dizaines, centaines, mille(1), etc. c. à d. l'assujétir à une organisation militaire. Les Saxons ne voulurent pas se laisser classer ainsi, prévoyant que ce plan les soumettrait davantage à leurs chefs, et à une discipline rigoureuse, ils renoncèrent à cette belle Italie où Alboin voulait les conduire. Ce ne fut que bien tard, et lorsqu'ils étaient établis depuis long-temps dans la grande Bretagne, que le grand Alfred parvint à leur faire adopter la division par dizaines et centaines. Le principe féodal était dans les Allemands du midi, et l'opposition au principe féodal était dans les Allemands du Nord. Les premiers qui entrèrent dans l'Empire furent les Allemands du Midi; ils en étaient plus voisins. Les Allemands du Midi ont été très loin et du côté du Midi, et du côté de la Scandinavie; car les Goths ont poussé jusqu'aux Alpes Scandinaves d'une part, de l'autre jusqu'au détroit de Gibraltar. Les Suisses, les Souabes sont le même peuple que les Suédois: ce ne sont que 3 formes d'un même mot. Et ces voyelles retentissantes que nous entendons sonner sur les montagnes du Tyrol et de la Suisse, on les entend aussi sur les Alpes Scandinaves.

(1) N.º 36 bis.

Slaves et Tartares.

Voilà le monde barbare. Des Germains au nord et au midi. Derrière les Germains viennent les Slaves, les Venèdes, Wendes, ou Vandales; derrière les Slaves[1], les Tartares. Mais ceux-ci ne sont plus à pied. Ils ne parlent plus une langue indo-Germanique, mais des idiômes tous nouveaux pour l'Europe et sans rapports avec les idiômes du monde occidental. Leur physionomie sauvage et monstrueuse les sépare encore d'avantage et des Slaves et des Germains. C'est l'arrière-ban des Barbares. Ils passent à travers toute la ligne des Slaves, pour se jeter au milieu des Germains.

[1] N° 2.

Place des deux sections de la gr. famille Germ. dans l'histoire du moderne.

Revenons à la Germanie et montrons clairement la différence des deux races dont elle se compose. D'abord les Allemands du midi, sacrifiant leurs intérêts et leurs passions à la dépendance, au système féodal à la foi de l'homme à l'homme. Derrière eux, les Allemands du Nord qui prétendent ne dépendre que des Dieux, et qui après avoir perdu avec leur religion nationale la seule dépendance qu'ils voulaient bien supporter, après être entrés non sans une répugnance prolongée dans le sein du christianisme, doivent finir par s'affranchir peu à peu de la nouvelle religion pour ne plus reconnaître que la seule autorité de la pensée. C'est là le génie actuel de l'Angleterre, de la Scandinavie, et de l'Allem. du nord. c'est là que ces pays sont enfin arrivés après mille révolutions.

L'Allemagne du Midi prédomine d'abord et avec elle le monde féodal. Ensuite vient le tour de l'Allemagne du Nord, et en même temps du monde industriel et anti-religieux. De sorte que l'Allemagne fournira à la fois et les races et les idées qui vont renouveler le monde ancien. L'invasion des barbares, ce grand

22 v°

événement s'efface en quelque sorte à nos yeux quand nous songeons à cette grande invasion d'idées qui va s'élancer à leur suite. On voit dans l'arrivée d'Alaric, d'Alboin, tout le système féodal et dans la résistance opiniâtre de l'Allemagne du nord au régime féodal et sous Charlemagne et sous la maison de Souabe, et plus tard dans la prédominance en Angleterre du génie Saxon sur le génie Normand, on voit dans tout cela la formation de ~~ℱ~~ l'esprit Anglais d'aujourd'hui qui est la fin et le résultat de l'Allemagne du Nord.

Sources hist.es sur l'invasion.

Le frontispice de toute l'histoire des barbares c'est le grand poème des Niebelungen où leur génie est déposé. Il faut toutefois en écarter avec soin ce qui appartient à l'époque de sa ~~seconde~~ rédaction définitive. N'oublions pas la Germanie de Tacite la plus belle description de peuple qu'on ait jamais faite, si Tacite avait compris la portée de ce qu'il disait. Le seul défaut de ce grand ouvrage c'est de procéder d'une manière négative en opposant les vices des Romains à l'absence de ces mêmes vices en Germanie; c'est faire quelquefois des épigrammes contre Rome au lieu de décrire un pays étranger. Une 2.e source est dans les historiens contempor. de l'invasion, et aussi dans les recueils de lettres de cette époque, dans les lettres de Cassiodore ce chancelier Romain du Goth Théodoric, dans les lettres de S.t Jérome, de S. Augustin; et aussi dans Salvien, et tous ceux qui ont souffert de l'invasion. Parmi les historiens nous remarquons un barbare, Jornandès qui a écrit en latin sur les origines et les guerres de la Germanie; parmi

les hommes de l'ancienne civilisation le Sophiste Priscus qui nous a laissé un monument inestimable dans le récit de son ambassade auprès d'Attila. En entrant dans le moyen âge nous trouvons dans Grégoire de Tours un monument non moins curieux mais nous nous tenons ici à la 1re époque de l'invasion.

Récit de la 1re Invasion. 376-4

Maintenant voici comment l'on conte la 1re invasion des barbares.

1° Antécédents.

Depuis long-temps les nations Germaniques pesaient sur l'empire, et ce n'était que par une grande force militaire qu'on pouvait soutenir ce poids. On sait que déjà 100 ans av. J.C. les Cimbres avaient fait irruption en Italie. On sait que les Daces (Dagen, Degen, épée) avaient imposé un tribut à Domitien; que Trajan loin de le payer jeta un pont de marbre sur le Danube pour aller chercher les ~~Cimbres~~ Daces dans leur pays, qu'il détruisit tout en Dacie par le fer et par le feu et fit prisonnier leur roi Décébale (c. à d. roi des Daces). Vers 260 lorsque 17 prétendants s'élevèrent dans l'empire les Barbares l'entamèrent de toutes parts. Les Goths passent le Danube+; les Francs passent le Rhin. Les Francs ne sont pas une peuplade particulière de la Germanie; ils appartiennent aux 2 gr. races Germaines à la fois; c'est une confédération. Leur nom vient de Fran(1) (Franée) sans doute par opposition à Sachsen (les hommes du couteau) Les Francs parlent un dialecte très rude qui ressemble assez à celui des allemands du Midi.

+ Et sous Décius tentent de conquérir l'Italie.

(1) ~~Cette formation d'un adjectif~~ étymologie est conforme à la dérivation de plusieurs adj. cor. Krank de Gram.

23 r°

Dans les 1ers temps de leur existence ils habitèrent sur les bords du Rhin à peu près au milieu de son cours, puis ils descendirent jusque dans la Batavie où ils se mêlèrent aux anciennes pop. de races Frisonne et Saxonne. Ils y prirent la religion d'Odin, cette religion qui inspire à ses sectateurs un enthousiasme féroce de la guerre. C'est au reste le caractère universel des barbares: mais aucune nation ne paraît l'avoir porté aussi loin que les Francs.

Pour se faire une idée de cette barbarie, il faut savoir que les Thuringiens ayant reçu d'un peuple vaincu 400 jeunes filles en ôtage (on sait que les Germains préféraient recevoir des filles en ôtage), et la paix ayant été rompue, ils les firent tirer toutes à quatre chevaux. Les Goths qui envahissaient l'empire coupaient la main droite à tous les laboureurs. Les barbares détruisaient com. les enfants détruisent; les enfants ont besoin d'exercer leur activité, et comme ils ne savent pas construire, ils l'exercent en détruisant. C'est ainsi que les barbares détruisaient les hommes non par une cruauté froide et réfléchie mais par insouciance et sans bien connaître la valeur de ce qu'ils détruisaient. Il y eut contre les barbares de cruelles représailles. Constantin jetait aux lions les rois Francs qu'il avait faits prisonniers. Julien remporta sur les Chauques de sanglantes victoires. Mais après la mort de Julien, s. les 2 frères Valentinien et Valens qui gouvernaient, le 1er l'Occident le second l'Orient, les Goths qui vivaient au delà du Danube vinrent se présenter aux officiers impériaux et demandèrent à entrer dans l'Empire.

2° Les Goths sont admis d. l'empire. 376

Ce n'était pas une chose nouvelle : l'empereur Probus, ce paysan d'Illyrie célèbre par ses victoires sur les Perses et les Barbares avait eu l'idée d'enlever des tribus entières à leur pays, de les transporter à l'autre bout de l'empire, de les établir dans des provinces où environnées de grandes forces militaires, éloignées de leur pays par un espace immense, elles devaient se civiliser bongré malgré et rajeunir de leur sang généreux la vieillesse de l'empire. Probus avait tenté la chose sur nos ayeux les Francs, il avait transporté quelques unes de leurs tribus sur les bords du Pont Euxin espérant bien qu'ils ne pourraient jamais delà retourner d. leur patrie. Ils y retournèrent pourtant. Incapables de supporter cet exil ils firent des barques d'osier recouvertes en cuir et qui pouvaient se fermer. Ils se confièrent à la mer sur ces frêles embarcations. Quand la tempête arrivait ils fermaient leurs barques et roulaient à tout hazard avec les flots. De cette manière ils traversèrent toute la Méditerranée depuis les Palus Méotides, sortirent par Gibraltar, remontèrent dans l'Océan jusque sur les côtes de la Batavie où ils descendirent en bien petit nombre après un tel voyage, cd. on peut bien l'imaginer.

Les Goths qui demandaient un asyle à Valens ne demandaient donc rien de nouveau. La raison qu'ils alléguaient, était, que des extrémités de l'Asie, des déserts où les sorcières s'étaient unis avec les démons était fondu sur eux un peuple difforme, monté sur de petits chevaux légers cd. des vautours, des hommes qui ne parlaient pas mais qui fesaient entendre des sons

grêles semblables au cri des animaux. Les Goths fatigués de leurs incursions continuelles, déclaraient qu'ils se trouvaient plus rapprochés par les mœurs des Romains que de ces peuples auxquels ils donnaient le nom de Huns. Ils venaient d'être convertis à l'arianisme par Ulphilas. Valens était lui-même Arien. Il se détermina à les recevoir. On a dit qu'il n'aurait pas dû le faire. Mais les Goths seraient entrés de force. On a dit encore que le peuple entier des Goths avait supplié à genoux les officiers Romains pour qu'ils voulussent bien les recevoir. On n'a pas réfléchi que les Goths étaient un peuple assez puissant pour résister aux Huns, que s'ils se retiraient devant eux c'est qu'ils aimaient mieux la paix qu'une guerre sans butin et sans fin. Mais ils étaient trop fiers pour demander à genoux ce qu'ils auraient pu prendre de force, et beaucoup trop nombreux pour pouvoir tous entrer dans l'empire. Il est évident que ceux qui firent cette demande ne formaient qu'une très petite fraction de la nation; le reste demeura dans ses foyers.

Les Goths devaient passer sans armes: ils donnèrent tout aux officiers de l'empereur pour les conserver. Ils donnèrent leur or, leur bestiaux, tout jusqu'à leurs enfants et leurs femmes. La difficulté était de nourrir cette immense multitude qui s'élevait dit-on à 200000 mille personnes. Dans un pays civilisé on est bien à l'étroit. Toute la place est prise; chacun a son héritage; chaque morceau de terre a son maître. Que faire cependant des Goths? On ne voulait point en faire des soldats, car pourquoi leur demander leurs armes: leur industrie était nulle. Ici on accuse encore

les fonctionnaires d'avoir détourné les approvisionnements et d'avoir réduit les Goths à leur vendre ~~leurs~~ comme esclaves leurs femmes et leurs enfants. Cette infidélité n'est pas nécessaire pour expliquer la disette où les Goths se trouvèrent réduits. Un soulèvement terrible éclata; les barbares prirent les armes. Valens fut vaincu et tué à Andrinople. Le grand Théodose lui-même qui vint après lui put à peine contenir les barbares. Souvent les guerriers Goths tiraient l'épée à la table même de l'empereur. Lorsqu'à la mort de Théodose ses faibles enfants Arcadius et Honorius partagèrent l'empire les barbares prirent les armes; ils ne se croyaient liés qu'à l'homme seul entre les mains duquel ils avaient prêté un serment; c'était là leur droit public. Le Vandale Stilicon qui gouvernait l'Occident sous le nom d'Honorius eut peut être arrêté les Goths s'il avait réuni les 2 empires; mais la jalousie des ministres d'Arcadius l'empêcha de détruire Alaric.

3° Alaric et Rodogast.

Alaric nommé juge ou chef des Wisigoths ravagea impunément la Grèce, pénétra en Illyrie et ce ne fut qu'à grand peine qu'il accepta le titre d'allié de l'Empire Oriental avec l'Illyrie et la permission de fabriquer des armes dans les ateliers impériaux. Alaric voulait attaquer l'Occident. Il mit 3 ans à passer d'Illyrie en Lombardie; les Goths traînaient avec eux leurs femmes, leurs enfants, leurs vieillards. Entré dans l'Italie, Alaric y était depuis peu occupé de sa lutte avec Stilicon quand arrivèrent par un chemin plus direct, par les Alpes une foule de barbares du Nord des Bourguignons, des Suèves, des Vandales, des Alains. Tous ces peuples entraient en It. sous la conduite de Rodogast. Ils y trouvèrent leur tombeau. Attirés près de Florence dans un pays difficile ils furent entourés et exterminés. Cependant Alaric était toujours là

25 v

se préparant à profiter de l'affaiblissement de ses ennemis: 2 fois il essaya d'imposer des conditions à Honorius, 2 fois elles furent rejetées. Alaric marcha vers Rome: et Rome fut prise pour la 1re fois en 420. La ville fut pillée, mais le vainqueur n'y resta pas. Le séjour d'une ville était insupportable pour les barbares; ils n'en voulaient que les richesses. Alaric continua sa route et mourut de maladie dans la Calabre. Les barbares virent dans cette mort une punition du ciel. Ils s'accusaient eux-mêmes d'avoir pris Rome, d'avoir violé la ville sanctuaire des Césars; ce grand nom de César ils étaient habitués à le respecter. Ils l'avaient entendu tant de fois répéter avec une sorte d'effroi dans leurs déserts.

La plupart des nations barbares trouvaient dans leurs traditions religieuses que leurs pères étaient venus du midi, et qu'ils y avaient laissé une ville sacrée, une ville de bonheur nommée Asgard[1] (probablt. ville des Azes). C'était donc en poursuivant leurs conquêtes vers le midi qu'ils rencontreraient infailliblement cette ville sainte, et peut être l'idée de Rome se confondait-elle pour eux avec l'idée de cette ville. Je me sens attiré vers Rome par une impulsion irrésistible, disait Alaric. Notre Asgard c'est toujours le lieu que nous n'avons pas encore. En voyant ces pommes d'or, ces fruits délicieux du midi, ils supposaient que ce pays favorisé des cieux était celui que leur religion leur désignait. On conçoit difficilement l'effet que produisaient sur les barbares du nord ces brillantes productions du midi. En Scandinavie pour exprimer le désir le plus ardent on dit le désir des figues. Les Gaulois n'ont, dit-on, passé en Italie qu'à cause de la vigne: et on sait que les oranges contribuèrent beaucoup à attirer les Normands en Italie.[1]

---

(1) No. 33.

(1) V. No. 13 et 14, et Priscus. sur Attila.

Art et littérature du monde barbare — Analyse des Niebelungen — Caractère de ce poème — Comparaison avec les Niebelungen.

3 moments distincts dans l'invasion des barbares.

Il y a trois moments bien distincts dans l'histoire de l'invasion des barbares : d'abord Alaric et Fritigern, moment d'enthousiasme poétique et d'impétuosité désordonnée. Le Nord est attiré vers le midi par un attrait irrésistible ; rien ne se fonde encore.

Le second moment c'est la réunion du monde barbare sous Attila, réunion dont Priscus nous a donné un si admirable tableau. Les barbares veulent de l'or, mais point encore de conquêtes.

Vient enfin le troisième moment où l'on commence à fonder. Là se trouve la fondation obscure des royaumes bourguignon et wisigoth, la fondation éclatante du royaume peu durable des Ostrogoths en Italie, la fondation durable du royaume des Francs dans les Gaules, royaume qui doit plus tard comprendre et réunir sous Charlemagne tout le monde barbare.

Des intervalles presqu'égaux divisent ces 3 époques : le premier élan où Fritigern et Alaric en 400 ; la première réunion du monde barbare en 450 ; puis vers 500 Théodoric et l'affermissement de la domination des Francs dans la Gaule, de cette domination qui doit arriver vers 800 à l'unité du monde barbare.

De l'art chez les barbares.

Voyons maintenant quelle est l'idée de ce monde barbare. Il se trouve dans la ville dépeuplée et solitaire de Ravennes un monument gothique, le seul vraiment gothique peut-être que possède l'Italie. Ce monument est d'une forme ronde ; une coupole d'un seul bloc en couronne le faîte. C'est

un monument colossal et comparable pour la masse aux seuls monuments de l'Etrurie primitive, aux monumens pélasgiques. Les origines du monde barbare sont caractérisées par des monumens d'une structure colossale, comme les origines du monde classique. Ce n'est pas du tout cette architecture élégante, hardie, bizarre, appelée si mal à propos architecture gothique ; ce n'est qu'un bloc massif qui semble posé là par la main d'un géant. Ce monument est le tombeau de Dietrich, c'est à dire de Théodoric, vainqueur d'Odoacre, vainqueur à Vérone des premiers barbares qui avaient conquis l'Italie ; c'est le premier grand héros de l'Heldenbuch, de ce recueil de poésies dont l'Allemagne se nourrit depuis 1000 ans. Le héros des guerres du midi est donc Dietrich ; mais il y a aussi un héros tout scandinave, tout germain, c'est Siegurd, Siegfried. L'idée du monde barbare est là, dans les personnes moitié historiques de Dietrich à la fois germain et italien, de Siegfried tout germain, de Sigurd tout scandinave. C'est là qu'est notre véritable point de départ ; là est l'idée du monde barbare. Vico a dit un mot d'une immense profondeur : le vrai poétique est plus vrai que le vrai historique ; et en effet il est certain que l'histoire ancienne de la Germanie n'est rien de si germain que Dietrich et Siegfried, tels que la poésie les a peints. Comment donc se dispenser de parler des personnages les plus historiques de toute l'histoire des Germains ? Cette poésie est beaucoup plus historique que Grégoire de Tours et Jornandès, plus historique que les lois salique et ripuaire ; elle entre dans l'histoire à une bien plus grande profondeur, et cela se comprend : lorsqu'un peuple entier se compose de siècle en siècle, en amassant toutes ses idées, un idéal de ~~nationalité~~, il doit arriver qu'en négligeant dans chacun de ses essais ce qui est particulier au temps et réunissant tout ce qui est commun aux différens âges, nous aurons l'essence même de son génie national.

Quand nous avons décrit précédemment le monde germanique sous le rapport de la géographie physique, nous l'avons montré comme une plaine fermée au Nord et au midi par deux chaînes de montagnes : sur ces deux chaînes où se parlent des langues différentes, plus douces au nord, plus rudes au midi, mais également chargées de voyelles sonores et retentissantes, s'est aussi formée une poésie originale qui a été peu variée dans son texte, quoiqu'infiniment dans sa forme et qui depuis Attila jusqu'à nous a formé le trésor de la vie poétique en Allemagne ; car cette vie poétique en Allemagne est tout : aucun peuple n'est plus poète : il est poète sur les champs de bataille, sur les glaciers de la Suisse et de la Norvège, et au foyer domestique les longues nuits d'hiver sont employées à raconter des légendes merveilleuses. La poésie n'est pas en Italie, elle est en Allemagne, dans le nord. Remarquons ici une grande différence entre l'Allemagne et le midi. La plupart des peuples méridionaux ont fini par une épopée, et tout ce qui a précédé et préparé cette épopée a péri. Nous ne savons point les antécédents de l'Iliade et de l'Odyssée ; nous ignorons comment l'Inde est arrivée à ses immenses épopées, au Ramagana et au Mahabharat. Nous ignorons les sources du Shahnameh des Persans. Nous connaissons au contraire toutes les transformations successives qu'a subies le grand poème germanique depuis le moment où il commence à poindre dans l'Edda islandaise, jusqu'au moment où la main d'un grand poète de l'école féodale donna à ce sujet la forme arrêtée des Niebelungen, jusqu'au moment où il descendit peu à peu de ce degré de force et de grandeur

27v

féodale ce monument est tombé par la poésie bourgeoise des compagnons jusqu'aux almanachs de 1830 qui donnent encore aux paysans de l'Allemagne le même texte sous une forme prosaïque et décolorée. Tel est l'immense cycle que ce grand poëme a parcouru. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de faire connaître les formes que cette poésie a successivement revêtues. Cette généalogie des mythes s'engendrant les uns des autres, se teignant des couleurs particulières à chaque époque est à coup sûr le spectacle le plus intéressant pour l'esprit, et la seule littérature germanique peut nous donner ce spectacle. Mais nous ferons abstraction de tout ce qu'il y a de particulier à une époque, c'est-à-dire de tout ce qu'il y a de poétique dans cette poésie. Il nous faut voir comment les allemands ont conçu leur première vie de nation; nous donnerons pour cela une exposition fort sèche des Niebelungen.

Caractères principaux d'un peuple — art — littérature, histoire, droit, etc.

Un peuple se caractérise par plusieurs choses, par son art dont la langue est la partie la plus profonde, par sa littérature qui est déjà quelque chose de moins interne, de plus extérieur que la langue: il se caractérise par son droit et enfin par les évènemens politiques qui sont la forme la plus matérielle, la plus concrète que revête le génie des peuples. Notre tâche est de nous arrêter à ces deux dernières formes, le droit et les évènemens politiques. La forme du droit est concrète en ce sens qu'elle est écrite et datée; mais on voit de suite la supériorité du droit sur la littérature. En général les monumens littéraires aux époques barbares ne sont point datés, ils flottent, on ignorera toujours l'année dans laquelle la première idée des Niebelungen est entrée dans l'esprit des Germains, tandis que sans avoir

une date précise sur la loi salique on saura toujours à peu près à quelle époque elle a été écrite. Le droit, comme la littérature, est un développement à la fois intellectuel et matériel ; intellectuel, car c'est toujours la pensée qui commence et qui prépare l'action. Ce double caractère est un avantage immense. C'est pour cela que le fondateur de la philosophie de l'histoire a pris pour base les révolutions du droit, dans la pensée que l'histoire n'est qu'un changement, un développement du droit. Les révolutions de la langue et de la littérature au contraire ne sont pas susceptibles de chronologie, ou presque pas, et alors même ce n'est qu'à une époque très avancée, c'est à dire quand elles n'en ont plus besoin.

Le temps précis des révolutions de l'art figuré ne peut pas non plus se dater ; c'est là leur infériorité quand on les considère sous le rapport historique. Puis arrive le quatrième développement, le droit, qui est à la fois de la pensée et de l'action et qui a de plus l'avantage de pouvoir être ramené à des dates précises : enfin arrive ce développement extérieur et grossier de l'histoire politique. Il y a bien un autre développement qui est le couronnement de tout, c'est la pensée abstraite et générale, la philosophie ; mais cette partie n'entre point dans le sujet de nos études, et d'ailleurs quoique ce soit le résultat général de la pensée d'un peuple, ce n'est point un développement populaire ; il est essentiellement aristocratique.

Analyse des Niebelungen.

Revenons aux Niebelungen : Dans les basses

28 r°

terres vivait un roi, Siegmund, dont le fils Siegfried avait en partage la force et la beauté. Il fut élevé par de vieillards qui ne le quittaient ni le jour ni la nuit. Il parcourut bien des contrées. Dans un de ses voyages il arriva au pays des Niebelungen, enfants des brouillards. Le roi de ce pays était mort et ses deux fils se disputaient le trésor qu'il avait laissé, trésor capable de couvrir d'or et de pierreries des champs innombrables. Dans ce trésor se trouvait le chapeau qui rendait invisible et la bonne épée, Balmung, qui ne manque jamais son coup. Les deux frères prièrent Siegfried de leur partager le trésor; il le fit avec équité; mais ces méchants s'armèrent contre lui, ils ne savaient pas la force du héros. Il les tua tous deux, dompta leurs guerriers, dompta le vieux gardien de l'or, le monstrueux nain Albrecht, armé d'un énorme fouet de fer: il s'empara du trésor, le ramena dans les basses terres, mais parvenu près de l'embouchure du Rhin, le héros dédaigna cet or funeste et le lança dans les flots: nul au monde ne connaissait la place où il était ainsi englouti. La tradition scandinave ajoute que l'un des deux frères était un dragon. Siegfried après avoir tué ce dragon se baigna tout entier dans son sang; ce sang rendit son corps dur comme la corne; seulement une feuille de tilleul s'étant collée contre son dos, le sang ne toucha point cette place, et il resta vulnérable par cette partie.

Cependant Siegfried apprit que dans la terre des Bourguignons florissait une noble vierge, belle sans mesure; aucun corps de vierge n'était plus beau, mais les vertus de son sexe paraient d'autres vierges; pour elle elle était cruelle et artificieuse. C'était Chriemhild, la fille bar-

bare. Siegfried alla trouver son père : je veux, lui dit-il, aller dans la terre des Bourguignons demander la main de cette fille. Garde toi d'aller dans cette terre, lui répondit le vieillard ; tu ne sais pas la perfidie du peuple — Et que m'importe sa perfidie, reprit Siegfried, c'est par la force que j'aurai la main de Chriemhild : je ne demande rien par la douceur. J'emmène avec moi 12 compagnons. Puis il alla trouver sa mère : ma mère il me faut 12 habits magnifiques pour mes 12 compagnons ; je vais dans la terre des Bourguignons. Sa mère résiste d'abord, mais enfin elle donne son consentement. Alors toutes les jeunes filles, toutes les sœurs du guerrier se mettent à l'ouvrage avec ardeur, travaillent jour et nuit sans relâche, et les pierreries tombent à foison, et les vêtements s'achèvent. Siegfried part : il arrive bientôt non loin de l'Odenwald qui se trouvait dans les environs de Worms, à la cour de Gunter roi du pays et frère de Chriemhild. il y trouve aussi Hagel, autre frère de Chriemhild, l'homme au visage pâle et qui n'a plus qu'un œil, le jeune et ardent Gaehruth, Rudolph le maître des cuisines. Le maître des cuisines est au moyen-âge un personnage important. Celui qui tire l'épée dans les festins pour découper le chevreuil et le sanglier servis à la table du chef, doit être noble.

Siegfried et les siens s'arrêtent à cheval dans la cour de Gunter (ils sont à cheval dans la rédaction du XIIIe siècle : à ce qu'il semble le Siegfried scandinave ne va qu'à pied ; ses aventures ne se passent que dans les montagnes et sur la mer.) On sort donc pour les débarrasser de leurs armures. Ils ne répondent pas. Gunter qui les avait

29v

vers du haut de son palais demande qui ils sont : les serviteurs disent qu'ils ne connaissent pas ces guerriers. Il fait appeler Hagel qui lui répond : je ne connais pas ces gens là, mais celui ci doit être Siegfried, le héros des batailles. Gunter descend et leur offre l'hospitalité. "Je ne viens pas ~~pour~~ prendre l'hospitalité, dit Siegfried, je viens pour voir si vous êtes plus fort que moi, et si je suis vainqueur ~~votre~~ royaume et vos trésors m'appartiennent. Les Bourguignons s'indignent, les épées vont se tirer. Mais Hagel intervient ; on s'accorde, on s'apaise. Siegfried et ses compagnons sont introduits dans le palais de Gunter. Bientôt on apprend que les Sachsen descendent vers la terre des Bourguignons.

C'est alors que se livre une bataille plus terrible que les batailles de l'Iliade : il y a un massacre épouvantable ; Siegfried qui avait pris parti pour les Bourguignons est vainqueur. Les rois Sachsen sont conduits enchaînés au palais de Gunter ; ce roi par reconnaissance accorde au héros la main de Chriemhild. Alors la rédaction scandinave donne une scène admirable, l'entrevue des deux amants. Rien ne donne une plus haute idée du génie germanique que ~~cette~~ pureté cette exaltation dans les rapports entre les 2 sexes. On peut lire tous les poètes grecs sans rencontrer rien de semblable.

Avant le mariage Gunter déclare à Siegfried qu'il a entendu parler d'une terre lointaine, la terre des glaces, l'Islande, ou selon d'autres la terre d'Issel ; que dans cette terre il y a une vierge démesurément belle ; elle se nomme Brunehild, la fille qui brûle. Elle est douée d'une force prodigieuse (La force chez les Germains est une condition de la beauté même pour les femmes).

Brunehild ne donnera sa main qu'à celui qui lan-
cera le javelot plus loin qu'elle. Tous ceux qui ne
réussissent pas sont condamnés à perdre la vie. Gun-
ter veut tenter l'aventure. Après avoir essayé de le dé-
tourner de son projet, Siegfried part avec lui. Brune-
hild est si sure de sa défaite qu'elle se place au but;
mais, grâce au chapeau de nuages qui le rend invisible,
Siegfried lance le javelot à la place de Gunter. S'il eut
placé le javelot en avant, c'en était fait de Brune-
hild. Il lança le trait par le fer, et le bois alla frap-
per Brunehild, brisa son bouclier et la renversa à
terre. Charmée d'un si beau coup elle se relève, remercie
Gunter et lui donne sa main.

Cependant les gens de l'Islande pensent à
mettre obstacle au départ des deux époux. Siegfried va
chercher des guerriers dans la terre des Niebelungen; il
s'embarque sur le Rhin; son bras puissant fait voler
la barque qu'il dirige seul contre le courant du fleuve. Il
rame jour et nuit, arrive bientot au terme de son voyage.
C'était la nuit; il veut s'assurer si ses serviteurs gardent
bien la ville qu'il leur a confiée. Il frappe de manière
à briser les portes. Le géant qui se tenait derrière la porte
menace Siegfried; celui ci frappe de nouveau. Le géant
sort tout armé; Siegfried le saisit et le serre entre ses
bras de manière à l'étouffer; lorsqu'enfin il est près d'expirer
Siegfried lui dit lui même son nom. Cependant le nain
Albricht a entendu tout le fracas; il sort et de son fouet
de fer il fait voler en éclats toute l'armure de Siegfried.
Celui ci le saisit par sa longue barbe et le fait tourbil-
lonner autour de lui après l'avoir enlevé de terre. Albricht
pousse des cris épouvantables et dit: "Si je n'avais

monseigneur Siegfried, le plus fort des hommes, c'est toi que je prendrais pour maître". Siegfried se fait alors connaître et console son fidèle serviteur.

Dix mille guerriers se rendent avec Siegfried chez les hommes de l'Islande. C'est alors que les noces sont célébrées avec une pompe merveilleuse. Gunther emmène son epouse dans la terre des Bourguignons; là une rivalité funeste s'allume entre les deux reines. Brunehild a bientôt reconnu qu'elle a été trompée par Gunther; elle sent toute la supériorité de Siegfried sur son epoux, et devient jalouse de Chriemhild.

Les deux femmes se bravent; Brunehild est durement outragée; elle jure la mort de Siegfried. Déjà Hagel haïssait mortellement Siegfried. Il va trouver Chriemchild et lui dit: "est-il vrai que vous possédez le plus fort des hommes?" On dit qu'il est invulnérable". Helas! lui dit alors Chriemchild, il est vrai qu'il est invulnérable dans tout le corps; mais il est une place où on peut le frapper". Hagel veut connaître cette place, sous prétexte de protéger Siegfried contre tous les périls des combats. Dans cet espoir Chriemchild la lui indique.

On préparait une grande fête à la cour de Gunther. Cette fête devait être suivie d'une grande chasse: à cette chasse, pendant un repas, arrive un ours énorme: à sa vue tous les chasseurs ont pris la fuite. Siegfried reste seul, embrasse de ses bras puissans le monstre redoutable, et rappelant tous les chasseurs il leur apporte sa capture. La haine de Brunehild augmente. Hagel propose à Siegfried une lutte à la course; Siegfried se dépouille et a bientôt surpassé son adversaire. Une fontaine était près du but: Siegfried se penche pour y boire; Hagel par derrière le perce de part

en part. Siegfried roule en rugissant dans des flots de sang; il expire en prédisant à Hagel qu'il sera vengé.

Pendant 4 ans l'inconsolable Chrimmchild ne sortit point de sa solitude. Elle est demandée en mariage par un roi de tenes lointaines, par Ezzel qui a entendu parler du trésor des Niebelungen et qui espère savoir par la veuve de Siegfried où tant de richesses ont été déposées.

Chrimmchild accepte pour venger son epoux. Ezzel est le plus avare et le plus avide des hommes. Chrimmchild parvient à toucher son coeur en lui disant: "Mes frères tiennent le trésor; pourquoi ne pas les inviter à un festin?" Ezzel comprend et les invite. Hagel, pour rien au monde, n'eut voulu y aller; mais Gunter l'y engage. Alors a lieu une immense réunion: tous les vassaux d'Ezzel sont assis à sa table avec les Bourguignons. Au milieu de tant de races diverses la discorde naît bientot. On se menace, on tire l'épée; alors commence un epouvantable massacre; tous les vassaux de Chrimmchild fondent sur les Bourguignons. Hagel se cache, mais Chrimmchild paraît devant lui l'épée nue à la main, elle le frappe. L'écuyer d'Hagel venge la mort de son maître et fait tomber la tête de Chrimmchild; il ne reste plus à table que l'impassible Ezzel et le vaillant Diétrich qui doit hériter d'Ezzel.

Remarques sur les Niebelungen.

Il y a bien des remarques à faire sur ce poème. L'idée du monde barbare est dans tout cela à un tel degré qu'il est impossible de ne pas en être frappé. D'abord leur première idée, c'est leur respect pour la

31 r°

force héroïque, idée partout empreinte dans ce poëme. Les épreuves pour le mariage que la race sémitique fait consister dans l'acquisition des richesses, dans la multiplication des troupeaux; ces épreuves que le génie grec plaçait dans les courses d'Atalante, le Germain les a mises dans la force. Il s'agit de savoir qui lancera le plus loin un javelot ou un rocher : c'est une même conception qui a fait choisir pour couronner le tombeau de Dietrich cette immense coupole d'une seule pierre.

Deux forces dans le monde, le bien et le mal.

Mais il y a deux forces dans le monde, celle du bien et celle du mal, la force héroïque et la force perfide, Siegfried et Hagel, Siegfried l'homme fort, l'homme rouge; Hagel l'homme faible et intelligent, l'homme pâle : l'infériorité de ce monde barbare consiste à reconnaître l'intelligence qui s'unie à la perfidie, et la force qui s'unie à la brutalité.

Objet de la lutte matériel en Occident, immatériel en Orient.

L'objet de la lutte est un objet de concupiscence; c'est d'abord de l'or, métal funeste, et le héros avait bien pensé lorsqu'il l'avait lancé dans le fleuve. Le second objet de concupiscence est une femme; ici il y a progrès. Dans tous les poëmes héroïques, c'est une femme qui est l'objet principal de la lutte. Peu importe que ce soit la femme de Rama ou de Chrema, ou l'Hellène ou la Pénélope d'Homère, ou les Sabines ou Chriemhild. On pourrait rapprocher encore bien des choses, le dragon, gardien des trésors, la toison d'or et l'expédition des Argonautes. Tous ces poëmes sont la traduction l'un de l'autre : c'est toujours la lutte du bien et du mal. Le héros naît, brille et meurt; il meurt jeune, et il le faut bien pour qu'il meure tout entier, pour qu'il meure avec sa force et sa grâce, pour qu'il meure véritablement héros.

Il meurt par la perfidie : en Germanie le héros n'est qu'un guerrier ; il en est autrement dans l'Orient, le héros n'est plus un homme fort, c'est un homme souverainement intelligent qui vient pour sauver la terre et qui meurt ; il meurt, mais sa mort est vengée : malheur à qui a porté la main sur sa personne sacrée ! L'instrument qui venge la mort du héros est odieux : on ne se teint pas impunément de sang. Chriemhild périt à son tour ; Egisthe, instrument juste d'une vengeance méritée, n'aura pas impunément exercé cette vengeance.

Progrès de l'idée d'héroïsme.

On voit les progrès de l'idée d'héroïsme : c'est d'abord un homme fort comme Hercule ; à une époque plus avancée, c'est un héros de moralité, qui n'aura rien de gigantesque, mais une grandeur colossale dans la vertu. Voilà le côté symbolique des Niebelungen. Voyons maintenant le côté historique.

Fonds historique de ce poème.

Où tombons nous ? Dans des interprétations plus ou moins vraisemblables, qui trouvent des hommes sous tous ces noms. Toutes ces puissances du mal, Albrich, Walfning, les Niebelungen, sont, dit-on, les anciennes races industrieuses qui fouillent la terre pour en tirer le blé ou l'or ; ce sont les enfants de la mine, ils aiment à vivre dans la terre. Ce sont des hommes forts sans héroïsme, des géants, race inerte, qui ne pouvant jamais tenir devant les héros, des Pélasges vaincus par les Hellènes, des Finnois vaincus par les Goths. Après cela Siegfried et Gunther ressemblent beaucoup à Sigebert et Gontran, Brunehild à Brunehaut : c'est le même nom. Ne pourrait on pas dire que tous ces personnages ont reçu leurs noms des Niebelungen, au lieu de leur avoir donné les leurs ?

32 r

Ce poème est éminemment chrétien. Quant aux noms des pays, quant à la situation des peuples, les Bourguignons semblent placés sur le Rhin où ils ont été habités à une époque assez reculée; les basses terres paraissent être les Pays-bas.

Différence entre les Niflungen et les Niebelungen.

Ce qu'il faut remarquer c'est que la forme la plus ancienne est aussi la plus belle et la plus pure. Les originaux Scandinaves, et surtout la Volsunga Saga, mettent tout l'intérêt du côté de Brunehild, tandis que la rédaction allemande le met tout entier du côté de Chrimhild. Brunehild est l'amante de Siegfried; c'est une amante mystérieuse, une Walkyrie qui préside à ses destinées: elle l'aime parcequ'il est fort et vaillant, et elle ne lui survit pas. La Walkyrie est tantot une des Parques, tantot l'épouse ou l'amante du héros; elle recueille l'âme du corps et la porte au ciel tiède encore: c'est la communauté de l'homme et de la femme chez les anciens Germains; ad conjuges vulnera referunt, dit admirablement Tacite: ce sont les femmes des Cimbres qui ne peuvent séparer leur sort de celui de leurs époux. Rien de si poétique que ces deux êtres qui sont inséparables sans avoir été jamais unis, mais dont l'un est attaché à l'autre; c'est le génie du monde oriental: là les veuves se brulent pour imiter l'exemple de Siva. Combien la Walkyrie du nord est supérieure! Elle n'est unie au héros que par les liens d'une pureté parfaite et qui s'étend au delà de la vie: ce n'est pas seulement une vue d'intérêt religieux, c'est une vue de pur héroïsme; c'est reconnaître aux parv

esprits une force, une influence qu'ils ne partagent pas avec la matière. Quel admirable élément d'intelligence et de moralité !

5.e Leçon d'histoire.

Lois barbares. — De la loi Salique.

Nous avons vu la décadence de l'empire, les 2 premiers moments de l'invasion des barbares, nous avons recherché ensuite l'idée du monde barbare, nous avons examiné l'état des provinces qui allaient être envahies et particulièrement la Gaule. Nos recherches ont porté surtout sur ces institutions municipales établies dans les Gaules par la conquête Romaine et qui ont subsisté jusqu'à la révolution Française, sur ces institutions qui devaient périr puisqu'elles étaient exclusives, parce qu'elles étaient un privilège des villes aux dépends des campagnes. Ce qui fait la force de la liberté moderne c'est qu'elle tend à comprendre tous les hommes.

Résumé des leçons précédentes.

Il nous faudrait maintenant raconter l'invasion des barbares dans ce 3.e moment qui fut à la fois une invasion et une fondation. Nous renvoyons aux auteurs qui ont écrit sur cette époque, aux lettres sur l'hist. de France, aux ~~cours~~ ouvrages de M.r Guizot, à l'histoire des Français, et surtout à Grégoire de Tours.

Ce que nous ferons.

Nous allons entrer dans l'histoire à un degré de profondeur supérieur à Grégoire de Tours lui-même. Nous passons de suite à la lecture et au commentaire

34 r°

de la loi salique, de la loi des Ripuaires, et de la loi des Bourguignons. N.s ne parlerons pas de la loi des Wisigoths qui est étrangère à la Gaule. De temps en temps nous ~~nous~~ éclairerons ce que nous avons à dire sur ces 3 codes par les les vieilles lois Norwégiennes, Islandaises, Anglo-Sax.

N.s passerons le préambule de la loi. Nous ne dirons rien sur l'époque de la rédaction, ~~rien~~ sur les différents manuscrits, tout cela se trouve dans M.r Guizot. Nous ne répéterons aucune des remarques qu'il a faites; nous renvoyons simplement à la leçon qu'il a faite sur ce sujet. Nous ne ferons q qu'ajouter quelques observations qui lui ont échappé.

V. aussi l'esprit ~~des~~ lois liv. 28

Pourquoi si peu de peines corp.elles

Il remarque co.e tout le monde qu'il n'y a point ou presque point de peines corporelles c'est que les délits étaient très nombreux, et que, si on eut tenté de punir de mort les crimes capitaux, la société aurait présenté l'aspect d'une bataille continuelle. Le guerrier n'aurait cédé sa vie qu'après un combat; et non seulement il aurait combattu, mais encore ses parents, ses amis auraient combattu pour lui. Et cela serait arrivé non seulement pour la mort, mais pour toute peine corporelle. Le nord a toujours eu un respect superstitieux pour la dignité du corps; toucher un guerrier du doigt, c'est attenter à cette dignité. De là l'usage du Duel. Aussi l'homme barbare refusait de se soumettre à des peines corporelles, Mais il se

soumettra à payer une amende, même exorbitante,
et si sa fortune ne suffit pas il donnera sa
femme et ses enfants en esclavage, lui-même
se fera esclave; mais si on touche à son corps
il prendra ses armes. Le législateur intervient donc.
Il impose une amende, à laquelle le coupable
se soumet d'autant plus volontiers qu'à une
pareille époque il espère recouvrer ~~ce qu'il a perdu~~
par sa valeur tout ce qu'il a perdu.

Le juge barbare.

Le juge chez les barbares est ordinairement
l'homme le plus fort, le plus vaillant.(+) Les juges
des Goths sont en même temps des héros, des
chefs militaires de la nation. Fritigern, Alaric,
Théodoric en sont l'exemple. N. voyons chez les
Francs Pepin et Charles-Martel. Et cela n'est
pas particulier aux Germains. Les juges d'Israël
sont des guerriers, des libérateurs du peuple;
c'est Aod homme de tête et de main qui tua
le roi des Madianites, c'est Gédéon qui défait c.
Léonidas une armée avec 300 hommes. Pourquoi faut-il
que le juge soit en même temps l'homme le plus
fort. C'est qu'il s'agit non seulement de décréter
la condamnation, il faut encore appliquer la sentence.
Il faut que le juge aille à l'homme jugé. Plus
le juge sera élevé en dignité plus il sera capable
de se faire seconder. Or il faut payer cette assistance.
En conséquence le fredum du Kœnig, du roi,
de l'homme hardi (car c'est là la signification du

Kühn - hardi

(+) Voyez l'admirable tableau du Poussin représentant Moïse et les filles de Jethro. C'est là le juge des temps barbares. Admirable figure du droit uni à la force.

35 r

mot) sera plus cher que le fredum du Graf. Le fredum de ce d[it] sera à son tour plus considérable que celui du magistrat inférieur.

Procédure toute divine

Quant à la procédure nous savons le moyen qu'employait l'humanité encore dans son enfance. ~~Ce deman~~ Tout ce qu'on ne sait pas on le demande aux Dieux. Le juge en fait autant. Nous citerons cette belle loi du Nord: par laquelle l'homme attaqué dans une maison solitaire et qui tue l'aggresseur doit amener devant le juge, le chien le coq et le chat qui habitent sa maison, et jurer en présence de ces créatures qu'il a été réellement attaqué. C'est d'une moralité bien simple, bien enfantine; mais il y a en même temps une grande élévation religieuse, une grande poésie. Toute la procédure porte ce même caractère. Ainsi, on se contente pour toute preuve du serment; on est persuadé que le parjure serait bientôt frappé par la divinité.[1] Mais, dit la loi des Bourguignons, on s'est aperçu que le parjure est trop fréquent, et fait échapper beaucoup de coupables. Il faut donc recourir à un autre moyen. De là les épreuves du feu et de l'eau bouillante. On ne doute pas qu'il ne se fasse un miracle en faveur de l'innocent. Mais tout le monde n'acceptait pas ces épreuves, que proposaient et soutenaient surtout les ecclésiastiques. Le génie barbare y résistait. Le guerrier ~~le~~ refusait

[1] Les serments contradictoires ne pouvaient manquer de donner lieu à des querelles sanglantes. Il fallait régulariser ces combats; et ce fut une des causes qui amenèrent le combat judiciaire

ces épreuves, et en demandait une autre, celle du combat. Il est évident que ceux qui préféraient le feu et l'eau bouillante n'avaient rien à objecter. Un miracle pouvait se faire aussi bien par le glaive que par l'eau bouillante. Partout où domin. le génie ecclésiastique et Romain le feu et l'eau bouillante étaient préférés. Partout où dominait le génie barbare c'était le combat qui l'emportait. Il y a ici une objection très forte. C'est que dans la loi Salique la plus barbare de toutes il n'est point fait mention du combat. On peut y répondre en disant que de tous les barbares les Francs étaient les moins nombreux comparativement à l'étendue du pays. Clovis n'avait que 6000 guerriers autour de lui dans son royt. de Tournay; et on ne peut faire monter la ~~population~~ force de toutes les tribus franques réunies à plus de 40000 guerriers. On sent qu'en présence d'une population infiniment plus nombreuse les vainqueurs devaient hésiter à donner le spectacle de leurs combats, et devaient chercher par conséquent à étouffer cet instinct trop naturel du combat singulier qui régnait chez toutes les nations barbares.[1]

Passons à l'examen même de la loi Salique. Et d'abord parlons des objets qui présentent le plus grand nombre de titres dans la loi salique, c. à d. du vol. Nous lirons ces articles dans l'ordre ou pour mieux dire d. le désordre où ils se trouvent.

(1) Il ne faut pas donner à cette exposition de la procédure barbare une rigueur qui s'étende à tous les cas. Les mêmes éléments se retrouvent partout. Mais d. l'application ils se présentent sous des formes très variées. C'est une suite de la mobilité, et de la confusion de tous les éléments sociaux à cette époque. V. Dans Greg. Tur. V.33. le récit curieux d'un procès d'adultère:

Apud Parisius mulier quaedam ruit in crimen, adserentibus multis quasi quod relicto viro cum alio misceretur. Igitur parentes illius accesserunt ad patrem, dicentes: Aut idoneam redde filiam tuam, aut certè moriatur ne stuprum hoc generi nostro notam infligat. Novi, inquit pater, ego filiam meam benè idoneam, nec est verum verbum hoc quod mali homines proloquuntur.

36v

– Vols – Taureau, chien.

Tamen ne crimen ~~hoc~~ consurgat ~~altius~~ ulterius, innocentem eam faciam sacramento. Et illi, Si, inquiunt, est innoxia, super tumulum hoc beati Dionysii martyris sacramentis adfirma. Faciam inquit pater. Tunc inito placito ad basilicam martyris sancti conveniunt, elevatisque pater manibus super altarium, juravit filiam non esse culpabilem. E contrario vero perjurasse eum alii à parte viri pronuntiant. His ergo altercantibus, evaginatis gladiis in se invicem proruunt, atque ante ipsum altarium se trucidant. Erant autem majores natu et primi apud Chilpericum regem. Sauciantur multi gladiis, aspergitur sancta humano cruore basilica, ostia jaculis... Quod dum vix mitigatur, locus officium perdidit, donec ista omnia ad regis notitiam pervenirent... A Episcopo... componentes... in communionem ecclesiae sunt recepti.

Celui qui vole un taureau payera 45 solidi.

Celui qui vole le taureau du roi payera ~~[illegible]~~ 65 solidi. La crime n'est pas évalué d'après la gravité du fait, mais d'après le rang de l'offensé. Cette législation n'est pas une législation de justice mais une législation de vengeance et de réparation. – Celui qui vole un chien de meute (canem segusium) payra 15 solidi. C'est à dire le tiers du taureau. Cette importance donnée au chien fait pressentir le génie des lois féodales qui n'existent pas encore, ces privilèges exorbitants de la chasse. Si le chien est si estimé c'est que le chien appartient au vainqueur, tandis que le taureau appartient au vaincu.

Celui qui vole canem segusium magistrum payera 45 sol. – autant que pour un taureau.

Faucon. Celui qui vole un faucon enfermé sous la clé payera 45 solidi – Cette importance attribuée au faucon rappelle encore la féodalité, et le prix des faucons ne fit que s'accroître, ~~et nous ne donnons pas loin du temps~~ Au 15e s. encore Jean sans peur étant prisonnier à Nicopolis, Charles VI pour appaiser la colère du sultan contre son neveu lui envoya cd. un présent magnifique des tapisseries d'Arras et 3 faucons de Norwège.

Abeilles. Celui qui vole une ruche de dessous la clé, ou bien 7 ruches ou plus ~~qui ne sont point~~ renfermées et qui en laisse quelques unes payera 45 solidi. – N. remarquons dans les lois barbares beaucoup d'articles concernant les abeilles. Pourquoi cette prévoyance particulière. Dans tout pays où il y a beaucoup de terrein vague, où la population n'est pas pressée, où il y a des

steppes, des prairies, il y a beaucoup d'abeilles. Aussi la Pologne en est remplie malgré la rigueur du climat. Les abeilles appartiennent à la vie pastorale, et partout où il y a beaucoup d'abeilles on peut être sûr qu'il y a des déserts. Remarquons encore la forme enfantine de la loi. Si le voleur a eu au moins assez de ménagement pour ne pas tout enlever au légitime possesseur, pour lui laisser l'espoir d'élever de nouveaux essaims, la sévérité de la loi est moindre à son égard. Dans cette loi souvent atroce ne voit-on pas avec plaisir poindre ces sentiments de ménagement pour l'homme, ces 1res tentatives de justice exacte.

L'homme libre qui vole un cheval payera 15 solidi. Cheval.
— C'est le tiers d'un taureau. Quand Tacite ne nous dirait pas dans les mœurs des Germains que ces peuples combattaient à pied, quand même Grégoire de Tours ne nous présenterait point les Francs combattant toujours à pied, on devrait le conclure de cette loi. Le cheval de bataille est un accident rare, et il porte un nom particulier, Warannio c. à d. cheval de guerre. Il y a un article particulier pour celui qui vole le Warannio, qui ne servait guere qu'au Koenig et au Graf. (1)

L'esclave qui vole un cheval paiera 35 solidi. — Il est à peine nécessaire de remarquer que le crime est plus grave selon la condition du délinquant. Ce qui frappe c'est que l'esclave puisse payer. La loi Romaine ne reconnait rien qui appartienne en propre à l'esclave, pas même sa personne. Il ne peut être fait mention du pécule: on ne pourrait le saisir, puisque l'esclave ne possède rien aux yeux de la loi. Et voilà qu'ici on condamne l'esclave à une amende. L'esclave sous la domination

(1) Cela est si vrai, que les assemblées de la nation c. à d. de l'armée, qui se faisaient avant d'entrer en campagne eurent lieu d'abord au mois de Mars lorsque la verdure ne couvre pas encore la terre, et à la fin de la 1re race elles furent transportées au mois de mai, époque où la cavalerie pouvait entrer en campagne. Il est probable même que le Warannio dont parle la loi salique n'est qu'une addition postérieure aux dernières rédactions de cette loi. (N. de M. M.) Cependant Grég. de Tours n. dit: In campo in quo certamen agi

debebat fossas effodiunt; quarum ora operta denso caespite, planum adsimulant campum In has ergo foveas cum pugnare coepissent, multi Francorum equites corruerunt. (III. 8) Le Warannio pouvait être tr. anc. sans être commun. V. aussi III. 28. IV. 30.

barbare ne doit pas être pris pour l'esclave domestique enfermé d. la maison du maître, et employé par lui à tous les offices intérieurs du ménage. Le servus c'est déjà le colon, cette race intermédiaire qui couvrait alors la Gaule. Servus va signifier serf, dès que la féodalité sera établie.

Esclave

Celui qui vole, vend, tue, ou met en liberté l'esclave d'un autre paiera 35 solidi, sauf la restitution de l'objet et les frais de la procédure. — On comprend que dans une société aussi irrégulière il n'était pas toujours facile de distinguer quel était l'esclave d'un autre. Un guerrier auquel était attribuée telle vallée ou telle montagne pouvait fort bien revendiquer les colons établis sur la frontière de son lot, et dans le cas où ses prétentions ne seraient point admises, il pouvait être tenté de les affranchir en haine de son voisin.

Voici un autre texte plus singulier. Si quis ingenuus cum servo alterius aliquid negociabit XV solidis culpabilis judicetur. — Negociare ce n'est pas précisément faire des affaires c'est entretenir des intelligences: l'expression vieillie pratiquer l'esclave d'un autre rend assez bien cette idée. Le texte nous fait entrer dans la vie de cette époque, dans les défiances et l'hostilité de tous les membres de cette société vieillie. Par exemple le vainqueur isolé au milieu des vaincus qu'il tyrannisait, pouvait craindre à chaque instant de succomber aux embûches de ceux qui auraient connu ses habitudes. L'isolement complet de la population vaincue suffisait à peine pour rassurer le vainqueur. Une amende de 15 solidi était exorbitante, c'était condamner le coupable à l'esclavage; la plupart des vaincus n'avaient presque rien en propre excepté leur chétif mobilier, et par là il faut entendre les instruments du labourage quelques vases, leurs bestiaux, et l'habit qu'ils portaient.

Le malheureux une fois garotté, il ne manquait pas de marchands Romains ou barbares qui passaient par là, et allaient le vendre souvent à des distances énormes de son pays. Grégoire de Tours est plein de semblables aventures.

Quels étaient ces esclaves? Un texte va nous faire entrer dans les détails de leurs différents emplois. — Si quelqu'un vole un majordome, un infertor (celui qui met les plats sur la table), un échanson, un maréchal, un strator (probablement celui qui s'occupait des harnais), un serrurier, un orfèvre ou un charpentier, un vigneron ou un porcher, ou un domestique attaché à la personne du maître, si quelqu'un tue, vole, vend un tel esclave de la valeur de 25 solidi il paiera 45 solidi. — Dans ce texte sont réunis tous les hommes qui conservaient une ombre d'industrie. On observe avec étonnement que les besoins du luxe survivent encore au milieu de ces épouvantables malheurs. Malgré ces exigences du luxe le barbare n'a point senti la supériorité de l'art il confond brutalement celui qui fait des bijoux et celui qui équarrit une poutre.

Vols divers.

Il y a encore divers ~~délits~~ vols auxquels la loi assigne des peines diverses, celui d'une clochette, des légumes, du blé des fruits, des arbres, des couteaux, des bracelets. Le vol de la clochette est très grave. Chaque pièce de bétail a une clochette: on lâchait les troupeaux dans terres en friche où les troupeaux erraient sans pouvoir être facilement retrouvés. Le seul moyen était de suivre le son. Celui qui coupait cette clochette devait être fortement soupçonné

d'avoir voulu s'approprier l'animal. Après cela le couteau et le bracelet étaient aussi des vols très grands; c'étaient les seuls meubles du barbare. La plupart portaient des bracelets; un bracelet de fer avant d'avoir tué un ennemi, ensuite un bracelet d'or quelquefois massif: on portait sa richesse à son bras. Le barbare ne quittait jamais son couteau, c'était sa défense de tous les instants. C'est presque l'inséparable couteau de chasse des temps féodaux. Or celui qui parvenait à soustraire ce couteau que le barbare gardait la nuit sous son chevet, pouvait fort bien passer pour avoir de très mauvaises intentions.

Achevons l'article des vols par un texte fort curieux. Si quis cervum domesticum signum habentem occiderit qui ad venationem faciendam mansuetus factus est, 45 solidis culpabilis judicetur. Cette disposition doit être très postérieure à la conquête. C'est déjà le luxe et les plaisirs artificiels du grand seigneur féodal. Le temps n'est pas loin où celui qui aura tué un pareil animal sera puni de mort.

Celui qui aura tué le cerf ou le sanglier lancé par les chiens d'un autre paiera 15 solidi. Cette disposition nous fait ~~pressentir~~ entrevoir cette partie de la population qui vivait dans les profondeurs de la forêt et profitait de la meute du barbare pour dérober son gibier. C'est la 1re origine de ces lois terribles dans leur forme dernière et dont la plus atroce expression se retrouve dans le ~~Doomsbook~~ Doom'sdaybook (livre de la sentence) de Guillaume le Conquérant.

39v

4e leçon d'histoire moderne.

Suite de la loi Salique.

Deux méthodes.

Pour traiter ce sujet on pouvait choisir entre deux méthodes; ou prendre le texte article par article et lorsque l'examen est fini s'élever jusqu'à l'esprit de la loi, et donner la formule qui la résume; ou bien encore placer en tête cette formule qui aurait tout vivifié, et dont tous les articles eussent découlé un à un. Nous avons choisi la 1re pour que l'attention fut plus fortement excitée par chaque article pris séparément; la 2e eut été plus favorable à l'art.

Continuons de parcourir les crimes prévus par la loi salique.

Rapt.

Et d'abord le rapt. Si ~~quelqu'un~~ 3 hommes enlèvent une ~~jeune~~ fille libre de casa aut de screona, ils payeront 30 solidi (Screona est une chaumière tout-à-fait enterrée dans le fumier et où l'hiver ils font la veillée. On l'appelle encore Escraigne dans certaines parties de la France)

Si sponsatam in viâ adsalierit, 200 sol. Ce genre de vengeance est très commun chez les Barbares. L'amant dédaigné enlevait la fiancée au milieu des noces. Ce fut un pareil enlèvement par des pirates Histriotes qui causa une guerre à Venise et commença la conquête de l'Histrie. Ce code est véritablement une histoire des moeurs en Europe.

40v

Si 3 hommes enlèvent une femme libre, ils payeront 30 sol. et s'il y a plus de 3 hommes ils ne payeront que 5 solidi. Il semblerait que plus il y a de complices plus la punition devrait être forte. Peut-être ici ne s'agit-il que des complices inférieurs, ou peut être a-t-on calculé qu'étant plus de trois, ils approcheraient en se cotisant de la sol. primitivement fixée pour compensation. Peut-être n'aurait-on pas pu l'exiger de complices nombreux

Si l'on enlève puellam in verbo regis, 62 sol. On voit ici combien la protection du roi est supérieure à celle de la loi.

Si puer regis, vel lidus ingenuam puellam traxerit, de vita componat. Voilà un jugement bien sévère et un commencement d'ordre public. Celui qui appartient à la force publique, si le pouvoir chez les barbares peut être appelé ainsi, est puni plus fortement que les autres. Du reste on pourrait aussi comprendre qu'il s'agit de la vie de la fille et qu'il faudrait traduire qu'il doit payer aussi cher que s'il l'eût tuée.

Mariage avec une esclave.

Si quis ingenuus ancillam alienam sibi in conjugium sociaverit, ipse cum eâ in servitium inclinetur. C'est un des caractères de cette loi de décider pour l'esclavage. Pourquoi dans ce cas l'homme libre ne communiquerait-il pas au contraire sa liberté plutôt que la femme son esclavage. Mais cette loi fut le résultat de la conquête; elle est toute dans l'intérêt des conquérants. C'est un esprit tout contraire qui animait la loi des XII tables lorsqu'elle établit vindicias secundum

libertatem, c. à d. que l'esclavage ne se présumait pas. Au reste la loi des ripuaires est cd. nous le verrons bien plus terrible encore.

Inceste.

– Si quis... sororem, fratris filiam, consobrinam separetur – Filii infamiâ notati. Separetur, pas d'autres peines. La loi Romaine au contraire surtout modifiée par le Christianisme avait établi en ce cas des peines sévères. Ici la loi Germaine repousse ces mariages non pas à cause de l'esprit Romain, ni à cause de la nouvelle religion, mais bien à cause de l'ancienne pureté des moeurs barbares; c'est une loi tout-à-fait originale. Filii infamiâ notati. C'est une peine grave chez les barbares, chez les Romains de l'Empire elle n'eut agi que faiblement. Ce n'est pas un simple blâme, c'est la privation du droit de mundium, c. à d. du droit d'élever la voix dans les assemblées nationales, de protéger une femme des enfants, en un mot de tous les droits du chef de famille et du citoyen.†

† Les anc. ne connaissaient pas ce que nous nommons honneur. Honor veut dire seult. les droits et le caractère de citoyen.

Brigandage.

Si un Romain dépouille le Franc salien, 62 sol. ½. si le Franc dépouille le Romain 30 sol. – C'est l'inverse précisément de ce qui aurait dû exister. Le franc devait avoir des tentations bien plus fréquentes et des moyens bien plus grands.

Ordre public

Celui qui attaque ou retarde l'agent du roi, ou le guerrier qui se rend au mallum(+), 200 s. – Il ne faut pas ici s'exagérer l'importance de la royauté; l'agent du roi c'est ici tout simplement celui qui porte le signal de la guerre de canton

(+) Mal, propr. le signe, puis le lieu désigné, le lieu où l'on s'assemble, le lieu par excellence celui des assemblées et des banquets. Le sacrifice, la libation parce que c'ëtait les signes du sacrifice intérieur. Le Mal se tenait sur les hauteurs. Bible. Perse. L'allem. et le Persan sont identiques. Les uns et les autres sacrifiaient des chevaux.

41v

en canton. C'était un tison chez les montagnards celtes de l'Ecosse. En Germanie c'étaient d'autres signaux.

Exhumations Pour déterrer et dépouiller un mort, 100 sol. D'après l'ancienne loi si quelqu'un a déterré un cadavre déjà enseveli et l'a dépouillé qu'il soit rejeté (wargus) jusqu'au jour où il aura pu s'arranger avec les parents du mort et où ceux-ci auront prié l'assemblée de lui permettre de revenir parmi les hommes. Et si auparavant quelqu'un lui a donné du pain ou un toit, quand même ce serait sa femme, ou sa parente, qu'il paye 15 solidi. — Partout les Germains ont compris la tendresse et la pureté des liaisons de famille entre personnes de sexe différent: aussi la tante est plus proche parente que l'oncle, la sœur plus proche que le frère. Et la loi n'a pas supposé ici que le coupable trouvât de la compassion parmi ses parents, elle n'a ~~parlé des~~ prévu le délit que de sa femme, ou de sa sœur. Les lois ont un charme particulier: au milieu de ces blocs cyclopéens on retrouve quelques uns des traits les plus délicats de la chevalerie.

Dépouiller un homme endormi Pour dépouiller un homme qui dort 100 sol. — la même peine que pour la profanation des tombeaux. C'est la ~~double~~ moitié seulement de compensation exigée pour le meurtre d'un franc, c'est exactement la m. somme que pour le meurtre d'un Romain propriétaire. On peut

remarquer dans toute cette loi un caractère de sévérité et même d'atrocité quelquefois contre les violences commises à l'aide de la ruse. Le meurtre est traité avec une sorte d'indulgence.

Pour attaquer la *villa* d'autrui 30 sol. — Pour briser les portes, tuer les chiens, battre les gens, et emporter les meubles, 200 sol. — Par un contraste bien singulier celui qui incendie une maison habitée ne paye que 62 solidi. Ainsi il en coûte moins pour brûler une maison que pour la piller. C'est que celui qui brûle une maison n'en profite pas, la tentation était bien moins fréquente. Il n'arrivait pas que le Franc allât mettre de nuit par surprise le feu à la maison de son voisin Romain; c'était tout au plus le crime de quelques vaincus. Il fallait une punition plus sévère pour un crime qui se commettait t. les jours.

Attaque d'une villa.

Incendie.

Si quelqu'un meurt dans l'incendie, 100 sol. et aux parents de chacun des morts 200 sol. Les dispositions sont tout à fait contradictoire, car c'est aussi aux parents que devaient se payer les 100 autres solidi. La loi salique n'est pas un code; c'est un recueil de coutumes rassemblés au hazard; et l'ignorant compilateur réunit des lois d'âges différents. Il serait curieux, mais extrêmement difficile de dater ces articles; il en est plusieurs qui remontent aux 1ers temps de l'invasion. D'autres indiquent le moment où le pouvoir royal avait déjà pris des forces et où existait un commencement d'ordre public.

Date des divers articles.

42 r°

Blessures. N.s allons maintenant réunir divers articles qui traitent des blessures.

Si quelqu'un frappe un homme à la tête et qu'il en sorte un os, qu'il paye 30 solidi; s'il sort 3 os et que le cerveau paraisse, 45. — C'est se faire une idée bien singulière de la dureté et de la force vitale de l'homme. Chez nous une telle blessure est ordinairement un meurtre.

Si la blessure est au ventre, 62 sol. — Il est évident qu'une idée d'infamie est attachée à la blessure au ventre, quoiqu'elle ne présente pas plus de dangers que la blessure à la tête.

Pour chaque coup de baton, ou chaque coup de poingt, 30 solidi. — La ~~corps~~ loi protège non seulement le corps et la vie, mais elle cherche aussi à punir l'outrage, et par une peine exorbitante elle veut prévenir le duel autant que possible.

Si le pouce est coupé et pend encore, 30 sol. — La loi a l'air de supposer que le pouce qui pend encore pourra bien reprendre, et que cela diminue la gravité du fait.

Suit une évaluation curieuse pour chaque doigt de la main, du pied, pour l'oeil, les oreilles, le nez, etc.

Violences Si Romanus Fran cum ligaverit sine causâ, 30 sol. Evidemment ce texte appartient à une époque

déjà éloignée de la conquête. Quelle est donc déjà l'audace et la familiarité du vaincu pour oser faire un tel outrage au vainqueur?

Si Francus Romanum ligaverit sine causa, 15 sol. Même remarque à faire. Nous sommes évidemment au temps où le roi emploie déjà des Romains pour faire exécuter ses volontés.

Remarquons ce texte, tout plein de la fierté Germanique. Si quis baronem de via ortaverit,[1] 15 sol. Le but de la loi est de prévenir les duels. Elle espère qu'on se contentera du dédommagement énorme qu'elle impose. Pour heurter une femme c'est 45 sol. 3 fois d'avantage. C'est que la femme ne peut pas comme le guerrier heurter à son tour; il faut qu'elle retourne chez elle pour charger du soin de sa vengeance son époux, son frère, ou son père. On voit l'idée élevée que les barbares se faisaient de la dignité de la femme.

[1] Ortare, heurter.

Injures

Pour avoir appelé un homme vulpeculam[1], (cinaedum) cinnitum, falsatorem, delatorem, avoir dit quod scutum jactaverit, 3 sol. autant que par coup de poing ou coup de bâton. Pour avoir appelé une femme meretricem, 15 sol. Cela fait voir de quelle gravité était la parole dans leur pensée. Aujourd'hui nous voyons les hommes du peuple se dire sans cesse les plus graves injures, et se réconcilier aussitôt après.

[1] Gontran d. ses reproches à deux complices de Mummole, vocat eos saepius vulpes ingeniosas. VIII. 6.

Pour avoir appelé un homme agent des vampires, ou dit qu'il a porté la chaudière dans le lieu où on fait cuire les chauves souris, 62. sol. Pour avoir appelé une femme libre vampire, 167 sol.

43 v

— C'est presqu'autant que pour avoir tué un franc. Comment donc se fait-il que ce fut une injure si épouvantable si atroce. Le texte suivant va nous l'expliquer. Si une vampire a mangé un homme et est convaincue, 200 sol. et selon une autre loi, que la vampire soit brulée. Adresser une telle injure ce n'est pas seulement outrager mais c'est faire courir de grands dangers à la personne qui la reçoit et dans quelques cas la dévouer à la mort.[1]

[1] N.° 35

Meurtre

Pour avoir tué un franc, ou un barbare, ou un homme qui vit sous la loi salique, 200 sol. — Pour l'avoir jeté dans un puits ou sous l'eau, 600 sol. — Si on l'a recouvert de cailloux ou de feuillage, 1800 sol. — Plus le crime est difficile à découvrir plus il est puni. De plus ces disposit. particulières pour les barbares indiquent le crime de tous les jours et expriment au vif les réactions sanglantes et secrètes des opprimés contre leurs conquérants barbares.

Pour avoir tué celui qui est dans la foi du maître, 600 sol. — On voit que le roi est déjà devenu une puissance prédominante. — Pour avoir tué le convive du roi, 300 sol. — On présume que cela s'applique au vaincu que le roi a honoré de sa table, au vaincu de la classe supérieure. — Pour avoir tué un Romain propriétaire, 100 sol. — un Romain tributaire 45 sol.

Il est un cas où la loi protège la vie par une amende énorme. — Si quelqu'un réunit une

son voisinage(1)
~~une bande~~, et tue dans sa maison celui qui est dans la foi du maître, 1800 sol. — Si, un graf, 600 sol.

(1) Contubernium, l'ensemble des 10 maisons les pl. proches. Dizing.

Si dans un repas où se trouvent 4 ou 5 convives l'un est tué par les autres. Il faut que le meurtrier soit livré, ou que tous se cotisent pour payer la composition du mort. — Ainsi pour tuer un homme à bon marché il suffit de se mettre en grand nombre, et de l'inviter à dîner. Au reste cet article devait s'appliquer surtout aux meurtres innombrables que l'ivresse fesait naître dans les banquets.(1)

(1) Car la table était s.te chez les Germains et ce devait être un crime épouvantable de la souiller avec préméditation. N.os 36. 71.

Pour avoir tué un enfant chevelu, c. à d. barbare de moins de 12 ans, 600 s., 3 fois plus que pour le père.

Vols d'enfants.

Celui qui aura tondu sans l'autorisation de ses parents un enfant chevelu, 62 sol. — En lui ôtant ses cheveux on le rabaisse au niveau des vaincus et des esclaves. Et il y a de fortes présomptions pour penser qu'on en profitera pour vendre l'enfant co.e esclave dès qu'il n'y aura plus aucun signe distinctif qui puisse le faire reconnaître. Si c'est une fille on ne paiera que 45 sol. moins que pour le garçon. Si tout à l'heure la femme était plus protégée que l'homme il ne faut pas attribuer cette préférence apparente à une prédilection

44v

sexuelle pour le sexe féminin, semblable à celle qui se fait sentir dans quelques religions de l'Orient. C'est tout simplement le désir de protéger le faible; c'est une idée de générosité, de ~~protectio~~ respect pour le faible. Les enfants des deux sexes étant également faibles, la préférence est pour le sexe le plus précieux.

Déni de justice.

Déni de justice. Le graf qui refuse justice aut se redimat, aut de vitâ componat. Qu'il s'arrange avec l'offensé à prix d'argent ou paye autant que pour le meurtre. (C'est très-probablement le sens de cette expression aut de vitâ ~~redimat~~ componat)

Hospitalité forcée.

Si quelqu'un veut s'établir dans une maison des champs et qu'un de ceux qui y sont s'y oppose l'arrivant n'aura pas la licence de s'y établir. S'il prend sur lui de s'asseoir dans la maison, ceux qui l'habitent doivent le sommer d'en sortir au bout de 10 nuits. Si après 10 nuits il n'a pas voulu sortir, il faut encore le sommer de 7 nuits en 7 nuits. Enfin au bout de 30 nuits ils sommeront le Graf de venir l'en chasser. — Ainsi les précautions les plus grandes sont prises pour ne pas violer l'hospitalité la plus gênante. Chaque homme à la chance de se faire héberger pendant 30 jours, d'être reçu dans la 1re maison venue, au risque d'en être chassé plus tard. Par là on favorise tout à fait le Franc. Car le Franc, c'est l'habitant mobile du pays.

Pour symboles dans les contrats nous voyons la paille ou le rameau. Cela nous retrace les origines du droit Romain, on sait même que stipulation est une trace toujours subsistante de ce vieil usage. Et ici ce n'est point un emprunt, car alors le droit romain ne reconnaissait plus de symboles. C'est une ressemblance fraternelle qui nous rejète dans la plus obscure antiquité.

Symboles

Rien n'est plus curieux que la manière d. les mots sont ~~estropiés~~ défigurés dans ces lois barbares. On a la manière dont les barbares prononçaient le latin dans certaines formules. On voit par exemple qu'ils disaient nestigante (nesciente) pr. ignoto.

Mots défigurés.

Lors qu'on voulait renoncer à la parenté de quelqu'un, il fallait briser sur sa tête un rameau d'aulne, et declarer qu'on se détachait de tout serment, ainsi que de l'hérédité et de toute autre relation. — On sait que les parents et les amis devaient jurer pour les accusés. Cette renonciation était nécessaire dans la vie barbare; sans cela on ne se serait jamais soustrait aux embarras, aux dangers, aux dépenses ruineuses auxquelles exposait une mauvaise parenté.

Renonciation de la parenté.

Si quelqu'un veut se retirer de la parenté, qu'il brise sur sa tête quatre branches d'aulne, qu'il en jète les morceaux devant soi, et qu'il dise : Je renonce à toute ~~relation~~ de serment, d'héritage et autres avec ces gens là.

Le plus beau texte de la loi Salique est intitulé de chrene chrudâ (selon Eckardt sur le domicile vide; selon Guizot qui suit sans doute Viarda sur l'herbe verte). — Si quelqu'un tue un homme et n'a pas dans toute ses ~~famille~~ facultés de quoi satisfaire à la composition, il produira 12

~~[illegible]~~
Cession de biens.

45v

personne ~~qui jureront~~ pour jurer que ni sur la terre, ni sous la terre il ne possède rien de plus qu'il n'a donné ; il doit alors entrer dans sa maison et des 4 coins de l'édifice prendre de la poussière dans sa main et ensuite se ~~tenant~~ debout sur le seuil, ~~jeter un d. coup d'œil~~ ~~prendre encore de la poussière~~ dans l'intérieur ~~qu'il regarde vers la direction~~ ~~trois~~ la poussière et dans cette attitude ~~qu'il~~ qu'il jette de sa main gauche par dessus son épaule droite sur son plus proche parent. Ensuite en chemise, sans ceinture et déchaussé il doit sauter un bâton à la main par-dessus la haie de sa ~~terre~~ cour.

Textes de la loi Salique.

(3 manuscrits. celui de Fulde : celui de Wolfenbuttel (le plus précieux par la barbarie de langage, donné par Eccard) : 3e celui de la bibl. du roi (Schiltera). Il y a encore lex salica emendata à Carolo magno donné par Baluze et qui ne differe guère du 1er que pour la langue)

Nous suivons le 1er manuscrit. Le 2e est selon Wiarda le moins ancien, quoique mêlé de mots Allemands. V. le préambule v. Guizot qui traduit celui du 1er manuscrit qui est le pl. complet. —

Vol. Qui vole un taureau 45 sol. – Le taureau du roi 65 s.

— Canem segusium (investigatorem) 15 s.

— Canem segusium magistrum (trowitowano à qui on peut se fier [fida].) 45 s.

— Accipitrem de arbore, 3 s., de pertica, 15. — de intro clavem repositum 45 sol.

— unam apem de intro clavem, septem aut amplius intro clavem et aliqui remaneant, 45 sol.

Le libre qui vole un cheval, 15 s., l'esclave [servus aut ancilla.] qui vole un cheval 35 s. (l'esclave a donc du bien)

Celui qui vole, vend, tue ou met en liberté l'esclave d'un autre, 35 sol.

Si quis ingenuus cum servo alterius aliquid negotiaverit 15 sol.

Si quis servum poledrum (alibi puerum, poulain?), 45 s.

Si quis ~~mo~~ majorem, infestorem (infertorem), scantionem, mariscaldum, stratorem, fabrum ferrarium, aurificem

sive carpentarium, vinitorem, vel porcarium, vel ministerialem, furaverit, aut occid., vel vendiderit valentem 25 s., 45 s. culpabilis judicetur, excepto capitale et delaturā (formule répétée à chaque article)

L'esclave + qui vole la valeur de 2 deniers, recevra 120 coups, ou paiera 120 deniers c. à d. 3 solidi.
+ hors de la maison

———— 40 den. sera chatré ou — 240 d. c. à d. 6 s.

Vols de clochettes, légumes, herbes, raisin, bois, poisson, blé, fruits, arbre, couteau, bracelet.

Si quis cervum domestieum, signum habentem furaverit aut occid. qui ad venationem faciendam mansuetus factus est, 45 s.

— Cervum lassum + quem alterius canes adlasaverant, 15 s.
+ sant aprum

Si q. Waranionem homini Franco furaverit, 40 s. (i.e. equum bellicum)

L'esclave accusé d'un vol pour lq. l'ingenuus paierait 15 s. recevra super scamno tensus 120 coups; s'il avoue auparavant et que son maître consente il rachetera son dos par 3 s. — p. un vol. de 35 s. 121 soufflets. S'il avoue dans le supplice et que l'homme volé veuille continuer le supplice malgré le maître de l'esclave, cet homme doit donner gage au maître de l'esclave. S'il accuse son maître on ne l'en croira pas, et il appartiendra à l'h. volé qui le paiera au propriétaire.

L'h. qui avertit le maître du crime de son esclave doit avoir tout prêts le scammum et virgas grosses cт. le petit doigt... domino servi solem (i.e. diem) collocet et ad 7 noctes placitum concedat.

Rapt.[1] trois hommes enlevant une fille libre de casā aut de screonā, 30 s. — si plus de 3 h. — 5 s.

Si puellam ... in verbo regis, 62 s.

Si puer regis vel lidus ingen. puellam traxerit, de vitā componat.

[1] Mésalliances, Adultère, Inceste, etc.

Si sponsatam in viâ adsalierit, et s. 200 s.

Si quis ingenuus ancillam alienam sibi in conjugium sociaverit, ipse cum eâ in servitium inclinetur.

——— sororem, fratris filiam, consobrinam separetur, filii infamiâ notati.

L'adultère, 200 s.

Le mariage avec la vida aliena, 30.

Pour avoir serré la main à une femme, 15 sol.

le bras	30.
le sein	45.

Meurtre. Si quis ingenuus Francum aut barbarum aut hominem qui salicâ lege vivit occiderit, 200 s.

Si in puteum aut sub aquâ miserit 600 s.

Si q. antrussionem vel feminam taliter (in sylvâ) interfecerit, aut celaverit, aut igne cremaverit, 1800 s.

Si de hallis (calculis) aut de hallis operuerit, 1800 s.

Si eum qui in truste dominicâ est, 600 s.

— convivam regis, 300 s.

— Romanum tributarium, 45.

— ——— homin. possessorem, 100.

Si quis collecto contubernio hom. ingenuum qui in truste dominicâ est occiderit ~~1800 s.~~ in domo suâ, 1800 s.

Si grafionem, 600.

Si in convivio ubi 4 aut 5 fuerint homines, interfectus fuerit, aut unum convictum reddant, aut omnes morti illius compositionem collectant.

Si q. puerum infrà 12 annorum, non tonsoratum occiserit 600 s. et d.

(1) Si q. puerum crinitum sine consilio parentum totonderit, 62 s. et d.

—— puellam ——— 45 s. et d.

(1) Cela se rapporte aux délits de violence.

47v°

Si q. ~~ingen~~ feminam ingenuam trabattit et ipsa fuerit mortua, 700 s.

— infantem in ventre aut puellam, 200 s.

— feminam postquam infantem habere non potest, 200 s.

——— ——— cum infantem habere potest, 600 s.

Si l'homme qui s'est loué à quelqu'un pour assassiner charge un autre de le faire à sa place, tous 3 payeront 62 s. et d.

Si stria hominem comederit, et convicta fuerit, 200 s.

Si quis servus servum occiderit, hoc convenit ut homicidam illum domini inter se dividant.

Blessures. Si quelqu'un frappe à la tête et que des os en sortent 30 solidi.

——— si le cerveau paraît et que 3 os sortent, 45 s.

——— au ventre 62 et pour le traitement 9

Pour chaque coup de bâton ou de poingt sans effusion de sang, 3 solidi.

Si le pouce est coupé et pend encore, 30 s.

Evaluation de chaque doigt de la main, et du pied, de l'œil, du nez, de l'oreille, de la langue, d'une dent.

Violences diverses. Si Romanus Salicum francum expoliaverit, 62 s. ½.

Si Francus Romanum ——— 30 s.

Attaquer ou retarder l'agent du roi ou celui qui va ad mallum, 200 s.

Déterrer et dépouiller un mort, 100 s.

Dépouiller un homme qui dort, 100 s.

Attaquer la villa d'autrui, 30 s. — En briser les portes, tuer les chiens, frapper les hommes, emmener sur un charriot, 200 s. et restitution.

Incendier un grenier, une étable à porcs, une maison habitée, 62 s.
—— si quelqu'un y meurt 100 s.
—— —— aux parents de chacun des morts, 200 s.
Si quis baronem de viâ ortaverit, 15 s. —— mulierem, 45 s.
Si Romanus Francum ligaverit sine causâ, 30 s.
Si Francus Rom.... 15 s.
Antiquâ lege si (quis) corpus jam sepultum exfodierit et expoliaverit wargus (vel wargangus)+ sit usque in diem quâ cum parentibus ipsius defuncti convenit, et ipsi pro eo rogant ut inter homines liceat ei accedere. Et quicunque anteâ ei aut panem, aut hospitale, sive uxor sua, sive proxima ei dederit, XV sol. culpabilis judicetur.

+Wahr, guerre, gang, [illegible] celui qui va à la guerre. Il y a deux wargangus le proscrit, et le guerrier qui s'attache à un chef, le leude.

Injures. Pour avoir appelé une femme libre striam 187 s.
—— un h. strioportium, aut illum qui inium dicitur, portare ubi striae cocinant, 62.
Pour avoir appelé quelqu'un cinnitum, falsatorem, meretriam (mulier mulierem), delatorem, qui scutum jactaverit, 15 s.
—— concacatum aut vulpeculam, 3 s.
—— leporem, 6 s.

Intrusion. Si quis in villâ migrare voluerit, et vel unus vel aliquis (eorum qui in villâ consistunt) extiterit qui contradicat migrandi licentiam non habeat. Si in villâ ipsâ adsedere praesumpserit, tunc testare illi debent ut inter noctes decem exindè exeat.. si post decem.. noluerit.. testare... ut ad alias septem... et sic 30 noctes impleat.. roget gravionem ut... ipsum.. expellat...

Deni de justice. Le graf qui refuse justice aut se redimat aut de vitâ componat.

Le demandeur dit aux Ratchimbourgs: dicite nobis legem salicam. Si.. noluerint...: vos tangano (detineo) ut mihi et isto legem dicatis. Ils payeront après 3 sommations, 15 s.

48v

Procédure. Si quis ad ineum (æneum, akenum) mallatus fuerit et forsitan convenerit ut manus suam redimat, et juratores donet: pour un crime de 15 s. sol. 3 manum suam redimat.

Engagement de se présenter. Adhramire (i.e. est festucâ vel ramo dato et accepto sibi mutuò promittere se velle certo die se coram judice sistere) actio hæc voc. adhramitio. hinc adramire, adrhamire, adchramire, et adframire (à ramo frameæ)

Si quis ad mallum venire despexerit, aut quod ei à Rathimburgis fuerat indicatum, adimplere noluerit, si nec de compositione, nec ad æneum, nec de ulla lege fidem facere voluerit, tunc ad regis præsentiam ipse manniri debet, et ibid. cum XII testibus, ire debet... s'il n'y vient pas.. wargus (v. pl. h.)

Composition du tribunal. Sachibarones (Sach- bar- ber homme) (hommes d'affaires c. à d. légistes) in singulis mallebergiis plus quam tres esse non debent: et si de causa illi aliquid sanum dixerint, penitùs gravio nullam habeat licentiam removendi.

Sur la propriété. De chrene chrudâ.* — Si quis hom. occiderit et in totâ facultate non habuerit unde totam legem impleat, duodecim juratores dabit, quod non subter terram neque supra terram plus de facultate habeat quam donavit. Et posteâ debet in casam suam intrare et de quatuor angulis terræ pulverem in pugno colligere, et posteâ in duropello (trabe liminari. thür. pfal.) stare, et intrà casam gluctare(1) debet, et sic de sinistrâ manu trans scapulas suas jactare super proximiorem parentum, (pour qu'ils payent à sa place)... et posteâ in camisiâ discinctus, discalceatus palo in manu suprà sepem salire.

Si quis de parentillâ tollere se voluerit, il brise quatuor fustes alninos super caput suum, il jète les morceaux, et dit quod se et de juramento, et de hereditate et de totâ ratione illorum tollat.

*Purè (omninò), vacuum. Sub. domicilium. Chrene, rene, rein, purum. Selon d'autres grün (Angl. green) et kraut.

(1) regarder à la dérobée, furtivement.

De alodis. Père et mère héritiers des fils sans enfants, puis frère et sœur, puis la sœur de la mère, puis la sœur du père.

De terrâ verò salicâ in mulierem nulla portio hereditatis transit, sed hoc virilis sexus acquirit, hoc est, filii in ipsâ hereditate succedunt. Sed ubi inter nepotes aut pronepotes post longum tempus de alode terræ contentio suscitatur, non per stirpes, sed per capita dividebantur.

De adframire (designatio heredis per ramum). — Tunginus aut centenarius mallum indicent, et scutum in ipso mallo habere debent, et posteà III hom. III causas demandare debent ... fistucam in laisam (i.e. sinum) jactet .. posteà ipse in cujus laisam fistucam jactavit dicat verbum de fortunâ suâ, quantum ei voluerit dare ... in casâ ipsius manere debet et hospites tres suscipere.

Reipus aut reipke +. — Pour le 2d mariage d'une veuve, le dizainier * (tunginus de theun, dix) ou le centenier indiqueront le mallum, et in ipso mallo scutum habere debent et tres homines vel causas (choses) mandare. (L'époux doit avoir 3 témoins et 3 s. égaux en poids). Le reipke est dû au fils du possesseur ant. de la femme, faute du fils au petit-fils, au fils de la sœur, au fils de la petite fille etc.

* re, rursus, lat.; iphe, efa, eve, loi ou mariage.

De filtortis (fehlen, errare; tortum, injure). — Si q. servum aut ... sub alterius potestate agnoverit ... si intrà Ligerim † aut carbonariam aut citrà mare ambo manent, in noctes XL placitum faciant .. si trans ligerim aut carbonariam in noctibus 80 ...

† Babre et autres croient que ce Ligeris est près de Trèves ou en Belgique.

Formule. (Formula de fide factâ). Rogo te, tunzino (i.e. decane), ut nistigante (p. nesciente d. le sens d'ignoto), cv. le Titius et Semprorius des Romains) gasachio (adversario, a sache cause, procès) meum; illum qui mihi fidem fecit, legitimum enim mihi debet debitum. Après tres manitas et solem avec témoins qui augmentent chacun la dette de 3 solidi le demandeur

se présente cum festucâ au gravio qui ira chez le défendeur avec 7 rathimburgi (rathe cause; bergen servare) qui prendront de quoi satisfaire le tiers et payer le fredum au graf.

D. Grég. de Tours on trouve un exemple de composition refusée. VII. 47. De plus tout n'est pas fini la composition payée et acceptée. La loi ne suffit pas pour rassurer. Il faut une convention partic.e Il y a une formule pour cet acte qui n'est autre chose que l'engagement mutuel de ne pas commettre un délit. (Marculf. II. 18.)

Domino fratri illi ille. Dum et instigante adversario, quod non debueras, Germanum nostrum illum visus es interfecisse, et ob hoc vitæ periculum incurrere potueras: sed intervenientes sacerdotes et magnifici viri, quorum nomina subtùs tenentur adnexa, nos ad pacis concordiam ob hoc visi fuerunt revocare; ità ut pro ipsâ causâ solidos tantos in pagalia mihi dare deberes, quos et in presenti per Wadium[1] tuum visus es transsolvisse et nos ipsam causam per festucam contrà te visus sum Werpisse[2]. Propterea juxtà quod convenit, hanc epistolam securitatis in te nobis conscribere complacuit, ut de ipsâ morte germani nostri nec à me, nec ab hæredibus meis aut suis, nec de judiciaria potestate, nec à quolibet, nullo casu, ne refragationem aliquam aut damnietatem amplius habere non pertimescas, sed in omnibus exindè ductus et absolutus appareas. Et si fortassè ego ipse, aut aliquis de heredibus meis, vel quicunque te ob hoc inquietare voluerit, et à me défensatum non fuerit, inferamus tibi, cum cogente fisco, duplum quod nobis dedisti; et quod repetit quis vindicare non valeat; sed præsens epistola securitatis à me facta firma permaneat.

---

(1) Gage, caution. Identique à Vas, vadis.

(2) Werpisse, Werfen. possessionem rei alicujus dimittere.

7.e Leçon d'histoire moderne.

Loi des ripuaires.

Remarques prélimin.

Nous devons avertir avant tout que l'on trouvera dans M.r Guizot et le préambule de la loi des Ripuaires et la date probable des textes. Nous ajouterons qu'un des caractères accidentels de cette loi, caractère qui tient p.ê. uniquement à la rédaction est qu'elle traite le Romain plus favorablement que la loi salique. Une chose vraiment essentielle qu'on peut y observer encore, c'est l'emploi du serment ou du combat, c.e moyen ordinaire de procédure. Maintenant nous entrons d. notre sujet.

Homicide.

—Si quelqu'un tue l'esclave, il paiera 36 solidi, ou jurera avec 6 témoins qu'il n'a pas tué l'esclave.—

Il n'y a pas là un sentiment d'humanité p.l'esclave c.e on pourrait d'abord le croire. C'est simplement une garantie c/le vol.

—Si le mort est homme + du roi ou + de l'église, 100 sol. ou 12 témoins.— L'église et le roi sont rangés sur la même ligne.

—Si c'est un homme d. la foi du roi 600 sol. ou 70 témoins.—

—Si la personne morte est une femme enceinte appartenant au roi ou à l'église, 300 sol. ou 36 tém.—

(Explication du système des co-jurants)

Une observation capitale, c'est que tous ces témoins qui jureront avec l'accusé doivent être de sa famille. M.r Guizot n'a pas indiqué ce point important. Ce n'était que par grâce, et par une exception assez rare que la loi permettait de faire jurer un étranger. Ceci n. fait entrer dans le secret de la famille germanique.

50v

cette famille répond pour chacun de ses membres; elle en répond soit en payant pour le coupable, soit en jurant pour l'innocent. La garantie de la famille fait toute l'existence de l'homme d. ces contrées. Le parent seul jurera pour son parent. Otez ces mots, tout devient incompréhensible. Point de loi plus immorale que celle où l'on peut à prix d'argent, conduire au tribunal un faux-témoin soldé. On sent combien la garantie des parents est supr. Les parents viennent et disent: Nous avons vu naître et grandir cet homme; nous connaissons sa vie et ses moeurs, nous jurons devant Dieu qu'il n'a pu commettre une pareille action. Si les hommes de sa famille refusent de jurer et veulent protéger le coupable, le gau prend les armes et attaque la famille. Si le gau lui-m. est d'intelligence avec lui alors la tribu prend les armes et attaque le gau. Celui pour qui les siens ne veulent ni payer ni jurer est rejeté par eux, et devient Wargangus ou Wargus. (celui qui va d. la guerre; c'est celui qui de l'état de paix tombe dans l'état de guerre avec la société).

(Du Wargangus)

Il y a deux sortes de Wargus: celui qui le devient parceque sa famille le repousse, et aussi celui qui se sépare de sa famille (de parentillâ se tollit) avec les formalités que la loi prescrit. Celui qui renonce à ces liens de parenté ira chercher ailleurs l'appui qu'il ne trouve plus d. ses proches. Il demandera celui du <u>Kunig</u>, de l'homme fort, hardi. Le Kunig deviendra son père, sa mère, et ses frères. Il l'accompagnera au combat, sera nourri par lui, et mourra pour le défendre. Dès lors il n'est plus <u>Hermann</u>, il est <u>leude</u> c. à d. l'homme

d'un autre homme. C'est presque un serviteur, mais c'est un serviteur armé. Le wargangus ira au-delà du Rhin, des Alpes, ou s'embarquera avec le roi de ~~la~~ mer, et viendra fonder tantôt l'établissement de Tournay, tantôt la colonie Anglo-saxonne.

—Si le ripuaire tue l'étranger Franc, 200 sol.—

—S'il tue l'étranger Bourguignon, Allemand, Frison, Bavarois, Saxon, 180 s.—

—S'il tue l'étranger Romain 100 s.—

—S'il tue un clerc, il paiera suivant la naissance du clerc.— S'il tue un diacre, 500 s.— un sous-diacre 400 s.— un prêtre, 600 s.— un évêque, 800 s.—

Le clerc est seulement un homme tonsuré. On a distingué le clerc parce que beaucoup d'hommes prenaient la tonsure pour obtenir les privilèges attachés au titre d'ecclésiastique

Coups et blessures.

Voici un cas assez singulier: — Si le libre frappe l'esclave sans effusion de sang jusqu'à 3 coups, un solidus par coup, ou bien qu'il jure avec 6 hommes. L'esclave d. il est parlé ici est le colon d'un maître barbare. — L'esclave qui frappe le libre, ou l'h. du roi ~~et~~ de l'église, 5 demi sol. (I)

—Si un serf frappe un serf d'un coup ou de 2, ou de 3 ce n'est rien, mais pourtant pour l'amour de la paix il paiera 4 deniers.—(II)

—Si q.qu'un frappe un homme à la tête ou d. q.que membre et qu'il en sorte un os, qui, jeté à la distance de 12 pieds d. un bouclier, produira un son, 36 s.— S'il sort plusieurs os, ~~pour~~ chaque os sonnant, 1 s.— (III)

Meurtre de l'agresseur.

Il s'agit maintenant de l'homme qui se venge de l'aggression et qu'on appelle farbattutus (battu auparavant) (IV)

51v

— Si quelqu'un trouve un homme sur son bien et veut le lier, ou s'il le trouve fesant outrage à sa femme ou à sa fille et qu'il ne puisse le lier, mais qu'un coup tombe à faux et qu'il le tue; en présence de témoins, d. un carrefour, il doit lever le mort sur la claie, et le garder ainsi 40 ou 14 nuits et alors devt le juge jurer dans le harah (haraho), c'est le temple) qu'il l'a tué méritant la mort. — De vitâ forfactum c'est ainsi que nous entendons cette expression. Dans la langue féodale forfaire un fief c'est mériter de le perdre.

Valeur des ppales denrées

Voici une évaluation très curieuse sur ce que valait chaque objet ppal.

— Si q.qu'un doit payer un wergeld qu'il donne pour 2 solidi un bœuf cornu, sain et voyant, pr un solidus une vache cornue, saine et voyant, pr 6 sol. un cheval sain et voyant, pr 3 sol. une jumt saine et voyant, pr 7 sol. une épée avec le fourreau, pr 12 sol. une bonne cuirasse, pr 6 sol. un casque avec son cimier, pr 6 sol. de bonnes armures de jambes, pr 2 sol. une lance et un bouclier, pr 3 sol. un faucon non apprivoisé, pr 6 sol. un faucon à prendre la grue, pr 12 sol. un faucon qui a mué (c. à d. qui a passé l'âge des maladies) (V)

Vols

Arrivons aux lois sur le vol.

— Si q.que ripuaire a enlevé d. la forêt ~~commune~~ ou appartenant au roi, ou appartenant à un particulier, du bois entier ou fendu, 15 s. — Cet art. acquiert une grande importance, quand on songe aux suites de cette disposition d. l'avenir.

C'est l'origine de tous les codes forestiers, et d. le m. âge et d. les t. modernes.

Voyons maintenant les détails qui n'. restent sur la procédure.

Procédure.

Cojurants. 6 p. le meurtre d'un particulier.
12 p. celui du roi ou de l'église.
36 p. le meurtre de l'hom. libre ripuaire.
70 p. le meurtre de l'antrustion.

— Si un esclave met sa main d. le feu et l'en retire brûlée, le maître répond du vol de l'esclave. (Servus, est déjà p. ê. plutôt le serf que l'esclave.)

Que fera l'étranger, qui n'a pas de parents, qui n'a pas de famille qui jure p. lui.

— Le Franc, le Bourguignon, le Romain, l'Allem. répond selon sa loi, est puni d'après sa loi, s'il ne trouve personne pour jurer en sa faveur qu'il s'excuse au feu ou au sort. (Ad sortem. Que signifient ces mots. Est-ce une allusion à cet usage des Germains d'. parle Tacite.)

— Si un homme veut se justifier du crime de rapine qu'il se place à sa porte avec la longue épée nue, qu'il la pose contre la porte ou le jambage de la porte. Alors le juge exigera de lui des répondants qui promettent qu'il se représentera devant le roi, et qu'il s'y défendra contre ses adversaires les armes à la main. —

Un trait frappant de cette législation, c'est une croyance parfaite à la sincérité de l'homme. Le coupable, même celui qui a commis un crime se laissera punir plutôt que de trahir la vérité. C'est la pensée de la loi, et elle a dû naître com. toute loi des mœurs et de la vie du peuple qu'elle gouverne.

— Si quelqu'un reconnaît son bien, il mettra la main sur son bien, et si celui des mains duquel il veut tirer ce bien pour le mettre en main tierce jusqu'au jour du jugement, si celui-là cherche

52 r°

une main tierce à qui on puisse remettre le bien en attendant, alors tous deux doivent jurer, tenant l'objet de la main gauche, et l'épée de la droite l'un jurer qu'il est bien à lui, l'autre, &c ... — Si c'est d. le duché l'accusé doit représenter d. 14 nuits celui d.r il tient l'objet, si c'est hors du duché, d. 40 nuits. Si c'est hors du roy.e d. 80 nuits.

Affranchis. Voici maintenant les formules d'affranchissement.
— L'homme affranchi en présence du roi, un denier étant lancé, ne peut retourner désormais en servitude mais co.t les autres ripuaires, il reste libre et peut défendre son droit l'épée à la main. —

— Si un franc ripuaire, ou un affranchi tabulaire veut affranchir son serf pour le remède de son âme ou pour une somme d'argent selon la loi Romaine, il se présentera d. l'église, en présence du diacre du clergé et du peuple, puis il remettra le serf avec des tablettes aux mains de l'évêque, et l'évêque ordonnera à l'archidiacre de faire écrire sur les tablettes par le serf qui sera dès lors libre, ainsi que toute + sous la protection de l'église + sa race +. mais qu'aucun tabulaire n'ait la présomption d'être affranchi denarié. S'il prétend à ce titre il paiera 200 s. —

Mésalliance La mésalliance est punie d'une manière terrible:
— Si le Romain dépendant de l'église ou l'h. dépendant du roi épouse une femme libre ripuaire, ou si la femme Romaine dépendant de l'Eglise ou du roi .. leur progéniture suivra toujours la condition inf.re —
— Si la fille libre ripuaire a suivi le serf du Ripuaire (le mot de mariage n'est pas prononcé) et que les parents veuillent y contredire, le roi ou le C.te présentera à la

vierge une épée et une quenouille; si elle prend l'épée qu'elle tue le serf; si elle prend la quenouille qu'elle demeure avec lui d. l'esclavage. — (VI)

Ventes et achats.

— Pour la vente si la chose est petite 6 témoins; si elle est grande, 12 tém. —

— Si le contrat est falsifié on coupe le pouce droit au cancellarius, et le contrat est percé d'une épée. —

Si quelqu'un achète une ferme, ou une vigne ou un objet de valeur analogue, il se présentera au lieu même où on lui livre l'objet avec 12 tém. et autant d'enfants. Il paiera en leur présence, se mettra en possession en leur présence, et donnera à chacun des enfants des soufflets et leur tirera les oreilles, afin qu'ensuite ils puissent porter témoignage. — (VII)

De homine intertiato vel pecore mortuo.

Voici un texte admirable: — Si quelqu'un a mis un homme en main tierce, et si cet homme meurt avant le jour du jugement, qu'il soit enterré d. le carrefour avec une corde aux pieds et qu'au jour des débats celui qui l'avait en sa main se présente avec 6 témoins, les mêmes qui l'ont vu ensevelir; il jurera d. le harah que cet homme mis en main tierce, sans avoir été tué ni par un homme ni par une bête, mais frappé par la commune destinée a été enterré d. ce lieu et a reçu la corde aux pieds; et qu'alors l'homme qui l'avait en dépôt tire l'esclave par la corde sur le tombeau même et que de main en main l'esclave arrive jusqu'à celui qui l'avait illégitimement vendu ou volé. Si l'animal remis en main tierce meurt avant le jugt. que celui qui l'avait en dépot se présente avec la tête et le cuir de l'animal. — (VIII)

53v

Du duel judiciaire

Cette loi montre assez de douceur p.r les vaincus ainsi que nous l'avons déjà remarqué, mais ses 2 traits les plus frappants sont le serment et le duel.

Il faut bien distinguer le duel chez les barbares du combat chevaleresq. du m. âge. Ici on ne peut pas dire qu'il y ait seulement férocité aveugle. Les 2 combatt. pensent être également convaincus de leur droit; ils attendent que le jugement de Dieu prononcé par la victoire. Dans cette dialectique barbare, toute différente de la nôtre, Dieu seul fournissait l'argum.t Que dire après cela des plaisanteries du 18e. s. sur ces lois? Montesquieu pl. raisonnable a dit qu'il n'était pas si absurde de joindre chez le guerrier barbare la lâcheté & le vice, la valeur et la pureté. On peut donner encore une explication plus profondém.t vraie. C'est qu'en ces siècles de foi, l'innocent se croyait invincible le coupable tremblait devant une épée plus pure que la sienne, de sorte que presque toujours la crainte du miracle opérait le miracle.

Les Francs ne peuvent être jugés d'après Grég. de Tours.

Nous terminerons en remarquant qu'il ne faut pas juger les Francs d'après Grégoire de Tours. Il ne faut pas juger une nation guerrière d'après sa conduite dans une conquête où il faut faire la part de l'enivrement du succès, des excès d'une vie où on n'a pas d'autre ressource que le pillage. Si nous autres, Français du 19e. s., étions jugés d'après notre conduite en Allemagne et en Italie, nous serions très-injustement jugés. Ne nous exagérons pas l'innocence de ces temps barbares, mais ne les condamnons pas non plus trop facilement.

Textes de la loi des Ripuaires.

(A la fin de sa préface, Eckart trouve, cont. M. Guizot que la loi des Ripuaires fait qu'il y avait chez eux plus de Romains que chez les Saliens: de plus que d. la loi des Ripuaires on ne rencontre pas de traces de la langue Celtique, mais beaucoup de la langue Allemande.)

(I) Si servus ingenuo aut regis vel eclesiastico homini sanguinis effusionem fecerit, V^to dimidio solido culpabilis judicetur.

(II) Quod si servus servum ictu uno vel duobus vel tribus percusserit nihil est; sed tamen propter pacis studium, 4 denarios componat.

(III) Si quis in capite, vel in quocunque membro plagatus fuerit, et os exinde exierit, quod super viam 12 pedum in scuto jactum sonaverit, 36 s. Si autem plura ossa exierint, pro unoquoque osse sonante solidus reddatur.

(IV) De homine forbattuto. Si quis hominem super rebus suis comprehenderit, et eum ligare voluerit, aut super uxorem, seu super filiam, et non prævaluerit ligare, sed colpus ei excusserit, et eum interfecerit, coràm testibus, in quadrivio in cletâ eum levare debet, et sic 40 vel 14 noctes custodire, et tunc antè judicem in haraho+ conjuret quod eum de vitâ forfactum interfecisset.

+ Harah, c'est le mot latin ara, le Gr. ἀραομαι.

(V) Si quis Weregeldum solvere debet, bovem cornutum videntem et sanum, pro duobus sol. tribuat; vaccam cornutam videntem et sanam pro 1 sol; equum videntem et sanum pro 3 sol.; Spatam (longue épée) cum scogilo, 7 sol.; bruniam

54v

bonam, 12 s.; helmum cum directo, 6 s.; bainbergas bonas, 6 s.; scutum cum lanceā, 2 s.; acceptorem non domitum, 3 s.; commorsum gruarium, 6 s. acceptorem mutatum, 12 s.

(VI) Quòd si ingenua ripuaria servum ripuarium secuta fuerit et parentes ejus hoc contradicere voluerint, offeratur ei à rege, seu à comite spata, et conocula. Quod si spatam acceperit, servum interficiat: si autem conoculam in servitio perseveret.

(VII) Si quis villam aut vineam...comparaverit... cum duodecim testibus ad locum traditionis cum totidem numero pueris accedat; et sic eis praesentibus pretium tradat et unicuique de parvulis alapas donet, et torqueat auriculas, ut ei in postmodum testimonium praebeant.

(VIII) De homine intertiato, vel pecore mortuo. Si quis hominem intertiaverit, et infrà placitum mortuus fuerit, in quadrivio cum retortā in pede sepeliatur, et ibidem ad diem placiti cum testibus accedat, et cum ipsis sex qui eum sepelire viderunt, in haraho conjuret quòd ibidem ipse intertiatus absque interfectione homin, pecudum, vel alterius rei, nisi communi morte consumptus jaceat, et ipsam retortam in pede habeat, et per ipsam retortam super ipso sepulchro de manu in manum ambulare debet, usque dum ad eam manum veniat, quae cum inlicito ordine vendidit vel furavit. Si autem animal intertiatum infrà placitum mortuum fuerit, ille super quem intertiatur, corio cum capite decorticato...

Textes isolés. – De homine penduto. Les héritiers n'héritent pas moins.

Corruption des juges. – Hoc autem consensu et consilio seu paternâ traditione et legis consuetudine super omnia jubemus ut nullus optimatum, major domûs, domesticus comes, gravio, cancellarius, vel quibuslibet gradibus sublimatus, in provinciâ ripuariâ in judicio residens, munera ad judicium pervertendum non recipiat. Quod si quis in hoc deprehensus fuerit, de vitâ componat. – Nec nullus judex fiscalis de quâlibet cunque causâ freda non exigat, priusq. facinus componatur ... fredum autem non illi judici tribuat, cui culpam commisit; sed illi qui solutionem recipit; tertiam partem coràm testibus fisco tribuat, ut pax perpetua stabilis permaneat. amen.

.... homo de <u>mundeburde</u> regis, ecclesiae...

IV

~~afin de se concilier l'attachement, et l'appui des Catholiques Romains, sentant qu'il~~ lorsqu'il sentit après avoir été un instant détroné par Clovis, combien il avait besoin de se concilier l'attachement, et de s'assurer l'appui des sujets ~~des~~ Romains. ~~Mais Ce fut cette~~

Les codes des Ripuaires, des Allemands, des Bavarois et des thuringiens furent rédigés pendant que ces peuples étaient ~~entier~~ presqu'entièrement payens; mais cette rédaction fut confiée principalement au clergé comme on le voit par la préface de la collection de Dagobert. On voit très clairement que le but des rédacteurs a été d'abolir les usages payens et de faire respecter le clergé. ~~pour~~ Les compositions sont réglées en conséquence. Mais comme il aurait fallu tout changer pour mettre ces lois en harmonie avec la religion chrétienne, ~~et~~ ~~voit que l'esprit de ces~~ que les barbares tiennent toujours beaucoup à leurs anciennes coutumes, les rédacteurs furent obligés de laisser beaucoup de dispositions entièrement payenne. Et cette espèce de Bizarrerie donne à ces quatre codes une physionomie singulière.

56v

Les deux lois des Francs privent les filles de la succession de certaines terres appellées patrimoniales dans le code des Ripuaires et saliques dans celui des saliens. Le premier mot s'explique de lui-même, le second peut à mon avis s'expliquer par l'autre. Montesquieu établit que sala veut dire maison dans l'ancienne langue tudesque. Ce serait donc l'espace qui entourait la maison, et je pense que ses conjectures sont les plus vraisemblables.

Mais on pouvait par des actes publics contrevenir à cette disposition de la loi. On trouve dans les formules de Marculfe moine du 6e siècle une formule qui commence ainsi : Ma fille une loi cruelle et impie. Mr Sismondi croit que les terres saliques n'étaient rien autre chose que les sortes Barbaricæ des Bourg. et des Visig.

Dans tous ces codes Barbares excepté dans la loi salique la grossièreté et l'inexpérience des Juges avait introduit l'absurde coutume de se justifier en jurant et en fesant jurer par un nombre de témoins plus ou moins grand selon les cas, qu'on n'était point coupable du délit dont on était accusé.+

v. si vous voulez Montesquieu (Liv. 28, chap. 13, 14, 15, 16, 17)

+ L'abus du serment amena bientôt une coutume plus énorme, c'est à dire les épreuves ou jugements de Dieu, qu'on trouve dans toutes les lois barbares, et le combat judiciaire, établi déjà dans la loi Gombette.

D'après tout ce que je viens d'exposer sur les ~~les~~ 6 codes Barbares, on peut ainsi résumer l'esprit général de ces codes.

Deux ordres dans chaque nation, ~~inf~~ mépris et humiliation pour les vaincus, preuves négatives par le serment ou par le jugement de Dieu, presque point de peines corporelles, les crimes rachetés par la composition la femme regardée comme la compagne, et non ~~~~ ~~les esclav~~ comme l'esclave de l'homme, usage contraire à celui de presque tous les peuples barbares, enfin les esclaves assimilés ≠ aux ~~anim~~aux ~~bien~~ bien qu'ils ne soient que des colons tributaires, et nullement des esclaves domestiques.

On peut ainsi résumer le caractère particulier de chaque code:

Loi salique. Les femmes exclues de certaines portions de l'héritage paternel, les ~~trois~~ preuves négatives remplacées par des preuves testimoniales contre l'esprit général des nations Germaines.

Loi Ripuaire. Disposition semblable à celle de la loi salique au sujet des femmes, rédaction conçue dans l'intérêt du clergé, et de la religion chrétienne, ~~le clergé protège~~ mais qui n'a pas fait disparaître ~~les coutumes habitudes payennes encore moins apparentes à la vérité~~ toutes les traces du paganisme quoiqu'elles y soient cependant moins apparentes que dans ~~chez~~ les ~~Bavar~~ autres lois des peuples au delà du Rhin.

~~Lois des Allemands et des Thuringiens, rédigées égalemt dans l'intérêt du christianisme quoiqu'il n'ait pas encore pénétré chez eux.~~

Loi des Bavarois. Noblesse héréditaire. Disposition

57 v

favorables au clergé et à la religion, mêlées à des coutumes toutes payennes.

Loi Gombette. Egalité parfaite entre le peuple vainqueur et le peuple vaincu, un assez grand nombre de chatiments corporels; combats judiciaires. C'est de toutes les lois ~~que~~ dont nous avons parlé celle qui s'éloigne le plus des coutumes primitives ~~originaires~~ de la Germanie. La barbarie s'y fait moins sentir. Enfin au rapport de Montesquieu elle renferme un grand nombre de dispositions très judicieuses, et elle peut servir de milieu entre les autres codes Barbares de la monarchie, et la loi Romaine.

Je me contenterai pour cette dernière de vous ~~dire~~ indiquer les principales différences qui existent entr'elle et notre droit actuel pour vous en donner quelqu'idée. Elle admettait l'esclavage domestique, et celui de la glèbe, ne connaissait pas l'institution du jury, ni celle d'une magistrature inamovible, ~~n'admettait~~ et enfin elle ~~n'admettait~~ prononcait la confiscation dans un grand nombre de cas.

Maintenant je n'ai plus qu'à vous donner une idée de l'administration de la monarchie Française sous la première race.

Morin

8e leçon d'histoire moderne.

Loi des Bourguignons.

Différence des 2 époques de l'invasion.

Nous devons avant de parler de la loi des Bourguignons, établir la différence immense qui sépare la 1re invasion de la 2e.

Les Wisigoths, les Ostrogoths, les Bourguign. avaient traversé une partie de l'Emp. avant de former d. plusieurs provinces des établissements durables. Ils étaient déjà préparés à la civilisation Romaine, et on en trouve la preuve dans un mot précieux que l'histoire nous a conservé d'un de leurs princes. Ataulf fondat. du roy. de Toulouse disait : Mon frère et moi nous avons long-temps songé à renverser l'emp. Romain, mais frappés de la supériorité des arts et du génie de Rome nous ferons tous nos efforts pour le défendre.

En effet les Burgondes dans leur territoire, les Wisigoths à Toulouse et en Espagne, les Ostrogoths et Théodoric en Italie entreprirent de refaire Rome avec les Barbares. Introduisant ses lois dans leurs gouvt, ils tentèrent de se former un palais impérial et empruntaient aux empereurs leurs titres et le nom de leurs officiers. En effet on conçoit chez les 1ers conquérants ce désir de sympathiser avec les Romains. S'ils réussissaient d. leur dessein ils allaient réunir la puissance impét.

58 v

à celle de chefs et de juges, leur autorité désormais devenait absolue. Cette tentative était injuste et elle fut impuissante. Cependant les rois des Bourg., des Wis. et des Ostr. réussirent jusqu'à un certain point à romaniser et à apprivoiser ces guerriers barbares. C'est un spectacle curieux de voir les Burg. avec leur simplicité Germaniq. imiter gauchement les usages de Rome. Le Burg. ne dédaigne pas de se rendre w. client chez le noble Romain: on voyait ce guerrier colossal, ce vainqueur étranger saluer du nom de patron celui d. il avait les terres en partage. C'est par une suite de cette imitation que les Bourguignons tournèrent vers un but d'industrie cette vigueur et cette activité que la victoire laissait oisives. On les vit s'occuper à travailler le bois à construire des maisons.

Quant aux Wis. de Toulouse cette sympathie se manifeste chez eux par la culture et l'éclat des lettres et des sciences: on voyait dans les antichambres de Theoderic, d'Alaric, d'Euric des orateurs et des jcconsultes mêlés aux guerriers. Le code Wisig. dressé par les évêques s'occupe plus encore des péchés que des délits; c'est le véritable prototype des procédures de l'inquisition.

Le royt. des Ostrog. brille par le luxe et la splendeur. Lorsque Theoderic veut former des Alliances, il envoye une horloge au Thuring. un joueur de flûte, et un poète tudesque à Clovis. La correspondance ampoulée et pourtant spirituelle de son ministre Cassiodore est un monument des plus curieux. Il n'est rien de plus singulier de voir Theoderic par la plume

de ses ministres. imiter tour à tour dans ses lettres Cicéron, Pline, et Symmaque. Amalasonthe fille de ce prince, belle, savante, versée dans toute la littérature Grecque et Latine fit craindre un moment à Théodora que Justinien sur sa réputation ne conçut l'idée de réunir les deux empires par un mariage. Lorsqu'elle voulut faire instruire son fils Amalaric dans les lettres latines, l'enfant dont le sang se révoltait contre cette discipline servile, était châtié à coups de verges par ses pédagogues, et ces indignes traitements infligés à un fils des Goths devinrent l'occasion d'une révolte: Amalasonthe fut détrônée.

Tel est en peu de mots le tableau de la cour barbare, lors de la 1re invasion.

Il semble que ce soleil de la civilisation du midi encore éclatant à l'époque de la 1re invasion, fit fondre à ses rayons tous ces hommes du Nord. Ce ne fut que lorsque la civilisation Rom. eut perdu de sa vigueur qu'à une 2de conquête les vrais barbares arrivèrent à leur tour, les Francs de la Gaule et les Lombards en Italie.

Les Lombards sous la conduite d'Alboin et de 30 ducs (herzog), entrent dans l'It. occupée par les Grecs, et enlevée aux Ostrogoths par l'épée de Bélisaire et de Narsès. Ils partagent l'Italie en 30 duchés. La mort d'Alboin ~~fait~~ suffit pour montrer ~~observer~~ la férocité des nouveaux arrivés.

Qu'on juge de l'effroi des barbares de la 1re invasion, quand ils virent arriver du N. ces hommes terribles qui marchaient au nom d'Odin, guidés non seulement par l'avidité des conquêtes

59v

1

mais aussi par l'amour des dangers et de la mort. Les Burgondes effrayés s'unirent avec les Romains contre les nouveaux-venus. Le code dont nous allons nous occuper est le résultat explicite de cette réconciliation. C'est là l'origine de cette douceur et de cette modération qu'on y remarque à l'égard des vaincus.

Avant d'entrer d. l'examen de cette loi, résumons en 2 mots tout ce qui précède. Nous trouvons deux invasions à des époques diverses.

Dans la 1re les Barbares Goths et Burgondes adoptent aisément la civilisation Romaine. D. la 2de les vainqueurs plus féroces sont ennemis de toute culture, surtout les Lombards et les Francs. Les Romains s'unissent contre eux aux 1rs envahisseurs.

Union des Bourguign. et des Rom. contre les Francs.

Cette union est formellement exprimée. Le roi Gondebaut institua d. le pays qu'on nomme actuellement la Bourgogne des lois plus douces afin qu'on n'opprimât point les Romains. (Grég. Tur. 1. p. 96 coll. Guizot). — Que le Bourguignon et le Romain soient soumis à la même condition (T. X § 1.)

Abandon des coutumes Germaniques.

Un seul mot de cette législation distingue les Bourg. de tous les autres barbares. Ce mot est relatif aux successions.

Entre les Bourguignons ceci sera observé: — Si quelqu'un ne laisse pas de fils, à la place du fils, la fille succédera d. l'héritage du père et de la mère. S'il n'y a pas de fils ni de fille, l'héritage passera aux sœurs du défunt ou à ses proches parents.

VIII. 2.

60r

L'ancien respect pour ce qu'on appelait alod dans la loi Salique a disparu. La terre passe aux mains des femmes. Les codes précédents étaient composés dans un but tout guerrier; dans celui-ci domine une pensée différente: il est dicté dans des vues de civilisation.

La veuve sans enfants a le tiers du bien de son mari, sa vie durant. De plus elle garde le présent du lendemain des noces.+ La femme nous le voyons est traitée avec faveur. L'esprit barbare disparaît et s'efface; mais c'est trop tôt le danger est aux portes et l'ennemi menace de tout envahir.

+Morgengabe.

D'autres textes indiquent ce même éloignement des peuples nouveaux pour les coutumes barbares qui ont précédé. (I) — Si par hazard un animal donne la mort à un homme, si quelqu'un est heurté par une lame ou une autre arme nous voulons que l'ancienne querelle qui venait de là parmi les Bourguignons soit appaisée. Car on ne peut accuser personne de ce qui est l'effet du hazard. —

Vaincus favorisés.

— Si un homme tue un homme libre de notre peuple, quelle que soit la nation du mort, ou un serf du roi de nation barbare, il n'expiera pas son crime autrement que par l'effusion de son sang. (II) — C'est ici le lieu de remarquer qu'il y avait une grande différence entre le leude du roi, son compagnon d'armes, et le serf du roi.

— L'homme attaqué qui tue l'agresseur paiera 155 sol., si l'agresseur était optimate. Si le mort est un homme mediocris in populo nostro, 100 sol. pour une moindre personne, 75 s.

60 v°

— Quiconque aura sollicité l'esclave d'un autre, aura tenté de lui enlever son bœuf, ou sa vache, sa jument ou son cheval; celui-là qu'il soit Burgonde ou Romain libre sera mis à mort. —

Toutes ces dispositions sont évidemment à l'avantage du vaincu.

— Si quelqu'un frappe un homme libre, autant de solidi qu'il aura porté de coups. Si l'homme frappé est un affranchi, p.r chaque coup un demi sol. Si c'est un esclave 1/4 de sol. —

Esclaves

Remarquons plusieurs articles+ ayant pour but de réprimer la fuite des esclaves. Ces réglemens sont surtout favorables aux vaincus. En effet l'esclave aimait mieux être soumis à un barbare qu'à un Romain. D. le d.r cas sa condition était celle de l'esclavage; dans le 1.er c'était l'état très-préférable de serf. Les barbares de la 2.de invasion, il ne faut pas l'oublier ont aboli l'esclavage pour lui substituer le servage. Ce sont eux qui ont accompli ce grand et capital changement des mœurs au m. âge.

+ Il y en a 11.

— Que le Bourg. et le Romain soient tenus dans la même condition. Si q.qu'un tue un serf de nation barbare choisi co.e ministérial ou expéditionnal, qu'il paie 55 sol., et co.e amende 12 sol. — (III)

— Si quelqu'un tue un serf Romain ou barbare porcher ou laboureur, 30 s. orfèvre habile, 150 s. argentier, 100 s. forgeron, 50 s. charpentier, 40 s. —

Divination

— S'il se rencontre un devin et qu'il reçoive le prix de la divination et que celui à qui il a indiqué l'animal perdu, ne puisse pas le retrouver le devin paiera une fois la valeur de l'objet. — (IV)

Cet art. a probablement en vue de prévenir la fraude du Rom. qui abusait de la simplicité du Burgonde.

— La femme libre qui dans sa maison ou sur la route a été échevelée ou traînée quoiqu'innocente, le coupable lui paiera XII s. et de plus il sera soumis à une amende de XII s. Si la femme est une affranchie VI sol. p.r elle et VI d'amende. Si la femme est une esclave III sol. p.r elle et III d'amende. — Le divorce est permis avec la femme adultère, malefica, vel sepulchrorum violatrix — Si une femme abandonne son mari[+] auquel elle a été unie par la loi, necetur in luto. — Si un homme renvoie sa femme sans cause (v. Tacite) qu'il lui paie autant qu'il avait payé p.r le prix de sa femme, (v. Tacite), et p.r amende 12 sol. — On voit ici quelle différence énorme la loi établit entre les droits du mari et ceux de la femme. — Si une fille s'unit volontairement à un esclave que l'un et l'autre soient mis à mort. Que si les parents de la fille ne veulent pas punir leur parente qu'elle soit privée de la liberté et tombe d. la servitude roy.ale. —

Femmes, leur état.

[+] Dimiserit

— Quiconque aura refusé son toit ou son foyer à l'hôte qui vient 3 sol. Si c'est un convive du roi, 6 sol. —

Hospitalité.

— Quant aux députés des nations étrangères, ils auront le droit de prendre dans la maison qui les reçoit un porc ou un bélier. — Les Bourg. entretenaient des relations diplomatiques assez actives, et un agent public ne se trouvait pas toujours là pour recevoir un ambassadeur.

— Quiconque aura reçu un homme étranger de quelque nation qu'il puisse être qu'il le présente à l'examen du juge, afin que d. la torture il avoue à qui il est. — Un homme errant était toujours présumé esclave fugitif.

64v

Dispositions diverses.

— Si un homme en tue un autre à l'armée dans la compagnie des siens qu'il paie triple pour sa mort. — Ceci prouve qu'on s'affranchissait de la peine de mort au moyen d'une composition pécuniaire, quoique nous voyons en tête de la loi que le meurtre ne sera expiée que par l'effusion du sang. Mais ce n'est que comminatoire; en réalité on payait.

— Si q.qu'un ose enlever un homme vivant des fourches patibulaires et s'enfuit qu'il meure pour lui ou paie 200 s. — Si quelqu'un délivre un homme des fourches patibulaires + sans l'aveu du juge, 45 s. — Si quelqu'un ose sans l'aveu du juge mettre à terre un homme accroché à une branche, 30 s. (de ramo ubi incrocatur).

+ De bargo vel de furcâ.

— Celui qui demande une fille en mariage, et veut se rétracter commit 62 sol. —

— Celui qui volontairement ou fortuit. incendie une église, 200 s. — Ainsi donc l'intention n'est compté pour rien! C'est que le vainqueur détruisait souvent un riche monument par étourderie, par négligé, par plaisir de détruire, w. un enfant qui brise son jouet.

— Le dépositaire infidèle, 15 sol. — Vol d'un couteau ++ (sans doute de chasse) 15 s. — Jeté une pierre sur le toit de q.un. 5 sol. —

++ Sassandro, de sax, saks et Othet, andet. Ce sont deux mots séparés réunis sans doute par l'ignorance d'un copiste.

— Si un antrustion veut appeler en jugement un autre antrustion pour un crime qui entraîne une amende de 15 sol il doit jurer lui 6e d'un serment mutuel et celui qu'il a fait venir s'il se reconnait capable de se défendre de l'accusation doit s'absoudre lui 12e per sacramenta. —

Est-ce le serment simple, ou un serment sur les sacrements.

Extrait des Leçons de Mr Guizot sur les lois barbares.

(9e et 10e leçons)

Loi Salique. L'opinion lui a donné une importance fort exagérée, à partir du moment où elle fut invoquée par Philippe le long pour repousser la succession des femmes.

D'où vient-elle? Qu'est-elle?

1o Elle est à la fois antérieure et postérieure à l'invasion ct. toutes les autres lois barbares. Elle a pu être rédigée sous Clovis, mais aucune des rédactions que nous avons ne peut remonter au-delà du 7e s. Toute date plus précise est impossible. Deux textes et 14 mm.ss.; 15 purement en latin, 3 mêlés de gloses Germaniques.+ Les drs portent: Lex salica antiqua, antiquissima, reformata: les autres (ordinairement): L.S. recentior, emendata, reformata. Mr Wiarda pense qu'il faut croire tout le contraire. Le texte purement latin donne sans observation des dispositions que l'autre texte annonce tombées en désuétude. (de Chrenecrudâ, T. 61 et T. 58 §1er). Quand aux renseignemts. que donnent les préfaces, on ne peut y avoir la moindre foi: ce sont des traditions confuses et diverses que les copistes ont placées là au hasard. Il paraît certain que la loi n'a jamais été écrite qu'en Latin, et un certain temps après la conquête. On voit que le christian. ne date pas d'hier, et que les Romains dt on parle ne sont pas des individus isolés, mais une population nombreuse, et déjà réduite en grande partie à l'état de colons. Du reste les préfaces prouvent l'existence de traditions qui placent au delà du Rhin l'origine

+ 253 intercalations.

62 r°

de cette loi; et on ne peut s'empêcher de croire qu'elle se rattache aux vieilles coutumes Germaniques conservées par la tradition, modifiées par le temps et surtout par le christianisme et la conquête.

2°. La loi Salique n'est pas un code, ce n'est qu'une simple énumération de coutumes et de décisions judiciaires, un recueil fait par quelque prud'homme, quelque clerc barbare et analogue au Sachsenspiegel, au Schwabenspiegel. (... 45 sol. et in alia sententia 62 s. et unum dimidium culpabilis judicetur. t. 17 § 1. Ed. Hérold) De plus ce recueil n'est pas complet. On trouve au X.e XI.e XII.e s. un certain nombre de cas, qu'on dit réglés secundum legem salicam, et qui n'y figurent aucunement. Texte mêlé d'Allem. 420 art. — purem.t latin 408, 407, ou 408. — Chaos de la loi: tout y est mêlé. — Elle est essentiell.t pénale. Droit politique; rien que des allusions. Droit civil; quelques dispositions précises, insérées avec intention. Procédure civile; idem. Procédure crimin.; elle suppose tout connu, institué; ne fait que remplir quelques lacunes, spécifier en certains cas les obligations des juges, des témoins. — 343 art. de Pénalité, 65 p.r le reste. Tel est au reste le caractère de toutes les législations naissantes. Le 1.r effort vers le perfectionnement de la loi civile consiste à opposer d'avance des barrières, à dénoncer d'avance des peines aux excès de la liberté individ. 1.) Enumération et classification des délits. Sur 343 art. de pénalité, 150 sur le vol, d.o 74 sur les vols d'animaux (la loi entre au sujet des animaux dans les plus minutieux détails), 113 sur les

63r

violences contre les personnes, 30 pour mutilation (prévue d. toutes ses parties) 24 p. violences contre des femmes, etc... Deux caractères: elle appartient à une société peu avancée, peu compliquée; elle appartient à une société très grossière, très brutale. 2) Application des peines. Partout des peines très douces; p. les hommes libres, s'entend. Très rarement la peine de mort, et on peut s'en racheter. L'unique peine n'est ~~au fond~~ presque toujours que ~~l'amende~~ perte d'argent, le Wehrgeld, et le Fredum. Le Wehrgeld est le 1er pas de la législation criminelle hors du régime de la vengeance personnelle; c'est la faculté donnée à l'offenseur de se mettre en payant une certaine somme à l'abri de la vengeance de l'offensé.+ Au VIIIe. Mr. Guizot pense qu'il était décidément obligatoire; mais auparavant l'offensé avait le choix entre la vengeance et la composition. Ce n'est qu'un 1er pas hors de l'état de guerre et de la lutte barbare des forces, bien que les Allemands et surtout Mr. Rogge(1) y aient vu bien autre chose, un grand respect p. la liberté humaine, un grand caractère de moralité puisque l'homme pouvant choisir entre la paix et la guerre avoue librement ses torts, et que l'offensé se réconcilie solennellt. avec l'offenseur ce qui n'a pas lieu dans nos législations plus éclairées. 3) Procédure criminelle. Peu de renseignements; les 2 principaux points sur lesq. elle ne contient sont la distinction du fait et du droit, et les co-jurants, ou conjuratores. Les juges n'avaient à appliquer le point de droit; la réalité du fait s'établissait sans décision de leur part par le recours au jugemt. de Dieu, aux épreuves, au combat, le plus souvent par des conjuratores,

+Si haec quae egisti nobiscum non componeris... simili poenâ te damnabimus, disent les fils de Clovis à Théodat dans le récit d'une tradition ridicule sur leurs rapports avec l'Italie.

(1) Nos. 31. 34. 36.

63 ro

excepté d. les cas assez rares où il y avait déposition de témoins. Les co-jurants attestaient simplement, sous serment, la vérité de l'assertion de l'offensé ou de la dénégation de l'offenseur. (Les cojurants sont rarement mentionnés d. la loi salique, mais on ne peut douter qu'ils n'y fussent d'un usage aussi général que d. les autres lois barbares) Mr. Guizot réfute encore ici les opinions de Mr. Rogge sur ce quéental système de procédure supposé de franchise, et de bonne foi. Citant p. autorité Grég. de Tours et les Nibelungen il pense que les co-jurants devaient se parjurer le plus souvent par esprit de famille ou de tribu. D'ailleurs un homme accusé était un homme attaqué. Et co. c'est entre les familles que subsiste l'état de guerre d. l'état barbare, la famille de l'accusé ne pouvait manquer de se grouper autour de lui quand sous telle ou telle forme la guerre venait le menacer. On ne peut donner pour fondement à cette institution que l'impossibilité absolue d'en admettre aucune autre à sa place.

Tout ce qui n'est pas pénal tient peu de place d. la loi, et nous ne nous en occuperons pas.

Le caractère essentiel de cette loi est d'être transitoire sous tous les rapports, d'un pays à un autre, d'un état social à un autre, d'une religion à une autre, d'une langue à une autre. Aussi Dès le 10e. s. peut être elle était remplacée par les coutumes; et depuis on n'en parla plus que par souvenir et d. quelque grande occasion.

Loi des Ripuaires. Même caractère transitoire. La préface en attribue la rédaction la rédaction au roi Thierri (511-534). Mais tout paraît prouver que la forme actuelle au moins ne remonte pas au-delà

delà de Dagobert I (628-638). Elle contient (selon les éditions) 224 ou 277 articles: 164 de droit pénal et 113 de droit politique ou civil, de procédure civile ou criminelle. Sur les 164 de dr. pénal, 94 p. violences contre les personnes, 16 p. cas de vol et 64 p. délits divers.

La loi Ripuaire règle avec le plus grand détail l'intervention des conjuratores et donne aussi des règles p. le combat judiciaire. Ce qui paraît au 1er coup d'œil une marque de barbarie n'est au contraire qu'un effort de la civilisation sinon p. abolir, du moins pour régulariser ces vieilles coutumes. La loi Rip. est donc pl. moderne q. la loi Saliq.

Le combat (d. n. n'avons pas encore parlé) ne fut d'abord que la régularisation du droit de guerre, du droit du plus fort qui régna d'abord exclust. chez les Germains. L'idée de jug. de Dieu n'intervint qu'avec l'influence chrétienne.

Le droit pénal domine toujours cependt. le droit civil y tient aussi place. Une foule de dispositions civiles y sont indiquées, et q.q.f. avec assez de précision.

De plus la pté apparaît bien plus sovt. d. la loi ripuaire que d. la loi Salique. Mais ce n'est encore que la pté barbare consistant surtout en vastes domaines et en colons qui les exploitent.

La m. différence entre les 2 lois existe quant à l'église.

La loi ~~Salique~~ Ripuaire admet quelques dispositions de la loi Romaine. Enfin elle est plus précise, plus réfléchie, plus politique. Le législateur y parle quelquef. au lieu de rédiger simplement des coutumes. C'est un pas de plus dans l'invasion de la société Romaine, d. le mélange avec la société barb. doit enfanter la société modern.

Loi des Bourguignons. Les 41 1ers titres appartiennent à Gondebaut (publiés vers 501). Le reste semble n'être qu'un supplément qui doit avoir été rédigé sous Sigismond (v. 517). Enfin 2 additamenta forment une 3e partie, qu'on doit probablt. au même roi (v. 523)

La préface est tr. importante: elle montre tout d'abord que ce n'est plus un simple recueil de coutumes mais une œuvre de législation d. un but d'ordre public et qui montre le dessein de gouverner.

La loi contient 354 art. 142 de droit civil, 30 de procédure civile ou criminelle, 182 de droit pénal. (76 pr. délits c/ les personnes, 62 — propriétés)

Principaux résultats:

1° La condition du Bourg. et du Romain est la même.

2° Les peines corporelles apparaissent et même les peines morales. Les disposit. pénales sont moins exclusivt. occupées des délits c/ les personnes.

3° Le droit pénal n'occupe pl. que la moitié de la loi: tandis qu'il en occupait 5/6 d. la loi salique et 3/5 d. la loi des Ripuaires.

4° On y rencontre des emprunts positifs à la loi Rom. d. n. n'avons trouvés que de légères traces d. la loi des Ripuaires.

5° Enfin la loi Bourg. quoique la moins politique de toutes les lois barbares laisse apercevoir à chaque instant les progrès considérables de la r té

Ce qui domine d. cette loi c'est l'idée de l'ordre civil, du gouvt. propt. dit. Le clergé n'a pas plus de pouvoir que l'anc. organisation Germaniq. Les rois Bourg. semblent

avoit complètement hérité du pouv. impérial. Cette loi servait à leur domin^on. Au IXe s. les évêques Agob. et Hincmar en font mention; mais peu d'hommes disent-ils, vivent maintenant s. cette loi.

Loi des Wisigoths. Euric avait fait écrire les coutumes des Goths; †466 son succ. Alaric fit ~~rédiger un code~~ recueillir sous le nom de breviarium les lois de ses sujets Romains. Les Wisigoths furent presqu'aussitôt rejetés derrière les Pyrénées et les Cévennes. Cependant nous ajouterons que Chindasuinthe fondit les 2 lois en une seule; et ce code se développa, se compléta depuis ce prince jusqu'à Egica (642-701). Cette collection comprenant 595 art. d'origine et de date diverses porte le nom de forum judicum.

Le forum judicum est trop singulier pour ne pas nous occuper, quoiqu'il n'ait eu presque pas d'influence sur nous; mais il complète, et éclaircit l'idée qu'on doit se faire des lois barbares.

Il tient à la fois de la loi, de la Tiplie, et du sermon. Cette loi est l'œuvre du clergé, elle est sortie des conciles de Tolède. L'Espagne a cela de singulier que dès ces temps anc. le clergé y a eu la prépondérance. C'était le centre autour duquel se groupaient la 2^té, l'aristocratie, le peuple. Il a les vices et les mérites de l'esprit ecclésiastiq. Il est incomparablt. pl. rationel, pl. juste, pl. doux, pl. précis, mais en m. temps sous le rapport politique il laisse la société pl. dépourvue de garanties. Une vaste adm^on semi-ecclésiastique, semi-imp^le s'étend sur la société.

Ainsi depuis que n. étudions les lois Barbares, n. avançons de pl. en pl. dans la domination de l'élémt. Romain. Cette fusion des 2 sociétés d. la loi des Wisigoths

est un pas n^an un pas immense.

Singulier spectacle de voir une civilisation en pleine décadence, sans force s. fécondité, s. éclat, se relever puissante et féconde, dominer et métamorphoser ses vainqueurs lors qu'il semble qu'elle eut dû périr. Deux causes entre beaucoup d'autres ont produit ce résultat : la puissance d'une législ. civile forte et bien liée ; l'ascendant naturel de la civil^on s/ la barbarie. Le barbare pouvait mépriser individuellem^t le romain ; mais le monde Romain lui apparaissait cd. q.q. chose de sup^r. et p. les gr. hommes de l'invasion en foulant aux pieds la société Romaine n'eurent qu'une seule pensée : la rétablir ~~au moyen de leurs guerriers~~ avec d'autres hommes.

– Pour un crime de 45 sol. l'accusateur jure avec 12 personnes, l'accusé doit s'absoudre lui 25e per sacramenta. – Si un antrustion porte témoignage contre un antrustion il paiera 15 s. (V) – C'est que tous deux sont des hommes du roi, et que ce lien les force à être unis.

– Le législateur, considérant la fréquence des parjures, permet de proposer le combat au lieu du serment, de façon+ qu'un des témoins venus pour jurer combatte dans le jugement de Dieu. Si si le témoin de celui qui ~~offre le combat~~ a refusé de jurer est tué, sur son bien++ le côté du vainqueur sera indemnisé et recevra 9 fois la valeur de l'objet contesté, afin, dit le législateur, qu'ils aiment mieux désormais la vérité que le parjure. –

+ Ita ut unus de iisdem testibus qui ad danda convenerant sacramenta, Deo judicante confligat.

le témoin de celui qui offrait le serment est tué, tous les témoins qui voulaient jurer paient 300 s. mulctæ nomine. –

++ De facultatibus ejus novigildi solutione pars victoris reddatur indemnis, ut veritate potius quam perjurio delectentur.

– Si un homme libre, Romain ou barbare est accusé qu'il jure avec sa femme, ses fils, des parents, au nombre de 12, s'il n'a ni femme ni fils, mais qu'il ait son père et sa mère qu'il jure avec eux. – Ainsi la femme est ici appelée à prêter serment.

En deux mots, ce code est une transaction entre le monde barbare et le monde civilisé.

Textes de la loi des Bourguignons.

(I) Causæ.. inter Burgundiones.. non finitæ usque ad pugnam Mauriacensem habeantur abolitæ.

Si quodcunque animal quolibet casu.. mortem intulerit.. (si lancea.. vel quodcunque genus armorum.. impulerit..) jubemus etiam inter Burgund. antiquam exinde calumniam removeri; quia quod casus operatur...

66 v

(II) Si quis hominem ingenuum ex populo nostro cujuslibet nationis, aut servum regis natione duntaxat barbarum occiderit, non aliter admissum crimen quàm sanguinis sui effusione componat.

(III) Burgundio et Romanus ~~eadem~~ unâ conditione teneantur. Si quis servum natione barbarum occiderit lectum ministerialem ...

(IV) Si verò regius extiterit, et regiaturas acceperit, et is cui indicat invenire non potuerit, furtum quod se perdere (an prodere?) mentiebatur dissolvat in simplum.

(V) Si autrussio contrà antrussionem testimonium juraverit, XV s. culpabilis judicetur.

Textes isolés. – Esclavage. Quicumque verò servum suum aurificem argentarium, ferrarium, fabrum ærarium, sartorem vel sutorem in publico attributum artificium exercere permiserit, et id quod ad facienda opera à quocumque suscepit, fortassè everterit, dominus ejus aut pro eodem satisfaciat; si noluerit faciat cessionem.

Si quis Burgundio mancipium juris sui libertate donaverit, il ne peut le reprendre si ce n'est pour injure grave

Protection des vaincus. – Quicumque Romanus causam suam quam cum alio Romano habet, Burgundioni agendam tradiderit, causam perdat: et is qui suscepit inferat mulctæ nomine, sol. XII.

Disposition favorable à l'agriculture. – Ut quicumque in communi campo... vineam... plantaverit, similem campum illi restituat, in cujus campo vineam posuit.

Clovis 481-511

Nous trouvons dans son fils Clovis un guerrier féroce plein de cette sève du génie barbare des Francs, doué de cet instinct rapide quoique grossier qui sait ~~former~~ reconnaître dans tout pays ennemi ceux qui peuvent l'aider et le maintenir. Clovis sut partout fonder une alliance d'un prix inestimable avec le clergé Romain. Payen co. tous les Francs d'alors, le hazard ~~voulut~~ (s'il y a du hazard en ce monde) voulut qu'à l'occasion d'une invasion des Hongriens ou Thuringiens qui poussaient les Francs et voulaient entrer dans l'empire, Clovis prit en mariage la nièce de Gondebaut roi des Bourguignons dont l'intérêt était aussi de retenir les Thuringiens en Germanie. or Clotilde était la seule princesse de race barbare qui ne fut pas Arienne. (493). Clovis à cette époque avait déjà soumis la Gaule Romaine (Dep. 486) Bientôt une autre invasion pousse encore les Francs; c'était celle des Allemanni. C'est alors que Clovis eut l'idée d'adopter le dieu des vaincus. La raison est est bien claire; il fallait faire cause commune avec les Gaulois contre les nouveaux envahisseurs. Et c'est ainsi que le flot barbare qui toujours avançait et détruisait vers l'Occident fut enfin fixé par la conversion de Clovis, vaincus non pas au christianisme seulement mais au cathol. Vaincus à Tolbiac, 496, les Allemands rentrèrent d. leur pays et payèrent un tribut. Ainsi commence la dépendance, la longue humiliation de l'Allemagne du midi sous l'Allemagne du centre et du nord. La molle Allemagne du midi qui n'adorait pas Odin doit rester pour long-temps sous la domination des adorateurs d'Odin. Les Allemen, Burgondes, et Goths (ils ont habité sur le Pont-Euxin et sur la Baltique, au midi et au nord, mais ils sont du midi)

Monin

68v

furent vaincus par les Francs, et après avoir eu pour chefs les Mérovingiens et les Carlovingiens, ils ne donnèrent à l'Empire leur grande maison de Souabe que bien long-temps après, les maisons de Saxe et de Franconie ayant ~~auta~~ maintenu la suprématie ~~au~~ du Nord. (On n'a pas fait assez ressortir le jeu attractif des diverses fractions de la race Germanique; d'abord dominent les Allemands du centre qui domptent à la fois ceux du nord et ceux du midi. La Saxe prend sa revanche sous les Othons, puis l'empire retourne à la Franconie. Le midi donne à son tour ses grands empereurs de la maison de Souabe. Et il fallait bien que l'Allemagne féodale eut aussi son tour de domination pend.t l'époque de la féodalité. L'empire reste au midi (maison d'Autriche) jusqu'à Luther. Par Luther la vieille Saxe revendique ses droits; elle les assure par la guerre de 30 ans; elle les maintient par l'existence et la grandeur de la Prusse.)

~~Dans un champ de Mars~~ Clovis vainqueur des Allemands voit accourir sous ses ordres presque tous les guerriers de sa nation, non seulement ceux de Tournay mais ceux de Cambrai et de Cologne, et des autres tribus, car chaque homme libre était maître de choisir entre lui et les autres chefs des Francs. Les ayant réunis d. un champ de Mars: Il me déplait, leur dit-il, que ces Ariens possèdent cette bonne terre du midi. Si vous me croyez nous irons la prendre sur eux. Ce discours est accueilli par les plus vives acclamations; les Francs de Clovis passent la Loire. Une biche miraculeuse leur indique un gué sur la Vienne; une colonne de fumée qui s'élève de la cathédrale de Poitiers leur indique le chemin. Le grand Théodoric avait réclamé pour son compatriote Alaric II;

une

ce fut en vain. Le jeune roi est vaincu et tué à la bataille de Vouillé, 507, les maisons sont brulées dans toute l'Aquitaine, les oliviers détruits, les habitants enlevés. Le clergé catholique aide partout le catholique roi des Francs; tandis que les Gallo-Romains de l'Auvergne se sont réunis aux Goths contre les nouveaux envahisseurs.[1] L'armée devastatrice des Francs vint échouer en Provence contre les Généraux de Théodoric, et les Goths qui avaient perdu l'Aquitaine surent au moins conserver une communication entre l'Espagne et l'Italie dans leurs provinces de Septimanie et de Provence.

[1] A. II. 23 (sur les Arvernes).

Clovis peu de temps après força les Bourguignons à reconnaître sa supériorité, mais il ne détruisit pas encore leur royauté nationale. Ainsi ses campements s'étendaient dans tout l'espace irrégulier de terrein qui s'étend depuis le Rhin jusqu'aux Cevennes et aux Pyrenées d'une part de l'autre jusqu'au Rhone et au Doubs, à l'exception de la pointe de l'Armorique et des montagnes de l'Auvergne.

Fils de Clovis 511–561.

A la mort de Clovis, 511, ses 4 fils Theudric, Chlotaire, Childebert, et Chlodomir se partagèrent son armée, et les provinces des vaincus. Le pays ne fut pas partagé de manière à arrondir chaque Etat. Toutes les résidences furent fixées au nord de la Gaule, et chacun obtint pour sa part une longue bande de terrein à travers toute la contrée. Quelques-uns ont cru que cela tenait à la manière de lever les tribus. Le roi allait de ferme en ferme avec ses hommes vivant partout aux dépends du tributaire, et recevant des présents en nature. On pensait qu'en conséquence le roi était bien aise d'avoir sous son empire des climats différents, des productions de toute nature. La cause véritable est celle-ci: c'est que tous les guerriers étant dans le Nord les partages du midi n'auraient pas renfermé un seul guerrier.

69 r°

(1) A. 12.

(2) A. 14. 16. 19.

Clodomir fut tué en combattant contre les Bourguign.[1] Et son roy.t passa à ses frères. Childebert et Theoderik moururent de maladie. Le fils de Thierry Théodebert le plus grand prince depuis Clovis périt à la chasse du taureau sauvage.[2] Le petit-fils Théodebald mourut sans postérité. Quant aux enfants de Clodomir ils avaient été égorgés. Ainsi tous les Francs se trouvèrent de nouveau réunis sous Clotaire, 558.

Fils de Clotai. 561-528.

A sa mort, 561, l'empire est de nouveau partagé. Mais les résidences ne sont plus les mêmes. Le roy.t d'Ostras. eut d'abord Reims p.r capitale; c'était alors Metz. La Bourgogne qui n'était pas conquise du temps de Clodomir renferma la capitale de Goutran, Châlons-sur-Saone qui remplaça Orléans. Ce qu'il y a de singulier c'est que le roi de Paris eut p.r partage l'Aquitaine d.t il était séparé par les états de Goutran. Les résidences sont déjà beaucoup plus éloignées les unes des autres. Au lieu de la tendance que l'empire avait manifestée à se réunir sous les fils de Clovis, parait la tendance opposée. La stabilité de la conquête permet les originalités provinciales. Bientôt une lutte s'établit entre ces états, lutte poétique et fortement caractérisée, où les noms des p.paux acteurs rappellent la fameuse histoire des Niebelungen. Sigebert est Siegfried. Brunhild (de l'Edda) Brunehaut. Chrimenhild, Frédégonde, Chilpéric le pl. méchant des 4 frères répond à Hagel, Goutran le fils de Clotaire semble identique au Goutran des Niebelungen. Cep.end.t il est probable que ces ressemblances ne sont qu'accidentelles, et que cette famille ~~avait~~ reçut ses noms des Niebelungen au lieu de les leur fournir. Le poème a une couleur empreinte Scandinave qui ne permet pas de le faire venir des bords de la Seine et de la Loire.

Conter les assassinats, les perfidies de ces princes serait un travail beaucoup trop long. Nous nous contenterons de marquer les grands traits de cette lutte. L'Ostrasie touchait l'Allemagne; c'était par elle que les Francs joignaient le monde barbare. La Neustrie et la Bourgogne au contraire se liaient de plus en plus avec les vaincus. Ces pays se trouvaient dans un état d'organisation, et les vaincus co. plus habiles y contribuaient en plus forte proportion que les vainqueurs. Ainsi déjà nous n'y trouvons plus de Ducs; c. à d. plus d'armées car le mot de Duc, d'Herzog n'a pas encore d'autre sens que celui de chef militaire. Au contraire l'Ostrasie est toujours constituée pour la guerre; il y a là des armées, des ducs, une subordination militaire.

En sa qualité de roi de Bourgogne il faudra donc que le bon roi Gontran (on ne saurait compter ses assassinats, mais enfin c'est le meilleur de tous) soit lié indissolublement avec le méchant Chilpéric, avec l'horrible Frédégonde souverains co. lui d'un pays tout Romain. Ainsi après la mort de Chilpéric nous le voyons protéger son jeune fils Clotaire II. La plupart des historiens ne voient en lui qu'un bon parent. C'eut été placer bien singulièrement ses affections. La vérité est que la Bourgogne et la Neustrie avaient à craindre l'invasion de la sauvage Ostrasie: ces pays étaient alors ce qu'avait été l'empire Romain pour la Germanie.

Entrons dans le récit rapide des faits. Sigebert est poignardé par un homme de Frédégonde, 575, au moment où vainqueur de Chilpéric il allait être élevé sur le bouclier par les Francs Neustriens. Ensuite Chilpéric est lui-même assassiné les uns disent par un homme de sa femme, les autres

70v

par un émissaire de Brunehaut. Frédégonde se maintient par la protection de Gontran. Brunehild régna d'abord s. son fils Childebert qu'elle corrompait avec soin, puis ensuite sous ses petits-fils qu'elle traita de même. Remarquons ici la force des choses qui poussait l'Ostrasie contre le midi. L'Ostrasien Thierry devenu roi de Bourgogne parce que son oncle Gontran lui a légué ses états dès qu'il est en Bourgogne se metist contre son frère Théodebert qui règne en Ostrasie. Les 2 frères combatt. Thierry a dans son camp la vieille Brunehaut et son amant Protadius qui sont étranglés Théodebert vaincu. Dès le moment qu'un roi Ostrasien a péri il ne faut pas croire les Ostrasiens vaincus. Brunnhild voit les grands ducs militaires se tourner contre elle; elle est vendue et livrée à son ancien ennemi héréditaire, et traînée à la queue d'un cheval indompté, 613. Cette grande figure historique paraît avoir fait sur les Francs une impression profonde. On sait quelles fortes traces elle a laissées sur la terre. On rencontre partout des chaussées, des ponts, des tours, qui souvent sont des ouvrages Romains, et que la tradition attribue à cette reine.

Ce n'est pas Clotaire II, à la mort de ~~Frédégonde~~ Brunehaut, qui a le profit de la victoire, ce sont les grands seigneurs les Leudes. Ils font signer à Clotar II la Constitution de Paris qui proclament l'abolition des impôts, l'hérédité des bénéfices la libre élection des évêques et l'établissement de tribunaux ecclésiastiques (615).

Dagobert
628-638.

Ainsi l'empire des Francs est de nouveau réuni. Dagobert fils de Clotaire succède à son père, 628; ce prince s'enferme au fond de sa demeure, véritable sérail; il multiplie les fondations; s'entoure de moines. C'est le 1.er des rois fainéants. On sait qu'un de ses principaux ministres est un aurifex, S.t Eloi; les vaincus remplissent sa cour. Aussi les Slaves insultent

pour la 1re fois le peuple Franc. C'est à sa cour qu'on voit paraître p. la 1re fois + avec son plus haut degré d'éclat une charge du palais. C'est celle des juges, ou maires du palais. Ce sont les juges de tous les leudes, et on sait que les rois ont des milliers de leudes, en quelque sorte une armée. Le juge de cette armée doit être le plus vaillant homme du pays. Le palais des rois Francs n'est rien qui ressemble à la demeure impériale d'un souverain de Byzance; c'est un camp. Nous sommes bien loin encore du majordomus du cérémonial impl.

Maires du palais.

Sous les faibles enfants de Dagobert les maires du palais deviendront de plus en plus puissants; leur charge ne sera plus seult viagère, mais encore héréditaire. Bientôt ce sera la royauté elle-même.

Nous voyons se représenter ici sous une autre forme l'opposition politique que nous remarquions tout-à-l'heure: ce n'est plus Brunehaut et Frédégonde; c'est d'une part la maison Carlovingienne, Pepin d'Héristal, Carl-Martel, Pepin le Bref, Carl le grand; voilà le côté de l'Ostrasie, le côté des guerriers. De l'autre part est la Neustrie, les Francs dégénérés sous la conduite d'Ebroin, de Berthaire. Le maire Ebroin est maltraité dans les chroniques parce qu'il est rival d'un autre Neustrien Léodgaire (S. Léger) que l'église a canonisé.

Lutte de la Neustrie et de l'Ostrasie.

Pepin d'Héristal termine la lutte par la bataille de Testry, 687. Herzog des Ostrasiens il est en même temps le maître de la Neustrie. Davantage reste un monde barbare resté pur sur le monde barbare mêlé aux vaincus.

Bat. de Testri 687.

C'est de la Bat. de Testry que commence véritablement le commencement de la seconde race.

Géographie de la France et de l'Allemagne.
— Démembrement de l'empire de Charlemagne.

Comment l'empire de Charlemagne se décomposa.

Imaginez le moment où la vie s'échappe du corps. Jusque là chaque partie se connaissait et connaissait les autres : la tête connaissait le pied, le pied la main, etc. Au moment où la vie cesse toutes les parties s'éloignent et s'en vont dans les élémens. C'est ainsi que dans les diverses parties de l'empire carlovingien il y a non seulement diversité mais ignorance mutuelle.

On était jugé selon sa race ; on l'est désormais selon le territoire où l'on se trouve.

Ce qui le prouve, ce sont les révolutions du droit qui suivent immédiatement la dissolution du grand empire. Jusque là chacun était jugé selon sa race, non selon le pays qu'il habitait. Le franc au pied des Pyrénées était jugé non selon la loi romaine mais selon la loi des francs ; de même le Romain au delà du Rhin était jugé par la loi de l'empire romain. La loi nouvelle qui s'établit est territoriale. On est jugé suivant une loi propre au royaume, à la province, au comté où l'on se trouve, et l'ancienne distinction de droit suivant les races disparaît. En d'autres termes, l'homme oublie plus ou moins son origine, pour s'assujettir en quelque sorte à la terre qu'il habite ; il s'incorpore au sol. Les divisions deviennent territoriales, géographiques.

L'homme s'incorpore au sol. Importance des divisions géographiques.

Pourquoi l'homme s'incorpore-t-il ainsi au sol ? C'est que dans l'ignorance où il est de ceux de la race commune, ne voyant rien au delà de la montagne, de la rivière qui borne son canton, il plie et accepte la loi du territoire. La nature est devenue forte, l'homme faible. Toute l'histoire est dans la géographie. Ni M. Thierry ni

72 v°

M. Guizot n'ont donné une explication complète du phénomène de la dissolution de l'empire carlovingien. Ils n'ont pas parlé du caractère physique des localités ; et maintenant encore une fois l'histoire n'est plus qu'une affaire de géographie. La fatalité locale a triomphé.

Le bouleversement politique qui a lieu à la mort de Charlemagne n'est qu'une régularisation géographique.

On s'afflige ordinairement beaucoup d'avoir à étudier cette époque. Ce démembrement successif, ces changemens fréquens on les appelle chaos du moyen-age, mais ce bouleversement politique n'est rien qu'une réalisation géographique. L'histoire dominée par le libre esprit de l'homme, l'histoire dans les époques de civilisation s'ordonne il est vrai avec une grande régularité ; mais elle s'ordonne avec non moins de régularité selon la loi fatale de la matière ; car cette loi c'est l'art de Dieu. Il ne faut pas faire attention à ces Charles, à ces Lothaire, à ces Bernards que rien ne distingue les uns des autres, qui n'ont aucune personnalité. Ils causent à l'esprit une grande fatigue. Les vrais individus sont les associations, les hommes groupés d'après une division naturelle du terrain.

Il est vrai que ce désordre apparent est un ordre réel, que la division originaire et fortuite (à ce que l'on dit) des comtés féodaux est celle de nos 86 départemens. Le nombre est égal. Qu'on parle donc encore de chaos ! Rien de moins fortuit, de moins arbitraire. La fatalité locale et les déterminations géographiques de nos jours ont leur raison dans l'invariable division de la France, dans le dessin de ses montagnes et de ses vallées.[1]

---

1. Quand au Xe siècle toute la France se divisa en un certain nombre de comtés, de seigneuries qui n'étaient autres que des vallées dont les limites étaient marquées par les fleuves et les montagnes, la raison de cette division fut la forme du terrain ; ce fut une division éminemment territoriale et matérialiste (le mot terra signifie forteresse au moyen age). Mais à l'époque de la république française, quand cette division se reproduit, quel principe a conduit le législateur ? La France était encore alors divisée en provinces et gouvernemens, dont plusieurs avaient des libertés et des franchises, tandis que d'autres dépendaient du roi et du bon plaisir. Ces provinces

On a dit que la division de la france en départemens était profondément matérialiste. Mais ce reproche n'est vrai que de sa même division au Xe siècle. Autant il y avait de matérialisme dans cette division originaire, autant la même division fut favorable à la vraie liberté, au vrai spiritualisme dans ces derniers temps.

Géographie de la france.

C'est donc de la géographie que nous allons faire.

Qu'est-ce que la france ? Comment est fait le corps de la france ?

Cinq bassins de la france.

Prenons la division par bassins. Nous trouvons d'abord le bassin de la Seine qui se rend à l'Océan occidental ; ensuite le bassin de la Loire qui se rend aussi à l'océan occidental ; enfin le bassin de la Garonne qui part du midi et se rend aussi à l'océan occidental. Ces 3 bassins forment la partie la plus considérable de la france. Derrière eux sont 2 autres bassins : l'un qui va à la méditerranée, celui de la Saône et du Rhône, l'autre qui se rend à l'Océan du nord, celui de la Meuse. Voilà toute la france.

Opinion des géologues sur l'état antérieur du terrain en france.

Les géologistes, qui s'accordent à reconnaître dans la terre actuelle un état antérieur, pensent que la plus grande partie de l'Occident était couverte par la mer. Sur cette vaste étendue d'eau s'élevaient plusieurs îles, telles que le pays de Galles en Angleterre, le comté de Cornouailles, les hautes terres de l'Ecosse ; en france les Vosges, l'Auvergne, les Pyrénées, qui s'étendent jusqu'à la Galice en Espagne. Enfin au milieu de ce groupe était placé notre province de Bretagne. On a reconnu de plus que le territoire de la Galice était le même que celui du comté de Cornouailles.

---

se séparaient donc les unes des autres et se contentaient de leurs libertés antiques. Elles ne prirent donc pas grande part au mouvement de la révolution. Pour briser toutes ces nationalités provinciales qui faisaient obstacle à l'établissement de la liberté, la Rép. fr. morcelle en 4, 5, 6 départements chacune de ces provinces et leur donne une organisation dépendante du centre. Chacun des départements du Languedoc dépend non plus du Languedoc mais de Paris. L'individualité de chaque province est rompue ; les anciennes fatalités du race et de climats disparaissent,

Ces îles sont encore aujourd'hui les points principaux de la séparation des eaux.

Des Vosges et des monts voisins sortent la Meuse, la Saône, la Seine.

Des Vosges et des monts voisins descendent vers le nord la Meuse, vers le midi la Saône qui se verse dans le Rhône. De plus les Vosges se prolongent vers le midi et vers l'ouest dans l'immense plateau de Dijon, et ce plateau verse la Seine.

Des montagnes de l'Auvergne et des Cévennes la Loire, l'Allier, le Lot.

D'un autre côté les montagnes de l'Auvergne, les Cévennes fournissent la Loire et l'Allier, le Lot qui dans une autre direction va rejoindre la Garonne.

Séparation des eaux de la France. Ligne tirée des sources de la Garonne à l'extrémité des montagnes de l'Alsace.

Si l'on tire une ligne des sources de la Garonne jusqu'à l'extrémité des montagnes de l'Alsace, on aura la séparation des eaux de la France : d'un côté deux petits bassins, celui de la Meuse et celui de la Saône et du Rhône ; de l'autre trois vastes bassins, ceux de la Garonne, de la Loire et de la Seine.

La partie occidentale de la France est une pente vers l'Océan

Vaste bassin formé par la France et l'Angleterre.

La France, moins les bassins de la Meuse et de Saône et Rhône peut être offerte une pente vers l'occident. L'Angleterre est une pente vers l'Océan. Nous avons donc un vaste bassin dont une partie sera la France et l'autre partie l'Angleterre. D'un côté les Pyrénées, les Cévennes, les Vosges ; d'un autre côté le comté de Cornouailles, le pays de Galles, les hauteurs de l'Ecosse forment la circonférence de ce bassin. A moitié chemin du plus grand fleuve anglais est Londres, capitale de l'Angleterre. A moitié chemin d'un des plus grands fleuves français est Paris, capitale de la France. Le fonds du bassin c'est la Manche.

Additions au bassin de Saône et Rhône.

Dans le bassin de Saône et Rhône nous devrons comprendre le cours supérieur du Rhône qui [illegible] le Valais en Suisse ; nous ajouterons aussi la Savoie dont les rivières sont tributaires du Rhône. A ce bassin du Rhône se joint naturellement vers le midi une partie qui s'en va derrière les Pyrénées, c'est à dire le Roussillon qui faisait partie de l'ancienne Narbonnaise et le comté de Barcelonne qui géologiquement n'appartient pas moins à la France qu'à l'Espagne.

Partage de la france selon la terre.

Partageons maintenant la france selon la terre. Cette vaste partie occidentale que nous avons nommée ouverte vers l'océan et qui comprend 3 bassins separons la en 2 par la Loire. A la droite de ce fleuve nous aurons la neustrie, à la gauche l'aquitaine. Il nous restoit 2 bassins de la Meuse et de Saône et Rhône. Le bassin de la Meuse sera la Lorraine ; le bassin de Saône et Rhône augmenté de Valais sera la Bourgogne, mais le bassin de Saône et Rhône est coupé transversalement par les longues montagnes du Jura : nous aurons la Bourgogne transjurane et la Bourgogne cisjurane. La 1ere comprendra la Suisse, la Savoie, la franche comté ; la 2nde la Provence, le Dauphiné, la Bourgogne proprement dite et un peu du Languedoc.

Pour être complet nous devons parler du grand bassin de l'Ebre dans l'Espagne du nord ; il est séparé du corps de l'Espagne et dos à dos avec l'aquitaine. C'est un pays montagneux ; son centre est la Navarre ; nous l'appelerons royaume de Navarre.

Géographie de l'allemagne

Qu'est-ce que l'allemagne ? Comment est fait le corps de l'allemagne ? Nous remarquerons au nord de l'Europe ce menaçant sourcil des alpes de la Norwège, dont l'aspect est si sombre. Au midi s'étend l'immense chaine des alpes qui traverse la Lombardie, l'Illyrie et la Grèce.

Au nord des alpes proprement dites est la vallée du Danube qui les sépare des monts Hercynio-Carpathiens. La vallée du Danube est sur un terrain fort élevé qui lie pour ainsi dire les alpes d'Italie au système hercynio-carpathien.

Des monts Hercynio-Carpathiens jusqu'aux alpes Scandinaves s'étend un pays bas et plat, c'est le nord de l'allemagne et la Baltique. Le nord de l'allemagne

avait autrefois le nom commun de Saxe ; aujourd'hui c'est la Westphalie, le Hanovre, le Mecklembourg, la Poméranie, la Prusse, etc. Des monts hercinio-carpathiens à la Baltique courent un grand nombre de fleuves : l'Elbe sort des montagnes de la Bohême, le Weser de celles de la franconie ; l'Oder a sa source dans ~~le Rhin~~ la Silésie.

La Bavière nous apparaît comme une plaine ; la Bohême a l'air d'être le fond d'un carré de montagnes ; ce sont cependant des terrains d'une grande élévation. Munich est à 200 toises au dessus du niveau de la mer, et l'Elbe sort à une telle hauteur et avec une si grande rapidité qu'il perce les montagnes de la Bohême pour descendre dans la Saxe. A Breslau l'Oder est à une élévation de 200 ou 500 toises. La limite des pays de montagnes de l'allemagne est marquée par le Mein qui se jette dans le Rhin à Mayence. C'est à la hauteur du Mein qu'on peut couper l'allemagne. Au nord du Mein il n'y a presque plus de montagnes.

A 15 lieues de distance le Mein et la Moselle se regardent. Le Mein tombe à Mayence, la Moselle à Coblentz ; et c'est à la hauteur du Mein et de la Moselle que se trouve la ligne à tracer entre l'allemagne montagneuse et l'allemagne du nord. Nous ne voulons pas dire qu'au nord du Mein il n'y ait plus de montagnes en allemagne ; en effet les cours du Rhin et de l'Elbe sont entourés de hauteurs. Toujours est-il que cette division entre le pays montagneux et le pays plat de l'allemagne est fondamentale dans les partages qui eurent lieu entre tous les descendants de Charlemagne. D'un coté c'est la franconie, la Souabe, la Bavière et plus tard l'autriche qui est une marche vers le pays des Slaves. D'un autre côté c'est la Saxe ancienne.

francfort, ville de franconie, est le centre de l'allemagne sous les Carlovingiens. En effet l'allemagne alors

embrassait la Lorraine et ne s'étendait pas jusqu'à la Pologne. Francfort, c'est la ville des francs, et le lieu de l'histoire de l'Allemagne, ce sont les francs. Cette cité commerçante est la patrie de Goëthe.

Nous nous réservons de faire la description géographique de l'Italie lorsque nous parlerons des Guelfes et des Gibelins.

Avec ce que nous avons dit nous pourrons étudier avec fruit le tableau du démembrement de l'empire de Charlemagne (Guizot. Tom. II – 427).

Partage de Louis le débonnaire entre ses 3 fils.

De son vivant Louis le débonnaire fit plusieurs partages entre ses 3 fils. Les avantages qu'il voulut donner à un 4e fils né d'un second lit fut l'occasion d'une longue guerre civile dont la cause était dans l'hostilité des races.

Mort de Louis 840 – Bataille de Fontenai 841 – nouveau partage – 3 grands royaumes

Louis meurt en 841 après la sanglante bataille de Fontenay que Louis le germanique et Charles le chauve avaient livrée à leur frère Lothaire, un nouveau partage divisa l'empire de Charlemagne en trois grands royaumes d'Italie, de France et d'Allemagne.

Lothaire, l'aîné, eut le centre de l'empire carlovingien, l'Italie, sauf quelques villes maritimes et la Calabre qui restaient aux Papes. Au delà de l'Italie il avait le pays compris entre le Rhône, la Saône et la Meuse à l'occident et les Alpes et le Rhin à l'Orient, c'est à dire la Provence, le Dauphiné, la Savoie, la Suisse, une partie de la Lorraine, l'Alsace et une partie des Pays-bas. C'était une longue bande dont les deux extrémités étaient la pointe de l'Italie et la Hollande. C'est ainsi que de nos jours la Prusse s'étend comme un serpent depuis Kœnigsberg jusqu'à la France.

Les deux autres frères avaient l'un la Germanie c'est à dire l'Orient du Rhin et des Alpes, et une lettre

continuelle à soutenir contre les Slaves ; l'autre le côté pacifique et dégénéré de la Neustrie et de l'Aquitaine. L'Aquitaine se sépara pour un temps sous Pépin petit-fils de Louis le débonnaire. La Neustrie et l'Aquitaine formaient la France actuelle, moins les bassins de la Meuse et de Saône et Rhône.

Mort de Lothaire 855. Démembrement de son empire.

Le royaume de Lothaire ne devait pas durer. C'est la Germanie, l'empire, qui profitera du démembrement. Lothaire meurt ; son empire tombe en morceaux. Lothaire II a la Lorraine et les Pays-bas, Charles II le royaume de Provence avec la Suisse ; enfin Louis II est empereur et ne possède que l'Italie. Louis en allant combattre les Sarrasins est pris par les Lombards qui possédaient Bénévent ; il nous reste sur sa captivité une complainte touchante dont le refrain se compose de ces mots : Beneventa civitas.

C'est ainsi que l'empire de Lothaire fut partagé en 3 morceaux. Et il y avait à cette époque une partie germanique et une partie française dans l'empire carlovingien ; car le fameux traité de 842 entre Louis le germanique et Charles le chauve fut traduit à la fois dans la langue teotique ou tudesque et dans la langue franque, pour être compris des deux peuples.

Nouveau partage à la mort de Charles le gros 888. — Sept royaumes. Voir le 1er tableau.

50 ou 60 ans plus tard une nouvelle division s'opère. Il y a un royaume de France sous Charles le simple, un royaume de Provence ou Bourgogne cisjurane, un royaume de Bourgogne transjurane qui comprend le Dauphiné et la Suisse, un royaume de Lorraine, qui n'est que le bassin de la Meuse, un royaume d'Allemagne, un royaume d'Italie, un royaume de Navarre. Cette division a lieu vers 888.

Vers l'an 1000 nouveau partage, résultat d'usurpations locales et qui constitue la féodalité.

Plus tard, vers l'an 1000, ces royaumes subissent un nouveau partage ; mais ce partage n'est pas ostensible ; il ne se fait pas par des actes, mais par des usurpations locales. C'est la constitution de la féodalité, un démembrement réel. (Consultez la 24e leçon de M. Guizot)

Tableau du démembrement de l'empire de Charlemagne en 843.

1	2	3
Royaume de France	Royaume de Germanie	Royaume d'Italie.
Charles le chauve (840-877).	Louis le germanique (840-876)	Lothaire 1er empereur (840-855).
Il comprenait les pays situés entre l'Escaut, la Meuse, la Saône, le Rhône, la mer méditerranée, l'Ebre et l'Océan.	Il comprenait les pays situés entre le Rhin, la mer du nord, l'Elbe et les Alpes.	Il comprenait 1° l'Italie, sauf la Calabre ; 2° les pays situés entre le Rhône, la Saône et la Meuse à l'occident, le Rhin et les Alpes à l'Orient, c'est à dire la Provence, le Dauphiné, la Savoie, la Suisse, la Franche-comté, une partie de la Bourgogne, la Lorraine, l'Alsace et une partie des Pays-bas.

76v

A la mort de Charlemagne son empire s'étendait du nord-est au sud-ouest, de l'Elbe en allemagne à l'Ebre en Espagne ; du nord au midi il allait de la mer du Nord jusqu'à la Calabre, presqu'à l'extrémité de l'Italie. Son pouvoir s'exerçait sans doute fort inégalement dans ce vaste territoire ; sur beaucoup de points on ne lui obéissait pas, on n'entendait même pas parler de lui, et il ne s'en inquiétait pas ; cependant c'était là son empire.

Au bout de 29 ans, en 843, après le traité de Verdun par lequel les fils de Louis le débonnaire, Lothaire, Charles le Chauve et Louis le germanique se partageaient cet empire, il formait 3 royaumes séparés, divisés selon le tableau précédent.

Chacun de ces royaumes n'était pas une unité bien compacte : dans celui de France, par exemple, 2 princes, Pépin II en Aquitaine depuis 835 et Noménoë en Bretagne depuis 840 prenaient également le titre de roi et enlevaient à Charles le Chauve la souveraineté d'une partie considérable de territoire.

Le démembrement poursuivit son cours. 45 ans après cette époque, en 888, à la mort de Charles le gros, le dernier des Carlovingiens qui ait pu réunir un moment tous les états de Charlemagne, voici où il en était venu. Au lieu de 3 royaumes nous en trouvons 7.

Tableau du démembrement de l'empire de Charlemagne vers la fin du IXe siècle.

Royaumes.	Rois.	avèn.	mort.	Étendue.
1° Roy. de France	Charles le simple	893	929	Les pays compris entre l'Escaut, la Meuse, la Saône, le Rhône, les Pyrénées et l'Océan, et une portion de la marche d'Espagne au delà des Pyrénées, formant le comté de Barcelone.
2° Roy. de Navarre.	Fortun le moine	880	905	Presque toute la marche d'Espagne entre les Pyrénées et l'Ebre.
3° Roy. de Provence ou Bourgogne cis-jurane	Louis l'aveugle	890	928	Les pays compris entre la Saône, le Rhône, les alpes, le Jura et la Méditerranée.
4° Roy. de Bourgogne transjurane.	Raoul 1er	888	911	Les pays compris entre le Jura, les alpes pennines et la Reuss, c'est à dire la Suisse, le Valais, le pays de Genève, le Chablais et le Bugey.
5° Roy. de Lorraine	Zwentibold	895	900	Les pays compris entre le Rhin, la Meuse, l'Escaut.
6° Roy. d'Allemagne	Arnoul	888	899	Le pays compris entre le Rhin, la mer du nord, l'Elbe, l'Oder et les Alpes.
7° Roy. d'Italie	Bérenger 1er	888	924	Toute l'Italie jusqu'à la frontière du royaume de Naples, alors la principauté de Bénévent et la Calabre.

Etablissement de la féodalité et des dynasties nouvelles.

Deux aristocraties en Europe au IXe siècle : féodalité, épiscopat.

Nous voyons au IXe siècle, deux aristocraties se former en Europe ; une aristocratie guerrière, et une aristocratie religieuse ; d'une part la féodalité, de l'autre l'épiscopat.

L'épiscopat, il est vrai, existait déjà, mais les évêques n'étaient pas encore seigneurs. Les comtes existaient également, mais ils n'étaient point indépendans. Les évêques vont devenir seigneurs, les comtes vont devenir indépendans. Cette révolution sera le résultat naturel de l'état d'isolement, de dispersion où tombent toutes les localités en Europe ; il n'y a plus de pouvoir central.

Au temps où nous sommes arrivés l'aristocratie armée règne en Allemagne, l'aristocratie épiscopale en France. En effet l'Allemagne toujours menacée par les Slaves et les Hongrois, toujours obligée d'avoir les armes à la main, devait voir la féodalité prendre de bonne heure une grande force ; la France de son côté fit l'isolement des localités profiter aux Evêques. En effet c'est toujours l'élément Romain qui y domine et surtout l'élément Romain sous la forme Municipale ; mais le gouvernement municipal était en grande partie épiscopal, car les évêques se trouvaient, à l'époque de l'invasion, les protecteurs et les principaux habitans des villes,

78v

Et les paroles de Charles le chauve que nous allons rapporter prouvent à quel degré s'était élevé le pouvoir des Evêques Gaulois. Il disait en se plaignant des usurpations et des prétentions de ses frères : « Pourquoi ne m'accusent-ils pas devant les Evêques nos juges naturels ». Cette aristocratie politique ne durera point, car elle ne suffit pas pour défendre le pays contre les normands : la féodalité armée prendra sa place, et la france aura un caractère analogue à celui de l'Allemagne.

Desormais nous ne verrons plus que des comtes, des barons, des seigneurs ; l'épiscopat perd sa puissance. Mais nous ne devons pas perdre de vue que l'aristocratie épiscopale a précédé en france l'aristocratie militaire, car c'est le principal caractère de notre histoire, et ce fait est riche en conséquences. En allemagne c'est l'homme, la force matérielle qui domine ; en france au contraire c'est la force spirituelle. En allemagne (l'allemagne du midi) les hommes se soumettent de bonne grâce à la dépendance de l'homme. en france ils ne veulent dépendre que de Dieu. ils n'obéissent qu'aux évêques qui parlent au nom de dieu. Dans la domination des évêques on pressent le génie indépendant de la france ; mais ce qu'il y a de singulier c'est de ce que l'allemagne n'a jamais subi la domination épiscopale. les allemands ont conclu qu'elle avait eu un

génie indépendant et fier, tandis que on en doit tirer la conclusion contraire.

En 877 l'épiscopat est tout puissant en France: les Evêques sont seigneurs en même temps qu'évêques; ils parlent au nom du pouvoir politique et du pouvoir Divin. Sous cette aristocratie épiscopale naissait la féodalité. Les bénéfices, c. à d. les terres données en récompense par les rois, étaient depuis longtemps héréditaires [1] mais les comtés ne l'étaient pas encore; en effet les comtes étaient des magistrats qui avaient l'office de juger et de conduire à la guerre les hommes du comté; et de ce que le père était capable de remplir cette charge, il ne s'en suivait pas que le fils en fut également capable. quoi qu'il en soit, en 877 Charles le Chauve par l'Edit de Kiersy sur Oise déclare que les comtés passeront désormais des pères aux enfants.[2] Ainsi la royauté reconnait formellement l'hérédité des comtés plus tard un roi de la race de Charlemagne reconnut que la royauté n'était pas héréditaire mais élective; de sorte qu'à des époques assez rapprochées les comtés d'électifs deviennent héréditaires tandis que la royauté d'abord héréditaire se reconnait élective. [Comment expliquer cette concession de Charles le Chauve? On y voit sans doute la faiblesse du gouvernement central et son impuissance à gouverner les comtés et déposséder les familles. mais il faut aussi faire la part des dangers qui obligeai-

(1) En 587 le traité d'Andelot conclu entre Gontran, Childebert et Brunehaut assura aux leudes la possession héréditaire de leurs bénéfices. En 614 Clotaire II souscrivit un édit qui garantissait encore l'hérédité des bénéfices.

(2) L'office de comte paraît n'avoir été primitivement que pour un certain nombre d'années (Cum quo ad renovandam actionem munera regi per filium transmisit. Greg. tur. IV-42).

la Royauté a rendre hommage au pouvoir local. Une
nouvelle invasion de barbares force la royauté et
l'épiscopat à s'humilier devant l'aristocratie féodale
et guerrière. [Les grandes invasions parties venues de
l'orient. avaient été arrêtées définitivement par
les francs de Charlemagne. Ce prince avait pour
ainsi dire cloué les Saxons au sol qu'ils occupaient
les Hongrois et les Slaves viendront bien encore de
l'Orient, ~~mais~~ et il ne faudra pas moins que le grand
Othon pour les repousser. Mais ce ne sont plus
que des invasions de cavaliers qui n'eurent jamais
le caractère national des anciennes invasions; ce ne
sont que des troupes légères qui ne peuvent former
d'établissements durables. Les invasions les plus
redoutables étaient les invasions maritimes qui
venaient du nord et du sud, des normands et des
Sarrasins. Il est très remarquable que ces deux
invasions étaient animées également du fanatisme
religieux d'Odin et de celui de Mahomet.
les Normands avaient une haine furieuse contre
le Christianisme. partout ils brûlaient avec délices
les Eglises et les prêtres. c'était pour tirer vengeance
des persécutions de Charlemagne contre les Saxons;
car ces pirates normands se composaient en grande

Partie de Saxons réfugiés dans les contrées du nord. Il y avait même parmi eux beaucoup des serfs fugitifs qui se vengeaient de leurs anciens maîtres. Nous voyons vers 866 le plus célèbre d'entre eux Hastings ravager toute la Gaule avec des troupes de 3 ou 400 hommes, et cet Hastings n'est ni un Saxon ni un Danois, c'est un paysan des environs de Troyes en Champagne, qui s'était échappé et avait pénétré jusque dans les contrées du nord et qui venait de temps en temps visiter ses anciens maîtres. C'est ainsi que dans Priscus nous lisons qu'un grec forcé de quitter l'Empire par suite des abus de l'administration impériale devint un des généraux d'Attila.

Un fait remarquable c'est que c'est à peu près à la même époque que les Normands et les Sarrasins prirent pied sur les rivages qu'ils s'étaient contentés jusque là de dévaster. Les Sarrasins complètent en 878 la conquête de la Sicile par la prise de Syracuse; et les Normands s'établissent en 912 dans la Normandie. C'est ainsi que depuis quatre siècles les Saxons s'étaient établis en Angleterre (448-584) et y avaient fondé les sept royaumes qui furent réunis par le grand Egbert (800-827) roi de Wessex.

Pendant les deux siècles qui suivirent, l'Angleterre fut assaillie par de nouvelles populations

80v

du Nord que les Anglais de leur position géographique n'appelaient pas Normands, mais Danes, même mot que Degen, (selon tous les Lexicographes) nom d'un des principaux peuples Scandinaves. Les Danois fondent des Colonies en Angleterre dès le milieu du Xe siècle, et font la conquête entière de ce pays en 1017 sous leur grand roi Canut.

En France l'aristocratie féodale s'éleva pour repousser ces hommes redoutables. ce n'était pas en plaine avec un nombre supérieur qu'on attendait ces barbares. Partout on ne leur résistait que derrière des murs; quand ils remontaient sur de petites barques, l'Escaut, la Seine, la Loire, les moindres bandes faisaient fuir au loin les populations et s'emparaient même des villes. Paris fut assiégé trois fois et en 866 sans le comte Eudes et sans l'Évêque Gosselin, qui prêcha et combatit, la ville eut été prise et détruite. De toutes parts en France des murailles s'élevèrent; on reprit un peu de courage quand on vit les barbares échouer dans les sièges; mais ce n'étaient pas des remparts de villes qu'on bâtissait alors; les villes étaient misérables et dépeuplées: c'étaient des maisons fortes, des châteaux. C'est vers la fin du IXe siècle et pendant

tout le X.e qu'on vit s'élever en France contre les Normands, en Allemagne contre les Hongrois, en Italie contre les Sarrasins et les Hongrois tous ces châteaux qui hérissèrent l'Europe féodale.
Dans l'antiquité, toute défense, toute sureté, toute puissance politique, appartient aux villes; au moyen âge la prépondérance appartient aux châteaux. C'est alors que les campagnes prennent à leur tour de l'importance et les destinées du genre humain y étaient interessées. aussi au commencement du système féodal la population augmenta merveilleusement. tous les grands propriétaires de l'antiquité qui employaient leurs esclaves aux besoins de leur luxe, ne tenaient pas à avoir augmenter cette population d'Esclaves: c'était un danger plutot qu'un avantage. aux temps féodaux au contraire le seigneur avait besoin de serfs nombreux, de vassaux, car il était continuellement menacé. S'il voyait donc parmi ses serviteurs un homme fort et résolu, il lui confiait quelque poste avancé, un moulin, une tour une tête de pont: il lui donnait cela en fief, à condition de payer une légère redevance en argent si c'était un serf, s'il était d'une condition plus relevée moyennant un service militaire. Cet homme une

84v

-seur établi avait une famille, des enfans. Partout la population s'accroissait avec une grande rapidité. C'était une chose merveilleuse de voir la France dépeuplée à la fin du IX.e siècle couverte d'homme au commencement du XI.e. En 100 ans le désert s'est peuplé au milieu d'un nombre infini de calamités. Cela sont les bienfaits du régime féodal à sa naissance.
Considérons un instant ce seigneur isolé dans sa demeure nouvelle qu'il a fortifiée contre les barbares sur le sommet d'une montagne, comme la ville Pelasgique. Mais il y a quelque différence : Le sommet de la montagne pelasgique est un plateau où il y a une ville ; le sommet de la montagne féodale est un pic où s'élève une tour, dans cette tour habite un homme et sa famille, sa femme et ses enfans, peut être quelques hommes libres qui combattent avec lui. Dans la vallée qui est au pied de la montagne, habitent quelques cultivateurs à l'ombre de sa tour, et prêts à s'y réfugier au moindre danger. Au milieu de ces cabanes est une église. Ceux qui sont dans la vallée ne comptent pas ; car ils dépendent de la tour. Cette petite société est dans un isolement complet. On ignore tout ce qui se passe au delà des limites

De la vallée ; de loin en loin et d'une manière vague on apprend qu'il y a un roi, un pape, un empereur ; mais c'est par hasard. Le propriétaire de la tour ne tient sa puissance ni de Dieu, comme dans les sociétés théocratiques, ni de la cité comme chez les anciens. Le patricien tient tous ses droits de la cité ; son droit quiritaire ne lui vient que de la cité. le seigneur féodal ne relève que de sa lance. Cette position ne peut manquer de lui donner une insolence et une hauteur plus odieuses que celle du patricien lui même. Aussi aucun régime ne sera plus haï que le régime féodal, malgré tous ses avantages.

Ces avantages sont d'abord et en première ligne la défense du territoire ; de plus cet homme qui vit toujours dans sa tour, environné de dangers, avec sa femme et ses enfans, combien ne tiendra-t-il pas ~~davantage~~ plus à sa famille que le citoyen des villes anciennes qui vivait sur les places publiques au milieu de ses concitoyens, et pour qui sa femme et ses enfans étaient des choses ?

Les femmes joueront un grand rôle dans la féodalité, et dans cette tour où il n'y a que deux personnes : la femme et l'idée de la société elle même. Enfin le système féodal sera animé d'un merveilleux ~~effet~~ esprit

82v

de perpétuité. L'homme est identifié à la terre qui ne meurt pas. Sa supériorité à l'égard de ses inférieurs son infériorité à l'égard de ses supérieurs, c'est tout à la terre qu'elle se rapporte. En un mot, pour employer la forte expression du droit féodal, le seigneur sert son fief à l'égard du suzerain. Tels sont les élémens qui composent la société nouvelle. L'homme se caractérise par la force et la grandeur, dans ce gouvernement féodal. Le seigneur c'est l'homme fort et vaillant sans crainte et sans ruses; tel est le type du baron. C'est ainsi que se forma au dessus de la hideuse réalité, l'admirable idéal de la chevalerie vers lequel tendit sans pouvoir y parvenir le monde du moyen âge. De même que la jeunesse avant de chercher l'ordre, le modéré, le positif, voit d'abord l'idéal; de même le monde du moyen âge, avant d'avoir vu l'ordre de la civilisation, l'avait rêvé dans la perfection idéale de l'homme. Tel est le système qui va nous occuper; donnons d'abord un tableau rapide des révolutions qui ont occupé le 9e et le 10e siècles. En l'an 1000 est l'apogée de la féodalité. à cette époque nous nous arrêterons sur les lois féodales.

Nous avons vu les démembremens successifs de

83 r

l'empire de Charlemagne. Faisons l'histoire abrégée de tous ces royaumes auxquels il a donné naissance. D'abord les deux royaumes de Bourgogne furent réunis en 930; et en 1033 ils passèrent sous la souveraineté de l'empereur d'Allemagne: nous ne nous y arrêterons pas davantage. nous ne nous occuperons que de l'Italie, de l'Allemagne et de la France.

En Italie. la confusion commence de suite. Les marquis de Spolette, de Frioul, les marquis d'Ivrée, de Toscane réclament tous de grands droits et arrivent à l'indépendance. Dans Rome, dans la papauté même se retrouvent tous les désordres de la barbarie féodale. Les papes ne sont que de vaillans barons de l'état Romain. Guido à Spolette, Béranger en Frioul tous ces chefs tantot ducs, tantot marquis, descendent ou prétendent descendre, au moins par les femmes, de Charlemagne, ainsi que le roi de France et l'empereur d'allemagne. Charlemagne devient un de ces héros à demi-mythologiques dont ~~à demi mythologiques~~ la famille immense descend dans les temps historiques et peuple des parties du monde: c'est à peu près comme les Héraclides en Grèce.

En Germanie nous avons vu trois royaumes après la mort de Louis le germanique (876). En 880 il n'y en a plus que deux, d'un coté la Souabe et la

83v

Bavière, de l'autre la Saxe, le midi et le nord; division profonde que nous suivrons dans toute l'histoire d'Allemagne jusqu'en 1831.

En france la minorité du seul descendant de Charles le chauve donne l'empire au troisième fils de Louis le Germanique, déjà héritier de la Bavière et de l'Italie et qui va bientot hériter de la Saxe. Ainsi ce prince possède l'Italie, la france et l'Allemagne. Il prend le nom de grand (der ~~[illegible]~~ grosse); mais son caractère lâche et faible a fait donner à ce mot une toute autre signification. c'est un second Charlemagne, mais un charlemagne dérisoire. il ne réunit l'empire que pour témoigner une seconde fois de l'impuissance d'une vaste organisation sociale. Il est déposé en 887 et l'empire est démembré pour jamais. [L'Allemagne a toujours la prépondérance, et dans bien des siècles encore la chancellerie impériale donnera aux rois le nom de reges provinciales. Le batard arnoulf règne dans ce pays, bat les Hongrois, reçoit l'hommage des rois de france, d'Italie, de Bourgogne, et dispose du royaume de Lorraine en faveur de son fils Zwentibold (2 fois bâtard).

Zwentibold trouva des adversaires dans les populations Celtiques et Romaines qui occupaient une grande partie de son royaume: cette opposition est exprimée par la lutte qu'il eût a soutenir contre son rival Regnier ~~le~~ ou renard. Les aventures de cette guerre sont racontées par un vieux poëme qui nous montre aux prises le génie barbare, le génie de la force, avec le génie civilisé, le génie de la ruse.

Arnoulf laissa l'empire a son fils Louis. l'enfant qui fut le dernier Roi carlovingien de la Germanie, de même qu'un Louis (le fainéant) sera le dernier Carlovingien de la france.

A déjà un chef étranger à la famille carlovingienne, un simple Comte de Paris se trouvait alors roi de france; c'est Eudes qui avait usurpé le trône sur Charles le simple. A la mort d'Eudes Charles le simple fut reconnu roi, et il ne régna que pour céder une partie du territoire aux Normands. Leur chef Roll consent en 912, puisqu'il n'y avait plus rien à prendre sur la terre, à prendre la terre elle même: il consent même a rendre hommage. On sait l'affront qu'un des héros de Roll fit au roi a cette ocasion. Ainsi l'invasion

84v

des Normands s'arrête en france; mais les Slaves, les Hongrois menacent toujours l'Allemagne; ils ne cherchent pas à s'y établir mais ils la dévastent sans pitié. En 911 la race Carlovingienne étant éteinte en Allemagne on délibéra si ce serait un Saxon ou un franconien, un homme du nord, ou un homme du midi qui aurait l'empire. Le Saxon est Othon, le franconien Conrad. Quant aux Lorrains, ils ne veulent ni de l'un ni de l'autre; ils semblent se ressouvenir du temps de Charlemagne où sous le nom d'Ostrasie ils commandaient à l'Empire tout entier; ils veulent se donner à la france, c-a-d rester libres. Cependant, comme les Hongrois menaçaient le midi de l'allemagne, ce fut probablement le motif qui décida à nommer le franconien. Après la mort de Conrad on nomma un Saxon c'est henri l'oiseleur, fils d'Othon, le vrai fondateur de la féodalité Germanique; il est le 1er roi de la fameuse maison de saxe: il descend bien entendu de Charles Martel, mais par les femmes seulement; il est du reste saxon de race et de

Naissance. La vieille persécution contre la Saxe est enfin réparée. Henri l'oiseleur est représenté comme l'un des héros de la race Germanique. Il fonda pour arrêter les slaves les margraviats de Brandebourg, de Lusace, de Misnie, celui de Sleswig pour arrêter les Danois et les slaves du nord. Ces établissements nous donnent la limite même de l'empire à cette époque. Il défit les Hongrois à la grande bataille de Mersbourg. Pour les mieux arrêter, il commença à bâtir pour recevoir la population des campagnes, non plus des châteaux forts, mais de grandes enceintes murées. en un mot on commença à s'aviser des villes; on inventa les villes en Allemagne; chose tout-à-fait contraire au vieux génie d'isolement de cette race. Chacun s'arrête où il veut, près d'une source, à l'entrée d'un bois, dans une vallée, chacun selon son plaisir, nous dit Tacite avec une vérité parfaite. Les villes d'Allemagne encore de nos jours ont un caractère agreste. La nature sauvage s'avance jusqu'au milieu des villes: nous parlons ici des villes de la vieille allemagne, Car il y a des villes toutes récentes qui sont

85 v

Sans murailles, ornées de trottoirs et qui ressemblent à celles du reste de l'Europe.
Il fallut un danger bien pressant pour décider la population allemande à s'enfermer dans ces villes. Henri l'oiseleur leur accorda des privilèges; au reste les privilèges leur appartenaient par le fait même de leur existence. Dans l'état d'isolement où se trouvait alors la société, chaque ville était à tout instant dans la nécessité de prendre des déterminations en commun. quand les barbares approchaient on sonnait la cloche de la commune, on rassemblait les habitants, on nommait des chefs pour suivre un plan de défense. Bientot les villes ne suffirent plus à la population. Des pieux furent plantés autour des remparts pour y mettre à l'abri les troupeaux et les gens de la campagne qui se réfugiaient dans la ville. Pieu se dit Pfall en allemand; de là les habitans de cette enceinte furent nommés Pfallburger; voilà l'origine et l'étymologie des faugbourgs.
Othon le grand, fils de Henri l'oiseleur, succède à son père en 936; nouveau Charlemagne il veut arrêter non seulement les invasions mais les courses des peuples payens. A son

86 r

Couronnement Othon dîna avec les trois archevêques de Mayence, de Cologne, et de Trèves; il fut servi par le duc de Lorraine, grand Chambellan, le duc de Bavière, grand maréchal, le Comte Palatin grand sénéchal, le duc de Souabe grand échanson. Telle est l'origine des grands dignitaires et du cérémonial de l'empire.

Les fonctions domestiques ne passaient pas pour dégradantes dans l'idée des Germains. dans les Niebelungen, une des épées rapides de Gunther le brave Rumbolt est kugenmeister. [Ce qui fit la force et la grandeur d'Othon c'est que la maison de Bavière, maîtresse du midi de l'Allemagne, fut partagée entre les trois fils d'Arnould le mauvais, qui fondèrent les trois maisons d'Autriche, de Wittenbach actuellement régnante et palatine. Les comtes Palatins sont les juges du palais et de tous les hommes qui dépendent du palais c-à-d de l'armée.)

La franconie voulut résister à Othon, mais elle fut réprimée. La Lorraine fut replacée sous la souveraineté de l'Empire. Les Slaves de Bohème furent soumis à un tribut. Enfin Othon

86v

Passé en Italie pour revendiquer la couronne Impériale.

Voici quel était l'état de cette contrée. Le petit fils de ce Duc de Frioul qui prétendait descendre de Charlemagne, Beranger II, était sur le point de se rendre maître du trône, malgré l'opposition d'un grand nombre de Seigneurs. Il avait fait mourir son prédécesseur, et voulait forcer la veuve à épouser son fils; il la tenait en prison dans une île du lac de Garda. Ste Adélaïde parvint à s'échapper: elle se réfugia à Canossa en Pouille et appela les Allemands.

Othon n'avait pas besoin des prières d'une femme pour se décider à la conquête de l'Italie. Il franchit les Alpes en 952, et au milieu d'un pays aussi divisé il réussit sans peine; il se fit couronner roi à Milan, épousa la reine Adélaïde afin par cette alliance de faire goûter au pays la domination étrangère.

Cependant tandis qu'Othon était au comble de la puissance, il apprend qu'un de ses fils s'est révolté et que les Hongrois sont en Bavière, aux portes d'Augsbourg. Othon repasse les

Alpes, et livre une grande bataille, où il se fait entourer de ~~quelques~~ toutes les reliques de ses états ; la lance de Charlemagne, la bannière de St Maurice, l'épée de Constantin. Derrière lui on porte la sainte lance dont la pointe a été forgée des clous de la vraie croix. Henri l'oiseleur l'avait enlevée à grande peine au roi de Bourgogne en lui faisant de grandes menaces et en lui cédant des provinces de son empire. Les Hongrois sont vaincus et refoulés dans le pays qui porte ~~ent~~ leur nom : ils n'en sortiront plus désormais que rarement et sans danger pour la Chrétienté. Cette victoire d'Othon sur les Hongrois peut être comparée avec la fameuse victoire de Ch. Martel sur les Sarrasins.

Un mariage avait été projeté entre Charlemagne et l'impératrice d'Orient Irène. Le fils d'Othon épousa la princesse Théophanie, fille de Nicéphore Phocas, Empereur d'Orient, (973). [A la mort d'Othon la Bavière se révolte ; suite de l'inimitié qui régnait entre le midi et le nord de l'Allemagne. Othon

II dépossède le duc de Bavière, réunit de nouveau la Lorraine, vainqueur à la fois de la France et du midi de l'Allemagne. Il essaya de

37v

Réunir aussi à ses états l'Italie grecque;
Mais il mourut à Rome sans y avoir réussi: il avait
été surnommé le sanguinaire: En effet son séjour
à Rome est célèbre par le massacre des Consuls
Romains. Rome, comme Marseille et tant d'autres
villes municipales, avait des Magistrats appelés
consuls qui se rapprochaient plus par leur nom
que par leurs attributions des consuls de la vieille
Rome. Othon II mourut jeune et son fils
encore enfant lui succéda. Il alla en Italie re-
nouveler les entreprises de son père. Crescenzo
avait chassé le pape de Rome et proclamé la
république: à l'approche de l'Empereur il se
retira dans le château St. Ange d'où Othon
III le fait sortir par un parjure et le livre au
supplice. Othon épouse ensuite la veuve de sa
victime qui n'accepte que pour l'empoisonner:
Dans Othon III s'éteignit la postérité du
grand Othon et avec cette famille on peut dire
que l'Italie échappa à l'empire.
Le duc de Bavière, Henri, arrière petit fils de Henri
l'oiseleur, devint roi de Germanie; il travailla inutile-
ment à retenir l'Italie pour sa puissance.

La domination de la maison de Saxe jusque là si puissante passe dans la maison de Brunswick, et de là dans celle des Welf. à partir de 1024, époque de la mort de Henri II dit le Saint, l'empire se trouvera constamment dans le côté méridional et l'opposition politique sera constamment dans le côté septentrional. Ainsi franconie, Bavière Souabe, Autriche, voilà la puissance impériale. Brunswick, Welf, Saxe, Prusse, voilà l'opposition.

En 1024 Conrad le salique, duc de franconie, descendant de Charlemagne et d'Othon le grand, semble réunir les droits des francs et des Saxons, tandis qu'au fond il ne fait que continuer et décider la victoire du midi sur le nord.

C'est donc à cette époque qu'on peut placer l'apogée de la féodalité en Europe. c'est alors qu'elle est complète et organisée. Cette époque est à trente ans près celle de la chute des Carlovingiens en france (987). Ainsi entre 987 et 1024 c.à.d vers l'an 1000 se place d'une part la perte décisive de l'empire pour le nord de l'allemagne et de l'autre part la ruine décisive des Carlovingiens en france. La féodalité domine.

Cette année 1000 est une des plus importantes

Du moyen âge, c'est celle où l'on commença à ne plus croire à la fin du monde ; où l'on fit de nouvelles constructions, où l'on conçut de grands projets. En l'an 1000, nous dit Raoul Glaber, la terre entière revêtit la robe blanche des Eglises.

faiblesse de la monarchie depuis Charles le Gros — Son agrandissement.

Dé l'héroïsme au moyen age. Il n'est pas chez les rois de france.

Caractère anti-féodal du génie français.

En france grâce aux monument Ecclésiastiques nous pouvons présenter une histoire liée et suivie; elle n'a point l'éclat des monarchies d'Angleterre et d'Espagne ni celui de l'empire Germanique, elle n'a point de héros. l'héroïsme du moyen age est dans les Othon, dans les deux frédéric, il est dans les princes Normands d'Angleterre, Richard cœur de lion, Edouard 1er henri V, et dans les Normands de Sicile; Robert Guiscard et Roger son frère qui conquirent la Sicile avec 300 chevaliers. C'est la france ~~que~~ qui fournit le moins de héros, mais c'est elle pourtant qui fait la fortune la plus brillante, qui établit dans son pays le pouvoir illimité. La principale cause de ce pouvoir, c'est que, quoique la féodalité se fût élevé en france comme ailleurs, cependant il y avait toujours dans le génie français quelque chose d'Antipathique à la féodalité. Ce génie s'est empressé d'invoquer contre elle le pouvoir qui semblait avoir des droits supérieurs et plus anciens c.a.d qu'il appela le pouvoir central, le pouvoir éloigné contre la tyrannie locale. Les petits gentilshommes,

90 v°

Les bourgeois invoquaient l'autorité Royale dont ils entendaient parler et qui leur était présentée soit par les traditions, soit par l'Egli=se, comme un pouvoir secourable contre la tyrannie féodale. C'était là le génie radical de la nation, c-a-d. l'impatience de l'aristocratie, et c'est ce qui a elevé si haut la monarchie française. La monarchie n'a été si forte au moyen âge que parceque le génie français au moyen âge a été le plus ennemi de l'aris-tocratie.

Cependant ceux qui réclamaient étaient eux mê=mes les membres de cette aristocratie féodale. mais c'est qu'il y avait en eux un esprit d'impatience, d'hostilité à l'egard de toute hiérarchie. Ce caractere parait surtout à l'époque qui va nous occuper. La monarchie se trouve réduite à une puissance inférieure à celle de la plupart des Seigneurs. Le roi finit par n'avoir plus que la ville de Laon et se voit forcé d'appeler à son secours tantot l'empereur d'allemagne, tantot le Duc de Normandie. ainsi à l'époque où hugues

Nullité de la monarchie à la fin de la dynastie carlo-vingienne. Elle se releve sous les Capétiens.

Capet s'empare de la royauté, sans qu'on le sache au moins au midi de la France, l'aristocratie semble avoir vaincu, la monarchie parait détruite; Mais alors l'usurpateur devient un objet d'espoir vers lequel se tournent les regards de tous les faibles, et peu à peu la dynastie nouvelle joue un rôle plus grand que celle qu'on avait abandonnée. Sous Louis le gros on voit le roi intervenir dans les affaires des seigneurs et punir les barons. Cependant sa domination n'allait que jusqu'à Mont-morency; et telle était le peu d'étendue de la monarchie, qu'il entreprenait des courses lointaines vers Montlhéri pour mettre un peu de sûreté sur la route d'Orléans. Ce fut ce prince comme on sait qui établit les premières communes. mais il faut remonter un peu plus haut encore pour voir l'autorité royale presqu'anéantie. En 888 le second Charles le grand (le gros) dont ce nom devenu ironique indiquait la faiblesse, voit son empire démembré comme celui de Charlemagne. La France, l'Italie, l'Allemagne se séparèrent sans retour, et la France elle même fut subdivisée en plusieurs royaumes. Au centre était le comté de Paris. Eddo ou Eudes, comte de Paris, osa prendre le titre de Roi. Il écarta Guido de Spolette et Arnolf d'Allemagne. et fit hommage à Arnolf. Il avait

Démembrement de l'empire de Charles le gros 888.

9-1v

été le défenseur de Paris ; c'était là son titre à la royauté, on espérait qu'il affranchirait le pays des Normands. Charles le gros n'avait offert contre ces redoutables ennemis que des prières et des présents ; Eudes parvenu au trône ne fait guère plus que Charles ; son crédit décline, et le descendant de Charles le gros, Charles le simple est couronné par le parti même de l'ancien comte de Paris. Charles le simple a recours à la protection d'Arnolf et il est assigné à comparaître avec son rival à la diète de Worms. Eudes seul s'y rend, et il est confirmé seul dans la royauté. Il y a un mot d'un historien contemporain qui exprime bien vivement l'idée qu'on se faisait alors du Roi. Ils dédaignèrent Eudes, ils dédaignèrent Charles fastidieusement.

893. Couronnement de Charles le Simple.

La royauté alors n'est qu'un titre ; mais c'est beaucoup : cette image du droit prendra peu à peu la force et la réalité de la puissance tant le droit est quelque chose de fort.

Charles se soumet à Eudes qui lui donna un apanage (896) et lui laissa en mourant la couronne (898) telle est à cette époque la faiblesse universelle des états, que ce roi si incapable, si impuissant se trouve un instant, en apparence au moins, l'arbitre de

Mort d'Eudes 898.

la Lorraine et de l'Allemagne.
C'est l'époque de la querelle de Conrad et de Henri l'oiseleur. La Lorraine qui ne voulait apparte-nir ni à l'un ni à l'autre s'était donnée à Charles le simple, c.à.d qu'elle s'était déclarée indépendante. Mais dès que l'Allemagne eut re-pris son unité sous Henri l'oiseleur Charles le simple perdit son avantage; tout le monde s'aperçut de son incapacité; les grands réunis à Soissons voulurent déposer leur roi, et Charles fut réduit au comté de Laon; ce comté était bien peu étendu; car le roi avait souvent la guerre contre les vassaux de l'archevêque de Reims et les sires de Coucy qui avaient leurs manoirs au pied de la montagne où est située Laon. Ainsi qu'était le roi de France en compa-raison des grands vassaux, des ducs d'Aquitaine, de cet Hugues surnommé le grand à cause de l'étendue de ses possessions, surnommé aussi l'abbé parcequ'il tenait sous sa dépendance un grand nombre d'Abbayes. Hugues mit un instant sur le trône son père Robert qui prit le titre de duc de Paris, ensuite celui de roi, et fut tué dans un combat contre Charles le simple. A sa mort Hugues son fils ne voulut pas de couronne pour lui même; il la donna

Charles est réduit au comté de Laon. Robert reconnu roi 922 meurt à la bataille de Soissons 923. Rodolphe (Raoul) roi.

92v

à son beau frère Rodolphe, duc de Bourgogne. Le malheureux Charles le simple ne put résister, il tomba entre les mains de Herbert duc de Vermandois qui le retint prisonnier à Château-Thierry, et il ne dut sa délivrance qu'aux divisions de ses ennemis.

Rodolphe étant mort Hugues hérita d'une partie de la Bourgogne et fut maître du pays depuis la Loire jusqu'à la Meuse, sauf la Normandie et la Bretagne. Il était l'avoué d'une foule d'Abbayes: de plus il était fils, neveu, beaufrère de Robert, d'Eudes, de Rodolphe; il pouvait donc prendre la couronne, mais il n'en voulait pas encore; il fit venir d'Angleterre Louis d'outre-mer, fils de Charles le simple et reçut de lui l'investiture du duché de Bourgogne qui valait mieux que la royauté. Louis avait de l'activité, mais il était d'un esprit trop faible pour l'employer avec succès; il n'eut d'autre instrument que la mauvaise foi et le parjure; car il aurait fallu bien des exploits pour étendre son domaine autour de Laon. Les Lorrains révoltés contre Othon le grand ~~Othon~~ lui firent hommage; il l'accepta et épousa la veuve de leur duc, qui était

Louis d'Outremer est nommé roi par Hugues et lui donne l'investiture de la Bourgogne. Il épouse la veuve du duc de Lorraine 938. Louis d'Outremer pris par les Normands et délivré par l'entremise d'Othon. Il demande le duel contre Hugues au concile de Trèves.

Sœur d'Othon et belle sœur d'hugues le grand. Par là
il se trouva l'allié de ses deux ennemis. Othon
regagna bientôt la Lorraine, mais il n'abusa
point de ses avantages et ne passa pas en france.
on pourrait dire que s'il y fut entré il aurait eu
à combattre non le roi, mais les seigneurs qui-
-ainsi Louis dut à la puissance de ces derniers
d'échapper à la vengeance d'Othon. Guillaume
longue épée, duc de normandie, ayant été assas-
-siné, Louis d'outre mer s'empara de son jeune
fils Richard sans peur; il le retint prisonnier à Laon,
et ce ne fut que par l'adresse de son gouverneur que
le prince captif parvint à s'échapper. Les Nor-
-mands prirent à leur tour le roi de france. Hu-
-gues le grand son ennemi, obtint qu'il lui serait livré,
et il fallut l'intercession d'Othon pour que
Louis d'outre-mer fut libre. Celui ci porta ses plaintes
contre Hugues aux pieds de l'empereur d'Allema-
gne et demanda le duel au concile de Trèves
présidé par Othon. le Concile excommunia Hugues
et le força de rendre à Louis le comté de Laon
qu'il s'était fait céder par ce dernier pour prix
de sa liberté. Louis meurt d'une chute de che-
-val et son fils Lothaire est couronné du consen-
-tement de Hugues. Celui-ci n'ignorait pas

Que s'il avait un roi à sa disposition il pourrait faire consacrer les usurpations que sa puissance le mettait à même de faire sur les autres seigneurs. Il aimait donc mieux tenir un roi sous sa dépen=dance que d'être roi lui même. Lothaire suc=cède à son père dans la royauté. Hugues Capet succède à son père dans le comté de Paris, et les deux autres fils de Hugues le grand se partagent la Bour=gogne. Lothaire et Hugues Capet se trouvent sous la régence de deux femmes veuves l'une de Louis d'outre=mer, l'autre d'hugues le grand et sœurs d'Othon.

Minorité de Lothaire et du comte Hugues Capet. Othon 1er frère des deux régentes et du duc de Lorraine St Bruno 954-956.

A cette époque Othon est vraiment roi de France par ses deux sœurs et par St Bruno son frère duc de Lorraine. Sous Othon 2 la bonne intelligence cesse entre les deux royaumes. Lothaire rompit avec Othon; et celui ci envoya en France une armée qui chanta un alléluia à montmartre de manière à se faire entendre dans la cité; une guerre en Italie éloigna heureusement Othon de France.

Othon II vient chanter un alleluia à Montmartre 978.

Lothaire meurt et laisse le trône à Louis V dit le fainéant, dernier roi Carlovingien. Louis V meurt empoisonné en 987, et un des fils d'hugues le grand, Hugues capet prend le titre de Roi.

Mort du dernier carlovingien 987.

Avènement de Hugues Capet.

Cette révolution ne fit aucun effet en France : car on trouve plusieurs chartes du temps avec cette indication Deo Regnante et en effet on ne savait plus s'il y avait un roi.

Incapacité des premiers Capétiens.

Après Hugues Capet viennent Robert Ier, Henri Ier, Philippe Ier, tous princes incapables. Louis le gros est un prince vaillant de sa personne, c'est un chevalier ; Louis VII élevé dans le cloître de notre Dame de Paris, comme il le dit lui même dans une Charte, demeura sous la domination de l'abbé Suger. Philippe Auguste à qui on attribue une grande valeur se distingue plutôt par sa perfidie que par son courage. Il ne doit sa réputation de vaillance qu'à Guillaume le Breton son chapelain, qui lui fait faire comme à Enée dans le poème de Virgile cent actions héroiques. Louis VIII dit le Lion est un jeune ~~homme~~ prince délicat et maladif, dont le règne n'est guères signalé que par la guerre contre les Albigeois.

Quant à St. Louis il fait une magnifique exception. Ce qui caractérise ce prince, c'est la rectitude d'intention plus encore que la supériorité d'esprit. Il a prouvé qu'une conscience droite

99v

droite
équivaut souvent par le succès à la prudence la plus profonde. Quant à Philippe le Bel, c'est un tyran qui fait gémir son peuple par ses exactions. On pourrait pousser plus loin l'énumération, et l'on verrait que toute la gloire de cette dynastie tient à deux hommes dont l'un porte la pureté du cœur au plus haut degré, c'est St Louis, l'autre joint à la vaillance la bonté de l'âme, c'est Henri IV.

Cause du pouvoir royal, la haine de la féodalité.

En résumé la cause du grand pouvoir Royal, au dessus de toutes les autorités, n'a pas tenu au génie des rois, mais à l'esprit d'un peuple qui ne sait pas se résigner, d'un peuple impatient de la féodalité et qui s'empresse d'invoquer contre elle une autre puissance

95 v°

Tenures, duel judiciaire, guerres privées.

Maxime à laquelle peut se ramener toute la féodalité: la terre c'est l'homme. Ses conséquences.

Quelques mots sur les tenures, le duel judiciaire et les guerres privées sont nécessaires pour avoir une idée de la féodalité. Les tenures nous feront toucher au doigt son véritable caractère. Le duel est le trait le plus propre et le plus frappant de la procédure féodale. La féodalité peut se ramener à une seule maxime, la terre c'est l'homme. Quiconque n'a pas de terre n'est point homme. Quiconque tient la terre d'un autre est l'homme d'un autre. Il n'y a que deux manières d'exister: avoir une terre, tenir une terre. Quelle est la conséquence de ce principe? Dès que l'homme est la terre, dès qu'il est enraciné dans le sol et possédé par lui, il se trouve localisé comme un arbre ou une plante. Le droit féodal en attachant les hommes invariablement à telle plaine, à telle vallée est une matérialisation de la société. La féodalité étend ses lois sur toute l'Europe; mais son influence n'est pas partout égale, autant elle sera forte en Angleterre, en Allemagne, autant elle sera faible en France. Voici les quatre principales espèces de tenures:

Hist. du moyen-age 12 ter.

96 v°

De la tenure : 1° en franc aleud, 2° à cens, 3° en hommage, 4° en franc parage. Pourquoi le droit féodal donna la succession à l'aîné. — Concessions faites à la nature. Abolition du droit féodal sous Philippe Auguste. Provinces où le droit d'aînesse subsiste dans toute sa rigueur.

1° en franc aleud, c.-à-d. en possession libre, indépendante de tout hommage, de tout service. Le mot aleud, alod, od signifie le bien patrimonial qu'on ne tient que de l'hérédité. On n'oserait affirmer qu'au XIe siècle il y ait eu des aleuds en France. À cette époque toute terre, tout homme = à un seigneur. Mais il y a eu des aleuds avant et après le XIe siècle. Le franc aleud est l'idéal de la propriété.

2° ~~Terre~~ tenue à cens, ou villenage (Villenage c.-à-d. état d'habitant de la ville; de là vilain qui a pris une acception si défavorable).

3° Mais la terre peut aussi être tenue pour un service plus relevé, pour un service militaire; c'est la tenure en hommage, tenure noble. La terre donnée à condition d'hommage est donnée à son tour en villenage. Dans la perfection du système féodal il y avait une hiérarchie nombreuse dans ses degrés. Le roi donne la terre au duc qui l'a donnée au marquis, qui la donne au comte, qui la donne au vicomte dont le baron la reçoit pour la donner au chevalier qui la donne au vilain. On voit par là combien il était difficile au serf de s'affranchir.

Il payait sa liberté au chevalier mais le Baron réclamait son serf, il fallait payer le Baron puis le vicomte, puis le comte, puis le marquis, puis le duc, enfin le roi.

4° le franc parage: c'était quand l'aîné des frères garantissait les puînés qui lui rendaient hommage au lieu et place du Seigneur. Parage vient de pair et indique l'égalité qui existait entre les frères, dont l'aîné était le représentant auprès du seigneur. (il ne faut pas confondre le parage avec le frérage qui est le titre de propriété de plusieurs copartageans admis à une succession).

Le droit féodal donne la succession à l'aîné; la terre c'est l'homme: or on ne peut pas démembrer l'homme; il faut l'homme entier pour défendre la terre, il faut la terre entière pour qu'elle soit défendue par l'homme. Tel est le droit féodal dans sa vérité et dans sa rigueur. Les puînés n'auront rien, les filles n'auront rien. La coutume de Normandie n'accorde aux filles, à leur mariage, qu'un chapeau de Roses. En ~~1833~~ 1183

97v

Le droit d'ainesse existe en Bretagne dans toute sa sévérité : c'est une nécessité de ce pays toujours menacé dans son indépendance par ses voisins d'Anjou et de Normandie.

Mais la nature ne réclamera-t-elle pas ?

Nous trouvons dans les ouvrages d'un illustre alleman du XII.e siècle, Othon de Frizing, Parent de frédéric Barberousse : "C'est l'usage de presque toutes les provinces de la Gaule que l'autorité de l'héritage paternel échoie au frère ainé et à ses enfans ; Quant aux autres, ils dépendent de leur frère comme de leur seigneur". Le frère fut d'abord tenu à une pension alimentaire ; mais la nature réclame encore ; l'adoucissement semble insuffisant, et la pension est convertie en un ~~partag~~ partage sous condition d'hommage à l'ainé mais à l'égard du seigneur plus élevé tous sont égaux. Tel est le principe du parage. Le droit féodal ne s'en va-t-il pas par lambeaux, lui qui fait seul la force militaire de la France ? Les frères seront-ils soumis à celui avec lequel ils ont été élevés, qui est à peu près leur egal ? ~~Nulle~~ ~~ment~~. Aussi les ainés réclament bientot

Et en 1209 Philippe Auguste rend le droit exclusif de succession aux ainés; mais il y a des provinces où la nature résiste et où les puinés ont le choix de dépendre de leur ainé ou de leur seigneur suzerain. Dans quel pays leur accorde-t-on ce choix? dans le pays où l'esprit de liberté est fort, au centre de la france, à Troyes, à Mante, à Senlis, à Amiens.
Mais voici des provinces où les puinés dépendent toujours; le Poitou, l'Anjou, le Maine, la touraine, la Normandie. Pourquoi? c'est que ces provinces sont des marches, qu'elles ont besoin d'être défendues contre les Anglais; c'est que la normandie entr'autres est la féodalité personnifiée.
Dans le droit féodal l'homme est la terre, la terre est l'homme. Ainsi l'homme est affecté invariablement à un lieu, à un espace. Le caractère de l'homme féodal, c'est que sa localité est toujours signalée, on sait d'abord à quel lieu il appartient. De là la force du mot lieu dans notre ancienne langue: est-il ~~est~~ de bon lieu?

38v

De l'aubain. Condition de l'aubain né dans un autre diocèse, dans un autre royaume. La puissance royale met la main sur tout ce qui n'est pas local.

Signifié [écrit] de bonne naissance. Or s'il se trouve des hommes dont le lieu ne soit pas bien défini, la société les persécutera cruellement. Voyons donc quels hommes se trouvent dans cette position de n'appartenir à aucun lieu. D'abord l'aubain. L'aubain, dit la coutume de Tours, est l'homme baptisé dans un autre diocèse que celui où il a son domicile. Cet aubain doit se hâter de reconnaître un seigneur ; si dans un an et un jour il n'a pas déclaré quel est son seigneur il paie une amende. S'il meurt sans laisser au moins 4 deniers au baron, les meubles appartiennent au baron. Telle est la disposition que contiennent les établissemens de St. Louis. Or si St. Louis statut que le baron ne prendra pas les meubles dans le cas où l'aubain lui aura laissé la faible somme de 4 deniers, cela signifie qu'auparavant le baron prenait les meubles. c'est un adoucissement, une sorte d'affranchissement.

Tel est le sort de l'aubain né dans un autre diocèse. Mais l'aubain né dans un autre royaume, quelle sera sa condition ?

Il est dans une condition plus dure encore. En Flandre il devient serf du seigneur sur les terres duquel il

s'établit, et de même en plusieurs autres provin-
-ces. Cette persécution vient de ce que l'aubain n'ap-
-partient pas à un lieu qui le représente, qu'il
ne possède pas la terre; il ne la tient pas d'un au-
-tre qui n'est ni seigneur ni vassal; il est étran-
-ger en un mot à la féodalité; or dans les temps
barbares, ennemi et étranger sont synonymes. La
situation du bâtard est la même que celle de l'au-
-bain; il ne provient pas d'un mariage certain, le lieu
dont il est reste inconnu; aussi, selon les lois féo-
-dales, le bâtard du roturier dans plusieurs pro-
-vinces est serf du seigneur sur les terres du-
quel il vit: quant à sa succession elle est exposée
aux mêmes dangers que celle de l'aubain.

Mais bientôt les rois guidés par les jurisconsultes
~~ils~~ s'avisèrent que tout ce qui n'était pas local
devait être central c.a.d dépendre de la royau-
-té, et c'est avec ce mot qu'ils battirent en ruine
la féodalité. Ainsi les serfs, les aubains, et les com-
-munes qui s'étaient soustraites par l'affran-
-chissement de la domination du seigneur furent
sous la protection du roi, protection qui consistait
à substituer la puissance royale à l'oppression féodale.
Ainsi au moyen âge deux principes:
1° la terre est l'homme c'est le principe féodal.

Duel.

Analogie et différence du duel et de la guerre privée. État de la procédure dans les derniers temps de l'empire romain, etc., etc.

2° Tout ce qui n'est pas local est central.
ce second axiome est le principe de dissolution de la féodalité, la fondation de la puissance royale.

Du duel et des guerres privées.

Le duel est une guerre privée de deux individus; la guerre privée est un duel de deux puissances féodales: il y a donc analogie, mais il y a aussi des différences. Le duel est un acte de procédure régulier, légitime, tandis que la guerre est irrégulière, illégitime. Pourquoi? C'est que dans le système féodal, il ne pouvait y avoir lieu à guerre privée que dans le cas, où le suzerain n'était pas assez équitable pour faire bonne justice, ou assez fort pour faire exécuter la sentence; et en effet les guerres privées furent peu à peu ramenées par les efforts des rois aux formes du duel.

Dans les derniers temps de l'empire et du droit romain, voici quel était l'état l'état de la procédure: le défenseur jurait d'abord que les faits avancés par son adversaire étaient faux; le demandeur jurait ensuite que les faits étaient vrais. Si l'un ou l'autre refusait de jurer, le procès en restait là. s'ils juraient tous deux le juge avait le droit de commencer la procédure ou de renvoyer les deux parties.

Mais dans la loi des Bourguignons le législateur nous dit que la multitude des parjures forçait

On ne par se ~~soustraire~~ contenter du serment et à recourir au jugement de Dieu, au Duel judiciaire. L'eglise réclame plusieurs fois, et nous avons entr' autres la réclamation d'Agobard auprès de Louis le Débonnaire. Cependant le duel persiste toujours, il à lieu non seulement entre les deux parties, mais souvent entre les témoins et quelque fois même entre le juge et l'une des parties. Le duel décidait aussi de questions abstraites. On voit un Empereur d'Allemagne qui, pour résoudre la question de savoir si les petits-fils devaient hériter concurremment avec leur oncle, imagine de choisir un champion pour les oncles et un autre pour les petits fils, L'epée prononce en faveur de ces derniers.

Deux chartes inédites de Louis le gros accordent comme privilège à l'eglise de Paris que les serfs de cette église pourront lutter contre toute personne, soit par serment, soit par ~~[illegible]~~ les armes. C'était en effet un grand inconvénient pour les églises de se voir sans cesse condamnées, parceque les serfs qui s'y trouvaient attachés, ne pouvaient soutenir les procédures et abher. [Louis le jeune qui fut élevé dans le

100v

Cloître de Notre-Dame, défendit en 1168 le duel pour toute somme inférieure à 5 sols. Plus tard Philippe Auguste en 1215 permit le duel, mais il tâcha de le rendre moins meurtrier; il ordonna que la seule arme fut un Bâton de trois pieds. C'était supprimer le duel de la noblesse, le duel du Bâton étant exclusivement spécial aux roturiers. Il était très dangereux et se terminait presque toujours par la mort.

En Normandie le duel était très fréquent: Philippe Auguste, devenu maître de cette province, ordonna que l'appelé et l'appelant si l'un des deux n'avait pas succombé, seraient également soumis à la peine portée contre le crime, c.à.d que s'il s'agit d'un meurtre, par exemple, l'appelant et l'appelé sont sûrs de périr si tous deux échappent à la lutte. Dans les communes que les rois affranchirent ils se réservèrent le droit d'ordonner le duel.

St Louis qui était entièrement dévoué aux prêtres et aux légistes défendit en 1260 le duel dans ses domaines et peu à peu il étendit cette défense aux domaines des seigneurs qui dépendaient de lui. Il substitua au duel la preuve par témoins, la procédure romaine.

Il se trouve encore dans les Etablissemens de saint Louis une défense qui prouve l'atrocité des mœurs de l'époque ; cette défense interdit le combat entre frères quand il ne s'agit que d'intérêts civils.

En 1306, Philippe le bel défendit le Duel en matière civile et ne le permit qu'en matière criminelle. Après 1306 le duel judiciaire devient rare ce qui est une preuve d'un grand adoucissement dans les mœurs. Remarquons qu'il ne s'agit pas du duel pour injure personnelle et qui fut porté au XVIe siècle à un dégré de fureur dont rien ne peut donner l'idée. Dans ce même siècle ce fut une véritable singularité que le duel judiciaire entre Jarnac et la Chataigneraie qui fut le dernier de tous.

__Guerres privées__
fléau des guerres privées. Trève de Dieu 1041. Confrérie de Dieu 1180, etc.

Venons maintenant aux guerres privées. Pour les seigneurs il n'y avait souvent pas de tribunal au quel les deux parties voulussent s'en rapporter. La guerre décidait : les parens et les amis de chaque adversaire devaient soutenir sa cause. Rien n'était plus désastreux que ces guerres de province à Province : c'était le grand mal de la féodalité. L'an 1032 un évêque eut une apparition dans la quelle il lui fut déclaré de la part de Dieu que les guerres

101v

Privées étaient injustes et impies, qu'il devait en proposer l'abolition formelle par l'établissement de la paix de Dieu. Mais il ne fut possible d'établir que la trêve de Dieu qui durait du mercredi soir au lundi matin (1041). En 1042 elle passa en Angleterre avec Edouard le confesseur; mais ni en France, ni en Angleterre elle ne fut observée exactement. En 1180 un simple Charpentier de Puy en Velay eut une apparition: cette apparition, quoiqu'elle n'eût qu'un homme pour témoin, obtint généralement foi.
Prélats, seigneurs, barons, tous jurèrent de se conformer à la trêve de Dieu: on forma même une association sous le nom de confrérie de Dieu pour empêcher la violation de cette trêve. Du reste aucune autorité supérieure n'intervenait pour en exiger l'observation. Ce ne fut qu'en 1245 que St. Louis essaya d'interposer la sienne. il ne deman=da ni trêve, ni paix, mais seulement que pendant les quarante premiers jours qui suivraient le défi les deux parties respectassent les parens et les amis de leurs adversaires; car c'était une des vengeances les plus communes d'attaquer à l'improviste les frères, les amis, de manière que la vengeance

Tombait le plus souvent sur l'innocent que sur le coupable.
Du reste la quarantaine le roi est attribuée par quelques uns à Philippe Auguste. Philippe le Bel alla plus loin et il fit quelque bien à la France, en exigeant que toute guerre privée cessât tant que durait la guerre royale. Jean renouvela la même ordonnance. ~~Dans~~ Dès ce moment les guerres des seigneurs ~~-neurs~~ perdent le caractère des guerres privées. Elles se font toujours sous la bannière d'un parti. Les uns sont du parti anglais, les autres sont du parti contraire: ils se rangent avec les Armagnacs, avec les Bourguignons. Aux XIe, XIIe, XIIIe siècles ce n'étaient que des guerres locales; au XIVe et au XVe ce ne sont que des épisodes d'une querelle générale, quand même elles prennent leur source dans des haines particulières.

103 v

La france et l'angleterre au XIe siècle.

Définition de l'histoire de france et de l'histoire d'angleterre.

L'histoire de la france et celle de l'angleterre au XIe siècle peuvent se définir ainsi ; fondation de l'aristocratie, fondation de la monarchie. La monarchie c'est la france, l'aristocratie c'est l'angleterre. Considérons la force et la portée de tout cela. Qui dit monarchie dit pouvoir sacré représentant ce qu'il y a de plus général dans la pensée d'une nation. Qui dit monarchie, dit individualisation d'une nationalité ; or ce qu'il y a de commun dans la pensée d'un peuple, c'est ce qu'il y a de plus populaire, en effet ce qu'il y a de plus fécond en démocratie et en nivellement, c'est la monarchie : ce qui fait de la france le pays le mieux nivelé de la terre, c'est le lent travail du nivellement monarchique. De plus le monarque est l'allié du prêtre. or quel est le caractère du prêtre ? Le prêtre ne parle pas au nom de la chair, mais bien au nom de Dieu ; il ne réclame aucuns droits pour sa personne ; tous sont pour la parole religieuse qu'il enseigne. Ce qu'il y a de plus anti-aristocratique c'est le roi et le prêtre. l'aristocratie réclame obéissance pour l'homme ; le roi et le prêtre pour une idée. L'homme de l'aristocratie demande pour lui une part énorme.

Définition de la monarchie.

Le monarque est l'allié du prêtre.

Le roi et le prêtre sont ce qu'il y a de plus anti-aristocratique.

104v

Il demande tout simplement que la personne d'autrui soit sacrifiée à la sienne; les autres ne demandent obéissance qu'à la ~~personne~~ parole de Dieu. En effet la monarchie s'appuyant sur une idée générale a une base divine. On voit de suite la relation entre le caractère héroïque et l'aristocratie d'une part, la démocratie et la royauté d'une autre. — De quels prêtres la monarchie sera-t-elle l'alliée. Elle ne sera pas l'alliée du monarque prêtre. Ce serait un centre qui nuirait à la monarchie temporelle; mais la royauté sera l'alliée du prêtre local, du curé et de l'évêque; la puissance des rois, particulièrement en France, s'appuie sur le pouvoir épiscopal.

Relation du caractère héroïque avec l'aristocratie, de la démocratie avec la royauté.

La puissance des rois en France s'appuie sur le pouvoir épiscopal.

L'épiscopat depuis Hincmar et Charles le Chauve jusqu'à Bossuet et Louis XIV est l'allié continuel de la monarchie. Voilà la pierre angulaire sur laquelle il faut bâtir l'histoire de France.

Au contraire l'histoire d'Angleterre est l'histoire de l'aristocratie ou de l'héroïsme. Le monde féodal de l'Allemagne est héroïque également; mais l'Angleterre l'est à un plus haut degré, puisqu'elle est l'Allemagne, élevée à sa plus haute puissance. L'Angleterre a été trempée comme l'acier, pour ainsi dire; voyez toutes les invasions qu'elle a subies successivement. Les invasions cessent en France en 912, en Angleterre elles continuent jusqu'en 1066, c.à.d 150 ans d'invasion de plus, d'invasion maritime et

L'histoire d'Angleterre est celle de l'aristocratie, de l'héroïsme.

Nombreuses invasions qui ont eu lieu en Angleterre.

Septentrionale.

L'Angleterre ne peut échapper à l'influence du nord. Les Romains s'écoulent, et aussitôt les Bretons reparaissent, et avec eux le vieux génie du nord; mais ce n'est pas assez; les Pictes et les Scots vont venir étendre sur cette contrée une nouvelle couche de Barbarie. Cela ne suffit point encore; les Saxons arrivent; et ce n'est pas en masse, comme les francs de Clovis, mais successivement et par flottes. C'est un flot non interrompu d'hommes du nord. Cependant le vieux caractère Anglo-saxon ne résiste pas assez activement à la civilisation de Rome. Alfred est un grand prince, mais c'est un nourrisson de Rome il est poète et savant; il écrit en latin et en saxon. Voilà la civilisation romaine en Angleterre au IXe Siècle. On sent que le caractère national fut sur le champ considérablement affaibli. Alors les Danois arrivent; leur nombre augmente tous les jours; le flot danois contre l'Angleterre. Des chefs danois étrangers montent sur le trône d'Angleterre. plus tard la fusion entre les deux populations semble se faire par Harold le demi-danois. Cependant l'organisation

Comment la féodalité s'organise en Angleterre.

féodale manque à l'Angleterre, et le nord est épuisé; aussi l'élément qui doit organiser la féodalité en Angleterre ne vient pas du Nord directement. Il a déjà séjourné en France. C'est alors que la barbarie ~~barie~~

105 v

héroïque devient permanente en Angleterre. L'aristocratie qui nait alors n'est pas l'œuvre ~~fortuite~~ et passagère de circonstances locales et isolées, elle se fait d'un seul coup: 60,000 lots sont partagés entre 60,000 Normands vainqueurs. La sentence du pays est écrite en un livre que les vainceurs appellent doomesday-book.

[Tels sont les traits généraux, les principes opposés des deux histoires. La monarchie, l'épiscopat fondent en france l'égalité; la féodalité fonde en ~~fran~~ Angleterre une aristocratie indestructible, permanente.

Différence de la liberté anglaise et de la liberté française.

Delà la différence des deux libertés. La liberté Anglaise n'étant que celle du moyen âge, la liberté du privilège ne se communiquera pas en Europe; elle restera éternellement insulaire. La liberté française fondée sur l'égalité juste, sainte, féconde sera durable. Voila pourquoi les destinées de l'humanité tiennent à celles de la france.

Pourquoi l'histoire de france est-elle l'histoire de la démocratie?

Pourquoi en a-t-il été ainsi en france?

Nous devons ici faire la part du génie indépendant et radical de la race Celtique, et surtout de l'esprit de la législation Romaine de l'empire.

En effet le droit romain sous les empereurs, c'est le droit plébéien.

En france les in[illegible] finirent plustot et furent

Moins nombreuses ; aussi le génie septentrional eut une influence moins forte. La Gaule ne cessa d'être modelée sur la forme de la législation impériale. Il est trouvé de plus que les rois de France sont restés constamment les protecteurs de l'Eglise dont les Empereurs allemands étaient les adversaires et les persécuteurs. C'est ainsi que se resserra de plus en plus en France l'association des rois et des prêtres. Ce sont ces deux pouvoirs qui ont fait à eux deux la démocratie française.

Avec la formule que nous venons de donner aucun détail ne deviendra aride et insignifiant ; tout s'animera de l'esprit de cette formule, et cette partie de l'histoire de France, la plus insignifiante et la plus ennuyeuse, va prendre un intérêt qu'elle n'offrait pas.

987.
Hugues fils de Hugues l'abbé fonde la 3e dynastie et rétablit la liberté des élections dans les abbayes.

Le fondateur de la 3e dynastie est fils de Hugues l'abbé c.à.d. d'un protecteur du pouvoir ecclésiastique. La 1re démarche de Hugues Capet contre les Carlovingiens, c'est de rétablir dans toutes les abbayes dépendantes de lui la liberté des élections. Hugues avait hérité de son père le patronage de St Martin de Tours, de St Germain des prés, de St Denis,

de St. Riquier. Et à cette époque les abbayes étaient plus considérables que les villes: c'étaient d'immenses couvents entourés de villages; c'était là qu'était la vie. les villes étaient misérables et dépeuplées.

988-991.
Charles de Lorraine. Ses vains efforts contre la nouvelle dynastie;

Cependant les Carlovingiens réclament. Charles de Lorraine entre en campagne. le clergé l'excommunie. La conquête de Laon et de Reims ne peut ~~ent~~ relever le parti de Charles. il est fait prisonnier et meurt à Orléans.

Une fille seule reste de toute la race de Charlemagne.

De toute la race de Charlemagne il ne restera bientôt plus qu'une fille d'où descendent les Landgraves actuels de hesse. Ainsi s'il y avait une autre légitimité que celle des peuples, ce sont ces petits princes allemands qui devraient être nos rois. Cependant les provinces

993.
Révolte de l'aquitaine.

méridionales ne veulent pas reconnaître Hugues capet. Guillaume d'Aquitaine combat contre lui. mais les efforts sont vains de part et d'autre, et la guerre est sans résultat.

996.
Robert succède à Hugues son père.

Le fils de Hugues est un saint. nous voyons ainsi la nouvelle dynastie faire son chemin dans l'esprit des peuples par la sainteté. Dans la 1re race le roi le plus populaire était le bon roi Dagobert: il remplit sa cour de saints. Dans la 2e race le roi le plus cher aux populations c'est Louis le débonnaire

~~Débonnaire~~

Enfin dans la 3ème race le bon roi Robert est chéri du Peuple. On raconte de ce prince des traits d'une sainteté enfantine qui dut cependant laisser des traces profondes dans l'esprit des peuples. Un jour qu'il était à table les pauvres se pressaient autour de lui comme à l'ordinaire. L'un d'eux s'étant baissé lui coupa les franges de son manteau: "mon ami laisse-s-en au moins pour toute cette foule", lui dit le bon roi Robert. Une autre fois Robert passant dans une pièce de son palais aperçut deux amans endormis au rendez-vous; il continua son chemin après avoir jeté sur eux son manteau.

Comment le bon roi Robert faisait aimer la monarchie.

Ces traits d'une piété douce mais simple et monastique ont beaucoup fait pour la grandeur de la maison de France. Le nom du roi rappelait partout des idées de sainteté, de religion, de droit, de vertu; ces idées prenaient racine dans la pensée des peuples et donnaient à la royauté une force irrésistible.

Divorce de Robert 1001.

On sait quel Pape força Robert de se séparer de Berthe sa parente. Le roi obéit et épousa en 2des noces Constance fille du duc d'Aquitaine qui amena au nord de la Loire la politesse et en même temps les mauvaises moeurs de son pays disent les Chroniques.

Ce fait n'est pas indifférent. c'est au XIe. siècle

107r

Invasion des mœurs du midi dans la france du nord.

Que la poësie des troubadours prend naissance. Le mélange va commencer entre la france du nord et la france du midi. Les idées, les mœurs du midi se font connaître et goûter ; les modes méridionales sont adoptées.

Le règne de Robert qui parait insignifiant fonda cependant la monarchie. Toutefois

Tyrannie de l'Eglise sur les consciences.

cette domination de l'Eglise n'allait pas sans bien des essais de tyrannie sur les consciences. C'est sous Robert que des hérétiques sont brulés pour la 1re fois à Paris.

Henri 1er fils de Robert 1031.

Le fils de Robert est Henri 1er. Un des frères de Henri 1er devient duc de Bourgogne. Henri tenta vainement de réunir à sa couronne le duché de Bourgogne.

Robert frère du roi obtient le duché de Bourgogne 1033.

La Bourgogne continue de former un état à part. Ses efforts furent également sans résultat pour réunir la Normandie. Le centre de la france compose toute la royauté, et ce centre est compris entre

De quelles provinces était entouré le centre de la france.

la Normandie, la flandre, la Lorraine, la Bourgogne, les quatre pays qui figurèrent dans les croisades. En effet la croisade de Portugal qui mit sur ce trône un prince de la maison de Bourgogne est de ce siècle (1). De ce siècle sont encore les deux croisades normandes qui donnèrent aux normands les trônes des Deux Siciles et d'Angleterre. De ce siècle est

(1) 1094. Henri, petit fils de Robert 1er, duc de Bourgogne, et arrière petit fils de Robert roi de france, reçoit d'Alfonse VI son beau père le comté de Porto-Calé nouvellement conquis sur les maures.

Enfin la belle et fameuse croisade de Jeru=
=salem qui mit le lorrain Godefroy de Bouil=
=lon sur le trône de la terre sainte; Plus tard,
à la fin du siècle suivant, nous verrons un
flamand s'asseoir sur le trône de C. P. Eh bien!
ces quatre contrées de l'héroïsme et des croisades
seront toutes quatre absorbées par ce centre
qui paraît si ~~terne~~ terne à coté d'elles, tant l'idée
du droit est plus forte que l'épée.

Mariage de Henri 1er avec Anne de Russie, fille du grand prince Jaroslaf 1051.

Henri 1er fit un singulier mariage qui a bien
tourmenté les historiens: il épousa la fille de
Yaroslaw, grand duc de Russie. On a cru que l'ex=
=emple de Robert l'effraya, et qu'il alla cher=
=cher une femme le plus loin qu'il put, pour ne
pas rencontrer encore une parente. mais il y a
une autre raison bien plus plausible. Anne de Russie
descendait par sa mère des Empereurs de C. P.;
or, les rois de france sont partout présentés et
surtout par le saint siège comme les rivaux de
l'empire d'Allemagne.
Il n'est pas étonnant alors que le roi de france
ait voulu avoir une femme du sang impérial.
Remarquons de plus qu'Anne de Russie
descendait de la dynastie Macédonienne

108v

Qui elle même ne remontait pas moins haut qu'Alexandre le grand. Ainsi les Bourbons d'aujourd'hui risquent fort de descendre d'Alexandre et par conséquent d'hercule. Ces considérations qui nous paraissent vaines et puériles ne l'étaient pas alors.

Philippe 1er, roi mineur 1060.

Que dire du successeur de Henri 1er, Philippe 1er? Dans son règne de 48 ans il voit conquérir sans s'en mêler l'Angleterre et les deux Siciles par les Normands, la terre sainte par ses sujets. Le seul événement de son règne est l'enlèvement de Berhade, fille du Duc d'Anjou, et delà toutes les tribulations qui remplirent sa vie. Plusieurs règnes de ce genre auraient perdu la monarchie dans l'esprit des peuples. Philippe essaie en vain de susciter des embarras au conquérant de l'Angleterre. Au concile de Clermont où se prêchait la croisade qui devait être conduite par Godefroi de Bouillon on ne s'occupa de Philippe que pour l'excommunier.

Enlèvement de Berthade 1092.

1095. Excommunication de Philippe

Il fut aussi battu en flandre pour avoir voulu se mêler des affaires des flamands.

Philippe est battu par les flamands 1071.

De l'Angleterre.

De l'Angleterre.

Aux 9e, 10e et 11e siècles l'Angleterre produit l'effet d'être au bout de l'occident comme un pays

Proposé aux deux esprits qui luttent ensemble en Europe, l'esprit Romain, l'esprit barbare. Elle est alternativement tributaire de Rome et des Barbares. Romescot, Danegeld, c'est le fond et la forme de son histoire.

812
Ecbert réunit les 7 royaumes.

[C'est au moment même où le grand Ecbert (appelé grand uniquement parce qu'il a 7 royaumes au lieu d'un) réunit tous les royaumes Saxons; au moment où les Saxons prennent une organisation demi-romaine et vont subir le joug d'une administration régulière; c'est à ce moment que les flottes barbares doivent intervenir pour retremper le caractère saxon. Ces barbares, sous le règne d'Alfred, finissent par inonder le pays. Le grand Alfred élevé à la cour de Rome était autant latin que saxon;

Règne d'Alfred 871-901.

c'était l'homme le moins capable de réveiller dans ses compatriotes le vieil esprit germanique. On sait qu'après avoir caché son rang sous l'apparence d'un paysan mercenaire, il attendit que ses compatriotes fussent fatigués du joug danois, et alors se montrant chef hardi et aventureux il attaque et vainquit les Danois. Ce fut vraiment un grand génie. Il envoya un vaisseau pour découvrir les Indes par le nord, entreprise qui fut renouvelée du temps de la reine Elisabeth. Le règne d'Alfred fut inutile. Il fallait que les Danois triomphassent. On leur donnait

de l'argent pour les éloigner, et c'était le moyen le plus sûr pour les attirer.

Du gouvernement saxon à cette époque.

Quel était alors le gouvernement saxon en Angleterre, et pourquoi les Scandinaves méritaient-ils de triompher ? Les Saxons étaient entièrement sous le gouvernement des moines, et ce gouvernement méritait d'être renversé. Ce n'est pas parceque le royaume payait un tribut à St Pierre, mais c'est que des hommes étrangers aux armes gouvernaient en temps de guerre. Et de plus ils gouvernaient avec une tyrannie atroce.

Tyrannie atroce des moines saxons.

Les partisans de St Dunstan arrachent du palais d'Edwig la reine son épouse qu'il avait épousée contre le vœu de l'Eglise, la font mutiler, lui coupent les jarrets.

Caractère sanguinaire de l'épiscopat anglais.

L'épiscopat Anglais fut de très bonne heure féroce et sanguinaire, tandis que celui de France ne le fut jamais, excepté le cas d'hérésie.

Sous Ethelred II l'indolent massacre des Danois, le jour de la St Brice 1002.

Sous Ethelred l'indolent les souffrances du peuple étaient arrivées à un tel degré que sans aucun secours étranger il conçut un vaste plan de conspiration dont le secret fut parfaitement gardé: Chaque Saxon poignarda son hôte, c.a.d celui dont il avait souffert chez lui la tyrannie et les outrages. Ce massacre ne fit qu'attirer une armée Danoise plus nombreuse. Ils ne furent pas longs à se rendre maîtres du pays,

Nouvelle invasion danoise. Swen. Knut.

A cette fois ils y établirent un gouvernement régulier. Swen, ~~Knut~~, gouvernèrent non plus comme pirates, mais comme rois. Knut se fit même chrétien. Il est surnommé le grand, non pas à cause de son génie, mais à cause du grand nombre de contrées dont il était le chef. C'est la

Seule acception du titre de grand dans les monuments du moyen âge ; de même que celui de bon ne signifie pas autre chose que défunt, mort.

Pélerinage de Knut à Rome.

Knut alla en pélerinage à Rome : il se mit en rapport avec le pouvoir central qui légitimait toute royauté. Cependant le gouvernement danois n'était pas régulier, les Brigandages continuaient comme sous les règnes précédents.

Le comte Godwin chasse les Danois d'Angleterre et donne la couronne à Edward le confesseur 1041.

La dynastie d'Alfred, chassée d'Angleterre s'était réfugiée en Normandie, lorsque le fils d'un berger saxon devenu grand par la faveur des Danois, le fameux comte Godwin, chassa les Danois d'Angleterre et donna la couronne à Edward le Confesseur de la race des rois Anglo-saxons. On voit que les Saxons romanisés faisaient cause commune avec les Colons Scandinaves de normandie contre le vrais Scandinaves, contre l'élément septentrional barbare et payen.

Faveur des Normands sous Edward.

Edward revint avec une foule de Normands dont la faveur excita la haine des Saxons. Godwin tenta en vain de les chasser ; il n'y parvint pas.

Election de Harold fils de Godwin 1066

Mais à la mort du roi, son fils Harold fut élu par les Anglo-saxons. Ce prince était tout-à-fait propre par ses souvenirs de famille à réunir l'élément saxon et l'élément danois contre les ennemis du dehors.

Sa victoire sur les Norvégiens.

Il devait avoir à combattre les Danois et les Normands ; il triompha des Danois au

110 r

Défaite d'Hastings.

Nord, mais il fut vaincu au sud par les Normands, dans la mémorable journée d'Hastings. [Revenons un instant sur ce que nous avons dit au sujet de la monarchie.

Il y a dans la monarchie quelque chose de très charnel, de très matériel; c'est que la succession est un héritage qui n'est dû qu'au sang. mais il y a cela d'élevé et de spirituel, c'est que cette hérédité ne tient à aucune particularité locale du sol.

Coté matériel / Coté spirituel } de la monarchie.

Il en est bien autrement de la féodalité: elle est fille du sol, elle naît sur la terre, elle y croît, elle y prend le gout du terroir. La féodalité se fonde sur le principe de la force brutale. Le seigneur féodal est celui qui a le sol, qui dit: "j'ai jusqu'à tel fleuve, jusqu'à telle vallée." La monarchie au contraire est investie d'un droit abstrait, mystérieux. Elle le doit à l'huile sainte, au suffrage pontifical, symbole obscur et poëtique de son vrai droit. En effet le monarque est le représentant de la pensée commune du peuple, et qui dit commun, général, dit divin. Mais la monarchie n'est divine qu'à cette condition. Si elle ne représente point la pensée commune, si elle n'est plus que la pensée d'une classe, son droit cesse. Pour résumons cela en quelques mots: la monarchie

La féodalité est fille du sol.

Atteste un droit abstrait ; La féodalité au contraire
atteste un droit concret, engagé dans la terre.
Passer de la féodalité à la monarchie, c'est
passer de la matière à l'esprit ; c'est le retour
à la liberté humaine, l'affranchissement
des circonstances locales.

Des Normands.

Grande lutte du St Siège et de l'empire dans laquelle les normands jouent un rôle.

Les Normands sont les soldats du St siège en Europe; c'est une milice féodale au service de l'église. En effet à l'époque où des Normands conquéraient l'Angleterre pour la bannière de l'Église, d'autres Normands faisaient aussi des conquêtes en Italie comme soldats du pape. Mais pourquoi l'Église se sert-elle des Normands? C'est qu'elle lutte avec l'Allemagne, avec la vieille féodalité; elle oppose ainsi à cette féodalité formée en hiérarchie dont le faîte est l'Empereur, à cette féodalité brutale et ennemie de l'esprit, une féodalité idéalisée et chevaleresque, les Normands c.à.d la fleur de la France: Il faut donc que, dans cette grande lutte du pape et de l'Empire que nous venons d'indiquer, la conquête de Guillaume ne soit qu'un épisode.

Comment les normands ont été les soldats du St Siège.

Les Normands sont vainqueurs en Angleterre, vainqueurs en Italie et en Sicile sous les bannières de l'Église. En Angleterre ils triomphent des Saxons peu dociles à l'Église, en Italie, des Allemands qui sont ennemis des papes, en Sicile des Arabes qui sont ennemis de la Chrétienté. Les expéditions des Normands sont une première croisade contre les ennemis du St siège. Car on peut distinguer trois espèces de croisades: 1° Les croisades des Normands contre les ennemis du saint siège; 2° les croisades défensives des Espagnols contre les Sarrasins; 3° les croisades offensives des Chrétiens

112v

Dans la terre Sainte.

XIe siècle, apogée de l'empire et du St Siège.

C'est dans le XIe siècle de 1000 à 1100, que parvinrent à leur apogée les deux pouvoirs qui partageaient l'Europe. Alors l'empereur est le sommet de la féodalité; il est servi à table par des princes plus puissans que les rois, et ces rois il les désigne sous le nom de Reges Provinciales; il porte dans sa main le globe: c'est un souvenir de la toute puissance impériale. Le gouvernement impérial a sa force dans le dévouement des vassaux; c'est un gouvernement de chair et de sang; sa base est l'hérédité; son côté moral est humain, c'est la foi d'homme à homme.

D'un autre côté est un gouvernement d'esprit qui a pour base l'élection: il est alors représenté par le moine Hildebrand, d'une naissance obscure, Grégoire VII. L'empereur semble avoir toute la force matérielle de l'Europe; le pape au contraire n'a pas de force matérielle; il est dans Rome et ne possède pas Rome; il est obligé de fuir devant les barons de la ville: il n'a que la parole, mais avec cette parole il vaincra le monde.

Puissance de la maison de franconie. Election de Conrad 1024

[La maison de franconie est très puissante dans le XIe siècle. Après la mort du dernier Empereur saxon Henri II, On élut Conrad II le salique, duc de franconie

1024. Conrad se fit couronner à Milan et à Rome, il fit élire son fils Henri à la diète de Roncaglia.
1026. Il donne une législation féodale. Henri le noir, son fils, disposa des grands fiefs et dérangea l'héré-dité. Il partagea la Lorraine, et par ce partage il fonda la maison de Lorraine-Autriche aujourd'hui régnante.
1048. il déposa à la diète de Mersbourg Conrad duc de Bavière pour avoir troublé la paix publique.

Election de Henri III 1039

Partage de la Lorraine 1048.

Il alla en france et proposa au roi un duel qui ne fut pas accepté. Enfin il passa trois fois en Italie, et trois fois il fit un pape allemand. C'est vers 1050 que l'on peut placer l'apogée du pouvoir impérial.

Henri III passe 3 fois en Italie et fait élire 3 papes.

Un grand danger menaçait Rome alors; le chef du pouvoir féodal avait acquis un grand ascendant. Il profitait de l'extinction des descendans dans les familles pour garder les fiefs, et s'il eût pu continuer ce plan il eût accompli en Alle-magne ce qu'ont fait les rois de france. Ce-pendant le pouvoir absolu et féodal menaçait Rome. En effet par les biens temporels le pouvoir ecclé-siastique comme le pouvoir féodal s'était enraciné à la terre.

Grand danger du St Siège et de l'Eglise.

L'évêque possédait des terres : il était seigneur : comme évêque, il dépendait du concile, puis du pape; mais comme seigneur il dépendait du souverain. Il recevait le pallium de l'Archevêque et du pape;

113v

du seigneur suzerain il recevait l'investiture; il mettait ses mains pures et qui touchaient tous les jours le corps de J.-C. dans les mains sanglantes d'un empereur allemand. En effet on croit que depuis Charlemagne, mais on est assuré que depuis Othon, l'empereur donnait l'investiture aux évêques. Cette investiture se donnait par l'anneau et par la crosse; la crosse était le signe du pouvoir pastoral des évêques sur leurs ouailles. L'empereur donnait des évêchés à de jeunes enfans, et d'un autre côté l'on voyait à Rome à cette époque un pape fils d'un juif, et juif lui même, selon quelques uns. Le mariage était ~~en~~ général chez les prêtres. C'est ainsi que s'en allait le pouvoir spirituel. En effet le célibat n'était pas une condition indispensable de l'état de prêtre; il était considéré seulement comme un état plus pur et plus parfait, et à cette époque le mariage avait partout prévalu.

Un homme sans femme sans enfans qui n'a d'autre intérêt que sa croyance et qui lui consacre toute son activité et toute sa vie sera un prêtre + plus intolérant sans doute, plus ardent et par cela même plus zélé pour l'église, plus prêtre. Alors le danger était que les prêtres ne

Devinssent seculiers. L'évêque et l'abbé étaient déja Barons.

L'ordre monastique sauve l'Eglise — Hildebrand.

Ce fut l'ordre monastique qui sauva l'Eglise. Les Moines donnerent alors une réforme; dans les cloîtres, ils cultivaient avec ardeur les sciences Religieuses et avaient une supériorité d'instruction sur les autres membres du clergé.

Vers l'an 1050 le moine Hildebrand qui faisait des papes sans vouloir l'être lui même avait fait décider que l'élection pontificale ne serait plus abandonnée à la populace de Rome. Le pape dut être nommé par les cardinaux evêques † et l'élection confirmée par l'empereur. Cette confirmation qui faisait le vrai titre du pape depuis Othon, ne fut plus qu'accessoire à la mort de Henri III. Gregoire VII n'attendit pas la confirmation de son jeune successeur Henri IV, 1056.

† L'élection était soumise à l'agrément des cardinaux prêtres, au consentement du clergé et du peuple et à l'approbation de l'empereur.

Le moine Hildebrand avant de parvenir à la tiare jouissait à Rome d'un si grand credit et d'une telle réputation de sainteté que les prêtres de Rome à la derniere élection l'avaient chargé de nommer un pape à lui seul.

Henri IV arrive à l'empire 1056

Quand l'Eglise se voyait relever par la main puissante de Gregoire VII, l'Empire tombait

114v

Dans les mains d'un enfant violent et capricieux, de Henri IV. Il a fallu les malheurs affreux qu'a éprouvés ce prince pour faire oublier qu'il était un tyran.

Le duché de Bavière est donné à Welf 1071.

Persécuteur d'Othon duc de Bavière, Henri IV donna son duché à Welf, chef de la maison qui devait se tourner contre les Empereurs 1071. Le duc de Bavière dépossédé se mit à la tête des Saxons révoltés. C'est ainsi que Henri IV tout puissant dans le midi de l'Allemagne, c.-à-d. dans la Souabe et la

Révolte de la Saxe.

Bavière, ainsi que dans les Alpes et dans la Lombardie, se voyait attaqué au nord par la Saxe, en Toscane par la comtesse Mathilde et tout au midi par les Normands.

1073 date importante.

La révolte des Saxons contre Henri IV est de l'année 1073, époque où Robert Guiscard, chef Normand, s'affermissait dans la Calabre, où Roger son frère achevait sa conquête de la Sicile, où Guillaume enfin vainqueur à Hastings en 1066 achevait la conquête de toute l'Angleterre.

Ainsi une date nous donne l'abaissement de la maison impériale, l'élévation du St. Siège.

[De Grégoire VII à Boniface VIII, c.-à-d. de 1050 à

1300, l'histoire des Normands est un beau poème.
~~L'histoire~~ Le poème de la Jérusalem est faible et pâle à côté de cette histoire, et ne vaut pas sous le rapport de la vérité historique la Chronique de Raymond d'Agyles.
C'est une erreur de penser qu'on embellit l'histoire dans les poèmes et dans les romans historiques. On croit que la fiction est le champ le plus heureux où l'homme puisse exercer son génie, tandis que ce qu'il y a de plus inspirateur et de plus poëtique, c'est la réalité, c.-à-d. la poésie de Dieu.
Nous allons donner une simple table des matières sur la conquête de l'Angleterre, attendu qu'on peut facilement trouver les détails dans Mr. Thierry.

Godwin chasse les Danois et rétablit Edouard le confesseur. — Harold — Conquête de l'Angleterre.

Les ravages des Danois avait forcé les restes de la vieille dynastie saxonne à se réfugier en Normandie. Cependant las de l'oppression Danoise les Saxons rappellent de Normandie Edward le confesseur qui remonte sur le trône de ses pères. Il ramène avec lui plusieurs Normands en Angleterre, et leur orgueil irrita les Saxons. Pendant son séjour en Normandie Edward avait fait une

115v

espèce de promesse à Guillaume de le choisir pour son successeur. Toutefois la puissante famille de Godwin captiva l'amour du peuple et la faveur du vieux roi. Edward désigna pour son successeur le saxon Harold. Il était d'une taille colossale; pendant le règne d'Edward il avait été à la cour de Guillaume, et Guillaume lui avait fait jurer sur un amas de saintes reliques qu'il lui aiderait à conquérir le royaume d'Angleterre.

Guillaume avant de passer le détroit demanda vainement les secours du roi de france Philippe Ier, et ceux du comte de flandre. Ne pouvant rien obtenir d'eux, il appela sous ses drapeaux les aventuriers de tous les pays: il en vint même du Piémont. Mais la véritable force de Guillaume était les pardons que l'Eglise de Rome avait attachés à son entreprise. Alexandre II lui avait envoyé une banière bénite, et Guillaume promettait de remettre en vigueur chez les Anglais le vieux tribut du dénier de St. Pierre. Du reste en recevant une banière du St. siège Guillaume se faisait l'homme du pape. Il ne se déclara pas, il est vrai, le vassal du pape; Mais dans sa conquête

Il donna une part énorme au Clergé, les évêques prirent place parmi les juges.
De plus Lanfranc archevêque de Canterbury détruisit la duplicité qui existait dans la hiérarchie épiscopale de l'angleterre. Avant lui il y avait deux primats, celui d'York et celui de Canterbury. Il n'y eut plus qu'un seul archevêque, celui de Canterbury, au dessous de lui les évêques, audessus le pape qui lui envoyait le pallium.
Guillaume fut vainqueur à Hastings 1066. Les Saxons se laissèrent enlever leurs biens; et dans le Doomesday-Boock il fut constaté que l'Angleterre avait été partagée en lots. Elle présenta l'image d'un grand système féodal régulier; d'un côté le roi, les gouverneurs de provinces ou comtes, leurs lieutenans ou vicomtes, les barons les Chevaliers, les écuyers ou sergens, nobles inégalement mais tous nobles par le droit de leur victoire commune et de leur naissance étrangère; d'un autre côté le pape l'archevêque ou primat, les évêques ect, etc.
Alors l'Angleterre prit une forme régulière et systématique qu'elle n'avait jamais eue.
On construisit des monumens Gothiques,

Pèlerinage à Salerne. Etablissement à Aversa 1026. Tancrède et ses 12 fils 1035. Conquête de la Pouille sur les Grecs et partage en comtés 1043. Expulsion des Lombards.

et cette mode s'est conservée toujours, des Egli-
-ses qui furent l'ouvrage d'architectes venus de
Normandie ou des Pays-bas. C'est ainsi que la
vieille féodalité barbare est vaincue en Angle
terre pour faire place à la féodalité chevaleresque.
Cependant il faut aller voir ce que faisaient
les Normands dans le royaume de Naples.
Vers l'an 1000, des pèlerins normands passant
par le mont Cassin pour aller à Jerusalem
s'arrêtèrent à Salerne. Etablis depuis
un siècle en France, les normands avaient
conservé leur ancien génie des aventures.
Ils voyageaient par terre, et, comme les
expéditions de guerres lointaines étaient
devenues plus difficiles qu'à l'époque où
les Normands parcouraient les mers, à
cause des chateaux fortifiés qui hérissaient
l'Europe féodale, la plupart de leurs excursions alors
n'étaient plus que des pèlerinages. Que de dangers, que de
chances de mort à courir pour aller de Caen ou de
Coutances à Jerusalem!
Pendant le séjour des pèlerins Normands à Salerne,
des pirates débarquent sur la côte, le prince de Salerne
désespéré veut se soumettre à un honteux tribut. Les
Normands s'indignent de cette lâcheté et repoussent

Les Arabes. Les habitans de Salerne comblent de présents les hommes de Normandie. A leur retour ils vantent à leurs compatriotes la douceur du climat les beaux fruits de l'Italie.

Les Normands reviennent à Salerne; On leur donne la ville d'Aversa pour défendre le pays contre les Arabes. Dès cette époque les Normands affluent en Italie, mais ils n'y font de conquêtes importantes, à proprement parler, qu'à l'époque où Tancrède de Hauteville arrive avec ses XII fils, dont les plus vaillans sont Humfroi, Drogon, Guillaume fier-à-bras, Enfin le fils ainé d'un 2ème mariage, Robert Guiscard ou l'avisé et son jeune frère Roger, le plus héroïque de tous.

Ces Normands se louent à des hommes de la Pouille qui voulaient se révolter contre les Grecs. Les Grecs possédaient à cette époque la Pouille, la Calabre et les villes maritimes.

Unis aux Lombards se lèvèrent contre les Grecs les fils de Tancrède de Hauteville chassèrent les Grecs de la Pouille et la partagèrent en Comtés 1043. Ensuite ils chassèrent les Lombards à leur tour, et triomphèrent de la vieille féodalité barbare dans les Lombards

Les Grecs se sont maintenus si longtemps en Italie parcequ'ils sympathisaient avec le génie municipal des Italiens. En effet en Italie les villes absorbent les campagnes, et la féodalité, c'est à dire la domination des chateaux, est anti-italienne. Les Lombards et les francs furent impuissants à établir le régime féodal en Italie. La grande féodalité que les normands introduisirent dans le royaume de Naples dépendait du St Siège.

comme ils en avaient triomphé en Angleterre dans les Saxons.

Depuis la moitié du XIe siècle lorsque Robert Guiscard eut succédé à Humfroi dans le comté de Pouille, les conquêtes des Normands alarmèrent les papes qui s'étaient mépris sur leur compte. Léon IX, Pape Allemand, créature de l'Empereur, se déclara l'ennemi des Normands et s'allia avec les Empereurs d'Allemagne et de C. P. pour les chasser de l'Italie. Léon se fit battre par Humfroi qui vainquit les Allemands, les Grecs, les Italiens, prit le pape, qu'il traita avec une grande vénération et lui demanda en échange de la liberté l'investiture de sa conquête. Léon gagna ainsi par sa captivité la suzeraineté de l'Italie Méridionale. Ses vainqueurs devinrent ses vassaux. Car le principe des Normands était une soumission entière à l'Eglise de Rome en tout ce qui ne concernait pas le pouvoir ~~central~~ temporel. Le jeune Roger vint trouver son frère Guiscard en Italie. Mais Robert se défiait de lui et le laissait dans un état voisin de la misère. Roger vola les écuries de son frère, rassembla des compagnons et passa en Sicile. Roger chasse les Arabes de toute l'île et se conduit en héros. Rien ne ressemble

Captivité de Léon IX. Humfroi investi du comté de Pouille. — Conquête de la Sicile par Roger — Captivité d'Innocent II. Roger II investi du royaume de Sicile 1139.

Quels hommes étaient les Grecs pour se mesurer avec les héros normands ! On rapporte qu'Onfroy pour donner un témoignage de sa force et de celle de ses chevaliers tua d'un coup de poing le cheval d'un ambassadeur allemand.

Plus à un chant de l'Arioste que cette conquête de la Sicile. Roger soutient un siège contre 60,000 Arabes, et dans une place qu'il est obligé d'abandonner, il emporte sur ses épaules la selle de son cheval afin de ne laisser aucun trophée aux ennemis. Roger avait conquis la Sicile. Robert Guiscard achevait la conquête de l'Italie Méridionale et chassait les Grecs qu'il poursuivit jusqu'en Grèce. Peut être aurait-il conquis l'empire Grec; mais Henri IV marchait sur Rome. Robert rappelé en Italie chasse Henri IV de Rome et délivre Grégoire VII, 1084. Plus tard le comté de Sicile et le comté de Pouille furent réunis sur la tête d'un descendant de Robert, qui prit le titre de roi des deux Siciles. Nous ne pouvons ici faire l'histoire de Roger 2; nous dirons seulement qu'il eût les mêmes aventures que les premiers Normands; il prit le pape Innocent 2 et le força à lui donner l'investiture du royaume des 2 Siciles, 1139. Il voulait par ce vasselage s'exempter de tout autre. Avec le titre de légat perpétuel du pape en Sicile il voulait exercer le pouvoir Ecclésiastique et intervenir dans la collation des évêchés. Cette Dynastie s'éteignit à la fin du XIIe siècle dans la personne

mort de Guillaume le bon 1189. Constance fille de Roger II et impératrice d'Allemagne, héritière des deux Siciles.

De Guillaume 2, dit le bon, 1189

L'Empereur Henri VI avait épousé Constance fille posthume de Roger II et héritière des deux Siciles 1186: il succéda à Guillaume.

C'est alors que commence une grande lutte entre le St. Siège et l'empire, Innocent III, Innocent IV d'une part et de l'autre Frédéric II.

Henri IV et ses malheurs.

Nous avons quelques mots à dire sur les malheurs et sur la triste fin de Henri IV. Repoussé de Rome par Robert Guiscard qui brula la ville pour la sauver, il se retira en Allemagne. Grégoire VII couronna son compétiteur Rodolphe duc de Souabe élu par les vassaux revoltés, et lui adressa ce vers d'une concision remarquable:

Petra dedit Petro; Petrus diadema Rodolpho.

Cependant les princes Allemands s'indignèrent de l'humiliation de Henri IV, et dans une bataille Godefroi de Bouillon tua Rodolphe de sa propre main. 1080.

Quatre ans auparavant Henri IV avait été excommunié par Grégoire VII; abandonné de ses vassaux, il fut obligé de s'humilier devant le pape: il vint au Château de Canossa pour demander l'absolution: là il fit trois jours de pénitence dans la cour du Château, exposé en chemise et les pieds nus aux rigueurs de l'hiver.

C'est à ce prix que le banx de l'église fut levé. La guerre recommença bientôt entre le pape et l'empereur. Henri fit donner la tiare à l'anti-pape Guibert, et Grégoire VII se retira chez les Normands.

L'un des successeurs de Grégoire, Urbain II excommunia l'empereur d'Allemagne, et délia son fils des serments qu'il avait prêtés. Henri V monta sur le trône, et l'infortuné Henri IV se présenta dans la cathédrale de Worms qu'il avait bâtie, pour y être reçu comme clerc, attendu qu'il savait lire et écrire; il ne fut pas reçu et mourut de misère et de chagrin, 1106.

Sa sépulture lui fut refusée, et son corps demeura longtemps dans une des caves de l'Eglise de Worms.

Histoire de l'empire grec jusqu'à l'époque des Croisades.

Disons quelque chose de l'empire grec : car les Croisades eurent lieu, comme on sait, en partie contre les infidèles, en partie contre les Grecs.

Qui aurait cru au temps de Constantin, au milieu déjà d'une telle décadence, que sa ville avait encore une destinée de 1100 ans ? Si on en excepte l'occupation momentanée des Latins C. P. vit se briser devant ses murailles toutes les flottes des barbares du nord et du midi. Elle le dut à sa population prodigieuse, à ses arts infiniment avancés, à la science de ses ingénieurs, à la force de ses murailles. C. P. ne pouvait jamais être affamée, car elle fut toujours maîtresse de la mer. On pouvait lui prendre d'un côté la Thrace, de l'autre l'Asie mineure, à elle seule elle pouvait faire un empire. Ainsi qu'Alexandrie en Egypte c'était une ville colossale auprès de laquelle les provinces n'étaient rien. Dans cette ville il y avait une culture extraordinaire. Sur aucun point du monde ne se trouvaient tant de gens qui fussent versés dans la religion, dans le droit, dans les sciences, qui eussent plus de souvenirs de l'antiquité classique. C'était évidemment le point le plus lumineux du monde : il y avait à C. P. une ardeur, une activité d'esprit incroyable.

Cette ville continuellement menacée avait besoin d'une forte autorité militaire ; elle la trouvait dans ses empereurs. D'autre part en voyant d'aussi près les ennemis du Christianisme elle devait être prodigieusement attachée à cette religion. Le christianisme c'est la civilisation elle même. Mais quel est le Christianisme des Grecs ? Ce ne sera pas un Christianisme d'hiérarchie, de gouvernement, comme celui de Rome. Puisque l'empereur est tout puissant la hiérarchie religieuse doit dépendre du pouvoir temporel. Mais si le patriarche de C. P. est plus dépendant que le Pape, en récompense il y a dans le monde grec une ardeur d'étude, d'investigation religieuse qu'on ne trouve point au même degré dans le monde latin : toutes les hérésies sont grecques d'origine comme le mot lui même.

Nos ayeux barbares, maîtres de C. P. en 1204 se moquèrent des Grecs et

120v

les tournèrent en ridicule. Ils méprisaient cette nation d'écrivains où chaque homme avait une écritoire pendue à sa boutonnière ; mais c'était précisément la gloire des Grecs. On voyait par là que c'était une nation lettrée, lisant, écrivant beaucoup. Là en effet les moindres artisans étaient occupés de livres et de controverses. Un passage d'un ambassadeur allemand, d'un évêque assez instruit, laisse voir combien cela paraissait extraordinaire aux étrangers : "Vous entrez dans une " maison de bains, le maître de la maison, au lieu de vous proposer un bain, " vous dit que le fils procède du père ; vous entrez chez un boulanger pour " acheter du pain, il vous demande votre avis sur la question du trisagion". C'était toute une nation de théologiens, de dialecticiens, d'académiciens ; il n'y avait pas de peuple. On s'est moqué pour cela des Byzantins. Cependant chez eux les mœurs étaient plus douces que dans le reste du monde. Il ne faut pas croire que l'histoire de C. P. ne soit qu'une longue décadence, c'est tout le contraire.

En 375 l'arien Valens admet dans l'empire des Goths ariens que le grand Théodose ne contient qu'avec peine et qui prennent Rome en 410.

Arcadius 395-408 est gouverné par le méchant Ruffin, par le vil Eutrope, ensuite par sa femme Eudoxie, fille d'un philosophe grec. Cette femme orgueilleuse consumait par son luxe la substance du pauvre, les richesses de l'empire. L'évêque de C. P., St Jean Chrysostome, attaqua avec le zèle le plus hardi les dépenses, les vices de la cour. N'ayant ni tribuns ni consuls les peuples ne manquaient pas cependant d'un magistrat populaire pour embrasser leur cause. C'était leur évêque. St Jean Chrysost. pouvait aisément ameuter le peuple : il était dangereux de le laisser parler ainsi. L'empereur n'ayant pu lui imposer silence le bannit. Le peuple se révolta, on le fit revenir. Il continua ses prédications, fut de nouveau banni et alla mourir dans les déserts de l'Asie mineure. Le dernier refuge de la liberté était alors l'église chrétienne. 30 ans après le jeune Théodose 408-450, gouverné par sa pieuse sœur Pulchérie, fit revenir les restes du saint, alla au devant de son corps, et demanda pardon pour son père des outrages qu'il lui avait fait éprouver.

Après la mort de son frère, Pulchérie, pour donner un défenseur à l'empire, épousa le vieux et courageux Marcien (450-457) qui osa refuser le tribut à Attila et ne l'eut pas refusé impunément si les expéditions de Gaule et d'Italie

n'avaient pas été surpris si promptement de la mort du chef des Huns.

Après lui viennent Léon le Thrace (457-474) et Zenon (474-491). Sous Zenon les Ostrogoths et le grand Théodoric, fils d'armes de l'empereur, acquièrent une grande gloire en Italie. L'empire est troublé par de nouveaux barbares, les Isauriens dont les empereurs ont composé leur garde.

Sous Anastase querelles religieuses (491-518). Il laisse l'empire à Justin le Thrace (518-527) qui a pour successeur son neveu Justinien.

Justinien (527-565) par Bélisaire et Narsès fait détruire les dominations barbares de l'Afrique et de l'Italie; par Trébonien il compile et gâte toute la législation antérieure.

Viennent ensuite Justin II, Tibère II, Maurice, Phocas, Heraclius (610-641) qui voit les Avares menacer C. P. par la Thrace, tandis que les Perses la menacent par le Bosphore.

Après lui la dynastie des Héraclides règne sans gloire; c'est ici une véritable décadence (641-711). Vient ensuite la longue querelle des iconoclastes (726-842). Rome qui depuis longtemps ne tenait plus à l'Orient que par un fil se détache d'un empereur hérétique. Mais ce ne fut qu'au temps de Photius que l'Eglise grecque rompit définitivement avec l'église romaine (861-1054). De politique la séparation devint religieuse. De 800 à 867 environ, le fait important est la grande et terrible querelle des empereurs contre les hérétiques Pauliciens. L'histoire du Paulicianisme est extrêmement importante.

La religion des Perses admettait 2 principes: plusieurs sectes chrétiennes avaient adopté cette doctrine avec empressement. D'autres sectes qui n'étaient pas chrétiennes avaient essayé de fondre avec cette doctrine quelques parties du Christianisme, par exemple les Manichéens et les Gnostiques. Toutes ces sectes voyaient le mauvais principe dans la matière. L'une consiste à la dédaigner, à lui refuser tout; de là le jeûne continuel, la continence: si la doctrine était suivie à la lettre, l'individu périrait par l'abstinence, l'espèce

par le célibat. L'autre moyen de vaincre la matière, c'est de lui accorder tout, de la saouler de tout ce qu'elle demande : le monstre une fois plein devra rester inoffensif. L'une de ces doctrines est follement stoïcienne, l'autre monstrueusement dépravée. Ce ne fut pas sans raison que les chrétiens les repoussèrent. De plus elles étaient ennemies de l'art. Les Pauliciens et la plupart des sectes qui admettent les 2 principes voyant le mal dans la matière sont naturellement briseurs d'images. Ils haïssent jusqu'à la fréhésie ces expressions d'une idée immatérielle par une forme matérielle qui par cela seul qu'elle est matérielle lui imprime le caractère du mal. Cette doctrine retombait dans le Mahométisme dont la tendance est analogue. Les Pauliciens et les iconoclastes étaient donc pour l'empire les sectaires les plus dangereux.

Au temps de la séparation des 2 églises, Leon VI le philosophe qui écrivit un livre sur la tactique et fut toujours battu et Constantin Porphyrogénète à qui nous devons une grosse compilation intitulée Des vices et des vertus. Ces 2 règnes sont le dernier point de l'abatardissement de l'empire grec de C. L.

Avant Leon VI, Basile le macédonien avait régné avec assez d'eclat. Il fit traduire en grec le code de Justinien. C'est ici que pour la première fois l'empire grec indique quelque nationalité. On rompt en législation avec l'Italie ; bientot on rompra aussi en religion. La régénération militaire ne commence pas avant le Xe siècle. Vers 960 commence une suite de généraux illustres qui honorent l'empire grec et marquent la renaissance de l'esprit militaire. L'empire quitte toutes les traditions italiennes et se fait définitivement grec.

C'est alors que nous trouvons un Nicephore Phocas (963-969) vainqueur des Sarasins, un Jean Zimiscès vainqueur des Sarasins, des Russes et des Bulgares (969-975), un Basile II, fils et digne successeur de Jean. Viennent enfin les Comnènes qui combattent les Turcs non pas toujours avec bonheur, mais au moins avec gloire. Cette lutte contre les

Turcs commence avec Romain IV qui fut leur prisonnier, et continue jusqu'à Alexis Comnène, ce grand souverain malgré les malheurs de son règne, malgré l'attaque des Normands et les victoires des Turcs. Ce fut lui qui provoqua la première croisade.

Tableau de la France après les croisades — Affaiblissement progressif de la féodalité — Établissement des communes.

Nous allons reprendre l'histoire de France au point où nous l'avons laissée pour suivre les croisés dans leurs expéditions. Nous avons déjà montré le caractère sacerdotal et populaire de la Gaule qui dès les temps les plus anciens se produit sous une enveloppe militaire et féodale. Dès les temps antérieurs à la conquête Romaine, il y a lutte entre l'aristocratie militaire des Cavaliers contre les prêtres druides qui soutiennent les libertés nouvelles des villes. Le pouvoir Druidique si cruellement traité par les Empereurs est pourtant celui qui avait ouvert aux Romains l'entrée de la Gaule. César avait été appelé par le druide Divitiacus et par le peuple Éduen, celui de tous les peuples Gaulois qui a le plus complettement abattu l'aristocratie. La conquête Romaine dérangea tout cela; mais elle fonda une institution qui prit à merveille. Ce sont les municipalités en si grand nombre dans la Gaule à l'époque de l'invasion des Barbares. Quel fut le sort malheureux des libertés Gauloises? Les vieilles communautés des villes qui commencent à s'établir sont froissées par les Romains. Les municipalités

124v

Etablies par les ~~Normands~~ Romains sont à leur tour froissées par les invasions Germaniques. Sous le règne des francs barbares de la première race, le sacerdoce s'organise de nouveau : l'épiscopat subsiste comme pouvoir municipal. L'affranchissement des serfs se fait généralement devant l'évêque, principal magistrat de la cité sous la protection de l'église. C'est au point que le mot tabulaire qui souvent veut dire un affranchi (voir les lois barbares) signifie un homme dépendant de l'église. celle-ci gardait sous sa protection tous ceux qui étaient affranchis.

Vers la fin de la première race les Rois sont livrés complètement au pouvoir sacerdotal. Dagobert II est un roi de moines, un fondateur d'Abbayes. A une époque anti-aristocratique le roi de france est un saint. C'est Louis IX. La nation a dit généralement le bon Dagobert, le bon Robert, le bon saint Louis. On sait que cette puissance ecclésiastique à la fin de la première race fut cruellement dérangée. Les biens du clergé sur lesquels s'organisait le pouvoir épiscopal et l'adoucissement de l'esclavage furent distribués sous le nom de précaires aux guerriers Austrasiens de Charles martel. C'est qu'il y eut sous Charles martel, sous Pepin, et sous Charlemagne une lutte acharnée contre la barbarie. La question était celle-ci : vaincre ou périr. L'épiscopat fut anéanti un moment

devant ~~cette nécessité terrible~~. Mais quand tout ce mouvement fut passé, lorsque les barbares s'arrêtent, le premier caractère de la France, la domination épiscopale reparait ~~[illegible]~~ dans tout son éclat. "Encore, dit Charles le Chauve se plaignant de son frère; s'il m'avait cité devant les Evêques nos juges naturels". Mais les choses ne pouvaient en rester là. De nouveaux barbares arrivent et le nouvel empire Germanique s'organise féodalement. La France est obligée pour se sauver de se faire féodale. Que ce soit contraire ou non au génie de la nation, il n'en faut pas moins s'organiser ainsi: le pouvoir passe des mains des Evêques aux mains sanglantes des Barons.

Affranchissement, adoucissement de l'Esclavage, tout est ajourné. Mais attendons un peu; dans ce XIe Siècle où Grégoire VII, le fils d'un Charpentier Italien, arrachera l'Eglise aux mains sanglantes des Barons, alors le Roi de France reprendra non pas encore son influence, mais son caractère primitif, le caractère Ecclésiastique des Dagobert et de Charles le Chauve. C'est en effet le caractère du Roi Robert. C'est en germe l'auxiliaire du St Siège contre l'empire; il n'y a plus qu'à le laisser croître.

[Mais Qu'est-ce que le St Siège? Qu'est-ce que l'Eglise au moyen âge? C'est le pouvoir de l'Esprit,

-125 v-

~~de l'Esprit~~ de l'esprit indépendant de la terre et de la domination militaire, en ~~un~~ mot ~~de~~ la liberté.

~~Toutes~~ les oscillations entre les deux pouvoirs sont curieuses à considérer. Il y a une fluctuation du pouvoir sacerdotal et populaire au pouvoir aristocratique, jusqu'au dernier siècle où enfin le pouvoir populaire prend un essor indépendant de l'Eglise et apparait enfin seul, sans cette protection. Voila 300 ans que le peuple se passe de l'Eglise 30 ans qu'il se passe de la monarchie.

Parvenus à l'époque qui doit nous occuper, c.a.d. à partir de Robert et de Philippe Auguste, notre système ne sera-t-il pas démenti? Car nous avons à traverser les règnes chevaleresques de Louis le gros, de Philippe Auguste, de Louis VIII pour arriver à St Louis. Mais, pour répondre aux objections qu'on pourrait faire, il suffira de développer les trois règnes qui vont nous occuper aujourd'hui, ceux de Louis VI, Louis VII et Philippe Auguste.

Nous avons déja dit quelque chose du caractère de la royauté en france, dans les leçons précédentes. Elle avait Paris, Orléans, Etampes, Melun, Compiegne, plus l'idée d'un droit égal sur toute la france. Voila tout l'héritage que Louis Le Gros reçut de son père. Nous ne parlerons pas de ce

grandes guerres des rois de France contre les seigneurs de Mont-morency et de Montlhéry, et nous remettrons aussi a une autre occasion le récit des guerres contre le duc de Normandie. Nous parlerons de l'évènement le plus important de ces trois Règnes, les communes.

A cette époque se remarquent deux faits corrélatifs. Voici quel est le premier. Vers 1190, il se trouve que l'hérédité des femmes est reconnue par une foule de peuples, par exemple dans les royaumes de Jérusalem et d'aragon, dans les comtés de flandre, de Bourgogne et d'Aquitaine, alors très puissans. Dans toutes ces contrées on reconnait que les femmes peuvent hériter. Nous nous souvenons de ce principe barbare : La terre n'appartient qu'au bras capable de la defendre. Quelque féodale que soit cette époque en apparence, la féodalité n'en reçoit pas moins un coup au cœur. Une femme héritera d'un fief, elle qui ne manie pas la lance, qui ne monte pas à cheval, ne conduit pas une armée : l'influence du droit naturel triomphe. Le cœur du père a prévalu sur la politique du Baron ; l'Eglise dont le pouvoir s'augmente, qui redevient puissante pour les papes, a agi aussi dans le même sens en commençant a faire prévaloir l'idée de l'égalité. La femme monte au niveau de l'homme en dépit du

126v

Du droit féodal. Le droit Romain préconisé par les Ecclésiastiques commence à ruiner la racine du droit féodal, et en moins d'un siècle il éclate victorieusement dans les Établissemens de St Louis et se constitue triomphant au sein de la féodalité. Mais qu'est ce que le droit Romain? C'est le droit Romain sous les Empereurs, le droit plébéien, le droit de l'Égalité. C'est donc un fait immensément ~~grand~~ grave que l'introduction de l'hérédité des femmes en Europe. Dès lors la domination ne sera plus une chose matérielle. On ne reconnaît plus le maître de la terre à ses faits d'armes. Alors le droit devient une idée, jusque là ce n'était qu'une chose en quelque sorte matérielle: mais ici le droit s'élève, s'épure, se spiritualise. Pour reconnaître le droit dans le monarque, dans le prêtre, dans la femme, il faut s'élever au dessus de la matière, concevoir ce droit non comme une chose matérielle, brutale, mais comme quelque chose d'abstrait. En effet à les considérer dans leurs rapports sociaux, ce sont des êtres sans forme et immatériels; ils ne ressemblent pas au seigneur féodal dont les pieds pèsent sur la terre, qui à la tête de ses guerriers apparaît à l'imagination du peuple comme une armée. Ce droit apparent est

Une Chose matérielle et brutale.
Voilà un des grands faits qui caractérisent le douzième siècle, et c'est ainsi qu'au moment où la féodalité semble triompher, où un monarque chevaleresque est sur le trône, elle reçoit les premiers coups qui doivent la détruire.
Le second fait est aussi grave et très fécond: c'est la reconnaissance des privilèges qui ne tiennent ni à un caractère Ecclésiastique, ni à la possession de la terre. Les seigneurs ont leurs privilèges à cause de la terre, les Ecclésiastiques à cause de Dieu. Mais voici venir des hommes qui n'appartiennent ni au Clergé, ni à la terre, et on reconnait leur existence. Ce phénomène, ce sont les Communes.
La première Commune en France pourrait être Beauvais, peut être Noyon, vers 1100, peut être Laon (1110 - 1128), peut etre amiens (1110 - 1186), peut etre Soissons (1109 - 1126). Viennent ensuite St Riquier (1126), Abbeville (1130), Compiègne (1153), Vervins (1200). Mr Thiéry a admirablement raconté l'histoire de quelques unes d'entre elles. Nous essaierons seulement de dire avec précision ce que c'était qu'une commune.
La Commune est le plus grand, le plus complet de tous les privilèges que l'on pouvait obtenir sans être noble. Affranchissement, Bourgeoisie,

127 v°

Municipalité, tout cela était inférieur à la Commune. L'Affranchissement en effet n'attribue aucune juridiction, il n'en suit pas que l'on sera jugé selon certaines règles, selon certaines coutumes déterminées; la Bourgeoisie ou droit de coutume n'entraine pas le droit d'élire des magistrats pour être jugé suivant la Coutume. Le droit d'élire des magistrats municipaux est souvent lui même antérieur à la Commune, il la précède. Dans le Midi, par exemple, ce droit ne souffrit aucune interruption depuis les Romains. Voici donc la véritable définition d'une commune: C'est une association jurée entre les habitans d'une ville et confirmée par titre authentique. Une commune suppose toujours rédaction et confirmation des usages et Coutumes. En troisième lieu ce titre confère des droits et des priviléges, surtout le droit de juridiction confiée à des Magistrats élus par la Commune. Dans le midi il y avait bien gouvernement municipal, c.à.d. droit de se choisir des magistrats; Mais cela ne prouve pas une liberté complète. Le gouvernement municipal n'a pas nécessairement une organisation qui puisse rendre la ville entièrement indépendante. Ce n'est pas une source assurée d'indépendance politique. Le gouvernement municipal est un reste des

Vieilles libertés Romaines. La commune commence les libertés Modernes. Avant le XIIe S. il n'y a pas de Communes. Les Chartes ne contiennent ni établissement de Droit, ni corporation, ni milice Bourgeoise dont les Chefs soient nommés par les citoyens. Les communes donnent tout cela.
Un des historiens les plus importans de cette époque, Orderic Vitalis croit que le service militaire était l'unique motif qui les fit établir. Le roi voulait avoir de l'infanterie. Voici ce qu'il ajoute: "Tunc communitas in francia popularis statuta est a præsulibus ut presbyteri comitarentur regi ad obsidionem vel pugnam cum vexillis et parochianis omnibus." Ce texte est très beau et très important; il veut dire que les Communes furent établies par les Ecclesiastiques, afin que les prêtres pussent seconder les rois contre les nobles. Orderic dit ad obsidionem. En effet entre quelles mains se trouvaient alors les lieux fortifiés? Entre celles des nobles. Qu'importe après cela que les Evêques se soient plaints de l'Etablissement des Communes? Les évêques ne s'imaginaient pas faire de si belles choses: ils ne se doutaient pas de ce que leur œuvre allait produire; ils croyaient vraisemblablement que ces bourgeois timides qui n'avaient jamais porté des armes resteraient

128 v

Comme un docile troupeau sous l'autorité Ecclésiastique. Mais une fois que ces hommes furent habitués au maniement des armes, qu'ils eurent remporté quelques avantages sur les seigneurs, il ne fut pas très facile à leurs officiers de les commander. D'ailleurs il y avait des intérêts fort compliqués. Le même homme se trouvait souvent à la fois le prêtre et le seigneur: comme prêtre il devait être charmé de l'Etablissement des communes. Comme seigneur il devait se repentir très fort de leur avoir donné naissance.

Voyons maintenant quels étaient les privilèges des communes. Les voici très en détail. Pour être membre d'une commune il fallait d'abord être affranchi. C'est là un privilège antérieur à la commune. Par le fait de l'association à la commune, on était exempt des tailles ~~fixes~~ injustes, des prêts forcés, des droits de prise (ce droit de prise avait plusieurs formes; c'était tout simplement le droit de prendre au marché sans rien payer le morceau qui paraissait le plus digne de la table du seigneur, ou bien le droit de presser toutes les voitures pour transporter le seigneur et sa suite). Le membre d'une Commune avait le droit de marier ses enfants sans

Consulter le Seigneur, le droit d'être nommé tuteur, et de nommer librement un tuteur à ses enfans, le droit de faire son testament, le droit de fortifier sa ville et d'empêcher d'établir aucune forteresse à une certaine distance, le droit de guerre, le droit de ne par recevoir de mauvaise monnaie (c'est le droit de n'être par soumis à la mauvaise monnaie faite par le seigneur et par le roi), de plus le droit d'avoir un hôtel commun, un beffroi avec sa cloche; enfin le droit d'avoir un sceau pour sceller les actes publics. [Voici l'effet que les communes devaient produire, si elles eussent subsisté. Elles auraient été une cause de dépopulation pour les campagnes; les habitans des campagnes se seraient tous réfugiés dans les communes; il serait arrivé de la france ce qui est arrivé de l'Italie où une foule de contrées sont désertes, parceque les habitans des campagnes au moyen âge se seraient enfuies dans les villes; il en avait été de même autrefois pour Rome dans laquelle on était maître du monde, hors de laquelle on était à peine libre. Aujourd'hui encore la campagne de Rome est un terrible symbole des effets d'un ordre social qui accorde tout

129 v

aux villes. Le désert règne à vingt lieues autour de cette Ville. Eh! bien-voilà ce qu'auraient produit les communes. Aussi avec quelle vigueur les seigneurs ne s'opposèrent ils pas à l'émigration! On appelle aujourd'hui cette opposition féodalité, tyrannie; mais c'est elle cependant qui a fait la force et la grandeur de la France. Par là la France a eu des villes libres et des campagnes peuplées de nombreux habitans.
L'Allemagne avait des campagnes alors et l'Italie des villes, mais la France, la France seule a des villes et des campagnes, et c'est ce qui fait d'elle la première des nations.
Cependant les libertés communales ne sont pas la liberté moderne; ce sont des libertés par privilèges, et c'est là leur condamnation. La vraie liberté, c'est la liberté juste, la liberté dans l'égalité. Une fois que ces villes libres n'avaient plus besoin de se recruter, elles fermaient leurs portes, elles ne permettaient plus aisément de participer à leurs privilèges. Le pouvoir Royal et par conséquent l'unité nationale aurait de grands dangers de la part des Communes. Voyez en effet ces terribles Communes de Flandres, de Gand, de Bruges, de Liège, comme elles montrent un esprit turbulent et démagogique! Au moyen de cinquante mille

130 r

Guerriers toujours prêts à sortir de leurs murs, elles faisaient trembler leur seigneur, et si elles avaient vaincu, elles n'eussent pas manqué sans doute d'établir leur tyrannie sur les campagnes ~~environnantes~~. Mais elles n'eurent ~~pas~~ le temps d'en rien faire. Rohan, Neville, Meulan, Etampes, Douay, ~~Roumay~~ Tournay Péronne, etc...... tout cela périt de 1300 à 1400. On pourrait à priori donner l'histoire de toutes ces villes si elles eussent triomphé. Après avoir écrasé les campagnes et attiré peu à peu les campagnards dans leurs murs par une ~~absorption~~ involontaire mais invincible, le désert aurait régné partout autour des villes. Ce malheur a été sauvé à la France. La lourde main du pouvoir central a écrasé, vers le temps de Philippe le Bel, privilèges communaux et privilèges seigneuriaux tout à la fois. Ceux qui se chargèrent d'exécuter cette révolution présentèrent au monde un des plus ~~laids~~ laids spectacles qu'il ait jamais vu. Une nouvelle féodalité, de nouvelles dominations provinciales se formèrent entre les mains des princes du sang Royal. Alors il se présenta une seconde main pour exécuter une seconde révolution, pour rétablir l'unité de nouveau troublée. Ce fut la main cruelle de Louis XI qui réunit tant de provinces et pulvérisa tout ce qui restait d'Etats opposés au pouvoir Royal. Quand tout fut réduit en poudre, il fallut commencer une aggrégation nouvelle. C'est ce que commença

Charles VIII après avoir réuni la Bretagne à la
couronne, ce que firent les guerres d'Italie.
Quand à Louis le gros et à son fils Louis VII, voilà les
choses essentielles à remarquer, C'est qu'ils commencèrent
l'établissement des Communes, c'est que, pendant
leur règne d'une couleur si chevaleresque, outre les
communes, l'hérédité des femmes commence à être recon-
nue, le droit Romain fît faire des progrès considéra-
bles, et l'Eglise à se fortifier. (Grégoire VII 1073.
Innoc. III. ~~Ng~~ 1200).
Un mot sur Philippe Auguste. Ph. Auguste fut un
rusé monarque ; il se fit de la féodalité pour
la détruire, et l'histoire ~~est restée~~ trompée sur ce
monarque qu'elle a pris pour un roi féodal. Il
déclara d'abord qu'il rétablissait les douze
pairs ~~paires~~ de Charlemagne : (Ceux ci n'avaient peut
être ~~pas~~ jamais existé), et les Barons se réunissent autour
de lui dans son conseil. Le voilà donc entouré de la
noblesse. Mais attendons : un peu plus tard il
nous apparaîtra le contraire de ce qu'il est à
présent. A cette époque la France centrale était
très resserrée ; elle avait autour d'Elle une France
Anglaise fort grande, une France allemande
également grande, enfin une France Arragonaise
qui comprenait le Languedoc, la Guienne et la Provence.
Philippe Auguste enlève au Roi Jean une partie

De la france Anglaise, c-à-d. La Normandie. Son fils Louis le Lion et son petit fils St Louis deviennent maitres de tout le midi, C-à-d dela france espagnole et impériale.

Philippe auguste est le fondateur de Paris : une infinité de monumens ~~ont été~~ furent construits par lui : il fit élever Notre-dame, bâtit plusieurs halles et donna à la ville une nouvelle enceinte il décora Paris et l'appropria autant qu'il était en son pouvoir. Mais ce qui est le plus à remarquer, c'est qu'il paya le prix des maisons qu'il faisait démolir. C'est le respect de la propriété nationale qui commence, et on voit déjà par là que Ph. Auguste n'est pas un prince féodal. Mais voici qui le prouve encore mieux. En 1218. il y avait deux ligues en Europe, D'une part le Pape, ~~et~~ le jeune et brillant Italien qui va devenir Empereur d'Allemagne sous le nom de Fréderic II. et que le pape espère en vain gouverner toujours ; de l'autre côté est le roi Jean qui soutient Othon IV duc de Brunswick (saxe) et l'adversaire de Fréderic. Philippe Auguste prend parti pour le pape. Mais l'anti empereur Othon IV est soutenu en france par les comtes de Nevers, de flandres, de Boulogne. Voilà donc le roi de france à la tête dela ligue anti-féodale, contre la ligue féodale composée d'Othon

131v

de Brunswick et des comtes de Nevers, de Flandres et de Boulogne. C'est en Flandre que Philippe Auguste porte les premiers coups. La Flandre était la tête de la féodalité: elle était de ce qu'il y avait de plus héroïque en Europe; les flamands en effet venaient de conquérir Constantinople. Philippe Auguste étant entré en Flandre, la dévasta royalement, dit Guillaume le breton, panégyriste du monarque et son chapelain. Royalement signifie sans doute cruellement. Il nous reste de Guillaume le breton un magnifique récit des exploits de Philippe Auguste. Ce n'est pas étonnant: il accompagnait le roi à la guerre et se tenait toujours derrière lui: c'était donc faire l'éloge de son propre courage que de montrer son maître dans de grands dangers. Aussi il faut voir comme il arrive au Roi d'être tiré à terre par ces terribles crochets de fer, l'effroi des chevaliers. Là aussi on voit Othon, le Turnus de cette autre Enéide, deux fois serré dans les bras terribles de Guillaume Desbarres et n'échappant qu'avec la plus grande peine. C'était sans doute une réminiscence classique de Renaud de Montauban qui étouffa ainsi tant de géans et de paladins. Mais ce qui est le plus intéressant pour nous,

C'est que l'on voit dans cette bataille les légions d'infanterie des communes de france. On remarque que Philippe Auguste leur donna en manière de récompense quelques prisonniers de marque, ce qui était une récompense de grand prix, les rançons de ces captifs devant s'élever sans doute très haut. Mais quel était le drapeau du roi dans cette bataille? ce n'était pas le drapeau de la monarchie; les seigneurs eussent refusé de le suivre. Ce n'était pas non plus le drapeau d'un archevêque ou d'un évêque, le roi eut déclaré dépendre de cet évêque ou de cet archevêque. C'est le drapeau de l'abbaye de St. Denis, dont les rois s'étaient déclarés les avoués (advocati), c-à-d: les défenseurs.

132 v

De la France et de l'Angleterre de 1150 à 1250 — Croisade contre les Albigeois.

famille des Montfort.

Nous parlerons aujourd'hui de la France et de l'Angleterre pendant la seconde moitié du douzième siècle et la première moitié du 13e. c.à.d de 1150 à 1250 nous commençons par deux petits faits qui doivent être symboles de choses plus importantes. Il y avait autour de Paris une famille seigneuriale très peu puissante, très brave, très devouée à l'Eglise, d'un caractère inflexible et féroce. C'étaient les montfort, qui ont attaché leur nom aux plus grandes révolutions du 12e. et du 13e s.s. Un Simon de montfort renversa toutes les libertés naissantes des provinces industrieuses du Midi de la France: un autre Simon de Montfort, son petit fils, fonda les libertés d'Angleterre, par sa victoire sur le monarque Anglais, il introduisit les communes dans le parlement; les communes c.à.d les vaincus, les Saxons. C'est ainsi que cette famille obscure

134 v

a changé la face de la France et de l'Angleterre dans les XII.e et XIII.e S.S. Il faut se rappeler ici ce que nous avons dit du caractère de la France Centrale, de cette France proprement Française qui doit absorber, convertir en sa substance les frances: Allemande, Anglaise, Italienne, Espagnole, dont elle est environnée; De cette france centrale sortait la famille qui devait faire de si grandes choses. — Qui profitera de ces révolutions? ce ne seront pas les mont-fort; ce sera le Roi de France: il profitera de la faiblesse de l'Angleterre pendant la lutte des Barons et des communes contre le Roi, pour s'emparer des provinces Anglaises; il profitera de la chute des ~~provin~~ libertés du midi pour confisquer ses provinces, le Languedoc sous Louis VIII la Provence sous saint Louis, et partout les Mont-fort auront travaillé pour le Roi de France sans en être les agens, et quand on dit pour le Roi de France

135

Cela veut dire pour le pouvoir central idée générale de la france centrale, personnification de cette france, Louis XIV avait grandement raison de dire : l'état c'est moi. Cela était déja moins vrai de son temps ; mais du temps de Philippe-Auguste, et de saint Louis cela était profondément vrai. La vraie représentation de la france était la france centrale et le roi qui la possédait.

Tachons maintenant d'amener la france d'une part, et de l'autre l'Angleterre aux révolutions de cette période. nous remarquons d'abord la variété extrême de la france au XII.e S. Nous y trouvons des républiques avec leurs anciennes municipalités Romaines. Les quatre villes de la Provence, Arles, Avignon, Marseille, Nîmes étaient des républiques tout aussi bien que florence ou Venise en Italie. La Provence relevait directement de l'Empire c-à-d. qu'elle ne relevait de personne.

135 v

Le maître de la Provence était en même temps celui du Languedoc, le Cte de Toulouse vassal du roi de France pour le Languedoc, vassal de l'empire pour la Provence en réalité indépendant. Autour de ce grand souverain le plus riche du monde (on sait que ce fut un Cte de Toulouse qui défraya à ses frais en grande partie la première croisade) s'élevaient quelques domaines moins importantes. C'étaient les Ctes de Foix, français par leur position et Espagnols par leurs affections; beaucoup d'autres petits barons qui flottaient de l'Espagne à la France. Dans les états de ces seigneurs existaient sous leur dépendance des villes commerçantes dont la liberté républicaine approchait assez de celle des quatre villes de la Provence, c'étaient Toulouse, grand centre de commerce pour tout le midi, Alby où il y avait un commerce si actif d'idées et de denrées à la fois. On comptait encore

Saveur, ville alors importante. Cette partie de la france était plus riche à elle seule que tout le reste. Les opinions nouvelles s'y étaient peu à peu répandues; les républiques maritimes avaient mis ces contrées en communication avec l'Orient, et un génie très libre regnait déjà dans ces dernières. Les croyances étrangères étaient ~~étaient~~ accueillies avec faveur plus tôt que repoussées; les gens de Marseille savaient que les Musulmans quoique infidèles étaient les meilleurs médecins, les meilleurs astronomes, que Constantinople quoique schismatique était bien supérieure en civilisation à l'Occident. Tout le midi de la France regardait l'orient comme la source de la lumière la partie maritime et par conséquent la Provence surtout communiquait directement avec l'orient par ses vaisseaux; les autres villes, celles du Languedoc, ne recevaient l'influence orientale que par l'intermédiaire de l'Espagne

136v

Manichéisme. Son origine. Ses progrès.

Or il s'était établi depuis longtemps dans le monde une opinion qui changeant de forme sans changer de fonds avançait perpétuellement vers l'occident. Au milieu de tous ces essais qui se firent en orient pour fondre ensemble les croyances orientales, juives, grecques, s'était formée une doctrine qu'on appela du nom de son auteur Manès. Manès essayait de mêler la doctrine persanne avec le christianisme. Il admettait les images et fut même mis à mort par les Persans en qualité de peintre. Il admettait les deux principes, un Dieu du bien et un Dieu du mal. Cette doctrine fut très puissante, et prit de grands développemens; elle pénétra fort loin. St Augustin, comme on sait, ~~fut~~ fut longtemps manichéen; mais elle fut frappée de bonne heure de réprobation, et elle le méritait. Voici quelles sont les deux tendances du Manichéisme.

Reconnaissant un dieu du bien et un Dieu du mal les Manichéens devaient placer le bien dans l'esprit, le mal dans la matière. Il fallait donc que l'esprit triomphât de la ma[tière] mais ~~eux~~ nous sommes attachés d'une manière insoluble à la matière. C'est le mortua quin etiam jungebat corpora vivis. il n'y a que deux manières d'en triompher. On peut lui refuser tout (du moins tout ce qu'on peut refuser au corps sans le détruire); de là le jeûne, le célibat, l'abstinence la plus complète. toutefois on ne peut aller loin dans cette carrière sans porter atteinte à la vie même. l'autre manière de vaincre la matière, ~~de vaincre la matière~~ c'est de la saouler; de faire taire le monstre en lui remplissant la gueule de ces gâteaux miellés que la ~~Sybille~~ Sybille jette à Cerbère. voilà les deux tendances du manichéisme, et toutes deux sont immorales; l'une conduit

à la mort du corps, l'autre
à celle de l'esprit. la conséquence
de l'une est la dépopulation
de la terre et de l'autre la
dégradation universelle de l'human.
mais, il faut le reconnaitre, cette doctrine
a en elle même un principe de force et
de vie qui tentera eternellement l'human.
La difficulté d'expliquer l'origine du
mal physique et du mal moral favorisera
longtemps le manichéisme. aussi
voyez comme il s'étend jusqu'en afrique
et en Espagne, et, sous le nom
d'heresies toutes diverses, tantot ~~absurd~~ désolantes
tantot effroyables, prend sans cesse
une force nouvelle. Proscrite par les
classes élevées elle retombe dans
les classes inferieures qui souffrant beaucoup
alors devaient etre plus frappées du spectacle
du mal. Cette doctrine troubla tous les pays
de l'Asie mineure, la Thrace et la Macedo.
Bientot après, sous le nom d'hérésies
des Pauliciens, elle ressuscite en France
Peut-être y vient-elle par la vallée

138 r

du danube, qui était une ~~grande~~ des grandes routes du commerce à cette époque; peut-être ~~enfin~~ fut-ce par l'Espagne; peut-être enfin y est elle née d'elle même : car plusieurs terres peuvent porter le même fruit sans communications entre elles. Dans le Languedoc dominaient les Manichéens et particulièrement à Albi d'où ils furent nommés Albigeois. Leurs ennemis leur reprochaient des macérations extérieures en même temps que des débauches secretes; on peut croire à l'une et à l'autre de ces imputations. Il est impossible que le développement industriel naissant si promptement dans le Midi ne fut pas une cause active de corruption. Il est remarquable d'ailleurs que le mysticisme se place volontiers près de la corruption par un esprit d'opposition fort naturel. Les âmes pures sentent le besoin d'une réaction d'autant plus violente que la corruption est plus grande. La vue d'une société dévouée tout entière aux jouissances matérielles indigne

138v

quelques âmes et le fait entrer plus avant dans la carrière opposée. Les croyances orientales dominaient dans le Languedoc avec leur caractère le plus sombre, les élus, les purs, portaient préférablement des habits noirs ou bruns. Ils n'avaient point de culte du moins au sens chrétien; mais de simples prédications, les purs enseignaient. il y avait divers degrés d'initiation — Dans la Provence, à Lyon, le long du Rhône dominait un esprit moins sérieux, moins sombre, plus rapproché enfin de l'Italie: sans que le manichéisme ne put s'y répandre; là ce n'est plus une croyance orientale mais une croyance tout au contraire occidentale; c'est l'arianisme; on ne croyait pas à la Divinité de J. C. C'est là l'hérésie des Vaudois, ainsi nommé d'un marchand de Lyon nommé Valdo. Les deux sectes s'entendaient sur un point, la haine de l'Eglise, le mépris des prêtres. Dans les campagnes,

Dans les villes, on ne trouvait plus personne pour recruter le clergé, si ce n'est quelques misérables paysans. C'était un dicton général en provence : J'aimerais mieux être prêtre qu'avoir fait Cela.

avec quel horreur les hommes du nord de la france ne devaient ils pas visiter de tels pays : Il leur eût presque suffi de voir partout le costume mahométan des nombreux infidèles qui venaient commercer dans cette contrée. ajoutez que les hérétiques étaient fort riches. ce qui devait encore tenter l'avarice des hommes du nord. Au lieu d'aller à Jérusalem Il leur devait paraitre plus simple de faire la Croisade à leur porte dans le pays le plus riche de l'Europe.

Au moment juste où se faisait la 4e Croisade contre les Grecs schismatiques, il s'en fit une en France contre les Français hérétiques (1207) l'Eglise avait alors à sa tête le plus ferme, le plus haut Pontife qu'elle ait

jamais eu.

On ne peut le ~~comparer~~ placer qu'au niveau de Grégoire VII. C'est Innocent III, esprit très éclairé, ~~très éclairé~~, si nous en jugeons par ses bulles dont quelques unes sont admirables.

C'était un danger très grand pour l'Église romaine qu'une hérésie si redoutable aux portes de l'Italie et qui gagnait de jour en jour davantage la France, le bras droit du saint Siège.

Le caractère sacerdotal qui dominait dans la France du Nord était singulièrement opposé à l'esprit industriel des républiques du Midi de la France : il n'y a pas de doute que si les républiques du Midi ~~de la France~~ et les communes du nord l'eussent emporté, la France n'aurait jamais été une nation.

Il fallait que les libertés particulières fussent écrasées au profit du pouvoir central. Ce sont là des sentences dures à porter. Mais la fac~~[illegible]~~ des choses l'ayant voulu ainsi, la vérité historique y oblige.

Le souverain de la Provence et du Languedoc ne voyait que trop le danger qui menaçait ses états. Il ne partageait pas dit-on les opinions de ses sujets, mais il n'était pas au moins sans quelque sympathie pour elles ; ce n'était pas un chrétien fervent, mais un esprit cultivé par les lettres, beaucoup plus occupé des poésies des troubadours que de questions scholastiques. Plusieurs des princes de ce pays cultivaient la poésie, entr'autres le Cte de Foix et don Pèdre d'Aragon qui furent ses alliés.

Raymond VI comprit que s'il se faisait une croisade c'en était fait de sa domination. Il justifia donc à Rome ses sujets autant qu'il put et essaya par tous les moyens de détourner le coup fatal. Cependant le légat Pierre Castelnau fut envoyé à Toulouse avec tout pouvoir contre les hérétiques. Raymond VI loin de le protéger parut s'intéresser

140v

à ceux qu'il poursuivait, les persécutions du légat exaspérèrent le fanatisme des sectaires. le légat fut assassiné, et ce meurtre enflamma la guerre qui mit à feu et à sang tout le midi de la france (1208).

Pour caractériser cette croisade il faut dire un mot de l'homme qui, s'il n'y joua pas le rôle le plus apparent, en fut certainement l'ame et le vrai représentant. c'est le fameux fondateur de l'inquisition, l'espagnol Dominico. Innocent III venait d'établir l'inquisition, tribunal qui par sa procédure se rapprochait beaucoup de la législation des Visigoths. elle avait pour but de rechercher les ennemis de la foi dans le Midi de la Gaule et de l'Italie particulièrement. Le St. Siège était forcé alors d'atteindre par une procédure régulière à cette rigoureuse unité de foi qui lui échappait tous les jours.

Ceux qui établirent ce tribunal
n'étaient pas, comme on l'a dit,
des fourbes, des hommes sans ~~convicti~~ conviction.
Dans leur conscience ils croyaient
faire une ~~bonne~~ action agréable à Dieu
et pensaient être récompensés pour
le sang qu'ils auraient versé.
Plusieurs monumens le prouvent
en effet, et on le voit bien d'ailleurs
par ~~les~~ la conduite de St. Domini
que. Il croyait ses actes
aussi méritoires que le martyre
qu'il recherchait : seul et
sans défense il traversait avec
une indomptable audace les
champs de ces Albigeois qu'il
faisait brûler. il fut pris une
fois. D'abord ils voulaient
le condamner à mort, mais,
dit son biographe, il les pria
de ne pas lui donner une mort
douce et simple, leur demandant
d'en augmenter le mérite par
des mutilations, par un supplice
lent et cruel ; "ainsi, disait-il,

que je me voie rouler dans
mon propre sang. les Albigeois voy-
ant qu'il ~~demandait~~ voulait le
martyr le renvoyerent sans lui faire
de mal. Il ne continua pas moins
à les poursuivre avec la même ardeur.
Il est évident que des deux côtés ~~ce qui plait~~ on croyait que
à Dieu c'est la douleur soit qu'on se
l'impose à soi-même, soit qu'on l'impose
aux autres.

Donnons quelques détails sur cette croisade.
D'abord elle a été écrite avec une merveilleuse
verve de fanatisme par un des
plus furieux Croisés, Pierre de Vaucernay.
Philippe Auguste ne put venir à
cette croisade : il avait alors attachés
à ses ~~flo~~ flancs deux lions
terribles, le Roi d'Angleterre et
l'anti-Empereur Othon de
Brunswick, compétiteur de
Frédéric II, soutenu par le
pape à cette époque. Ainsi
d'un côté le midi de la France l'An-
gleterre et la saxe représentée
par Othon de Brunswick l'anti-empereur,

C.a.d le côté de l'Europe qui est aujour-
d'hui protestant, de l'autre les alliés
du pape : Philippe Auguste qui combat
les saxons et l'angleterre, et Simon de
Montfort baron dans les domaines
du roi et chef des croisées. On n'a
pas fait attention à ce fait qui est
important. Ce qui lui donne de la gravité
c'est que Jean sans terre est par sa
mère Eléonore fils d'une femme
du midi de la france et qu'il est
gouverné pendant son malheureux rè-
gne par des hommes de ce ~~même~~ pays.
Or de remarque pour voyons Simon
de Montfort combattre maintenant
les français méridionaux sur leur
propre terre, de même nous verrons
bientot son petit fils aller les combat-
tre en Angleterre dont les rois
sont instruits par eux au despotis-
me militaire.
le malheureux Raymond XI fit tout
pour apaiser le pape. il se soumit
a une pénitence odieuse : on le mit en
chemise, on le flagella, on le fit passer
sur le tombeau de Castelnau

142r

Mais il n'était pas assez devoué pour exécuter la terrible sentence portée contre ses sujets. les hommes du Nord de la france furent appelés: il en vint de toutes les provinces, de tous les rangs: C'était une foule de petits barons qui faisaient la force de la france et qui se rangea sous les ordres d'un simple chevalier.

Simon de Montfort était un homme véritablement religieux, si ce titre peut convenir au plus sanguinaire fanatisme. A la quatrieme croisade il n'avait pas voulu aller a C. P. disant: le but de la croisade est Jerusalem, ~~j'y vais~~ et je n'irai qu'à Jerusalem. On raconte de lui plusieurs traits de générosité; dans une famine, il ne voulut jamais rien se réserver de plus que les autres, et aux heures de repas il se retirait dans sa tente, pour ne pas faire parade de sa frugalité. Au passage d'un torrent, toute sa cavalerie ayant déja gagné l'autre bord, le torrent se grossit tout a coup comme il arrive

quelque fois a ceux qui descendent des Pyrénées. Les pauvres restés seuls de l'autre côté se trouvaient exposés à une destruction imminente de la part des ennemis. Mont fort resta seul avec eux et ne passa pas malgré le danger. Aucun doute qu'il n'y ait eu dans cet homme qq. chose d'héroïque. La plupart des places que prenaient les croisés étaient incendiées, les hommes passés au fil de l'épée, les Albigeois jetés dans les flammes. Cent quarante d'entr'eux après la prise d'une ville n'attendirent même pas qu'on les conduisît au bucher; à peine le feu s'allumait qu'ils s'y élancèrent tous. Le comte de Toulouse en proie à un violent désespoir pleurait continuellement. Le légat exécutait partout les volontés du pape et se moquait de ses larmes. Le siège le plus difficile fut celui du château de Reims. Celui qui dirigea les ouvrages fut l'archidiacre de Paris. Les prêtres étaient alors les seuls

143v

ingenieurs c'étaient presqu'exclusivement eux qui présidaient à la ~~construction~~ construction de ces grands monumens, de ces cathédrales immenses qu'on bâtissait de tous cotés. les croisés, persistèrent malgré une résistance terrible: rien ne leur fit abandonner leur entreprise.

Il y avait trente ans, disait on, que dans ce château on ne célébrait plus les saints mystères. les croisés imaginèrent pour rendre les assiégés plus coupables de ~~mettre~~ mettre un christ ~~au haut~~ au haut des machines afin que ceux ci, en se défendant atteignissent l'image sacrée. Enfin le château fut emporté et tout ce qui était dedans périt.

Cela ne doit pas étonner, car au sac de Beziers Montfort demandant ~~...~~: "Comment distinguerons nous les innocens des coupables"? "frappez toujours ~~Dieu~~, dit le légat, Dieu prendra les siens". Ce mot peint bien l'esprit du temps: pour ces hommes d'une foi sincere. la mort était peu de chose; l'important était la vie avenir.

Le comte de foix ne fut pas mieux traité que Raymond VI. le brillant Don Pèdre ~~ne fut pas~~ accouru pour secourir ses alliés est défait à la bataille de Muret. Les Chroniqueurs remarquent que l'impie au moment même de livrer un combat à la bannière du Christ sortait d'un rendez-vous avec sa maitresse; c'était ainsi, disent-ils, qu'il se préparait à marcher contre l'armée du seigneur. Ce prince, le monarque le plus chevaleresque et le meilleur poëte du temps, fut tué dans la bataille en 1213. quelque temps après mourut Simon lui même (1218). Parmi les traits d'héroïsme que cite de lui Pièrre de Vaucernay, il remarque qu'au siège d'une place, il eut la magnanimité de recueillir les bouches inutiles qu'on avait chassées de la ville et qui serrées entre les asiégés et les assiegeans étaient obligées de se dévorer ~~entr'eux~~ mutuellement par ce mot singulier de magnanimité on voit que les croisées se

144v

tenaient compte de toutes les cruautés qu'ils prenaient sur eux de ne pas commettre.

Amaury de Montfort resta maitre du Cté de Toulouse dont son pere avait été investi par le pape (1215) La Provence resta a Raymond. Amaury ne pouvant résister à Raymond VII fils de Raymond VI. appela Louis VIII surnommé on ne sait trop pourquoi, le lion. Ce prince s'était attaché a la noblesse par une abolition des dettes, c.a.d au moyen âge, par une persécution des Juifs. Louis VIII ayant obtenu d'Amaury la cession de Toulouse, marcha contre la Provence et assiégea les quatre republiques.

Mais elles relevaient de l'empire et bien leur en prit. Ce fut l'intercession du puissant Frederic II qui sauva Avignon du Massacre. Mais il fallut ceder et se soumettre. Sous St Louis, Prince espagnol par sa mère, la Provence appartient definitivement au Royaume de France

Voila l'histoire du premier Mont fort. Pour arriver a celle du second il faut remonter un peu plus haut dans l'histoire d'Angleterre. Des cinq premiers rois d'Angleterre depuis Guillaume il y en a quatre d'élus, ce qui signifie que l'aristocratie règne en Angleterre. Après les troubles qui suivirent la mort du dernier fils de Guillaume le conqt., Henri Beauclerc, l'aristocratie se trouve toute puissante. On conçoit que les Rois sous cette aristocratie, pouvaient se lasser d'être commandés par les nobles, & de n'être que les premiers chevaliers de leur royaume. Nous allons voir sous Henri II, le premier des Plantagenets, les commencemens de cette disposition. Le prince Angevin monté sur le trône d'Angleterre commença la longue et intime liaison de l'Angleterre avec les provinces du midi de la France. Dès lors les Rois d'Angleterre s'appuyerent constamment et fortement

145v

sur les conseils des hommes
du midi auquel il a appartenu conj-
contre l'aristocratie normande.
d'autre part, craignant toujours d'être
opprimés par les politiques du
midi de la France, les grands se
rapprochèrent un peu de cette race
proscrite et avilie des Saxons, placés
si bas depuis la conquête, cela paraît
déjà sous le règne de Henri II qui
avait épousé la belle et trop légère
Eléonore, l'héritière la plus riche, sinon
la plus honorable, de toute l'Europe.
Henri était le plus beau, le plus
hardi des chevaliers ~~de la mer~~ et
l'un des plus puissans rois de
l'Europe. L'Angleterre lui dut
de nouveaux succès. il exigea l'hom-
mage des petits souverains de l'Irlande.
Il n'a pas encore de Poitevin pour
favori, mais un saxon, le fameux
Thomas Becket.
Les normands sont trop fiers pour
se rendre agréables au souverain.
l'événement le plus important de

ce regne c'est la querelle de henri II avec le saxon devenu Archevêque de Cantorbery (voir le récit de Thierry). Becket devait nécessairement succomber et Thierry ne l'a pas assez indiqué. en effet il devait avoir contre lui la plupart des autres évêques, jaloux du primat; d'autre part il ne pouvait pas en qualité de saxon être soutenu par l'aristocratie; enfin en sa qualité d'Évêque et d'homme de paix il ne pouvait organiser contre le roi une vigoureuse opposition nationale: il ne pouvait qu'être martyr, et il le fut: mais la Royauté fut souillée par sa mort, et jamais elle ne put se laver de cette tache. la bravoure héroïque et féroce de Richard-coeur-de-lion ne put elle même l'effacer. le héros resta impopulaire: car on peut dire qu'il fut moins populaire en Angleterre que dans le reste

146v

de l'Europe, l'avarice atroce de Richard, l'avarice non moins atroce et les infamies de Jean firent détester la royauté.

aussi sous le second fils de Henri II l'aristocratie vaincra la royauté à moitié et sous son petit fils, plus tard, les vaincus eux mêmes entrent en partage des dépouilles de l'aristocrat

Rivalité de la france et de l'Angleterre.
Caractère de cette lutte :

C'est un nom très expressif, très fécond que celui de Jean sans terre. En effet pourquoi sans terre ? Dans un pays où la féodalité avait toute la terre, le monarque qui possédait un droit supérieur à tout droit féodal il est vrai, mais enfin un droit abstrait, général, qui ne tenait à aucune localité, un tel monarque était essentiellement sans terre. En général tout monarque est sans terre ; c'est la grandeur, la gloire de la monarchie en opposition avec la féodalité. La féodalité est la terre, la monarchie est un droit qui ne tient à aucune terre en particulier. L'Angleterre étant le pays de l'aristocratie et de la féodalité, le monarque ne reste monarque qu'à condition d'être féodal, d'être un seigneur puissant, n'agissant que par la force de l'epée : voilà le monarque Anglais. Mais donnez à cette monarchie un conseil composé d'hommes de la langue latine, Poitevins, Provencaux, d'hommes qui procèdent par le droit, par des subtilités Juridiques, vous aurez

148 r°

un roi sans terre, c-a-d un roi qui ne s'appuyant que sur un droit abstrait n'aura de la monarchie que le titre et non la réalité. La france nous présente un autre aspect; nous avons dans Ph. Auguste un renard vêtu de la peau du Lion. c'est un prince tout pénétré de la politique latine. Les jurisconsultes qui gouvernèrent sous St. Louis, ou du moins leur esprit, existe déjà à sa cour, et toutefois ce monarque rusé qui doit par une sentence de tribunal conquérir le tiers de la france procède toujours par formes féodales. Les douze pairs de Charlemagne créés seulement par les romanciers sont exploitées habilement au profit de la monarchie nouvelle avec toutes les traditions romanesques qui faisaient l'entretien des cours d'alors. Ph. auguste se fait héros, Chevalier, et tandis qu'il sait si bien se déguiser, Jean au contraire se montre ouvertement monarque antiféodal. Nous avons vu pourquoi Thomas Becket échoua dans son opposition contre les rois

149 v°

Henri II : il ne pouvait être soutenu ni par les Normands ni par les Saxons. Il en advint de même aux premiers rois qui après Henri II abandonnèrent le caractère chevaleresque de leurs prédécesseurs et prirent pour conseillers des hommes du midi, également détestés par la féodalité et par la classe inférieure. Jean se trouva isolé entre ces deux classes, et l'épitaphe outrageante qu'on lui fit « L'enfer est empuanti de ~~sa~~ puanteur de l'âme de Jean » était écrite en langue saxonne. Il n'y a aucun doute que ce ne fut un lâche, un misérable, un homme avare et cruel ; mais il faut dire aussi que dans sa position le plus grand roi n'aurait pu tenir. Voyez d'abord le commencement de son règne ; il succède à Richard-Cœur-de-Lion. Richard est parti pour la croisade, il a rempli l'Europe de sa renommée, tandis que Jean est resté en Angleterre. Ainsi Jean paraît déjà sous un jour inférieur. Ensuite pendant que son frère est resté captif d'Henri VI, Jean s'est emparé de son ~~[illegible]~~ royaume ~~[illegible]~~ et il a payé une pension

149v

à l'empereur pour le retenir. Au reste il fallait que ~~Richard~~ Jean fût soutenu, car Richard à son retour ne le fit pas mourir, et un fratricide ne coutait rien à un prince normand. On sait quel était Richard ; c'était un seigneur, un baron qui plaisait à l'aristocratie par le mauvais côté de son caractère. Le parti de Jean n'était donc pas l'aristocratie ; peut être était il soutenu par les hommes du midi de la France, car il était fils d'Eléonore comme Richard. De plus il s'était déclaré ennemi de Simon de Montfort et aussi des Albigeois, ce qui était en Angleterre une grande cause d'impopularité.

La vraie politique de l'Angleterre était d'être invariablement attachée aux hommes du midi de la France et de la Bretagne, à ces derniers surtout dévoués à la plus vigoureuse opposition contre les rois de France. Mais quelle position déplorablement contradictoire ! Si Jean était bien avec les Bretons, il était infailliblement mal avec la Normandie ; s'il était bien avec les

hommes du midi de la france; s'il les admettait à sa cour, il se mettait infailliblement mal avec les Normands d'Angleterre qui voyaient de mauvais œil les hommes de la langue latine. Mettez au milieu de tout cela la monarchie toujours grandissante de la France. Ph. Auguste a le choix de dépouiller Jean ou d'envahir toute la dépouille des Albigeois. Mais pourquoi est il si fort quand le roi d'Angleterre est si faible? C'est que la féodalité française est dispersée, que la féodalité Normande est réunie. Ce qui revient à ceci: l'Angleterre est aristocratique, la france est monarchique. De plus derrière le roi de france est son éternel allié le Pape. Le pape régnant alors est Innocent III, persécuteur des Albigeois. Il est de concert avec le roi de france contre Othon de Brunswick, comment ne sera-t-il pas avec lui contre le roi d'Angleterre? Le pouvoir pontifical est à son apogée; il est violent, impétueux comme sous Grégoire VII et organisé par un siècle de puissance. Le

150 v

Malheureux Jean-sans-terre n'a pour se défendre qu'une politique fort lâche et fort cruelle. Au reste c'est celle de temps et il ne faut pas l'accabler tout seul des iniquités de son siècle.‡

[D'abord Jean avait pensé au commencement de son règne que si la Bretagne et la Normandie, les deux meilleures amies de l'Angleterre contre la France, se réunissaient, ses possessions françaises formant un tout ~~entier~~ depuis Boulogne jusqu'aux Pyrénées, il serait plus puissant en France que le roi lui même. Pour avoir la Bretagne, il fallait faire périr un enfant, le jeune Arthur, fils de sa sœur. Arthur fut poignardé et la voix publique en accusa Jean qui avait intérêt à cette mort. Ph. Auguste assemble la cour des pairs, fait venir la mère d'Arthur qui demandait justice, et une sentence est prononcée contre Jean. Philippe envahit la Normandie c-a-d la plus belle proie qu'un roi de France eût pu ambitionner. Mais à quoi attribuer ~~la mort d'Arthur~~ un tel succès? est ce à la mort d'Arthur? non, la mort d'Arthur ne touchait guères que les angevins et

151r

les Bretons, elle touchait peu les Normands. D'un autre côté les Normands n'avaient aucun sujet d'aimer Philippe : pourquoi donc se laissent-ils prendre ? c'est que les Normands français étaient très humiliés d'avoir des frères parvenus de l'autre côté du détroit. Les Normands devenus très riches par la possession d'immenses domaines, après la conquête ne voulaient plus reconnaître leurs parens dans les petits Bourgeois de Normandie. Ceux-ci mal reçus en Angleterre pensaient faire meilleure figure à la cour de Ph. Auguste. Sans cette raison Ph. Auguste n'eût point été capable de prendre la Normandie plus puissante que son propre royaume. aussi il dut cette province à la bonne volonté des Normands. Le roi envahit aussi les provinces du midi : mais cette réunion ne fut pas aussi durable. Le midi haïssait Ph. Auguste, et la France du nord plus

15-15

que l'Angleterre. Quand à la Guyenne, Jean la conserva; il y avait là trop d'antipathie pour la France; Bordeaux par exemple ne pouvait se résoudre à vivre sous un autre prince que celui qui avait des vaisseaux; c'était l'intérêt de son commerce et de ses libertés.

[Lorsque chaque jour Jean au milieu de ses fêtes et de ses débauches apprenait la perte de quelqu'une de ses provinces: "laissez les faire, disait-il, j'en prendrai plus encore qu'ils n'en peuvent prendre en un an". De nouveaux malheurs viennent s'ajouter à la conquête de ses provinces, il est frappé d'en haut par le pape, il se brouille avec Innocent III au sujet du siège de Cantorbéry.

Guillaume après avoir conquis l'Angleterre sous la bannière du St Siège n'avait pas voulu reconnaître d'une manière positive la domination de l'Eglise; il avait bien payé l'ancien tribut établi par les rois saxons, mais il n'avait point avoué de dépendance féodale. Le primat de Cantorbéry

Était ordinairement confirmé par le pape, mais nommé par le roi. Cet archevêque était le chef de tous les autres évêques égaux entr'eux. C'était un système fort bien organisé, un système beau à voir; en général il y a en Angleterre × un accord, un ensemble une majesté qu'on ne trouve pas dans notre France composée de toutes sortes de pièces, d'éléments divers. Jean voulut donc soutenir à l'archevêché de Cantorbery un candidat repoussé par le pape et repousser celui que le pape avait élu. Mais ce qui avait convenu à Henri II ne convenait pas au faible Jean. On sait comment la chose tourna: Jean tomba dans des misères, dans des humiliations infinies. Non seulement Innocent repoussa ses prétentions, mais il alla jusqu'à offrir sa couronne au Roi de France. Jean trouva dans la sentence même du Pape contre lui un moyen de se relever. Les grands croyant leur indépendance menacée lui promirent une armée. Pendant les préparatifs, un ermite nommé Pierre

152 v

s'avisa de prédire qu'avant l'Ascension Jean serait détroné. Jean crut à la prédiction, fit pendre le prophète, et se hâta de rendre hommage au Pape et de renvoyer ses troupes. Ce qu'il y a peut être de plus singulier dans ce prince, c'est qu'il croyait à l'Eglise tout en la bravant.
Une grande ligue fut formée aussitôt contre le roi de France: mais elle ne suffit pas pour humilier cet ennemi qui était très bien soutenu. Tous les grands feudataires avaient interet autant que le roi à repousser l'invasion de l'Allemagne en France. Parmi les confédérés, le comte de Flandres excitait singulièrement la jalousie des autres seigneurs de France par ses richesses et le nombre de ses grandes villes.
Ph. Auguste fit chanter cette guerre par son Chapelain, et l'histoire s'en est tenue au panegyrique. On a cru que Ph. Auguste avait mis sa couronne sur un autel, disant à ses vassaux: s'il en est un parmi vous qui s'en croie plus digne que moi, qu'il l'a prenne. S'il l'eût dit en

Effet, ce n'eût été qu'une comédie. Quel baron ~~en effet~~ eût voulu céder aux prétentions de celui qu'il aurait regardé comme son égal?
Après la défaite de Bovines, il arriva ce qui devait arriver: tout le monde redoubla de haine et de mépris pour Jean. Cependant sans s'interresser nullement à lui, il faut bien dire qu'il ne pouvait faire mieux qu'il ne fit. Il trompe le pape et l'empereur et empêche le débarquement d'une armée française en Angleterre; il négocie en Allemagne, en flandres; il forme une espèce de meute qui va chasser Ph. Auguste sans qu'il s'en mêle. Tout cela est fort ingénieux et aurait été trouvé tel, si Jean eût vaincu.
Les barons ne pouvaient manquer de s'en prendre au roi de sa défaite. En 1215 ils lui firent signer un grand parchemin qui signifiait les prétentions aux quelles le roi faisait droit.
Ce grand parchemin c'est la magna Charta, ou la grande liberté dont

153v

Les Anglais ont jusqu'à ce jour méconnu le véritable caractère. Voici quels furent les droits assurés par cette grande Charte. — Les libertés de l'Eglise, c. à. d. l'aristocratie s'emparant des Evêchés. L'aristocratie aimait mieux avoir affaire au pape qui est ~~fort loin~~, ~~qui est fort loin~~ qu'au roi qui ~~est tout près~~. — Le roi sacrifie les droits qui suivent tutelle, mariage, reliefs, subsides, c.-à-d. toute la royauté féodale. Il n'y avait rien de monarchique dans aucun de ces droits. Ce sont les droits exercés par tout souverain sur son vassal. Seulement le seigneur de tous les seigneurs les abandonne et les seigneurs eux mêmes les gardent continuant d'opprimer et de ruiner leurs vassaux. Les droits de tutelle et de mariage étaient des sources d'abus odieux ; mais il fallait aussi que le Roi fut le plus fort. Voici que le roi ne lèvera plus d'argent que par la bonne volonté des seigneurs, c'est dire qu'il n'aura pas un denier. On se demande si ce

154 r

Par là un commencement de gouvernement représentatif. Oui, si l'on veut admettre que les brebis puissent être représentées par les loups, les grands seigneurs seront les représentans de leurs arrière-vassaux. — Un grand conseil de Barons sera toujours près du Roi pour le diriger. Ce sera si l'on veut l'origine de la Chambre des Lords; le grand conseil doit être en quelque sorte le tuteur des Rois. — La justice doit être gratuite. C'est un mot bien beau; mais n'oublions pas qu'il ne s'agit que de la justice rendue par le roi aux seigneurs. Chaque seigneur à son tour dans ses domaines rend justice aux petites gens. — La Charte finit par un article qui promet d'une manière vague à tout Anglais dépossédé sans jugement rétablissement et réparation. Langton, Archevêque de Cantorbéry, repoussé du trône épiscopal était saxon. Cette dernière clause devait flatter les Saxons et les rendre favorables à l'aristocratie

154v

Normande. Mais était il possible d'exécuter une telle promesse? Il eut fallu à la rigueur déposséder tous les Normands d'Angleterre et défaire les 60,000 lots de la conquête. Que les Normands et les Saxons fussent d'accord contre Jean, cela se pouvait; mais ils étaient divisés dès qu'il s'agissait de la terre.

On fit encore signer à Jean la Charte des forêts. Quant aux seigneurs, les droits de chasse étaient les plus utiles pour leur subsistance et leurs plaisirs, les plus importans peut être pour leur sureté. Il était important que personne ne put entrer dans le bois du seigneur; ce bois entourait le chateau. Un homme armé, deux, trois s'y rassemblaient; c'étaient des chasseurs, des braconniers; un lièvre, un cerf était une chose précieuse pour un propriétaire qui avait souvent cent personnes à nourrir. Mais ce n'est pas tout; on pouvait s'approcher ainsi sans bruit de la demeure féodale, et pendant

le jour, les ponts-levis étaient baissés. Il fallait donc au seigneur une juridiction illimitée sur son bois; il fallait que personne n'y peut entrer.

Après avoir signé la grande Charte Jean ne pouvait avoir un instant l'idée de l'exécuter. Il fallait vivre, et la grande Charte lui ôtait tout revenu. Il ne pouvait aller dans ses provinces de France : il n'en avait plus. Il se retira dans l'île de Wigth où il vécut trois mois comme pirate. Tout revenu sur terre lui étant ôté, il mit la mer à contribution. Ensuite il courut le pays, se faisant héberger par force et brûlant ensuite la maison où on l'avait reçu.

Ph. Auguste lui enlevant la France, les barons l'Angleterre, il ne pouvait vivre légitimement; il se faisait mourir de faim. Cependant il appelait à son aide des mercenaires de la France méridionale. Ces hommes cruellement persécutés par le pape ne craignaient pas de combattre pour un ennemi des papes. Ainsi nous avons vu Guillaume appeler en Angleterre ~~tour~~ les aventuriers de la France,

155v

Henri II y amener les Angevins, Jean les mercenaires du midi; de Henri III donner la domination aux Poitevins. Sous Edouard II son petit fils, Nous verrons la féroce Isabelle entrer en Angleterre avec une armée de français et de flamands pour renverser son époux. On peut faire là une classification assez juste; depuis 1066 jusqu'en 1328, ce sont toujours des français qui envahissent l'Angleterre; depuis 1328 jusqu'en 1453 ce sont toujours les Anglais qui envahissent la france. On a souvent parlé des guerres des Anglais en france mais il faut aussi parler de celles des français en Angleterre.

Jean dès qu'il crut avoir assez de mercenaires déclara violemment la guerre aux deux chartes. "Ils auraient aussi bien fait, disait il, de me demander ma couronne." Il ne s'agissait pas dans la grande charte des libertés de l'Angleterre, mais de la tyrannie illimitée de l'aristocratie.

tyrannie que l'Angleterre a tant de peine à démolir aujourd'hui. Jean viola donc les deux Chartes en reprenant la couronne ; et il la reprenait non pas seulement pour être roi, mais pour avoir de quoi subsister. Les barons alors se réunirent et firent le plus ridicule coup de tête qu'il soit possible d'imaginer : ils donnèrent la couronne à Louis VIII, fils de Ph. Auguste, pensant qu'ils auraient liberté, indépendance entière avec un roi sur le continent, qu'ils feraient de l'île ce qu'ils voudraient. Ph. Auguste désirait ardemment avoir l'Angleterre. Mais une pareille proie n'était pas faite pour lui. Le pape ne voulait pas voir réunir la France à l'Angleterre ; il défendit à Ph. Auguste de rien entreprendre, et Philippe déclara à son fils qu'il ne pouvait lui permettre d'accepter la couronne offerte par les barons d'outre-mer. C'est alors que se joue entre le

156v

Père et le fils une véritable Comédie. Dans une cour plénière Louis dit a Ph. Auguste : "Mon seigneur, je vous dois hommage pour les seigneuries que j'ai de vous en france : mais celles que m'offrent les Barons Anglais ne dépendent pas de vous". Philippe est frappé de la justesse de cette réponse. Il annonce tout haut qu'il seroit forcé quoiqu'à regret de laisser agir son fils, et en secret il fait tout ce qu'il peut pour aider l'expédition. Louis n'étan distingué ni par l'esprit, ni par le courage. Il emmena avec lui une foule de français qui, suivant l'usage de la nation, se conduisirent en Angl. avec une grande légèreté et bientot on fut plus las de Louis que de Jean. Jean mourut sur ces entrefaites, mais après avoir battu son rival qui fut obligé de retourner en france.

A Jean succède un roi tel que l'aristocratie pouvait le désirer. c-a-d un enfant

C'était la plus belle perspective pour les grands qu'une minorité, sur laquelle ils reprenaient une autorité illimitée. On se réconcilia aussitôt. Mais quelque chose vint rompre de nouveau la bonne intelligence.

Le jeune Henri III avait été laissé par son père sous la conduite de deux hommes étrangers à l'aristocratie Normande. L'un était Hubert Dubourg, Poitevin, l'autre un Gallois, Arthur Comte de Pembroke. Ainsi voilà tuteur du Roi un de ces Gallois chassés par les Saxons + qui furent chassés par les Danois auxquels succédèrent les Normands de France. Malgré la différence totale de langage, les Gallois s'entendaient assez bien avec les hommes du midi de la France, c.-à-d. les Welsches qui étaient compris dans la grande classification des Germains.

Un jeune prince élevé dans les idées des Welsches, dans une prédilection marquée pour l'église de Rome, pour le droit Romain

157r

Pour la langue Romaine, avec une aristocratie aussi forte que celle de Normandie, n'était certainement pas né pour être tranquille. Le Règne d'Henri III qui dura un demi-siècle ne fut qu'une guerre civile continuelle. Comment se fait il que pendant cinquante ans il put résister aux seigneurs Normands qui avaient entre les mains toutes les forces du pays, et de plus s'étaient joints aux sa[...] Evidemment c'était dans les possessions de France que les armées du Roi se recrutaient incessamment. Les conseillers du roi n'étaient peut-être pas aussi stupides qu'on les a faits. Le Midi de la France a toujours produit les meilleurs hommes d'affaires.

En même temps commencent à régner deux personnages d'un caractère presque analogue, le doux, le modéré, l'inoffensif Henri III en Angleterre, le pieux St. Louis en France; Louis toujours vainqueur

O

Henri toujours battu. Il est singulier que l'on ait conclu que la France et l'Angleterre étaient de même caractère. A cette époque ils ont presque les mêmes Rois, et pourtant quelle fortune toujours opposée! Plus tard le simple Charles 6 règne en France en même temps que le simple Henri 6: tous deux sont imbéciles, mais quelle différence de résultats! Aussitôt après Charles 6 la monarchie s'organise en Angleterre; il faut plus d'un demi-siècle pour que la royauté se guérisse de ses blessures. Qu'on ne dise donc pas que ce sont les crimes seuls de Jean qui l'ont perdu. Henri III était un saint, et il ne fut pas plus heureux. [D'abord Henri III conduit par des hommes qui ne sont pas normands se montre favorable aux hommes de classe inférieure; il adoucit la pénalité des forêts: d'autre part il va faire la guerre en France, et il est vaincu à Taillebourg et à Saintes par St Louis. Mais en revanche il contracte dans le midi de la

158v

France une alliance qui peut le rendre tres puissant. Il épouse une des filles de Raymond de Provence. Alphonse de Poitiers, frere de St Louis venait d'épouser l'héritiere de Toulouse. Il s'agissait de savoir qui aurait la Provence. De plus Henri donne sa soeur au second fils de Simon de Montfort, le conquérant du midi, le vainqueur des Albigeois. Ainsi il se trouvait réuni par son beau frere et par sa femme tout le midi de la France dont les maitres étaient Raymond et Simon de Montfort. Evidemment il était fort bien conseillé. Il eut peut être réussi si le jeune Montfort eut été un homme doux modéré, différent de son pere. Mais chose assez rare, Simon fils d'un héros était aussi un héros. Il fut ardent, intrépide, entreprenant; il ne voulut pas se laisser gouverner et ne s'arrangea pas facilement avec la cour pacifique d'Henri 3: il est probable aussi qu'il ne s'arrangea point avec la fille de

Ce Raymond que Simon son père, avait depouillé. Montfort envoyé pour gouverner la Guyenne fut accusé par les nobles d'Aquitaine d'avoir traité durement les sujets du Roi d'Angleterre dans ce pays, ce qui signifiait qu'il avait imité son père. Les conseillers méridionaux inquietèrent aussi Montfort et le forcèrent de se jeter dans le parti ~~mini~~ des Barons de l'Angleterre. Pour Montfort, se mettre dans le parti des Barons qui faisaient la guerre aux meridionaux, c'était continuer la guerre commencée par son père. Cette verité quoique nouvelle, est si frappante qu'il fit prendre la croix aux barons montrant les meridionaux comme entachés de l'hérésie que son père avait proscrite. Les conseillers d'Henri III avaient ménagé à leur pupille une alliance puissante, ou du moins selon la politique d'alors. Richard son frère Cte de Cornwall avait été élevé à

159v

L'Empire. Les Conseillers d'Henri espéraient tirer de là de grands secours; mais cela même tourna contre le malheureux roi. L'empire était tombé dans une dissolution terrible. Richard y dépensa tout son argent inutilement et fut obligé de revenir en Angleterre sans avoir pu donner de secours à son frère. Le malheureux Henri III fut battu avec Richard à la bataille de Lewes et tomba entre les mains de Simon de Montfort son fils qui devait être le grand Edward n'échappa qu'à ~~une~~ peine.
Alors Simon s'appuya contre le roi d'un élément nouveau, qui est le vrai commencement des libertés de l'Angleterre. Il établit que dans le conseil de seigneurs institué par la Grande Charte paraitraient seulemt. au moment de voter les subsides, qqes bourgeois de ville, c-à-d. des Saxons, pour faire des remontrances si les levées d'argent étaient trop fortes. C'était déjà beaucoup, les Saxons intervenaient dans le gouvernem

Et, comme *subsides et doléances se tiennent par la main* selon le proverbe Anglais, les libertés d'Angleterre commencèrent dès cette époque. Le long règne d'Henri 3 se continua dans une excessive dépendance, malgré un avantage que remporta son fils et qui lui rendit un instant la prépondérance. Henri III est celui des Rois Anglais qui leva le moins d'argent : il n'en fut pas mieux soutenu par les seigneurs.

Etat de l'Europe vers 1300

Chute du système féodal, hideux spectacle.

C'est un laid spectacle que celui de la mort, quelque peu interressant que soit celui qui meurt. La féodalité est restée bien odieuse cependant le moment où elle tombe est un moment de laideur hideux dans l'histoire ; c'est le regne de Philippe le bel. Le moment où périt un ancien système est choquant quelque avantageux que soit le changement. Nous en avons un triste exemple dans la révolution française dont les résultats ont été si admirables même sous le rapport du bien être matériel. (Avant 89 la vie moyenne était de 28 ans, aujourd'hui elle est de 31 ans). Et combien plus grands sont les progrès sous le point de vue de la liberté et de la dignité de l'espèce humaine ! Liberté de la pensée, commencement de la liberté politique, droit civil égal pour tous, voilà ce que nous a valu la révolution. Mais combien cette révolution bienfaisante a un caractère terrible, hideux dans ses développemens ; que de sang fut versé ! De même lorsque le monde féodal et pontifical s'écroula, lorsque le génie des croisades et de la chevalerie périt sur les charbons ardens avec une grande association chevaleresque, lorsqu'un procureur de Philippe le bel alla dans Agnani porter la main sur le représentant de Dieu en ce monde, l'humanité dut être bien choquée. Et le fameux ~~morceau de~~ morceau du Dante sur les Capétiens exprime la pensée commune du monde. [Tachons de caractériser cette

Le monde féodal et pontifical a deux têtes, le pape et l'empereur.

Révolution. Nous avons vu les vieilles querelles des papes et des Empereurs. Le monde pontifical et féodal est un monde à deux têtes. Le pape commence par tuer l'Empereur; la maison de Souabe périt sous les bulles d'Innocent IV.

1° Le pape tue l'empereur par le roi de France.

Frédéric II.

Frédéric II, le plus grand homme du moyen âge, meurt seul, trahi de sa femme, de ses enfans, du confident de ses peines, Pierre des Vignes.

Conrad.

Conrad IV meurt aussi non sans soupçon de poison.

Manfred.

Manfred combat avec plus de vaillance que de bonheur contre l'exécuteur des volontés du pape, le féroce Charles d'Anjou, cet homme noir d'âme et de corps. La mémoire de Manfred était si honorée même de ses ennemis que les soldats fanatiques de son adversaire en passant devant son corps jettèrent chacun une pierre pour lui faire un tombeau.

Conradin.

Et enfin cet héroïque Conradin, petit fils de Frédéric II, est fait prisonnier et meurt sur l'échafaud 1268. L'humanité réclame vivement; le seul juge qui l'eût condamné fut tué sur l'échafaud, pendant qu'il lisait la sentence, par le gendre même de Charles d'Anjou. On sait que Conradin en mourant ne prononça que ces paroles: "Ô ma mère, combien amère sera la nouvelle que vous allez recevoir de moi!" Il jeta son gant au milieu des spectateurs: ~~ce~~ gant fut ramassé et porté, dit-on, au Roi d'Aragon son beau frère, et la mort de Conradin vengée

163r

Dissolution de l'empire d'allemagne – interrègne – Le Pape triomphe.

Par les Vêpres Siciliennes 1282

Ace moment l'empire d'Allemagne était dissout (C'est le temps du grand interrègne; ensuite de Rodolphe de Habsbourg Choisi Empereur Comme le Candidat le moins puissant, le moins capable de rétablir la puissance impériale) il fut quelque temps comme frappé de mort. Les papes triomphent. C'elle est la fin du 13e S.

Querelle entre les vainqueurs, le pape et le roi de France. Le pape est vaincu et humilié.

Mais le pape n'avait tué l'Empire que par le secours de la maison de France, le bras droit des papes. Vient maintenant la querelle des vainqueurs entr'eux. Le pape est frappé à son tour par le roi de France; les bulles d'Innocent 4 et la mort de frédéric 2 furent vengées par le soufflet que Philippe le bel fit donner à Boniface.

Chute de l'ancienne monarchie françaises – comparée à la chute du moyen age.

La grande révolution française dont nous parlions tout à l'heure a un caractère d'admirable Grandeur, malgré d'horribles massacres: une population de 30 millions d'hommes levés tout d'un Coup, l'Europe Entière Bouleversée. Si l'ancienne monarchie a Péri, elle a péri d'une manière glorieuse. Mais le monde feodal, sous quelles mains est il tombé, sous quelles armes? Sous la plume du procureur, sous la main du percepteur d'impots

Quels furent les vainqueurs du moyen age.

~~fisc~~

Et du faux monnoyeur. Voilà les vainqueurs du moyen âge!
[Les conseillers des rois sont exclusivement des légistes,
et cela depuis saint Louis. Le chêne de Vincenne, ce chêne
si poëtique est le point de départ pour cet esprit de chicane
qui envahit la France pendant trois siècles. Qu'on
se fie donc aux poëtes!

Chêne de Vincenne, souche de la chicane.

A cette époque, il y a en France deux classes d'hommes d'af-
faires: les Lombards faisant la banque, c.a.d l'usure;
les autres sont des Bolonais ou des hommes du midi
qui reçurent de bonne heure les leçons des premiers. Le génie
méridional fut toujours étonnamment propre aux
subtilités de la chicane. Peu à peu se forme autour
des rois non plus une cour des pairs, mais une
cour de gens de loi, d'où sortit plus tard le parle-
ment. Le roi de France de 1300 à 1400 ne doit plus paraître
à la tête des seigneurs, l'oriflamme déployé, mais à la tête
d'une troupe de procureurs, gens imbus des Pandectes, les appli-
quant durement et subtilement, mais toujours dans l'inté-
rêt du monarque.

En France vers 1300 les Lombards usuriers, les Bolonais et les hommes du midi légistes.

Les procureurs remplacent les chevaliers.

Dans quel état se trouve le droit romain tel qu'il nous
est resté? Nous le tenons des mains de Justinien, c.a.d.
façonné par le despotisme. C'est à vrai dire le droit
plébéien. Car l'empire n'est rien autre chose que l'ancien
parti plébéien avec un général pour chef, et le droit
impérial. C'est une parfaite égalité sous le pouvoir illi-
mité d'un chef militaire; c'est ce droit qui a toujours
grandi de force et de puissance jusqu'à son triomphe
complet pendant la révolution française. L'histoire

Droit romain compilé et gâté par Justinien.

En réalité le droit impérial est le droit plébéien.

Du droit Romain en france et de sa longue lutte avec le droit Coutumier doit nous arrêter un instant.

~~v. la feuille suivante~~

Du droit Romain et du droit Coutumier.

A la fin du 11e S. s'ouvre la fameuse Ecole de Bologne. Elle prend pour base de son enseignement diverses compilations de Justinien ; l'ardeur avec laquelle on se livra à l'étude de la législation se fait sentir jusqu'en france, et saint Louis donne ordre de traduire les collections de Justinien pour en répandre la connaissance et en propager les dispositions même dans les provinces où ce droit n'avait pas encore pénétré ; St Louis en fit lui même un grand usage dans le recueil de ses décisions ou Etablissemens. Vers 1270 St Louis rendit un recueil de lois coutumières, véritable corps de lois qui règle...... Quoique l'administration de la justice soit son principal objet. Ce recueil à la vérité n'offre qu'un amas de décisions sans suite, sans précision, un mélange discordant de coutumes locales et de doctrines isolées du droit Romain ; toutefois c'était un grand pas pour l'étude de la législation qui commençait à devenir une science. D'ailleurs elle s'enseignait déjà publiquement dans les Ecoles récemment établies. Placentinus, élève de Bologne, fonda à Montpellier la 1re Ecole de Droit, 1196. Bientôt les cours de Justice se peuplèrent de Jurisconsultes formés de cette Ecole ; l'érection des parlements ajoutait

Insensiblement à leur puissance, et ces formes judiciaires remplacèrent peu à peu les décisions arbitraires du prince et l'épreuve barbare du combat.

C'est aussi vers la même époque que s'établit d'une manière plus tranchée et plus positive la grande division de la France sous le rapport de la législation. La force de l'habitude faisait adopter spontanément dans les provinces méridionales le droit romain qui les avait jadis gouvernées; les mêmes causes produisirent un effet contraire dans les provinces du nord qui jadis avaient rejetté ce droit comme opposé à leurs usages nationaux; il n'y obtint qu'une autorité subsidiaire et restreinte à certaines matières.

De ces deux classes de provinces les premières prirent le nom de pays de droit écrit (nom donné au droit romain par les Etabl. de St Louis); les secondes prirent le nom de pays coutumiers, ou pays de droit non écrit, dénomination qui naturellement devait cesser quand les coutumes furent écrites aussi bien que l'ensemble des lois romaines mais que l'usage a conservée.

Provinces de droit écrit: Languedoc, Guienne, Provence, Dauphiné (autrement, celles qui relevaient des parlemens de Bordeaux, Toulouse, Aix, Pau), le Lyonnais, Beaujolais, Auvergne méridional, mâconnais, qui relevaient du parlement de Paris. Bresse et pays adjacens relevant du parlement de

Dijon. Roussillon, Alsace, Corse.

Provinces de droit Coutumier, toutes les autres.

Mais ce serait une erreur de croire que cette division soit tellement absolue, que dans les premières de ces provinces le droit romain regna purement et sans modifi=cation, et qu'il n'eût au contraire aucune influence sur les autres. Et en effet dans les pays de droit écrit il n'était suivi qu'avec de grandes modifications apportées par les ordonnances des rois, les statuts et usages locaux, tandisque dans beaucoup de provin=ces de droit coutumier, les coutumes avaient presque le caractère de législation, et le droit Romain celui de droit commun.

1° soit qu'elles lui donnent ce titre, comme les coutu=mes d'Auvergne septentrion, de la Marche, du Bourbonnais, de flandre.

2° Soit qu'elles y renvoyent d'une manière expres. pour les matières non décidées, telles que celles de Bourgogne, franche Comté, Orléans, Vermandois, Anjou, Angoumois.

3° soit enfin que ces mêmes Coutumes y soient entièrement puisées comme du Berry et du Ni=vernais.

Quant aux provinces à l'égard desquelles on peut douter que ce droit romain ait été le droit commun, on ne peut citer que celles dont les coutumes n'y renvoient pas pour les matières omises, pour les cas douteux, et ce sont Paris, Normandie, Bretagne &c

165 v

Qui a décidé un auteur estimé à réduire au territoire de ces trois coutumes la qualification propre de pays coutumier.

....

Les auteurs du code civil ont puisé à cinq sources principales : droit Romain, droit Coutumier, anciennes ordonnances, jurisprudence des arrêts, droit intermédiaire. Si le droit Romain première et principale source pour le livre 2nd surtout (depuis 517 = 711). Le 3me livre n'en n'est qu'une traduction presque littérale, si l'on en excepte les successions, donations, testaments, régimes de communauté, privilèges et hypothèques.
Quant au livre 1er qui traite des personnes, il a peu emprunté au droit Romain, et il est facile de se rendre compte de cette différence. S'il est une matière sur laquelle le changement de mœurs et les progrès de la civilisation exercent qq influence, c'est certainement celle qui a pour objet les personnes. Leur condition en effet varie suivant l'état de la société, et l'on comprend que la position du père, du mari, tuteur à Rome, vis-à-vis du fils, femme, pupille, a peu ou point de ressemblance avec la même position en France. Il en est tout autrement du droit qui règle les rapports des personnes avec les choses, attendu que ces rapports obéissent

~~Au~~ à un principe unique de tous les temps et de tous les pays, je veux dire l'équité naturelle, dont la législation Romaine est si fortement ~~empreinte~~ empreinte.

2° Quant au droit Coutumier, il a eu plus d'influence qu'on ~~ne~~ croit sur la rédaction du Code; car outre que cette influence s'est étendue même sur les matières empruntées au droit Romain, qui par là se sont présentées au législateur moins pures et moins originales que si l'on avait consulté et traduit le texte véritable, elle se fait sentir aussi d'une manière directe, 1° dans le ~~autorisation~~ code marital (articles 215 à 226 tirés de la Coutume de Paris), 2° puissance paternelle (art. 371-387), 3° servitudes légales (art. 640-685 de la Coutume de Paris), 4° Baux à Cheptel (1800 à 1831 tirés de la coutume du Bourbonnais, Berry, Bretagne); 5° Communauté, etc.

<u>Principe général</u> qui domine le Code Civil: la circulation des propriétés favorisée de telle sorte que les tiers puissent s'acquérir en toute sécurité et que leur intérêt soit préféré même à celui des mineurs.

De la france et de l'angleterre — Victoires alternatives du pouvoir royal et de l'aristocratie dans ces deux royaumes.

Victoires alternatives du pouvoir royal et de l'aristocratie en france et en Angleterre.

Dans les révolutions de france ~~et d'Angleterre~~ il est important d'observer les victoires ~~alternes~~ alternatives du pouvoir Royal et de l'aristocratie. Elles forment un flux et un reflux qui doit être marqué : C'est ce que nous allons essayer de faire en suivant, pour ainsi dire, le pouls des deux nations. Chaque révolution en est un mouvement.

Une tentative semblable, une classification générale de l'histoire d'Angleterre considérée sous ce point de vue n'a encore été faite ni par Hume, ni même par Lingard si savant, ni par Thierry, peintre si ingénieux et si vrai.

formule de l'histoire de france et d'angleterre.

N'oublions pas le principe que nous avons posé : L'histoire d'Angleterre est celle de l'aristocratie ; l'histoire de France est l'histoire d'une monarchie préparant la démocratie. Cette formule est vraie, malgré les exceptions nombreuses qui doivent en restreindre l'application.

En angleterre l'aristocratie des vainqueurs dure depuis ~~Henri~~ Guillaume le conq. jusqu'à Henri II.

D'abord la conquête de Guillaume fut une aristocratie de vainqueurs organisée fortement sur le sol conquis. Au dessous un peuple souffrant, qui doit s'élever peu à peu par la lutte de l'aristocratie avec son Chef. La conquête se maintient dans toute sa brutalité, et le mouvement d'oppression reste uniforme jusqu'à ce que la ligne masculine de Guillaume soit éteinte, jusqu'à Henri II Plantagenet.

Henri II homme du midi de la france par son père — Conseillers méridionaux — contre lui l'aristocratie normande et les Saxons qu'elle protège.

Alors un nouvel esprit s'annonce; ce roi n'est plus un chef d'aristocratie, c'est un homme du midi de la france et non point un Normand (sa mère était Mathilde, fille de Henri 1er, son père, Geoffroy comte d'Anjou). Il est environné de conseillers méridionaux, ennemis de l'aristocratie Normande, et dès ce moment on voit se former deux ligues rivales. Le Roi s'appuie sur le peuple du midi de la france les nobles Normands d'autre part s'appuyent sur le peuple saxon qu'ils foulaient tout à l'heure. Richard cœur de Lion, angevin par son père et homme du midi par sa mère, n'est pas un roi Normand. C'est à tort que Thierry l'a toujours considéré comme tel; ni lui ni son père ne méritent ce titre.

Ainsi donc en Angleterre le pouvoir royal soutenu des conseillers Romains se pose en face du pouvoir aristocratique. Ce fait paraît surtout avec éclat sous la royauté de Jean. De là la mauvaise réputation de ce prince, réputation que méritaient également tous les autres membres de sa famille.

La lutte est surtout sensible sous le règne de Jean sans terre.

Jean échoue dans ses entreprises, et la grande Charte est le fruit de la victoire de l'aristocratie. Henri III échoue après lui; les statuts d'Oxford signalent le triomphe de l'aristocratie et ouvrent

Sous les auspices de l'aristocratie est fondée la grande charte, plus tard les communes.

Aux bourgeois l'entrée dans l'assemblée des Barons. Les communes sont fondées, et l'aristocratie ne peut plus avoir d'ennemis qui lui résistent en face.

Réponse des barons à Edouard 1er ou de l'aristocratie au pouvoir royal.

Edouard 1er, fils de Henri III, prince très chevaleresque, plus normand que les Normands, mais contemporain de Philippe le bel, veut être absolu. Il dit aux barons, "Vous irez en France, ou vous serez pendus." Les barons répondent : "nous n'irons point en France et nous ne serons point pendus." Le même jour 1500 chevaliers quittent l'armée ; Edouard est obligé de les rappeler les larmes aux yeux. Edouard cède à la puissance sa rivale ; il donne une organisation régulière aux assemblées fondées sous Henri III et composées de barons normands et de bourgeois saxons. Mal secondé par les siens il est vaincu en Ecosse.

Bientot pour corroborer sa puissance, il donne Isabelle de France, à son fils le doux et jeune Edouard II. Isabelle était une princesse galante et féroce. Edouard 2 qui se souvient de tous les obstacles que les Barons Normands ont opposés à son père, s'entoure de conseillers soit méridionaux soit saxons : son principal ministre est un Spencer. Edouard II tombe d'une chute effroyable et meurt de mort tragique.

Jusqu'ici on peut observer l'alternative. Après Henri 2 et Richard cœur de lion qui sont des princes forts, Jean et Henri III auprès de qui prévalent les

169v

Conseillers Latins sans cependant l'emporter sur l'aristocratie. Puis le règne vigoureux d'Edouard 1er. et Bientot la chute terrible d'Edouard II.
Après lui vient Edouard III, monarque belliqueux et violent comme son ayeul; il prévaut sur l'aristocratie et la mène aux guerres de france, dont l'eclat reconcilie les saxons avec les Normands et le Roi avec toute la nation.
Le pouvoir Royal s'élève pour retomber sous Richard II.
Ce prince épouse une Isabelle de france comme Edouard II son grand père et meurt tragiquement comme lui.
Il est remplacé par son cousin Henri IV dont le règne très ferme est continué avec le plus grand éclat par Henri V, héros qui mourut Roi de france à Vincennes. Mais où aboutit cet accroissement du pouvoir Royal qui semble présager l'anéantissement de l'aristocratie? à Henri VI prince doux, innocent, indécis qui a pour femme Marguerite d'Anjou et périt malheureusement.

Ainsi chaque catastrophe tragique des Rois d'Angleterre est annoncée par un mariage avec la france.
Un tableau rendra le fait plus sensible; il présentera en même temps la chronologie de cette histoire.

Henri 2. Richard 1er .... — Jean. Henri 3.
Edouard 1er .... — Edouard 2. (Isabelle de France)
Edouard 3 .... — Richard 2 (Isabelle de Fr.)

(1) le prince fame seulement une brillante exception.

Henri 4 … Henri 5(1) (Cath. de fr.) — Henri 6 (Marguerite d'Anjou) Henri 7. Henri 8, Marie, Elisabeth — Jacques 1er Charles 1er (Henriette de france)

N. B. Dans ce tableau à la droite se trouvent placés les souverains faibles contre l'aristocratie à la gauche ceux qui l'ont tenue soumise.

L'époque de Henri VI et de Marguerite d'Anjou est celle de la guerre des Roses, Rose blanche, Rose rouge. Cette guerre dura 50 ans. On sait que les échaffauds étaient constamment dressés sur le champ de bataille, et les familles des vaincus frappées dans les enfans au berceau. L'aristocratie Anglaise travaillait à s'exterminer elle même, et elle y parvint. Alors la place se trouve nette pour le pouvoir royal.

Comment se fait-il que l'aristocratie exterminée dans les guerres des roses redevienne bientot si puissante ? L'aristocratie nouvelle n'est point une aristocratie Normande, celle-ci a généralement péri. L'autre a hérité de sa dépouille, et, pour le dire en passant, il n'y a pas tant de Normands qu'on croit en Angleterre.

[On sait combien le règne d'Henri VII fut d'un avide fiscal. Henri VIII coupe la tête à quinze ?, maitresses, femmes, favoris. Marie brula de préférence les protestans ; Elisabeth tantot les puritains, tantot les Catholiques. Ainsi le pouvoir Royal fut très

170v

Fort pendant un siecle; mais pendant ce siecle, il se forme une autre aristocratie. Les Saxons vainqueurs a Crécy, et dont l'activité commerçante fait la force de l'Angleterre, prennent une bonne part aux possessions enlevées aux Normands autrefois leurs oppresseurs.

Henri VIII vendit les terres des Moines; le peuple les acheta. Les confiscations des domaines des grands seigneurs se firent au profit du Roi et puis du peuple qui les achetait. On vit s'élever une aristocratie marchande qui règne aujourd'hui en Angleterre, et les grandes familles d'Angl. aujourd'hui descendent des marchands.

Chose singulière! au temps de Charles 1er l'aristocratie fut pour le roi, c.à.d. la grande et vieille aristocratie ~~saxonne~~ d'Angleterre, déjà tout affaiblie. Mais la jeune et nombreuse aristocratie saxonne, ces gentlemen, hommes d'une médiocre noblesse prirent parti pour la révolution. Bourgeois et petits nobles s'y rallièrent.

Mais cette nouvelle aristocratie ne fut pas moins fière que ne l'avait été l'autre. Les formes très bourgeoises du parlement croupion, la bassesse de langage de Cromwel ne lui plaisaient point. Ils trouvèrent très bon que Charles 2 reprît la place de son père, et il fallut toutes les folies Catholiques de Jacques 2 pour qu'ils livrassent le trône d'abord à un Hollandais, puis à un allemand

De Hanovre dont la race l'occupe encore.
Aujourd'hui, nous l'avons dit, c'est une noblesse d'argent qui domine en Angl. Pour mieux faire comprendre sa position et sa destinée nous la comparerons avec la noblesse de Rome.
Dans cette ville nous trouvons d'abord les patriciens, une noblesse de sang qui copiait l'Etrurie et qui se maintint puissante jusqu'aux lois de Publius Philo.(1) De ce moment ils vivent dans une égalité parfaite avec le reste du peuple, sauf qq. privilèges religieux qui disparaissent de jour en jour; enfin au temps de Cicéron c'est un grand désavantage que d'être patricien: Car pour obtenir la première charge de l'état, celle de tribun du peuple, il faut se faire dégrader, et on monte ainsi au rang de plébéien, (Comme à Gênes on accordait la dégradation à qui devait devenir citoyen).
L'aristocratie vraiment patricienne finit au temps de la guerre des Samnites. Durant cette guerre et les guerres des Carthaginois, jusqu'à la prise de Numance, s'élève une autre aristocratie, celle des hommes les plus puissans dans les centuries, c-à-d. les plus riches; une aristocratie d'argent succède à l'aristocratie de naissance. Les hommes furent préteurs, Consuls, Proconsuls; ils possédèrent toute

(1.) Il fut l'auteur de 3 lois portées pendant sa dictature: la 1re rendait les Plébiscites obligatoires pour tous les citoyens; la 2nde décidait que le sénat donnerait son approbation aux lois rendues par les centuries avant la levée des suffrages et non après; la 3e ouvrait aux Plébéiens, déjà admis au Consulat l'entrée de la censure.

~~[illegible]~~

171v

Les Magistratures, ils battirent Annibal. De pareils titres ne pouvaient manquer de constituer une sorte de noblesse. Ils furent nobles, quoique d'une origine généralement Plébéienne.
Ces nobles sortis des Plébéiens trouvèrent mauvais que d'autres Plébéiens riches voulussent à leur tour s'élever jusqu'à eux. Les chevaliers voulurent devenir nobles. on les empêcha. Les nobles avaient fermé le sénat et refusaient l'ennoblissement, comme à Venise en 1300 on ferma le livre d'or. Les Chevaliers remuèrent ~~[illegible]~~ Ciel et terre pour obtenir l'entrée au sénat, et enfin ils y réussirent; ils furent réunis aux nobles. Cette nouvelle aristocratie eut son orateur dans Ciceron, son général en Pompée et fut un instant reine du Monde. Mais cette puissance était ridicule. Ciceron était un médiocre homme d'état, Pompée un homme médiocre, et d'ailleurs on avait ouvert la porte aux Chevaliers, c'était au genre humain qu'il fallait l'ouvrir. L'univers réclama d'abord par Catilina et ensuite par César qui triompha.
Pour en revenir enfin à l'Angleterre dont nous sommes partis, à Rome il s'agissait de se faire ouvrir la porte du sénat, fermée par l'aristocratie d'argent des Nobles; la justice prévalut à Rome, elle prévaudra en l'Angleterre en effet, il faut le dire, quoi de plus ridicule

Qu'une aristocratie d'argent ? Une aristocratie de sang l'est beaucoup moins. Celle-ci s'appuye sur la religion ou sur les droits des ancêtres ; elle parle au nom des Dieux. Mais une aristocratie d'argent, de quel droit ~~refusait~~ refuserait-on d'y entrer à quiconque obtiendra le même titre par sa richesse ? Et plus tard d'ailleurs viennent les réclamations de l'intelligence.

Nous ne comparons pas avec une précision rigoureuse l'Angl. à Rome ; mais l'Angl., comme Rome, aux temps dont nous avons parlé, avait vu presque toute son aristocratie de sang s'anéantir dans les guerres des Roses. Depuis, l'aristocratie d'argent restée en possession du pouvoir s'ouvrit à demi sous Cromwell ; il faut aujourd'hui qu'elle s'ouvre encore et qu'ainsi elle marche vers l'égalité, son terme nécessaire.

Entrons maintenant dans les détails de cette histoire que nous avons envisagée d'un coup d'œil général.

Le règne d'Edouard 1er commença en 1272, au moment où il revenait de la Croisade et où la plus grande fureur régnait en Angl. A la mort d'Henri 3, Montfort était sorti d'Angl. Mais son parti vivait encore, et en Italie, un cousin d'Edouard 1er fut assassiné par les hommes de ce parti. D'ailleurs le nouveau Roi avait tenu jusqu'alors une conduite douteuse entre son père et les nobles Normands.

Le règne d'Edouard 1er s'annonça par un tournoi à Châlons, où de chaque côté périrent mille hommes.

172v

A son couronnement il déploya une pompe féodale. On consomma dans les festins 380 boeufs, 300 moutons ou cochons, 20,000 volailles, 18 sangliers; le ban et l'arrière ban de l'aristocratie Anglaise s'y trouvaient. Quoi de plus féodal qu'un pareil couronnement? La vigueur du prince se signala d'abord dans la guerre. Il attaqua une population qui réunit contre elle et Saxons et Normands, celle des Gallois. Une prophétie de Merlin leur annonçait qu'ils seraient soumis à un prince étranger qui naîtrait parmi eux. En effet Edouard I né dans le pays de Galles fut couronné prince de Galles à Londres. Le peuple gallois comme on le pense bien ne fut pas satisfait de cette accomplissement de la prophétie. Edouard crut assurer leur soumission par le massacre des Bardes. Mais il en demeura beaucoup dans un pays où tous devenaient Bardes dans l'occasion. Aujourd'hui encore, il y a dans le pays de Galles une académie de Bardes qui se réunissent sur la bruyère. Une académie de Bardes! ce nom fait peine à prononcer. Mais le paysan de cette terre chantait de nos jours avec Arthur Bonaparte qui devait le venger de l'Angl. et il en était de même en Irlande. C'était un instinct profond de ces races. Car Bonaparte était le vengeur de toute la population Celtique et Latine contre

173 r

(I) Lire les ballades Walter Scott et sa histoire d'Ecosse.

Toute population Indo-Germanique. (I)
Ce barbare Edouard Ier crut parceque l'ancienne race d'Ecosse était éteinte, qu'il allait s'en rendre maître. Deux populations occupaient cette Contrée, les habitans des basses terres – et les higlands ennemies les unes des autres. A l'approche des Anglais tout le monde se réunit. Le chef des basses terres fut le vaillant Wallace qui erra longtemps dans les forêts et y mena la vie de Robin-hood. Il mêlait même à sa valeur une gaîté vive et plaisante, avant la bataille de Falkirk il disait à ses compagnons: "je vous ai amenés à la danse; c'est à vous maintenant à danser de votre mieux". L'Ecosse, nous l'avons dit, s'était réunie contre les Anglais, alléguant qu'ils ne pouvaient dépendre de la couronne d'Angleterre, car si les Anglais descendaient de Brutus, l'origine des Ecossais était bien plus ancienne, puisqu'elle remontait à Scota fille de Pharaon.
Edouard premier se rend en Ecosse. Cependant Philippe le bel lui escamote la Guienne et cela sous le prétexte le plus léger. Une querelle s'était élevée entre des matelots Normands et Anglais. Le roi de France réclamait une réparation qu'il était matériellement difficile de lui faire. Phil. obtint de son parlement un arrêt qui confisquait la Guienne.
Mais quelque temps après Philippe vit à son

173 N

Tour comme une autre Rome s'élever contre lui; c'était la Flandre. Les rois de France pour avoir de l'argent avaient créé des communes; mais cette institution n'existait pas seulement dans leur royaume; sur la lisière de France et d'Allemagne formée de tant de villes industrieuses et commerçantes là aussi des communes s'étaient établies: et là ce n'était pas seulement comme en France des cités isolées mais une chaîne de villes dans chacune desquelles était établie une corporation dominante. Des tisserands à Gand, des Drapiers à Bruges, des ouvriers en cuivre et en fer à Liège, des brasseurs partout. Les gens de Liège ne sont ni allemands ni français, ils parlent la langue Wallone; eux-mêmes sont un reste de la population Belge. C'est une race singulièrement belliqueuse et d'une fougue colérique qui nuit même quelquefois. Les flamands étaient en querelle avec leur seigneur. Ils appelèrent Ph. le bel qui bientôt les accabla davantage: le seigneur de Châtillon les traitait comme d'humbles vassaux. On massacra les français et on chassa les Chevaliers en les poursuivant de rue en rue. On arma contre eux en Flandres, et les deux peuples furent en guerre. La noblesse réunie à Philippe était montée à cheval et 60,000 hommes se trouvaient réunis à Courtray, pour entrer dans cette lutte nationale.

De l'autre part s'étaient levés 30,000 Gautois armés de bonnes piques, de Boucliers de cuir, qui s'entourant de Chariots creusèrent devant eux un fossé et attendirent l'ennemi derrière ce rempart. Les Chevaliers crurent que les vilains avaient peur. Le connétable Raoul de Nesles voulait qu'on prit quelques mesures de prudence. Il voulait au moins reconnaître leur disposition. On se moqua de lui. "Je vous conduirai si loin, dit-il, que personne n'en reviendra." En effet toute cette superbe cavalerie s'élançant en aveugle sur l'ennemi descendit dans le fossé qu'elle n'avait pas vu, et là misérablement entassés ils étaient offerts aux coups des flamands qui pouvaient choisir en frappant de leurs longues piques.

Cette bataille de Courtray irrita la noblesse. A Mons-en-Puelle les flamands furent défaits moins par la supériorité des Chevaliers que par leur propre imprudence. Ils avaient formé un bataillon carré; la Chevalerie les poussa de tous côtés; le centre pressé, étouffé, chercha violemment à se dégager, et le trouble de ce mouvement entraina une défaite. Cependant deux jours après ils offrent la bataille et Ph. le bel reconnait leur indépendance.

A la même époque Edouard ~~premier~~ 1er venait d'être battu par Wallace, et les deux rois Edouard et Philippe découragés abandonnèrent leurs alliés

174v

Et se reconcilièrent. Philibet ne voulait pas compliquer ses affaires avec le pape Boniface VIII. à cette époque (1303) une assemblée nationale, les états généraux sont convoqués pour la première fois. La paix avec l'Ecosse ne fut pas de longue durée. Le roi d'Angleterre ne put supporter son humiliation. il prit les armes et échoua dans son entreprise. L'indépendance écossaise fut défendue par Robert Bruce, car Wallace livré par des traîtres avait été pendu par ordre d'Edouard. Cette infamie a laissé sur la mémoire d'Edouard une tache ineffaçable. Robert Bruce était en Angleterre quand la révolte éclata. Gloucester lui envoya une paire d'éperons et 12 pences; il fit ferrer ses chevaux à rebours et s'enfuit. Robert défendit avec succès la liberté de son pays. Edouard renonça à son entreprise, qu'Edouard II essaya de poursuivre sans y réussir davantage.

24e leçon d'histoire moderne.

Histoire intérieure de la France sous Philippe le bel

Bourgeois Français; Champagne.

Une des choses qui séparent le plus profondément la France de l'Italie c'est que l'Italien des villes est surtout commerçant, le Français des villes surtout industriel. Quelle industrie, il est vrai! Ce sont des Bouchers, des Charpentiers, ~~etc~~, des tisserands, des forgerons, des armuriers, etc. ~~les métiers les plus grossiers en un mot~~. Les bouchers sont ordinairement la corporation dominante. On sait leur pouvoir et leurs excès à Paris. La champagne et la Brie sont le centre d'une prodigieuse activité commerciale: ~~La champ.~~ ces provinces sont à cette époque traversées d. tous les sens par une infinité de marchands de voyageurs. de t^te espèce. Les vitraux admirables de la cathédrale de Troyes suffisent pour montrer combien l'art était puissant dans ce pays. Il y a là une centaine de croisées d. chacune contient une histoire entière, une foule innombrable de figures pleines de vie, bien que dures de couleur et de dessin. C'est au total un magnifique ensemble. Il faut

15 avril.

176 v°

aller jusqu'à Cologne pour trouver rien de pareil. Mais sauf la Champagne, et quelques villes du midi il n'y a pas de commerce en France.

L'industrie Française d'alors ne présente les 2 extrémités de l'industrie; d'une part cette industrie grossière qui mérite à peine ce nom, et l'industrie de luxe. Il n'y a aucun intermédiaire entre le boucher et l'orfèvre. C'est bien là la vie des barbares; les besoins materiels de la vie d'une part, et le luxe de l'autre. On ne connaît encore aucune des commodités de la vie.

Le grand compagnonnage de l'Allemagne qui étendu co. un réseau établit une espèce de Fraternité entre le tonnelier de la Saxe et celui de la Souabe ne paraît pas exister en France; il n'y a commencé que plus tard. En France il y a bien la cloche de la commune, mais l'association mystique de l'Allemagne, cet esprit si touchant, si moral d. quelques uns de ses résultats ne peut y prendre racine.

Ordonnances contre l'émigration d. les villes.

Un point qu'on ne saurait trop recommander à l'attention ce sont les ordonnances que firent les rois pour empêcher les paysans de s'établir d. les villes. Il n'y a peut être pas de point pl. important d. l'hist. de France. Le paysan ~~trouvait a entrer~~ était exposé d. les villes par une

impulsion irrésistible. C'était tout simple; il échappait ainsi à la servitude de la glèbe. La rue la pl. sombre, la pl. tortueuse, la plus sale était un paradis avec la liberté. La ville peut être alors définie une espèce de tombeau malsain où les hom. courent en foule s'entasser. Tous s'y précipitaient si les rois n'avaient posé des barrières terribles contre cet envahissement. La France n'eut pas le sort de l'Italie grâce seulement à la destruction des communes p. Ph. le Bel et Ph. de Valois. Il fallait p. la sauver les moyens violents, tyranniques mêmes et sanguinaires que prirent les rois contre les habitants des campagnes.

Ph. le Hardi
La France ne regarde plus le Nord mais le midi.

Reprenons maintenant la suite des événements où n. l'avons laissée, c. à d. à la mort de St Louis, et à l'avènement de Ph. le Hardi (1270). — Depuis Ph. Aug. depuis la Croisade des Albigeois, dep. la gr. dot provençale les regards de la France r^ale sont tournés vers le midi, les regards de la Fr. du législateur r^al —— vers le droit Romain. Maintenant l'ambition de la maison de Fr. se tourne vers l'It. et l'Esp. La France a définitivt viré de bord. Elle regarde désormais vers le midi. Déjà St Louis est le fils d'une Espagnole. Alfonse X qui pendt le gr. interrègne a porté un moment le titre d'empereur a épousé une Française.

Cet Alfonse s'occupe de littérature, d'astronomie, de tout excepté de gouvernement. Il avait un fils illégitime, Sanche qui réparait par sa valeur la tache de sa naissance, par sa valeur brillante, et ses exploits contre les Maures. Il plaisait beaucoup à la nation. Alf. avait eu depuis un fils légitime parent de S. Louis p. sa mère. ce fils mort avant son père avait laissé des fils qu'Alf. préférait à Sanche. La raison en est claire; ses petits fils se rapprochaient bien d'avantage p. leur parenté, et leur éducation du génie tout Romain de ce monarque. Sanche est un barbare, un Goth. Le grand père soutient les droits de ses petits-fils; la nation les droits de Sanche. De là une guerre civile. La France veut soutenir les dr. des petits-fils nommés infants de Lacerda, 1re cause des guerres des Français au delà des Pyrénées.

En voici encore une autre. D. la Sicile soumise p. Charles d'Anjou le peuple était poussé à bout p. les provençaux. D. une procession les Français insultent une jeune fille (le jour de pâques 1282). Aussitôt le massacre commence. ce sont les vêpres Siciliennes. On dit que ce massacre était ourdi de longue date, mais c'est fort douteux. On raconte qu'un ardent patriote était allé chercher des ennemis au tyran d. tte l'Europe, il avait successivement imploré le pape Martin IV, l'emp. de C.P, le roi d'Aragon.

C'était Giovanni de Procida, gentilhomme et médecin. (On reconnait encore ici l'Italie. Quel est le Gentilh. Fr. qui eut voulu être médecin) Peut être les vêpres Siciliennes accomplirent ce que Procida avait préparé. On sait du reste que les revolutions arrivent souvent sans qu'on les prévoie.

Une puissante flotte est envoyée en Sicile par le roi d'Aragon. Ch. d'Anjou au moment de passer en Sicile voit sa flotte anéantie d. le détroit par le Sic. Loria. Après sa mort Charles le boiteux est plus malheureux encore. Il est fait prisonnier d. une 2de bat. navale. Le défenseur des Siciliens est précisément ce Jean d'Aragon auquel a été porté le gant du malheureux Conradin.

Le pape avait prêché une croisade contre l'Aragon. La Fr. fut mise en mouvt. co. p. les Albigeois, cette guerre n'était qu'une continuation du mouvt. de la France vers le Midi. Mais les Pyrénées étaient une meilleure barrière que les collines du Languedoc. Les Aragonais, les Catalans étaient généralt. des popul. pl. belliqueuses que les malheureux Albigeois. La Fr. n'eut aucun succès. Celui qui devait remplacer le roi d'Aragon, celui à qui

15 avril.

178v

le pape donna tantôt l'Italie tantôt l'Espagne et qui n'eut jamais rien, est ce Ch. de Valois qui, selon la belle expression du Dante, entra en Italie armé de la lance de Judas. Les contemporains ont tous représenté cette famille de Ph. le bel sous des traits exécrables. Quelques années après une victoire décisive obligea le r. de Naples de reconnaître la Sic. séparée de Naples, et elle le fut jusqu'en 1444.

Progrès de la puissance royale.

Ainsi la France ne réussit pas de ce côté. Mais à l'int. les rois ont de très grands succès. Les 2 drs croisades avaient été si meurtrières p. la noblesse que nos rois se trouvèrent tout à coup héritiers d'une foule de grandes familles, ou recueillir. leurs fiefs faute d'héritiers. En peu d'années J. Tristan, Alf. de Poitiers et sa f. Jeanne de Toulouse, Thibaut II roi de Navarre et Cte de Champagne meurent laissant tous leurs états à la couronne. Ainsi les rois de Fr. sans tirer l'épée acquièrent une foule de provinces. Le Valois, l'Auvergne, le Poitou, Toulouse, la Champagne, la Navarre sont réunies à la couronne. Déjà en 1245 la Provence est échue à un prince de la maison de Fr. Les rois de Fr. sont certains. les monarques les pl. formidables de la chrét.

179r

Pend.t l'interrègne de l'emp., l'humiliation des r. Anglais, les Capétiens sont les pl. grands monarques du monde.

La plupart de ces mutations d. n. venons de parler furent recueillies p. Ph. le Hardi fils très pacifique et tr. timide de S.t Louis. Il règne 15 ans. En 1285 meurent le pape, les rois de Fr., d'Aragon, de Castille, de Naples. L'Europe entière se renouvelle. Partout les princes favorisent l'Espr. n.au l'esprit anti-féodal. Le cruel adversaire du monde féodal monte sur le trône. N. n. occuperons aujourd'hui de son gouv.t intérieur seulem.t; quant à ses guerres nous les joindrons à l'hist. d'Angleterre.

Philippe le bel. 1285-1314.

Le caractère de ce gouv.t est une extrême avidité. Et ce n'est pas seulement l'effet des passions du prince: une adm.on régulière demande beaucoup d'argent, le système féodal en demande très peu. Chaque coin de terre est sous la main du seigneur, nul besoin d'administration. Par conséquent très peu de tributs; on ne dépense presque rien. Le seigneur est uniquement forcé à une hospitalité fastueuse. Les forêts, et les prairies y suffisent. Ajoutons y un peu de luxe en armes et en habits. Les constructions assez nombreuses s. la féod. ne coûtaient rien non plus: c'était générat. œuvre de corvée. Mais

Extrême besoin d'argent des rois.

179 r

dès qu'il y a une admon, dès qu'un prince qui demeure à Paris est obligé de gouverner la Navarre il faut beaucoup d'argent. Dans une époque où l'on gagne fort peu ces besoins financiers sont eminemt. oppressifs. D'ailleurs la levée des impôts, c'est une vraie science qu'il faut apprendre, et qu'on n'apprend pas du 1er coup. On commence donc p. le vol et la spoliation.

Sous Ph. le bel, 3 grands faits analogues. Il dépouille les Lombards. Il dépouille les Juifs. Il dépouille les Templiers. c. à d. d'abord les financiers étrangers au pays, ensuite les fin. indigènes. 2° cela ne suffit pas il détruit p. le fer et le feu une corporation riche.— N'oublions pas ses opérations sur les monnaies, et l'étonnante naïveté de ses ordonnances. Dès son avènement il annonce p. ordonnance que les monnaies pourront bien être falsifiées. Bientôt il fait de la fausse monnaie et il force de la recevoir au ~~tôt~~ taux d. l'ancienne. Puis lorsqu'il leur a fait perdre 15 ou 20 p. 100, il rétablit tout à coup l'ancien titre, et déclare que pour tout ce qu'on lui doit il ne recevra que de la bonne monnaie. Ainsi il trouve moyen de faire banqueroute de 2 manières. Il y a peu d'exemples d'un gouvt. aussi éhonté.— Ce qui fit encore bien crier ce fut l'établisst. d'un impôt gl. Jusque là on n'avait connu que les contributions

féodales. Cet impot prit un nom bien expressif qu'il a gardé, maltôte (levée oppressive, malè tollere) mot adopté depuis par les rois eux-mêmes; on voit les rois qui demandent la maltôte.

Les hommes de loi.

La cour de Ph. était peuplée, son conseil était dirigé p. des hom. de loi. C'était un Guill. de Nogaret qui acquit bientôt une si effrayante célébrité; Enguerrand de Marigny qui ne fut pendu que sous le règne suivant, et s'il ne le méritait pas cette fois-là, il l'avait 20 fois mérité.

Lutte avec le pape. 1295-1303.

D'abord Boniface VIII avait paru favorable à Ph. le bel. Bonif. était un esprit distingué, très fort sur les lois com. t. les esprits distingués de cette époque, bon politique, grand pape. Il avait beaucoup de violence dans le caractère, était tout plein du souvenir d'Innocent III, et d'Inn. IV il se croyait appelé à les ressusciter. Jusque là ~~le pape avait été l'allié du r. de Fr.~~ le r. de France avait été l'allié du pape, allié toujours fidèle, quelquefois servile. Si long-temps utile au pape contre l'emp. le roi de France conservait une vieille amitié auprès du pape; et malgré la conduite de la France depuis un demi siècle le penchant subsistait encore. La querelle commença d'une part par les vexat. qu'éprouvaient les ecclésiastiques de la part des agents du roi p. les finances, d'autre autre

15 avril

par l'etablissemt. d'un év.ᵉ à Paniers sans l'agrément du r. (N'y avait-il pas p.ʳ Ph. le bel un intérêt financier ? un droit qu'il ne pouvait pl. percevoir par l'establ.ᵗ d'un évêché ?) Bonif. nomma un év. et l'envoya au roi avec le titre de légat croyant que ce titre couvrirait son ambass.ᵉ et le ferait respecter. Ph. le fit emprisonner sans hésiter. Il en avait coûté tous ses états presque la vie à Raymond VI soupçonné seulement d'avoir applaudi à la mort d'un légat : 1 siècle après Ph. le bel ose en emprisonner un. Boniface VIII lança alors la fameuse bulle ausculta fili où il relève les prérogatives du S.ᵗ Siège, rappelle ce que les papes ont fait p.ʳ lui, le ramène avec fermeté et modération à ses devoirs, à son respect envers le S.ᵗ siège. Les bulles des papes sont ong.ᵗ fort belles.

La bulle de Bon. est remise tout d'abord aux conseillers du r. qui la falsifient et l'abrègent, et la répandent d.ˢ la France sous la forme qu'il leur a plu ~~de lui donner~~. La conduite du r. à p.ᵉ caractère la violence et la perfidie, cepend.ᵗ on le voit il y a déjà appel à l'opinion. Cette époque est le commencement de la liberté d'esprit. La réponse du r. fut grossièrement brutale, la chancelerie de Fr. n'a pas le même style que celle de Rome. Les dépêches de Bon. VIII

sont tout autrement écrites. ~~Au~~ La bulle du pape fut brulée publiquement (1302). Ainsi voilà un roi qui brule une bulle. D. 2 siècles un moine brulera aussi une bulle sur la gr. place de Wittenberg (1517). On jouit de voir ces 2 tyrans se combattre se détruire mutuellement. Un des moyens de Ph. p.r exciter t. le monde contre le pape, fut de dénoncer les excès de l'inquis.on établie à Toulouse. Voilà Ph. qui devient tout à coup tendre, compatissant; il s'afflige des barbares exécutions qu'un s. auparavt. le père de S. Louis a concouru à établir.

P.r être mieux appuyé Ph. assemble les 1.rs états gaux 1302. C'est d. le 14.e s. que les lib.tés communales doivent périr, les lib.tés locales disparaître, en même temps les lib.tés g.ales commencent. C'est de 1315 à 1375 que furent supprimées la plupart des communes. S. L. introduisit les bourgeois d. les assemblées provinciales, Ph. d. les assemblées nationales. Quand Ph. se crut assez fort, et qu'il eut mis la nation de son parti il conçut l'idée audacieuse, incroyable de faire exécuter sur le pape la sentence qu'avaient portée les conciliabules de ses procureurs, la sentence des évêques de Fr. et des cours de justice du r.e. Guill. de Nogaret passa les ~~Pyrén~~ alpes p.r aller mettre la main s/ le pape. On ne comprend pas comm

181 v°

pareille audace. L'hom. qui fit cela était un hom. bien hardi en tous sens. On ne peut dire autrement; ces légistes étaient des misérables. Lorsque Luther brûla la bulle de Léon X il croyait en avoir le droit; il fit une action belle et courageuse. Lorsque Guill. de Nogaret alla souffleter Boniface VIII il croyait n'avoir point le droit de le faire. C'est l'audace d'un réprouvé. Il croit à la sainteté de ce qu'il outrage. Au reste ce n'est pas Guill. qui porta le coup. Ce fut un gentilh. banni p. le pape Sciara Colonna qui frappa le vieillard de son gantelet de fer. Bon. montra beaucoup de dignité; il demandait la mort avec instance. Deux jours après le peuple ameuté força les Français de s'enfuir et de le laisser libre. Mais l'émotion qu'il avait éprouvée le fit mourir peu de temps après.

Clément V. 1305.

C'est alors qu'un singulier traité eut lieu. Ph. le bel part de Paris, il se rend en Saintonge. Là au milieu de gr. forêts très sombres, d. un monastère auprès de S. Jean d'Angeli il eut une entrevue très secrète avec l'arch. de ~~Toulouse~~ Bordeaux Bertrand de Gott Gascon de Nation. Là Bertr. acheta la tiare. Il obtint l'appui de Ph. le bel moyennant 6 conditions toutes criminelles. L'une était la condamn. de Bon. VIII autrement dit l'aveu que le pape n'est pas infaillible,

le renversement de l'autorité pontificale. Quant à la 6e il jura de s'y soumettre sans que Ph. la lui fit connaître. C'était sans doute un vol, ou un meurtre. Il jura toujours. A ce prix il fut pape. (1305)

Bertrand n'osa résider à Rome; il transporta le S. siège à Avignon (1309) et resta là sous la main de son maître qui disposa de lui absolument. Bert. est encore un légiste, de pl. un hom. spirituel et galant. Sa maîtresse Brunisanda f. du Cte Taleyrand de Périgord, de laquelle on disait qu'elle lui coutait plus que la terre Ste. (La plup. des légistes étaient lésés sous ce prétexte) Dans quelles anxiétés se trouva ce misérable lors qu'il s'agit de tenir sa promesse, de condamner Bon. VIII! Un pape condamner un pape! Il eut fallu des ressources prodigieuses de diplomatie, seulement pour différer l'exécution de cet ordre absolu. En m. temps Ph. insistait p. une chose plus terrible encore, p. la 6e condition restée un instant inconnue. C'était la condamnation à mort des 15000 templiers (qui existaient alors) en Europe. On sait ce qu'ils étaient. Cette milice avait rendu de gr. services; même elle avait conservé bien au delà du temps qu'on pouvait espérer les débris de la terre Ste. Le génie chevaleresque vivait

Abolition des templiers 1307 – 1314.

15 avril

182 v°

encore en eux. Les prêtres moines qui combattaient les Sarrazins avaient pris sous qq. rapports les mœurs de leurs ennemis[1]. Les croyances mystiques des Mahométans de ce temps s'étaient introduites d. l'ordre du temple, et avec elles ces excès d'austérité, et ces excès de débauches qui en dérivent égalt. On les accusait d'infamies de toute espèce. Il était impossible que cette gr. société d. des conditions pareils ne réunit pas t. les extrêmes. Leurs vrais crimes furent l'orgueil, et la richesse. (La Fr. est pleine de villages, de fermes appelés le temple, c'étaient autant de propriétés de cet ordre.) Dans les drs. temps on s'était lassé d'aller à la croisade mais on conservait encore p. les croisés un intérêt sympathique. Au lieu de se croiser on léguait ses biens aux défenseurs de la terre Ste. (Bois-Guilbert, type admirable des templiers; mais de 1200, ceux de 1300 appartiennent déjà autant à l'orient qu'à l'occident.)

On sait comment fut conduit ce procès. D. les tortures beaucoup avouèrent tout ce qu'on voulut, et se rétractèrent aussitot. Ctes. relaps ils furent brulés, parce qu'ils rétractaient les mensonges de la douleur. A Paris on en brula un tr. gr. nombre. Les uns à la port. St. Antoine, les autres à

(1) D. Joinville. p. 55. — Aucun desloyau crestien... disoient que nuls ne pooit morir qu'à son jor; et leur créance est si desloyau, qu'il vaut autant à dire comme Diex n'ait povir de nos aidier.

l'I. des Cygnes. On y mit même un raffint. de barbarie. Ils ne périrent pas d. les flammes mais sur des charbons. Tous les templiers ou périrent, ou moururent soit prisonniers soit exilés. Cet accord qui t. de s. après se retrouva d. t. les rois contre les jésuites se montra alors c/ les Templ.

On prétend que Jacques de Molé ajourna Ph. et Clément V à comparaître devt. Dieu avt. la fin de l'année. En effet ils moururent d. le terme indiqué. C'est un des cas où la prédiction a pu aider l'accomplissement par la terreur qu'une telle menace inspirait. C'est au reste une chose remarquable que la malédiction qui semble s'étendre à t. la famille de Ph. le bel. C'était une race très forte. Ph. le bel, Ch. le bel, les surnoms même, l'indiquent. Tous étaient grands et forts; tous moururent jeunes. La fille de Ph. finit d'une manière terrible; elle mourut d. une prison après avoir fait périr son mari.

Mort de Philippe et de Clément V. - 1314.

25.e leçon d'histoire moderne

Classification de l'histoire d'Angl. – Guerres d'Edouard I.er et de Ph. le bel.

Importance d'une classif.on

Dans les révolutions de France et d'Angl. il est important d'observer les victoires alternat. du pouvoir royal et de l'aristocratie. C'est un flux et un reflux qui doit être soigneusement observé. Nous essaierons de le faire pour 3 ou 4 S. de l'histoire d'Angleterre; ~~et ensuite~~ p.l.tard nous en ferons autant pour l'hist. de Fr. N.s montrerons ainsi comment le pouls des deux nations a battu de siècle en siècle. Chaque révolution en est un mouvement. C'est une tentative que personne n'a faite encore.

N'oublions pas le principe que nous avons posé. L'hist. d'Angl. est celle de l'aristocratie, l'hist de Fr. est celle d'une monarchie préparant la démocratie. Bien qu'il y ait d'énormes exceptions on peut affirmer que cette formule est vraie quant à l'ensemble.

Ancienne aristocratie (Normande)

D'abord on sait ce que fut la conquête: une aristocratie de vainqueurs fortement organisée sur le sol envahi. Au dessous un peuple souffrant,

18 avril.

mais qui doit s'élever peu à peu par la lutte de l'aristocratie avec son chef. La conquête se maintient dans toute sa brutalité et le mouvement d'oppression reste uniforme jusqu'à ce que la ligne masculine de Guill. soit éteinte. (Henri II Plantagenet)

Alors un nouvel esprit s'annonce; le roi n'est pl. le chef de l'aristocratie c'est un hom. de l'Anjou, nullement un Normand. Il est environné de conseillers méridionaux, ennemis de l'aristocratie Normande et dès ce moment on voit se former 2 ligues rivales. Le roi s'appuie sur le peuple du midi de la France. Les Nobles s'appuient sur le peuple saxon qu'ils foulaient tout à l'heure. Richard-cœur-de-lion Angevin par son père, hom. du midi par sa mère n'est pas un roi Normand. Thierry n'a aucunement fait sentir ce changement complet.

Ainsi donc en Anglet. le pouvoir royal soutenu des conseillers Romains se place en face du pouvoir aristocratique. Ce fait parait surtout avec éclat sous le règne de Jean: de là la mauvaise réputation de ce prince, réputation que méritaient également tous les autres membres de sa famille. Jean échoue d. ses entreprises et la grande charte est le fruit de la victoire de l'aristocratie; H. III échoue échoue aussi, et les statuts d'Oxford signalent le triomphe de l'aristocratie, et ouvrent aux bourgeois l'entrée d. l'assemblée des barons. Les communes sont fondées et l'aristocratie ne peut plus avoir d'ennemis qui lui résistent en face.

Edouard I prince très chevaleresque, plus Normand que les Normands, mais contemporain de Ph. le bel veut être absolu. Il dit aux barons: Vous irez en France ou vous serez pendus. Mais l'aristocratie est encore puissante: les barons répond.t Nous n'irons pas en Fr. et n.s ne serons pas pendus. Le même jour 1500 chevaliers quittent l'armée. Edouard est obligé de les rappeler les larmes aux yeux. Ed. cède à la puissance rivale; il donne une organisation régulière aux assemblées fondées sous H. III et composées de Barons Normands et de bourgeois Saxons. Mal secondé p. les siens, il est vaincu en Ecosse; c'est cela seul qui pouvait l'empêcher de vaincre.

Bientôt pour fortifier sa puissance, il donne ~~Isabelle de France~~ l'épouse à son fils le doux et jeune Edouard II, la galante et féroce Isabelle de France. Edouard II qui se souvient de tous les obstacles que les barons Normands ont opposés à son père s'entoure de conseillers soit méridionaux, soit Saxons. (Son p.pal ministre se nomme Spencer) Ed. tombe d'une chute effroyable, et meurt tragiquement.

Jusqu'ici on peut observer une constante alternative. Après H. II et Richard cœur de lion qui sont des princes forts; Jean et H. III qui sont faibles et gouvernés p. des méridionaux. Puis le règne ≠ vigoureux d'Ed. I et bientôt la chute terrible d'Ed. II.

Après vient Ed. III monarque belliqueux et violent co. son ayeul, il prévaut sur l'arist. et la mène aux guerres de France, dont l'éclat réunit la

185 v

les Saxons avec les Normands, et le roi avec toute la nation.

Le pouvoir royal s'élève p.r retomber sous Rich. II, le prince épouse une Isabelle de Fr. c.de son gr. père et il meurt tragiq. c.e lui. Il est remplacé par son cousin. H. IV. d. le règne très ferme est continué avec le pl. grand éclat par H. V, ce héros qui mourut roi de France à Vincennes. Mais où aboutit cet couronnement du pouvoir royal qui semble présager l'anéantissement de l'aristocratie? à Henri VI prince doux, innocent, indécis qui a encore p.r femme une Française, Marguerite d'Anjou, et périt tragiq.t

Ainsi chaque catastrophe tragique des rois d'Angleterre est annoncée par un mariage avec la France. (Un tableau rendra le fait pl. sensible)

La guerre des roses dura 50 ans. On sait que les échafauds furent constamment dressés sur les champs de bat. et les familles des vaincus frappées d. les enfants au berceau. L'arist. Angl. travaille à s'exterminer elle-même et elle y parvient. Alors la place est nette pour le pouvoir royal.

Nouvelle aristocratie

Comment se fait-il que l'arist. exterminée d. les guerres des roses redevient bientôt si puissante? Cette arist. n'est pl. l'arist. Normande: celle-ci a généralement péri. Une autre a hérité de sa de sa dépouille, et pour le dire en passant il n'y a pas tant de Normands qu'on croit en Angleterre.

On sait combien le règne de H. VII fut dur avide fiscal. H. VIII coupe la tête à qui il veut

maîtresses, femmes, héritiques. Marie brûle de préférence les protestants. Elizabeth tantôt les puritains, tantôt les catholiques. Ainsi le pouvoir royal fut très fort pendant un siècle. Mais pendant ce siècle il se forma une autre aristocratie. Les saxons vainqueurs à Crécy et dont l'activité commerciale fait la force de l'Angl. prennent la plus gr. partie des possessions enlevées à leurs anciens oppresseurs Normands.

Henri VIII vendit les terres des moines; le peuple acheta. Les confiscations des domaines des grands se firent au profit du roi, mais aussi au profit du peuple, qui achetait. On vit s'élever l'arist. de marchands qui règne auj. en Angl. et les gr. fam. d'Angl. descendent aujourd'hui de Marchands.

Bientôt (chose singulière) nous trouvons l'arist. d. le parti du roi Charles I. Mais cette aristocratie royaliste ne comprend que les débris mourants de la ~~grande~~ et vieille arist. ~~déjà tant affaiblie~~. Mais la je et nombreuse arist. saxonne, ces gentlemen hors d'une seul divise noblesse prennent parti p. la révolution. Les bourgeois et les petits nobles s'y rallient.

Mais cette n^lle^ arist. ne fut pas moins fière que ne l'avait été l'autre. Les formes trop bourgeoises du parlement croupion, la barresse de langage du protecteur ne lui plaisaient pas. Il y a d. l'air même de l'angleterre quelque chose d'Aristocratique. C'es gens lui trouvèrent très bon que Charles II revînt, et il fallut tout les folies catholiques de Jacques II pour laisser arriver de Hollande ~~d'abord~~ un Hollandais, et ensuite de Hanovre un Allemand d. la race gouverne encore l'Angl. autant toutefois que les rois gouvernent en Angl.

18 avril.

Comparaison avec l'arist. romaine.

Aujourd'hui c'est donc une noblesse d'argent qui domine en Angleterre. Comparaison n'est pas raison; souvent même c'est déraison. Cepend. une comparaison avec la noblesse à Rome en la ~~donnant pour~~ ne la prenant pas tout à fait à la lettre nous fera mieux sentir la marche de la noblesse en Angleterre.

D. Rome, nous trouvons d'abord les patriciens, noblesse de sang qui copie l'Etrurie autant que possible, et qui se maintient jusqu'aux lois de Publilius Philo. De ce moment ils vivent dans une égalité parfaite avec le reste du peuple, sauf quelques privilèges religieux qui disparaissent de jour en jour; enfin au temps de Cicéron, c'est un grand désavantage que d'être patricien; pour obtenir la 1re charge de l'état celle de tribun du peuple il faut se faire dégrader, et par cette dégradation s'élever au rang inférieur. L'expression est p.ê. bizarre, mais c'est celle qui rend le mieux cette bizarre position (C'est ainsi qu'à Gênes au m. âge le noble obtenait co. une faveur d'être dégradé de sa qualité afin de devenir citoyen)

L'Arist. patricienne finit au temps de la guerre des samnites. Durant cette guerre et les guerres des Carthaginois jusqu'à la prise de Numance, s'élève une autre aristocratie, celle des ho. les pl. puissants d. les centuries c. à d. les pl. riches; une aristocratie d'argent succède à l'arist. de naissance. Les ho. furent consuls, préteurs, proconsuls, ils possédèrent toutes les magistr. ils battirent tantôt Annibal, tantôt Antiochus. De telles

actions n'entraient pas d. une famille sans la rendre noble. De là une 2de noblesse d. les membres ne s'appelèrent plus que nobiles. Il y avait q.q. patriciens, mais un bien pl. gr. nombre de plébéiens. Les nobiles finirent par trouver très mauvais que d'autres plébéiens riches, les chevaliers, voulussent aussi devenir Nobles. On les en empêcha. Au t. des Gracques les nobles avaient formé le sénat, et se refusaient à l'anoblissement, cô. à Venise en 1300 on ferma le livre d'or. Les chevaliers remuèrent ciel et terre pour obtenir l'entrée au sénat et enfin ils y réussirent. Cette nouvelle aristocr. eut son orateur d. Cicéron, son gal d. Pompée, et fut un instant reine du monde. Mais cette puissance était ridicule. Cicéron était un médiocre hom. d'Etat. Pompée un général médiocre. On avait ouvert la porte aux chevaliers; mais c'était au genre humain qu'il fallait l'ouvrir. Le g. humain réclama par Catilina qui était un fou et ensuite par César qui triompha.

Injustice d'une aristocratie d'argent.

La justice prévalut à Rome; elle prévaudra en Angl. En effet il faut le dire quoi de pl. ridicule qu'une arist. d'argent. Une arist. de sang l'est beaucoup moins. Celle-ci s'appuie au moins sur la religion et parle au nom des Dieux. Or on ne sait pas directement ce que les Dieux disent, puisqu'ils ne parlent qu'aux Nobles qui sont leurs interprètes. Mais une arist. d'argent? De quel droit refuser la porte à

187r

quiconque a le même titre que les 1ers venus. Et plus tard d'ailleurs viennent les réclamations d'une autre supériorité, l'intelligence.

N. ne prétendons point dire que l'Angl. est Rome; seulement l'Angl. comme Rome aux temps dont nous avons parlé, avait vu sa 1re arist. de sang anéantie. Depuis l'arist. d'argent arrivée au pouvoir s'ouvrit à demi sous Cromwell; il faut aujourd qu'elle s'ouvre encore, qu'elle marche vers l'égalité son terme nécessaire.

Tableau de l'hist d'Angl.

Succès	Revers.
Henri 2. – Richard I.	Jean – Henri III
Edouard I.	Ed. II (Isabelle de France)
Edouard III.	Rich. II (Isabelle de Fr.)
Henri ~~IV~~ – H. V (et cependt. Cather. de Fr.)	H. VI (Marguerite d'Anjou)
Henri VII – H. VIII – Marie – Elizab.	Jacques I. – Ch. I. (Henriette.)

Edouard I 1272-1307. Entrons maintenant d. les détails du règne d'Edouard I.

Avénement Il commença en 1272, au moment où Ed. revenait de la croisade, et où la pl. grande fureur régnait en Angleterre. Les Montforts en étaient sortis: mais leur parti vivait encore. Et en It. un cousin d'Ed. I. fut assassiné par les ~~hom~~ de ce parti enfants de Simon qui voulaient se venger de leur exil.

Comparaison de
l'aristocratie anglaise
avec l'aristocratie
romaine.
Depuis « Nouvelle
aristocratie » jusqu'à
la fin (feuillet XXV. 1.

Montaut (Louis)

Quelques questions historiques se rapportant à St Grégoire de Nazianze

VIII, 371.

Le nouveau roi avait toujours tenu une conduite douteuse entre son père et les nobles Normands. C'était un prince tout chevaleresque. Et son règne s'ouvre en effet d'une manière bien chevaleresque, par un tournoi qu'il trouve sur sa route à Chalons où périrent 1000 hom. de chaque côté. A son couronnement il déploya la vraie pompe féodale. 382 bœufs, 900 moutons ou cochons, 20000 volailles, 18 sangliers; le ban et l'arrière-ban de l'Arist. devait s'y trouvait, c'est une vraie cérémonie féodale.

Guerre contre les Gallois. 1272-1283.

La vigueur du prince se signala d'abord d. la guerre. Il attaqua une population contre laquelle tout le monde était d'accord, les Gallois. Une prophétie d. Merlin leur annonçait qu'ils seraient soumis à un roi étranger qui naîtrait parmi eux. En effet Ed. II né d. le pays de Galles fut couronné prince de Galles à Londres. Le peuple Gallois, ut. on pense bien, ne fut pas satisfait de cet ~~interprétation~~ accomplissement. Le hasard de la naissance ne rendait pas leur maître futur prince légitime des Gallois. Edouard crut assurer leur soumission par le massacre des Bardes. Mais d. ce pays où chacun chantait; où l'inspiration fesait le barde. Aujourd'hui encore il y a des bardes d. ~~Angleterre~~ le pays de Galles. Une académie de Bardes se réunit annuellt. sur la bruyère où chantaient leurs ayeux. Une académie: c.à.d. que la poésie Galloise est morte d. les hautes classes. ~~Mais~~ Le paysan en a conservé des traces

18 avril.

188 v

bien plus originale. Il chante encore de nos jours avec Arthur, Bonaparte qui devait les venger enfin de l'Angl. Il en était de même en Irlande. Tel est l'instinct profond des races; ils sentaient parfaitement que Bonaparte était le vengeur des populations celtiques et latines contre les pop. Germaniques.

Guerre d'Ecosse. 1292.

Le Barbare Ed. I crut parce que l'ancienne race d'Ecosse était anéantie qu'il allait se rendre maître du pays. Deux popul. occupaient l'Ecosse les Saxons des basses terres et les Gaëls des highlands, ~~et les~~ qui se détestaient autant entre eux, qu'ils détestaient eux-m. les Angl. Cepend. à l'appr. des Angl. t. le monde se réunit. Le chef des basses-terres fut le vaillant Wallace qui erra long-t. d. les forêts y menant la vie de Robin Hood. Il mêlait à sa valeur la gaîté vive et plaisante de l'outlaw saxon. Avant la bataille de Falkirk il dit à ses compagnons: Je vous ai amenés à la danse c'est à vous maintenant à danser de votre mieux.

Les Ecossais déclarent que leur nation est indépendante de tout droit de l'Angleterre, et cela parce que les Ecossais ne descendaient pas de Brutus fils d'Hector, mais bien de Scota fille de Pharaon. Il était difficile de répondre à un tel argument. Cepend. Ed. se rend en Ecosse.

Confiscation de la Guyenne 1293.

Ph. le bel choisit ce moment p. lui escamoter la Guyenne, et cela sur le prétexte le plus

189r

Liège. Une querelle s'était élevée entre des matelots Anglais et Normands. (Ainsi il y a déjà inimitié nationale entre la Métropole et sa colonie.) Le r. de Fr. réclame une réparation. Sur le refus d'Ed. le parlement rend un arrêt qui confisque la Guyenne. Et la Guyenne est conquise presque s. coup férir.

Quelque temps après Ph. le bel trouve aussi une Écosse, qui fut la Flandre. — Les r. de Fr. p. argent avaient créé des communes. Mais cette institution n'existait pas seulement d. leur roy. Sur la lisière de la Fr. et de l'Allem. s'étaient établies aussi des communes de villes industrieuses et commerçantes. Et ce n'étaient pas cô. en Fr. des cités isolées; mais une chaîne de villes, d. chacune desquelles était établie une corporation dominante: Les tisserans à Gand; les drapiers à Bruges; les forgerons à Liège; les brasseurs partout.

Guerres de Flandre. 1298-1305.

Les gens de Liège ne sont ni Allemands, ni Français. Ce sont des Wallons, ancien reste de la popul. Belge. C'est une race singult. belliq. et d'une fougue colérique qui nuit même quelquefois à son intelligence bien qu'elle en ait beaucoup.

Les Flamands étaient en querelle avec leur duc. Ils appelèrent Philippe qui bientôt les opprima encore plus. Le seign. de Chatillon mis à la place de leurs ducs ne se doutait pas de ce que c'était que cette terrible popul.; il les traita cô. des humbles manants de Champagne, ou de Picardie. On massacra les Français: on chassa les chevaliers en les poursuivant de rue en rue, et sans qu'ils

189 v°

pussent faire résistance. Ils étaient tout étonnés de trouver des vilains si audacieux. Ph. arma contre eux. La noblesse bien qu'ennemie de Ph. monta à cheval contre ces bourgeois, et à Courtray ils trouvèrent 60,000 Flamands qui venaient combattre p. la cause nationale. Parmi eux étaient 20000 hom. de la seule ville de Gand, armés de bonnes piques, & de cuirasses de cuir qui ne formaient qu'un immense bataillon carré. Les Flam. s'entourèrent de charriots, creusèrent dev. eux un fossé, et attendirent l'ennemi derrière ce rempart. Les chevaliers crurent que ces vilains avaient peur. Le connétable Raoul de Nesles voulait que l'on prît q.q. mesures de prudence. Il voulait au moins reconnaître leur camp. On se moqua de lui. Je vous conduirai si loin, dit-il, que vous n'en reviendrez point. En effet toute cette superbe cavalerie se lançant en aveugle sur l'ennemi descendit d. le fossé qu'elle n'avait pas vu; et les d.ers rangs une fois lancés ne permettaient point aux 1.ers de reculer. Les Flamands postés de l'autre côté, choisissaient commodément leur hom. et le frappaient à loisir avec leur longues piques.

Cette bat. de Courtrai irrita la Noblesse. A Mons en Puelle les Flamands furent défaits, moins par la supériorité des Français que par leur propre ~~imprudence~~ ~~de leurs ennemis~~. Ils avaient formé un bat. carré de toute leur armée: la chevalerie pressant de tous côtés cette masse énorme les 1.ers rangs fléchirent et bientôt ceux du centre se trouvèrent étouffés. De là une confusion

qui amena leur défaite. Cepend.t 2 jours après ils offrent la bat. et Ph. découragé se décide à reconnaître leur indépendance. — A la même époque Ed. I venait d'être battu p. Wallace. Les 2 rois découragés abandonnent réciproquement leurs alliés, et s'accommodent. Ph. ne voulait pas compliquer sa situation; c'était le temps de ses querelles avec le S.t Siège. (1305)

Paix 1305.

La mort de Wallace ~~qu'Edouar~~ livré par des traîtres, et pendu par l'ordre d'Edouard amena une apparente soumission en Ecosse (1305) Cette fois l'indépendance devait être défendue p. Rob. Bruce fils de l'un des prétendants. Bruce était en Angleterre quand la révolte éclata (1306). Glocester son ami sachant qu'il courait de gr. dangers n'osa lui envoyer une lettre, mais il lui envoya une paire d'éperons et 12 pence. On raconte que Bruce fit ferrer ses chevaux à rebours p.r rendre toute poursuite impossible. Edouard I mourut avant d'avoir soumis l'Ecosse (1307) et son fils Ed. II ne réussit pas davantage.

Suite de la guerre d'Ecosse 1305-1307.

27.e leçon d'histoire moderne.

De l'Allemagne sous Lothaire 2, 1125-1137, Conrad III, 1138-1152, et Frédéric Barberousse (en partie).

Organisation de l'Allemagne.

Le Rhin est le vrai centre de l'Allemagne. C'est des rives du Rhin qu'elle se répand à l'Occident vers les Welches(+) à l'Orient vers les Slaves. Il ne faut pas juger l'Allemagne par ce qu'elle est mainten.t elle s'étendait alors jusqu'à la Meuse et l'Escaut et encore maintenant on parle Allemand bien loin d. la Lorraine. C'est donc au centre du monde Allemand que sont les grands év.s Allemands de Mayence, Cologne, Trèves, Spire, Strassbourg ; le centre de l'Allem. est ecclésiastique. Le caractère de ce pays n'est pas sacerdotal pourtant ; le coté féodal y prévaut. A quoi donc tient l'immense importance de ces évêchés ? D'abord il y a d. ces princes ecclésiastiques deux éléments qu'il faut bien se garder de confondre. C'étaient de grands princes, de puissants barons ; c'était co. seigneurs féodaux qu'ils avaient surtout de l'influence. De plus co. l'Allemagne n'a jamais bien vécu dans

(+) Telle est l'appellation commune et profondément vraie que les Allem. donnent à toutes les popul.ons Celtiques et Latines.

5 mai

192 v

aucun temps avec l'Italie et le St Siège il était naturel que l'église locale eut plus de force que partout ailleurs. Sur le Rhin à droite et à gauche se trouvaient 2 popons héroïques, l'une en face du Necker l'Alsace, l'autre en face de la Moselle la Hesse. Il leur était donné p. pature les états ecclésiastiques auprès desquels ils se trouvaient de même que d. les forêts le cerf est auprès du Loup. La Hesse ce pays dur et rude avait pour toute richesse le voisinage des principautés ecclésiastiques qu'elle rançonnait. Vers l'Occident l'Allemagne a même passé la mer; car il faut absolument compter l'Angleterre parmi les pays Allemands. L'Allem. s'est bien aussi répandue sur la France mais la France est si absorbante qu'elle a englouti l'Allemagne, dénaturé ses importations De l'autre coté de l'Allemagne au contraire les choses se sont passées tout autrement. De même que la France a absorbé l'Allemagne, de même l'Allemagne absorbe les Slaves. Les Slaves popon très considérable au lieu d'engloutir l'Allem. qui entrait chez elle en ont été absorbés. La Prusse a l'air maintenant d'un pays Allemand. Aujourd'hui en Bohème l'Allemagne gagne du terrain tous les jours. les Slaves s'y germanisent. Toutefois la Bohème est protégée p. sa constitution physique. La ~~Allemagne~~ Bohème est une i. fermée de

193 r

toutes parts par des montagnes boisées qui forment un losange très rigoureusement tracé, et dont les ~~pointes~~ angles correspondent aux 4 coins cardinaux

Au sud de la Bavière l'Allemagne pousse une pointe vers l'est, c'est l'Autriche au Nord elle en pousse une autre, c'est la Prusse. L'Allemagne avance ainsi sur les Slaves co. deux cornes menaçantes. Et ces 2 postes avancés de l'Allemagne obligés de lutter contre les Barbares d'une lutte continuelle durent acquérir la vigueur et la force militaire à un haut degré.

Les Prussiens ne sont que des Saxons, mais combattant toujours les Barbares ces Saxons devinrent bien supérieurs à la vieille Saxe p. le génie militaire. A son esprit d'indépendance ils joignent une bonne discipline que n'avaient pas les vieux Saxons lorsqu'ils combattaient les empereurs. La Prusse est le pays le plus discipliné du monde. En Autriche aussi la discipline ne manque pas. Mais sous cette discipline il y a un caractère t. différent du caractère Prussien; la bonté, la loyauté, la bonhomie, le dévouement à l'hô., l'attachement pour le maître. De là l'Autriche s'est courbée très facilement au régime militaire, ~~par son~~ et en s'attachant à ses chefs. De là les grands succès militaires de l'Autriche, quoique

193 v

ce ne soit pas une popon d'un caractère très fier.

Les 2 pointes de l'Allemagne le Brandebourg et l'Autriche se sont identifiés à elles les 1re la Prusse et une partie de la Pologne, la 2de la Bohème, la Hongrie, et une partie de la Pologne. Mais la Saxe Prussienne et l'Autriche ont essayé d'absorber deux morceaux qui les étouffent, qui sont trop forts p. elles. L'autriche a cru absorber l'Italie, et toute proportion gardée le gr. d. du Rhin est p. la Prusse ce que l'Italie est p. l'Autriche. Il y a long temps que l'Italie est convoitée p. l'Allemagne. C'est la Franconie et la Souabe qui ont commencé à mettre la main sur elle. Mais la Franconie et la Souabe pays du centre, n'avaient pas le degré de vigueur militaire qu'obtint l'Autriche ~~voisine~~ dès par sa lutte constante avec les Slaves. L'Autriche a succédé aux destinées de la Souabe et de la Franconie, elle s'est trouvée par un heureux concours de circonstances supr. à toutes les popons qui l'environnent, à l'Italie par son union, aux Slaves et à la Hongrie par sa persistance et sa ténacité. ~~La méd~~ Une certaine médiocrité de génie sert souvent mieux que les grandes vues. C'est un grand point que de garder imperturbablement une idée même médiocre. Dès qu'aux drs temps la Saxe eut l'avantage de la discipline sur la dispersion et l'esprit d'isolement ~~par~~ de ses rapports avec le Nord

de l'Allemagne: La Prusse est toute moderne. Que n'eut pas fait l'Autriche si elle n'avait pas eu la longue résistance des Bohémiens et des Hongrois d'une part, et de l'autre le voisinage de popons germaniq. extrêmement hostiles La Bavière et la Suiss.(+) Car il y a eu et il y a encore de fortes barrières entre les diverses popons German. et la réunion de l'Allemagne n'est pas si prochaine qu'on le répète. La Bavière balancera tour à tour la Souabe et l'Autriche. Tout au Nord sur la ~~Baltique~~ Mer du Nord ce grand fleuve intérieur nous trouvons de grands évêchés et des villes commerç. de même que sur le Rhin; plus à l'Est sont les états saxons ces éternels ennemis de l'Allemagne du midi; mais ennemis impuissants ils ont renversé la Souabe il est vrai; mais l'Autriche a aussitôt prévalu. Mais maintenant l'Autriche a dans la Prusse un ennemi qui grandit tous les jours. La Prusse a un rémora d. le Gr. d. de Posen. C'est cela seul qui l'empêche d'avancer en Allemagne. Quand la Prusse abandonnera ce duché elle aura l'Allemagne; De même le Piémont lors qu'il abandonnera la Savoie aura l'Italie. Car le Rhin, la Savoie ce sont des dépts de la France. Prusse, Piémont, puissances jeunes qui datent de 1700 mais qui grandissent sans cesse, et doivent grandir encore. La Saxe tombera tôt ou tard au pouvoir de la Prusse;

(+) L'électeur de Bavière Maximilien au temps de la g. de 30 ans disait: si l'on mettait d. un même pot du sang Autrichien et du sang Bavarois et qu'on fit bouillir les 2 sangs ensemble on les verrait bouillonner à part. Aujourd'hui encore le paysan Bavarois prend son fusil p. aller sur le territoire Autrichien. De même le paysan Autrich. quand il va en Bavière.

sinai

194v

la Bavière aura le Tyrol; le Piémont la Lombardie. tout cela est fatal.

Henri V
1106-1125.

On connait la destinée de la maison de Franconie et les malheurs de H. IV. Henri V lutta cᵗʳ. son père contre le pape; il fut excommunié; enfin au concordat de Worms (1122) on posa les limites des deux juridictions dans la gr. question des investitures; les évêques reçurent du pape le pouvoir spirituel, de l'emp. le pouvoir temporel. La question sembla tranchée, elle ne l'était pas; les investitures n'avaient été qu'une occasion de lutte; c'étaient deux races ennemies qui étaient aux prises.[1]

(1) V. E. 7-19.

Lothaire
1125-1137

Après Henri V il n'y eut pas moyen de faire un empereur d. le midi; tout le midi était trop las de la lutte. Le coté Saxon prévalut; le duc de Saxe Lothaire, l'ennemi des Gibelins fut élu (Lother, Luther c. a d. Leute-herr chef du peuple). Les noms de Guelfes et de Gibelins n'existaient pas encore mais les 2 partis existaient déjà. Les Italiens ont donné à ce mot de Gibelin 2 étymologies peu vraisemblables (guidabelli, guardatori di fe). Il vient probablement du chateau de Waiblingen près Stuttgard, chateau appartenant à la maison de Hohenstauffen. Quant au mot Guelf c'est le nom même d'un membre fameux de la m^{on} rivale des Hohenstauffen Welph ou Guelf de Bavière, de cette illustre maison de Brunswick dont les descendants sont assis aujourd.

sur le trône d'Angleterre.

Ce fut Lothaire qui fonda la grandeur de la maison Guelfe; il donna sa fille unique à H. le superbe duc de Bavière qu'il investit du D. de Saxe. Ensuite sorti heureusement d'une guerre contre le duc d. Souabe Lothaire passe en Italie et obtient du pape p.r son gendre Henri les biens légués par la Ctsse Matilde au S. Siège. Ainsi H. le superbe réunit la Saxe, la Bavière et la Toscane; son immense domon s'étendait de la Baltique au Tibre. Mais c'étaient des populations diverses coupées par de grands fleuves de htes montagnes. Tels sont les fondements de la grandeur de la maison Guelfe. Les Guelfes étaient regardés cd. les défenseurs de la religion, de la liberté, des privilèges municipaux: au m. âge tous les gr. esprits sont Guelfes. Dante lui-même se rattache sous mille rapports au parti Guelfe.

Voici donc cd. le monde se partagea: à côté de la Bavière qui était Guelfe se trouvait l'Autriche sous comme faible encore. A côté de la Saxe était le Brandebourg fondé par Albert l'Ours qui n'attendait qu'une occasion favorable pour s'emparer de la Saxe. A côté de la Toscane étaient les villes Gibelines de la Lombardie Pavie et bien d'autres.

195r

Lothaire fut bien reçu des Milanais qui étaient Guelfes mais son armée était faible et devenait la risée des Italiens. En effet c'était un Saxon qui passait les Alpes à une gr. distance de la Saxe: et en génl le service féodal n'était pas de longue durée. En France il était générall. de 40 jours; en Allemagne il est vrai on stipulait le passage des Alpes; mais il suffisait de les avoir passées, qui empêchait de rentrer aussitôt. Ordinairement les empereurs passaient les Alpes avec une grande armée; en Toscane elle était déjà diminuée; à Rome il fallait négocier, les emp. n'étaient plus que des pèlerins et ils devaient se sauver à toutes jambes p. ne pas être arrêtés par la 1re ville ennemie. Telle est l'histoire de toutes les expéditions d'Italie.

Le concurrent de Lothaire Conrade de Franconie passa les Alpes avec des troupes aussi faibles; il fallait que ses alliés le nourrissent, et il leur était à charge. Les Italiens ne pouvaient manquer de prendre une petite opinion de l'empire; et cette opinion ne contribua pas peu à leur résistance courageuse sous les règnes suivants. Lothaire se fit couronner à Rome d. un quartier tandis que le reste de la ville était occupé par un pape ennemi Anaclet II. Le pape Innocent II profitant de la faiblesse de Lothaire exigea de lui un respect féodal; il lui fit baiser ses pieds; lui fit tenir la bride de son cheval et on

prétendait que les Othons avaient fait ; ce qui n'est pas très certain. Innocent fit graver cette inscription à la porte du palais pontifical.

Rex venit ante fores, jurans prius urbis honores
Post homo fit papae, sumit quo dante coronam.

L'homme du pape, l'expression est bien vague, était-ce une dépendance en gal. sous le rapport spirituel, ou l'expression des relations féodales. La pensée du pape n'allait pas moins haut.

De retour en Allem. Lothaire fit la paix avec le duc de Franconie Conrad à condition que ce d. prendrait un commandement en Italie. 1135.

N. 10. vers le milieu du XII. s. au moment de la ferveur des croisades ; mais l'Allem. y prenait peu de part ; sa croisade était à ses portes, c'était l'Italie. De m. l'Espagne avait sa croisade perpétuelle d. ses propres limites.

Il s'agissait alors de chasser les Normands de l'Italie. Roger 2 le protateur d'Anaclet se vit un instant expulsé ; mais aussitôt que les Allemands eurent regagné les Alpes, il remonta sur son trône 1136. cette expédition fut donc inutile : le pape prisonnier des Normands se vit obligé de conférer à Roger l'investiture des 2 Siciles.

Lothaire meurt 1137.[1] Sa mort est suivie d'un interrègne de 3 mois pendant lequel

(1) E. 20. 23.

196 v

se présentent pour lui succéder H. le Superbe et Conrad de Franconie. La mémoire récente des services de Conrad le soutenait ; d'un autre côté Lothaire avait la gloire d'avoir fait cesser la guerre civile en Allem. et d'avoir vaincu les Normands. Mais le lien politique des Saxons n'était pas assez fort. C'était l'électeur de Mayence qui avait contribué à faire élire Lothaire 2. En effet la Saxe est le côté anti féodal et les prêtres devaient la préférer ; cela est si vrai que le roi choisi par les Saxons était ordinairement appelé le roi des prêtres par le parti contraire. Mais le côté féodal ne voulait pas d'un roi des prêtres, d'un prince hautain qui aurait employé tour à tour ses Italiens contre les Allem. et ses Allemands contre les Italiens. H. le superbe était violent, ses sujets de Saxe qu'il voulait traiter com. les Bavarois, étaient indignés de sa dureté et faisaient résistance.

Conrad III
1138 - 1152

Conrad fut élu (1138). La Saxe et la Bavière ne votèrent pas, mais elles se soumirent et H. de Bavière rendit les ornements impériaux, qui étaient en sa puissance.(+) Cependant il gardait ses 2 duchés et Conrad exigeait l'un des deux. L'emp. profitant de la haine qu'avait excitée la hauteur de Henri le met au ban de l'empire. La diète proscrit Henri presqu'unanimement, le déclare déchu du d. de Saxe qui fut conféré à Albert l'Ours margrave de Brandebourg. L'empereur

(+) Les 2 puissantes familles qui possédaient tous les gr. fiefs de l'Allemagne, si l'on en excepte la Lorraine, devaient leur grandeur à H. IV qui avait donné en 1071 le d. de Bavière à Welf et en 1080 celui de Souabe à Frédéric de Hohenstauffen. H. le superbe était petit fils de Welf ; Conrad était fils de Fréd.

passe ensuite en Bavière et la donne au margrave d'Autriche Léopold son frère utérin.

Cependant H. le lion fils de H. le Superbe chasse Albert de la Saxe. Il est vaincu par Conrad à la Bat. de Weinsberg où les mots de Guelfes et de Gibelins furent prononcés p. la 1re fois. En fin la diète de Francfort lui rendit le d. de Saxe, mais les Etats d'Albert l'Ours furent déclarés indépendants de la Saxe, qui plus tard deviendra peu à peu la proie de ses successeurs.

Frédéric I. 1152-1190.

Conrad mourut au retour de la 2de croisade où il avait accompagné Louis VII, 1152. Il eut p. successeur son neveu le duc de Souabe Fréd. Barber. descendant par sa gr. mère des emp. Saliques et ~~par sa mère~~ des Welfs par sa mère sœur de H. le Superbe.

Fréd. n'avait qu'une pensée, la gloire ext. de l'empire et la conquête de l'Italie. Il assoupit les querelles de l'Allemagne, investit de la Toscane Welf oncle de H. le Lion, fit restituer la Bavière à H. le lion lui-même. Ainsi le Brandebourg et l'Autriche deviennent indépendants de la Saxe et de la Bavière.

Pour prix de ce rétablissement Frédéric fait jurer à H. le lion de le suivre en Italie.

Aux diètes de Wurtzbourg et de Constance (1152 et 1153) on avait vu arriver les exilés Italiens la croix en main pour implorer

l'empereur; des envoyés de Lodi, de Come villes que Milan venait de détruire, des Normands de Sicile chassés p. Roger, tout ce qui a souffert se rend auprès de Frédéric.

(Républiques Lombardes)

Disons un mot des rép. Lombardes. La plaine du Pô. était riche et fertile, traversée d. les 2 sens par une foule de rivières qui allaient se jeter d. le grand fleuve. Sur leurs bords s'élevaient des villes célèbres et commerçantes. Les 2 pp. ales étaient ennemies; c'était Milan à la tête des Guelfes Pavie à la tête des Gibelins. Cette gr. ville de Milan était ~~Milan~~ située entre Lodi et Come ses ennemies. Come fatiguait sans cesse Milan qui mit 10 ans d'un siège acharné p. s'en emparer. Lodi ne résista pas si long-temps. Les 2 villes furent détruites; les Comasques et les Lodésans implorèrent les secours de Fréd. qui envoya ordre aux Milanais de reconstruire les villes détruites. On peut penser avec quel étonnement un tel ordre fut reçu. Milan ville peuplée d'ouvriers durs et belliqueux possédait une infanterie formidable armée de piques et ne craignait pas les Allemands. Les habitants employèrent p. donner de la solidité à leurs troupes un moyen très semblable à un de ceux que Rome employa autrefois contre Pyrrhus. C'était un charriot (carroccio) sur lequel on élevait une croix très haute afin qu'elle fut vue de toute l'armée. Le charriot traîné par des Bœufs avançait fort

lentement, il portait un christ et le drapeau de la ville; on y disait la messe tous les jours. L'infanterie devait tenir ferme autour de ce charriot, afin de ne pas perdre la Ste image et le drapeau. Milan et les autres villes avaient alors un grand esprit militaire. A la bat. de Malmort entre Crémone et Plaisance plusieurs milliers d'hom. restèrent sur le carreau. C'est qu'alors on combattait pour un interet présent, et que tout le monde comprenait. Aujourd'hui à coté de la Malheureuse Bologne si civilisée si ingénieuse sont les grossiers paysans des Apennins avec lesquels toute communanté d'idées est impossible. Ils ne s'intéressent point à la liberté; ils ne comprennent même pas pourquoi on se bat. En France la distance est beaucoup moins grande.

Pour faire ici comprendre l'Itali et l'Allem. il faut aller en France et en Suisse; les états du m. âge ne sont pas si isolés qu'on le croit. — Arnaldo de Brescia hom. d'un caractère audacieux, esprit subtil, âme de feu, avait suivi à Paris les Leçons de notre fameux Abailard auxquelles assistaient 2 papes et 90 cardinaux. Arnaldo avait déduit les conséquences politiques de la doctrine de son maître: ces conséquences étaient le rétablissement du gouvernement républicain de l'antiquité. Favorable à l'arianisme, à ce qu'il paraît du moins, il humanisait autant que possible la religion

(Arnaud de Brescia)

138v

et s'attaquant aux autorités politiq. il voulut établir partout un christianisme humain et des républiques. Arnaldo passa d'abord en Suisse et s'établissant d. la patrie future de Zwingle il prêcha à Zurich presque la même doctrine 400 ans avant lui. Il y a d. la Suisse une tendance fatale à l'arianisme. Il passe les alpes et son éloquence entraînante excite partout l'enthousiasme. A Rome il rétablit une dignité du bas-empire, trop peu érudit pour s'apercevoir que ce n'était pas là rétablir les magistratures de la république: il créa un patrice et 56 sénateurs, fait raser les tours des Barons partisans du pape et le nouv. sénat adresse à Conrad III une lettre pleine de fierté p. lui apprendre que l'ancienne rép. est rétablie. Conrad refusa de répondre: Arnaud chassé de Rome y rentre bientot; il crée des consuls, des tribuns, des chevaliers. Ce fut un nouv. motif pour Fréd. Barberousse de passer en Italie.

Il descend les Alpes appelé p. Adrien IV défend qu'on donne l'hospitalité à Arnaud de Brescia, le prend à Rome et le fait brûler, 1154.[1]

Mais avant d'arriver à Rome Fréder. avait tenu la fameuse diète de Roncaglia. Les jct. Ital. y devaient juger le droit des villes Lombardes: ils décidèrent en faveur des pl. faibles. En conséquence de cette décision

[1] E. 34. H. 3. p. 14-15.

Frédéric fait la guerre aux alliés de Milan il brule Asti, assiège Tortone, d. il ne se rendit maître qu'avec une peine infinie, il n'y parvint qu'en corrompant les eaux d. la ville à force d'y jeter des cadavres. A Monza il reçoit la couronne de fer, et delà s'avance sur Rome. Indignés du supplice d'Arnauld les Romains lui ferment les portes, et le sénat vient aux portes de la ville dire à Frédéric qu'il doit respecter Rome sa mère; qu'il a le nom de roi des Romains et qu'il est fils de Rome par adoption. Frédéric répondit avec autant de bon sens que de dureté que Rome n'était pl. Rome, que le sénat n'était plus le sénat; les portes demeurèrent fermées. Frédéric reçut la couronne impl. d. un faubourg de Rome, d. la cité léonine. 1155. Il fut attaqué pend. la cérémonie et ses troupes rangées en bataille repoussèrent l'ennemi. Ensuite il assiège Spolète et la livre aux flammes, mais il n'ose se diriger sur Naples contre Guill. I. Les Allemands étaient impatients de repasser les Alpes, et Fréd. presque seul en Lombardie faillit être pris à Vérone.

Telle fut la 1re expédon de Fréd. en Italie. 1154-1156.

199 v

(1) E. 38

Dans la seconde il fut plus fier et plus intraitable. Il venait de donner l'investiture du Danemark à Waldemar, le titre de roi de Bohême à Ladislas(1), et de recevoir la soumission des vassaux de la Bourgogne.

Une nlle diète se tient à Roncaglia; les jurisconsultes Bolonais y déclarent que la volonté impe. est la seule loi, qu'à l'emp. appartiennent tous les droits régaliens, la nomination des consuls et des juges Italiens, qu'enfin les villes et les seigneurs d'Italie n'ont pas le droit de guerre privée, c.à.d. que Fréd. est souverain maître. Ces jct. pouvaient être de bonne foi: les pandectes à la main ils démontraient que tels et tels droits étaient attribués à l'empereur; et de ce que l'emp. Justinien était souverain absolu ils concluaient que l'emp. Frédéric l'était aussi. Frédéric veut établir des podestats à Milan: les Milanais s'arment et se voient abandonnés de tous leurs alliés, Crême seule leur demeure fidèle. Elle est assiégée et Frédéric a, dit-on, la barbarie d'attacher les prisonniers à ses machines de guerre afin de les exposer aux coups de leurs concitoyens. Crême prise les hab. se rendent à Milan. Demeuré sous les murs de Milan Frédéric fait venir d'Allemagne une nlle armée, il brûle les moissons et essaye de bloquer la ville. C'était assez difficile. Milan fut de tous temps une ville immense, maintenant elle compte 100,000 h. Aug.s.

les Fr. sous le règne de Théodebert, y massacrèrent dit-on, 100,000 hommes; et les gr. batailles que les Milanais livrèrent contre les Allemands prouvent que sa population n'avait pas diminué.

La famine s'était introduite d. la ville et le 1.er mars 1162 Milan se rendit à discrétion. Les habitants sortis en habits de deuil et la croix en main, allèrent implorer l'époux de Frédéric. La sentence fut terrible il fit raser Milan et passer la charrue sur ses ruines.

Gênes se soumet, Fréd. n'entra pas avec son armée d. t.tes les villes; il se contente d'y établir un podestat un juge à lui. Les podestats indignent les Italiens. Une ligue Lombarde se forme c/ Frédéric, 1164. Verone Vicence, Padoue prennent les armes, Milan se relève aux acclamations de l'Italie. Alex. III se déclare le défenseur de la liberté Italienne et fonde au confluent de 2 rivières sur le Tanaro la forte ville d'Alex. qui est encore la 1.re forteresse du Piémont. 1168. Les impériaux l'appelaient par dérision Alexandrie de la Paille; mais ils ne purent la prendre.

La ligue était si bien unie que Fréd. essaya en vain de détacher un des confédérés. Ni le pape, ni les villes, ni le roi de Sicile ne voulurent traiter séparemt. L'Archevêque de ~~Cologne~~ + Mayence, Christian envoyé en Italie se forme une

5 mai

armée avec les milices de la Toscane; il assiège Ancône, 1174. Ancône réduite à la famine résiste avec le plus grand courage. Une femme prive son enfant de son lait pour en ranimer un soldat qu'elle voit tomber d'épuisement sur les remparts. On imagine enfin un heureux stratagème. Les habitants envoient pend. la nuit sur un coteau voisin un petit corps de troupes avec un gr. nombre de lanternes. Les impériaux s'imaginent que les assiégés ont reçu du renfort et lèvent le siège.

Frédéric descendu une 3e fois en Italie échoue dev. Alexandrie, 1175. Abandonné p. H. le lion, il est défait par les Milanais à Lignano, 1176. Un traité a lieu après une entrevue avec le pape à Venise. C'est alors que le pape pose le pied sur la tête de l'empereur. 1177. C'était une nlle révolte de Henri le lion (1180) qui avait réduit Barberousse à cette extrémité.(1)

(1) E. 30-49. p. la 1re partie de Barberousse.

28e leçon d'histoire moderne.

Allemagne de 1180 à 1190
fin de Frédéric Barberousse, Henri VI, Philippe, Othon IV et Frédéric II.

Suite de Frédéric I.

La lutte actuelle entre l'Italie et l'Allem. a quelque chose de brutal. C'est la partie la moins distinguée de l'Allemagne qui écrase l'Italie. Ce ne sont même pas des régiments Autrichiens qui occupent ce malh. pays ce sont surtout des Hongrois. C'est bien plus la politique Allemande que les armes Allemandes qui contiennent les Italiens. Au m. âge au contraire c'étaient les parties les pl. distinguées de l'Allemagne qui ~~occupaient~~ attaquaient l'Italie. C'est ce qui prête un si vif interet à cette lutte. Les Frédérics et même le sanguinaire H. VI étaient des esprits très brillants qui auraient fait honneur à tout âge civilisé. Tel est surtout le gr. Frédéric. A aucun autre moment on n'a vu une plus belle lutte une pl. belle oppon de races, d'idées, et de caractère. Aujourd'hui la pauvre Italie très vieillie, très fatiguée est comme un animal qu'on saigne, auquel on coupe la gorge. C'est un spectacle repoussant. L'oppon de race des Saxons et des Normands est certainement très belle, très dramatique dans les détails. Robin Hood est une figure charmante. Mais il faut reconnaître qu'entre les 2 nations il n'y a pas déjà une

9 mai.

201 v

opposition aussi tranchée. Harold et Guillaume le conquérant ont bien des éléments communs. Au contraire rien n'est plus opposé que ces grands génies Italiens, ces profonds politiques Grégoire VII. Innocent III Innocent IV. qui sont l'idéal de la race Italienne, et en face ces grands et magnanimes empereurs de la maison de Souabe qui sont aussi l'idéal de leur race. Nous ne voulons pas accorder aux individus une importance exagérée. Ils ne font que résumer les masses. Mais, il faut le reconnaître, quand les individus manquent l'histoire est bien platte. Les rois Normands sont complètement insignifiants. Parmi tous les rois de France qui trouvera un seul hom. de génie. En Angleterre Edouard I mérite l'attention, c'est un roi véritable; Ed. III, Henri V sont des héros; mais aucun roi d'Angleterre n'est un hom. de génie. Le génie est chose rare chez les têtes couronnées; au reste il est aussi rare partout ailleurs. Il n'y a jamais eu pl. d'hom. de génie sur aucun trône que sur le trône pontifical. C'est tout simple on les choisissait. Mais que parmi les princes héréditaires il se soit trouvé un hom. de génie, c'est une grande singularité. Frédéric II est cet hom. là. Entre les figures héroïq. du m. âge c'est une de celles qui plaisent le plus à notre manière de voir habituelle. Nous considérons le clergé com. peu libéral: et à toute époque la résistance au clergé nous paraît une lutte de la liberté contre la servitude. L'audace de Fréd. nous plaît. Il y a d. et

homme q.q. chose de titanique, de Byronien.

On ne peut s'empêcher de remarquer combien les dates solennelles, les nombres solennels correspondent souvent avec des évén.ts des époques qui le sont aussi. Alaric en 400; Ch. m. en 800; 1re croisade, 1100; en 1250 Frédéric II et S. Louis le double idéal du m. âge en bien et en mal. En 1500 découverte de l'Amérique, Luther etc. en 1800 (à la fin) notre révolution.

Nous avons vu Frédéric Barberousse s'humilier parce qu'il est rappelé en Allemagne par la défection d'H. le lion. On voit qu'elle est la position de l'empereur d'Allemagne; placé entre l'Italie et la Saxe à peine se jette-t-il sur l'Italie, que c. un lion attaché à la chaîne il se sent tiré en arrière par la Saxe. C'est l'hist. constante de l'empire. Mais cette fois le lion se retourna en fureur et dévora son ennemi. Henri fut chassé de tous ses domaines. La Saxe est encore donnée à la m.on de Anhalt au fils d'Alb. l'ours. La Westphalie à l'Arch. de Cologne; la Bavière à Othon de Wittesbach. Tout le monde se partagea ses dépouilles c. à une curée. Il protesta, combattit, enfin demanda grâce. Il n'obtint que les biens allodiaux de sa maison c. à d. rien du tout (les petits pays de Brunswic et de Lunebourg). Ce fut alors que Frédéric alla

9 mai.

202°v

signer à Constance la paix jurée depuis long-temps. 1183.

Dès lors Frédéric n'avait plus rien à faire. Il ne pouvait regagner quelque chose de sa grande querelle avec la papauté qu'en allant se rajeunir par une croisade. Il lui fallait le baptême du Jourdain. Il partit, et nous avons vu comment il vainquit et mourut.(1)

(1) I. 50-54. - N° 404

Henri VI
1190-1197

Frédéric à peine mort, H. le lion accourt d'Angleterre. Mais il retrouve partout la même animosité. Cela se conçoit; tout le monde avait de ses dépouilles; et personne ne se souciait de les rendre. Henri VI fut élu et voulut dépouiller son ennemi même de ses domaines allodiaux.(+) Henri VI cet hom. sanguinaire s'appaisa pourtant. Mais c'est qu'il fallait passer les Alpes en ce moment et recueillir une succession qui valait bien 10 héritages co. celui des Guelfes; c'était le R. des 2 Siciles, toutes les magnifiq. conquêtes des Normands d'Italie. Sa femme était devenue héritière de ce roy. par la mort de Guill. le bon (nommé ainsi parce qu'il n'avait rien fait). La reine Constance était donc Italienne de naissance et d'éducation, tellement Italienne qu'on assurait que son amant, Italien aussi, le Cte Jordano entreprit par son ordre de défendre sa patrie contre les Allemands; Constance devenait son épouse s'il était vainqueur, et elle devait aider à la victoire en empoisonnant H. VI. Des torrents de sang coulèrent. Henri VI était aussi

(+) Rien de plus beau que la sépulture de cette maison. Il y a une longue suite de monuments consacrés à tous ces guerriers tous ces héros. Brunswic (en Allem. Braunschweig) sign. Brun, tais-toi. C'est le cri du chevalier au cheval impatient de combattre. Ces princes sont donc des coursiers qu'on retient à peine, le cheval de Job peint en 2 mots.

bouillant aussi impétueux que son père; de plus il avait l'âme aigrie des dres humiliations de Frédéric; ~~Pendant quelque temps il fut~~ c'est du moins la manière la plus vraisemblable d'expliquer l'excès de sa cruauté. Pendant quelque temps il fut retenu à l'entrée du roy.e de Sicile; mais à force de faire tuer ses soldats il parvint à l'envahir. Tout cela se passait après la mort de Tancrède fils naturel de Guill. Maître de la Pouille et de la Sicile il se fait sacrer roi à Palerme 1194. Le fils de Tancrède fut enterré ~~vivant~~ d. un monastère après avoir eu les yeux crevés. La veuve et les filles furent transportées d. un monastère d'Alsace. La résistance des Italiens ne fut pas heureuse. H. VI établit les Allem. d'une manière durable en Italie. Au milieu de ses succès il mourut laissant un fils âgé de 2 ans le gr. Fréd. II 1197.(1) Ce règne remplit la 1re moitié du 13e S. La cour de Constance était toute italienne; le jr. Frédéric fils d'une Italienne, élevé par elle en Italie, ayant ensuite le pape p. tuteur était lui-même s. beaucoup de rapports un Italien. Qui aurait dit que de telle école sortirait le plus grand ennemi des papes et des Italiens. Mais c'était une fatalité. A cette époque dès qu'un ami des papes devenait empereur il fallait qu'il se déclarât bientôt leur ennemi: dès qu'un ami de l'empereur devenait pape il fallait qu'il devînt son ennemi. Hélas! j'ai perdu un ami et je ne gagne pas un pape, disait Frédéric II en

(1) Fl. 55-60.

Frédéric II. à Naples 1197-1212

203 r

apprenant l'élection d'Innocent IV un de ses amis les pl. chers.

La Lombardie fut fort agitée pend.t la minorité de cet enfant. le passage continuel des empereurs avait donné naissance à des maisons gibelines. Au 1.r rang est la maison de Romano ou les Ecelini à Vérone, et surtout Ecelino III le féroce; les Guinicelli à Brescia. A Padoue, à Vicence, à Parme il y a des tyrans: A Milan, Plaisance, Bologne, des répt.s au moins p.r quelque temps encore. Le camp ppal des Gibelins est vers Brescia et Vérone; les chefs des guelfes sont cette maison d'Est de Ferrare qui n'a jamais eu une très bonne renommée d. l'histoire (le duc actuel de Modène est gendre du d.r prince de cette maison) Il y a alors en Italie un monde de petits états qui ont de la vie co.e des roy.es Chaque ville a des historiens en foule, une littérature à part. Aujourd'hui encore il faudrait des villes p.r contenir les législations qui nous restent de tous ces états. Il n'y a pas de Biblioth. qui puisse contenir cela. (M.r Forti de Florence travail sur ce sujet. On peut se faire une idée de son immensité par l'ouvrage gigantesque de Giannone, Istituzione del regno di Napoli.)

Un baron Italien Innocent III fut est élu pape en 1198 à l'age de 37 ans. C'est un des plus grands ho.es et des plus puissants pontifes qui aient occupé la chaire pontificale; c'est le fond.r de l'inquis.on –

le persécuteur des Albigeois, le tuteur de Fréd. II.
D'abord Innocent avant d'être maître de la chrétienté voulut être maître dans Rome.
Il avait été un homme de guerre avant d'être pape. On sentit bien une main séculière dès ses 1res actions. Il obligea le préfet de Rome ~~off~~ officier de l'empereur de lui prêter hommage. Il limita l'autorité du senateur.
Il chassa des villes voisines les podestats nommés par le peuple ou par l'emp. et y mit des podestats pontificaux. Dans la douceur de notre civilisation nous ne nous figurons pas bien ce qu'est ce droit terrible du juge. C'est un magistrat souverain qui à la vérité ne fait pas de lois, mais il peut rouer, pendre, écarteler tout le monde sans appel. Il importe peu qu'il ne fasse pas de lois, qu'il ne commande pas les armées puisqu'il peut tuer chaque homme un à un. Telle était la question des podestats Italiens. Aussi l'empereur voulait en mettre un d. chaque ville, le pape de même ; les villes ne voulaient recevoir un podestat ni de l'un ni de l'autre : elles voulaient l'élire elles-mêmes. Il y avait dans tous ces petits états, tant de passions, tant d'intrigues, tant d'ardeur que le plus souvent on ne se fiait pas à un citoyen. On allait chercher un étranger, de peur qu'un citoyen ne parvint à se faire tyran. Un podestat était réellement un demi tyran.(1) Maintenant

(Des podestats)

204.10

qu'était un tyran d. l'It. du m. age. Cette recherche éclairera beaucoup de chose. Un tyran commettait des actions horribles. C'est un Visconti qui va à la chasse aux hom. avec des chiens d. les rues de Milan. On voit un autre tyran nourrir ses prisonniers d'excréments humains jusqu'à ce qu'ils en meurent. Enfin le tyran se livrait à tous les caprices de l'arbitraire le plus cruel, le plus dépravé. Mais si on examine le résultat on trouvera que les tyrans ont rendu à l'Italie un fort gr. service. C'est d'y avoir établi une parfaite égalité en nivelant l'Italie sous un poids énorme. Après les tyrans l'Italie fut com. si un rouleau de plomb de plusieurs millions de livres avait été promené sur toute sa surface. D'un autre part l'église en fesait tout autant, car l'église méprisant la naissance, méprisant la richesse est radicale de sa nature. Voilà ce qui a si bien nivelé l'Italie, ce qui fait qu'elle ressemble tant à la France le pays où il y a le moins d'aristocratie. Quelquefois ces tyrans Italiens étaient de très grands hom. Castruccio Castracani V. on voit au Campo santo de Pise une magnifique statue (puissante figure, vrai une de lion) Castr. Castrac. fut un tr. gr. hom. Les Sforza aussi n'étaient pas des hom. ordinaires. Fr.° Sforza fils d'un paysan, puis soldat, puis capitaine, puis général, puis connétable du R. de Naples, devint

lui-même duc de Milan, c.à.d. le plus riche souverain du siècle. Le paysan, J. Sforza ne savait pas s'il serait soldat ou paysan. Il se dit: si mon baton touche cet arbre voisin je serai soldat, s'il ne touche pas je ne le serai pas. Le baton toucha; p.ê. l'avait-il choisi fort gros, et très rapproché.

Innocent III était un hom. de génie, sa correspondance et ses bulles le prouvent. Si ces monuments n'existaient pas on trouverait cependant qu'il a fait 2 choses qui prouvent un grand génie. D'abord il parvint à organiser l'Italie en une ligue qui couvrait le S.t Siège du coté de l'Allemagne, la ligue Guelfe de Toscane. Il faut donner ici une idée de ce qu'était l'Italie à cette époque. Les plaines de la Lombardie étaient très favorables à la cavalerie. c'était donc un pays féodal. A Naples il y avait le vieux levain Normand, de plus le voisinage des Arabes avait fait sentir le besoin de la féodalité; aussi Naples a été féodale. Ainsi l'Italie est chargée aux 2 bouts de féodalité. Ensuite si l'on place la tête de l'Italie aux Alpes on trouvera que l'Italie avait 2 bras par lesquels l'Italie atteignait d'un coté jusqu'à Cadix et de l'autre jusqu'à C.P. Invincibles tous 2 ou ne pouvant être vaincus que l'un par l'autre. Pise disputa un instant cette ~~[illegible]~~ position

de Gênes et périt. Gênes ne périt que par
Venise. Il n'y a pas de plus grandes choses
d. l'histoire de l'humanité. Gênes est la
patrie de Christophe Colomb; Gênes est un
monde à elle seule. Venise c'est la 4e
croisade, c'est tout le sort de la Grèce
pendant 300 ans, c'est le gouvernement le
plus durables qui ait exist. (D'Attila à
Bonaparte!); c'est le lien de l'antiquité
aux temps modernes; c'est la ville contempor.
de tous les âges du monde nouveau. Ainsi
aux 2 extrémités de la Lombardie, 2 bras.
Quant à la Lombardie elle-même c'est
singulièrement brouillé. Il y a des villes
en quantité; et de ville à ville des haines
terribles. On parle beaucoup des influences
physiques et elles ont certainement une immense
importance. Mais là il n'y a guère moyen
d'y découvrir des ~~telles~~ différences d'une
ville à l'autre telles qu'elles puissent légitimer
cette lutte acharnée. Quelle distinction peut-on
faire de climat, de race ou de terrain entre
Milan et Pavie? Modène et Reggio sont
situés à deux pas l'une de l'autre d.
la même plaine. De même Parme et Plaisance.
Partout des haines de famille à famille,
de quartier à quartier, de ville à ville.
Dès que l'un était Gibelin, l'autre se
faisait nécessairement Guelfe. Quant à Rome
sauf les rares moments où le pape était
assez fort pour y mettre un peu d'ordre,
ce n'était qu'un champ de bataille féodal;

tous ses monuments étaient changés en forteresses. Le Mole d'Adrien, la ~~tour~~ pyramide de Sestius, ~~les~~ colisée, le tombeau de Caecilia Metella etc. Partout des demeures de barons crénelées! ~~fortifiées~~ et barricadées et du sang dans toutes les rues. C'était alors une ville dépeuplée qui comptait tout au plus 30,000 hommes.

Ainsi jusqu'à présent nous ne voyons pas en Italie un seul élément sur lequel le pape puisse constamment s'appuyer. Il faut pourtant quelqu'un du parti du pape. Ce parti ne pouvait exister qu'à condition que les papes seraient du parti de la liberté. En conséquence le pape se mit à former la ligue Guelfe de Toscane. La Toscane n'est pas un pays d'énergie du moins quant à Florence et Sienne; car Pérouse est très énergique, même féroce et barbare; Pistoia est très sanguinaire, nulle part il n'y eut plus d'assassinats de massacres que d. la guerre des blancs et des noirs. (+) Arezzo est très belliqueuse. Quant à Sienne le Dante n. dit: Quelle est la mobilité des gens de Sienne! Les Français eux-mêmes ne vont pas jusque-là. En Toscane Pise était Gibeline; Lucques le pl. souvent Gibeline; Florence était Guelfe; Sienne alternait. Le pape eut l'adresse merveilleuse de réunir ces 4 ennemies acharnées. C'est chez Dante qu'il faut voir la manière d. les 2 grands partis qui divisent l'Italie sont caractérisés.

(+) Les Guelfes adoptaient générall. la couleur ecclésiastique le noir, de là les Gibelins avaient choisi le blanc.

206

(V. surtout le touchant épisode de Farinata dei Uberti qui empêcha Florence d'être détruite cô. les autres généraux gibelins l'avaient décidé)

Pendant qu'Inn. III organisait la Toscane il affaiblissait le r^e. de Naples. Constance à sa mort ~~ne~~ laissait ~~qu'un~~ son fils enfant sous la tutelle du pape. Inn. III le dépouille d'une partie de ses prérogatives, favorise même les prétentions d'un héritier des rois Normands, qui réclamait au moins une province en indemnité.

Philippe et Othon 1198-1212.

Quant à l'Allem. on y savait à peine s'il existait du côté de Naples un fils d'H. VI On ne pouvait même pas songer à l'hérédité. H. VI en avait pourtant obtenu la promesse, mais après sa mort on ne s'en souvint pas. Le d. de Souabe Philippe frère de H. VI et le fils du Malheureux H. le lion se disputèrent la couronne. L'Europe entière se divisa. Phil. Aug. fut p^r. Phil. Richard c. de lion p^r. Othon. ~~Richard cœur de lion se déclara p^r les Guelfes uniquement par haine contre Ph. Aug.~~ Philippe eut p^r. lui presque toute l'Allem. Othon n'avait guère que les 2 peuples étrangers les Danois et les Bohémiens. Othon était déjà réduit à ses états de Brunswic et Ph. allait fondre sur lui lorsqu'il fut assassiné par une vengeance particulière

Othon ne conseilla pas le crime ; mais il en profita. Il épousa une fille de Philippe et se trouva ainsi à la fois Guelfe et Gibelin. Il passa en Italie. Mais il s'agissait de savoir pour qui il se déciderait. A chaque ville on lui disait : Etes-vous Guelfe êtes vous Gibelin. Il avait promis au pape de lui faire restituer les biens allodiaux de la Ctsse Mathilde biens situés surtout en Toscane. Lorsqu'il fut entré en Italie les Guelfes furent tout étonnés de voir que l'empereur était du parti de l'empire beaucoup plus que de son ancienne faction, que l'élu des Guelfes était devenu Gibelin dès qu'il s'était vu seul empereur. Il refusa de remettre au S. siège les biens promis. Ainsi toutes les combinaisons politiques d'Innocent III les voilà annullées, il faut tout reprendre sur nouveaux frais. C'est ici la tache politique d'I. III. Il imagine de poser la couronne impl. sur la tête du r. de Naples, se plaçant ainsi d. la position que les papes ont toujours redoutée, mettant sur la même tête la couronne de Naples et l'empire, et se plaçant ainsi cot. d. un étau. Au reste Fréd. était son pupille ; c'était un It. ; le fils de la terre Ital. très patriote, très ami des papes Constance. Tout cela rassurait. Othon envahit les états de Fréd. II, traverse l'Italie,

Frédéric II empereur. 1212-1250.

207 r

mais il en est bientôt chassé: Fréd. à son tour pénètre en Allem. se fait couronner r. des Romains à Aix la chap. Il paraît sur le Rhin parce que tout le long du Rhin sont des états ecclésiastiques amis des Guelfes. Othon fort inquiet fit ce qu'on attribue à Ph. Aug. Il assemble une diète, déclare qu'il veut déposer l'aut. Mais on acceptait; la comédie réussit fort mal. Il reprit les armes avec peu de succès; tout le monde l'abandonna. Toutefois s'il n'avait plus d'états ni d'alliés il lui restait des compagnons, une armée. C'est alors qu'il fit de concert avec Jean III cette invon en France qui aboutit à la bat. de Bouvines.

Innocent III mourut triomphant sans se douter qu'il avait ébranlé la papauté. Jamais le pouvoir du S.t siège n'alla pl. loin que sous lui: il ordonnait aux rois de Castille et de Portugal de déposer les armes; il comptait un roi parmi ses vassaux le lache J. sans terre, il ordonnait à Ph. Aug. de reprendre sa f.e et il était obéi; il conquit tout le midi de la Fr. par les armes de Simon de Montfort et extermina l'hérésie, car les Albigeois ne durèrent guère passé cette terrible croisade.

Une des conditions que le pape avait imposées à Fréd. en le faisant empereur, était

qu'il ne résiderait jamais d. son Ét.[1] De plus le pape lui avait fait jurer qu'il partirait pour la croisade. Une croisade offrait de gr. chances aux papes. L'empereur pouvait être tué p. les Sarrazins, se baigner, etc. Mais Fréd. II avait sa croisade en Italie. Il lui était venu l'idée toute simple de réunir tout ce qui lui manquait pour dominer de la Sicile à la Souabe sans interruption. Toutefois la croisade lui fut une excellente occasion de faire prêter serment à la noblesse de respecter ses ordres, de ne plus exiger de péages injustes, de ne plus voler les marchands, ne ne plus faire de fausse monnaie. Les termes du serment étaient un peu moins durs. Les seigneurs prétendaient bien ne pas faire de fausse monnaie, mais ils en altéraient le titre continuellement et allaient forcer sur les routes les marchands de l'échanger contre de la bonne. P. se faire une idée de l'Allemagne, à cette époque il suffit de voir sur le Rhin tous ces chateaux qui ont vraiment l'air déterminé à ne pas laisser passer les gens. Il y en a qui descendent dans le Rhin. Il y en a un qui est situé tout à travers de l'eau cot. p. ne laisser passer aucun bateau (le Pfalz appart. sans doute aux El. Palatins). Tous ces chateaux ont un air significatif; ils semblent regarder

[1] Qu'il le céderait à son fils. (Baume)

208 r°

la rivière d'un air avide. Le Ruppersberg avance comme une immense arcade au dessus des eaux co. un bras étendu p. saisir sa proie. Le Rhin est le pl. beau fleuve du monde. Que dirais-je de plus il régnait sur le Rhin, disent les Nibelungen.

C'était beaucoup d'avoir obtenu un serment tel que Fréd. le demandait. Le serment ne fut pas gardé et pourtant il gêna la conscience de q.q. uns; il autorisa l'emp. à frapper les uns après les autres tous les princes de l'empire qui lui faisaient ombrage sous prétexte de violation de serment. Il se fait ensuite couronner à Rome après avoir restitué les allodiaux de la C.tesse Mathilde. Il accabla les ~~gra~~ Sarrazins de Sicile, et les transporte de Sicile où ils étaient dangereux, en Italie où ils étaient fort utiles. Il en fonda les colonies de Nocéra, de Lucéria et eut ainsi des troupes sur lesq. aucune excommun.on n'avait prise. Les papes virent bien que Fréd. nourrissait des intentions hostiles; cette translation des Sarrazins était une déclar.on de guerre à l'église. Les papes s'entendirent avec les rép.ues Ital. Milan refuse à Frédéric la couronne de fer qui est déposée à Monza. De nos jours il paraîtrait pl. simple d'en faire faire une autre. Mais à cette époque il y avait à parier en faveur de celui

209 r

entre les mains duquel se trouvaient les insignes de la R.te ; tant les esprits étaient matériels. Frédéric déclare la guerre à Milan. Les villes se liguent c/ lui, 2.de ligue Lombarde. L'emp. les met au ban de l'emp. le pape les prend sous sa protection. Dès lors il fallait se déclarer contre le pape. Il n'osa pas encore. L'opinion de Sismondi est que la 1.re ligue Lomb. était juste la 2.de non. Mais Fréd II maître du R. de Naples était bien pl. dangereux que Barberousse et les peuples ont le droit de se décider d'après leurs intérêts et leurs dangers. Cependt. Grég. IX l'excommunie Fréd. cr. croisé parjure. Fréd. prétextait les vents, la peste. Excommunié 3 fois il fallut partir. Mais il ne conquit pas Jerusalem il l'acheta. Cette conduite au lieu de le relever d. l'esprit des peuples lui fit tort. Acheter Jérusalem, négocier avec les infidèles Quel texte contre l'empereur ! On n'était pl. assez religieux p.r aller à la croisade on l'était encore assez p.r s'indigner de celui qui marchandait la terre S.te. Il ne trouva pas un prêtre p.r le couronner r. de Jérusalem. Pend.t ce temps on faisait contre lui une véritable croisade. Son beau père Jean de Brienne auquel il fallait absolument un R. sans que jamais il soit parvenu à posséder un pouce de

209 v°

terre. Successivement r. de Jérusalem, Empereur d'Orient, roi des 2 Siciles, presque maître de l'Egypte il ne réussit jamais à rien garder. Fréd. arriva à temps et le chassa. C'était un temps sing.^t que celui où un Cadet de France choisissait entre les trônes du monde. Les croisés de la 4e. croisade ~~s~~ rencontrèrent sur un vaisseau un seigneur qui passait la mer, c'était J. de Brienne qui cherchait un trône. Rien ne ressemble plus à tous ces romans de chevalerie d.^t le héros fait une fin en acceptant ~~enfin~~ l'empire de Trébizonde. Maintenant nous avons tout le contraire; des trônes d.^t personne ne veut.

Ainsi Frédéric commence à être frappé de l'arme d.^t H. IV avait été tué, la lance de Judas. Son beau-père s'est déclaré contre lui; son fils va en faire autant, son fils Henri, celui qu'il avait fait nommer roi des Romains. Le rebelle ne trouva personne p.^r lui d. l'Empire. On commençait à s'indigner de l'acharnement du pape. Fréd. fort de l'indignation universelle passe d'Italie en Allem. sans armée fait son fils prisonnier à Worms, et l'envoie en Pouille où il mourut. L'Allemagne était tranquille, Naples était tranquille. Fréd. semblait avoir résolu le gr. problème. Mais il n'avait pas la Lombardie. La ligue lomb. se fortifiait t.^s les jours. Il fallait que l'empereur commençât

la guerre. Il pénètre d. l'état de Brescia, annonce qu'il prendra ses quartiers d'hivers à Crémone; ce qu'il fit en effet. Il rencontra ensuite à Corte Nuova les Milanais qui hésitèrent à l'attaquer. Le nom d'emp. imposait encore beaucoup. Frédéric attaqua: le combat fut très sanglant; la Carroccio vaillamment défendu par les compagnies de la mort resta au pouvoir des imp^aux. Le coup frappa la ligue au point de la réduire à 4 cités. Milan, Brescia, Plaisance et Modène.

Il faut donner une idée des ppales villes Lombardes. Milan est une grande, puissante, riche ville où on aime la vie et le plaisir. C'est un pays gras qui a q.q. chose de la Flandre joint à la beauté de l'Italie. A Brescia on est beaucoup pl. énergique beaucoup plus vif. Bologne est la pl. distinguée de toutes ces villes. Elle a l'énergie intellectuelle au pl. h^t degré. C'est à Bologne que Dante plaçait le centre de la langue et du génie Italien: c'est fort remarquable de la part d'un Florentin. Bologne n'a pas de monuments; c'est qu'elle n'a ni marbre ni pierres. Pourtant Bologne a sa tour penchée cõ. pise. Les 4 villes consentiren-

210v

à capituler. Frédéric exigea qu'elles se rendissent à discrétion. Il fallut assiéger Brescia. Le siège dura sans succès 68 j. Venise et Gênes accèdent à la ligue. L'emp. venait de conquérir un 3e e. La ville de Pise cette ville aujourd'hui si déserte si silencieuse couvrait alors la méditerranée de ses flottes, ce qui est d'autant plus merveilleux que c'est une ville sans port, une ville éloignée de la mer. Elle disputait aux Génois et aux Vénitiens entre autres possessions l'i. de Sardaigne que Pise avait conquise sur les Arabes. Il y avait eu entre les Arabes et Pise des guerres héroïques. Une fois les Sarrazins surprennent un fauxbourgs; on voit une f. Césia de Sismondi traverser toute l'armée ennemie au péril de sa vie p. venir avertir ~~la concitoyens~~ ville On voit encore une statue informe que ses concitoyens lui élevèrent (v. 1000). De la Toscane Fréd. marcha sur Rome. Le pape arma p. se défendre. Mais Fréd. n'avait pas des forces suffisantes. De plus le pape lui faisait une guerre avantageuse par les armes spirituelles. Il ordonna un concile à Rome. La seule diff. était d'arriver. Les Pisans maîtres de la mer font prisonniers au passage tous les [illegible] prélats français. Le

concile manqua. Bientot Grégoire mourut
(1241) et après sa mort le siège pontif.
resta 2 ans vacant. Frédéric était si fort
qu'il empêchait l'élection ; pas assez fort
pour faire un pape. Enfin on élut un
ami, un intime ami de Frédér. un noble
Génois (le mot génois veut dire un hom. d'espr.
et de courage, il n'y a pas de posit.on plus
distinguée) c'était un grand seigneur de
la maison des Fieschi. Il devint de suite
mortel ennemi de l'emp. C'était beaucoup p.
un pape d'être Génois. Il était maître au
moyen des flottes de sa patrie d'aller de
Rome en France. La France rivale de l'empire
était le pl. sûr asyle d'un pape. A Lyon
se tient un concile sous la protection de
S. Louis. Lyon était ville imp. mais la
seule influence sup. qui s'exerçat sur cette
rep. était l'infl. de la France. Le pape exposa
les malheurs de la Chrétienté : les mogols, les
Kharismiens, l'empire Latin tombant en pièces.
~~tout~~ L'auteur de t. ces maux était Frédéric. Il
avait envoyé au concile deux ambassadeurs
le fameux chancelier P. Desvignes, et Thadée
de Suessa. Le d. parla. P. Desv. ne dit pas
un mot. 1er indice de trahison. Il fut bientôt
soupçonné d'une plus grande. La sentence de
l'excommunication fut prononcée avec la
pl. gr. solennité d. tout le sombre appareil de
cette cérémonie. Le pape déclara Fréd. déchu de l'Emp.
On sait qu'à cette nlle il se fit apporter la cassette
qui renfermait les ornements impériaux et qu'il

241v

s'écria : On ne me l'arrachera pas. On prétend que S. Louis s'interposa p. le maintien de la Paix. Les r. de Fr. suivaient ordinair^t. une politique t^t contraire. Cepend^t. l'excommun^on fit un gr. effet. Les riches évêchés de l'Allem. se crurent obligés de faire défection. C'était une perte immense. D'ailleurs l'arch. de Mayence était archichancelier, alors de Cologne, chancelier. Un empire à qui manquaient de tels dignitaires était certaine^t. bien affaibli. L'emp. se trouvait privé des arch. de son emp. Enfin l'empire quand le Rhin lui manque est bien affaibli. La ligue allem. prit p^r emp. H^i Raspon landgr. de Thuringe hom^e à qui Frédéric s'était confié, qui l'avait nommé son lieutenant d. l'empire. H^i forma le siège de Francfort et s'en rendit maître mais ensuite échoua en Souabe, et mourut. La Thuringe qui avait joué un rôle jusqu'ici fut démembrée et réduite à rien. On suscita à Fréd. un autre rival Guill. de Hollande. Il y avait une gr. politique à faire intervenir ce n^au côté de l'Allem. le Nord et les Welfs étaient usés, fatigués. Guill. épousa une fille d'Othon de Brunswic. Cepend^t. Fréd. est aux abois. S^t ses amis se tournent contre lui. P. Desv. tent. de l'empoisonner. L'âme de Frédéric est vaincue Il demande à passer le reste de ses j. en palestine ; il demande à abdiquer en faveur de son fils ; on ne lui permet pas. Il faut combattre jusqu'à la mort. Les Parmesans rasent sa ville de Vittoria bâtie en Lomb. co^e un trophée de ses victoires. Le d^r coup et il fut bien cruel était la capt^é de son fils Enzio, ce fils qui lui ressemblait, cette figure si belle si héroïque, cet hom^e prisonnier si jeune, qui resta 2 ou 30 ans d. sa prison et y mourut. 1249. En 1250 Fréd. mourut de maladie c.à d. de chagrin.

29.e leçon d'histoire moderne.

Pise, Gênes, et Venise jusqu'en 1300.

Caractère des 3 cités.

Il faut absolument caractériser les 3 gr. républiques maritimes de l'Italie. Pise est à plusieurs lieues de la mer, Gênes est sur la mer, Venise dans la mer; donc Gênes aura l'avantage sur Pise; Venise sur Gênes. Venise ~~flotte à l'~~ a été définie une flotte à l'ancre au milieu de l'Adriatique. Il est résulté de là des choses singulières; tout le contraire de ce qu'on aurait dû prévoir. Les Vénètes ce peuple mou qui seul de tous les Italiens se soumit à Rome sans la moindre résistance, ce peuple le moins belliqueux le moins conquérant de tous les peuples l'emporta pourtant sur ces durs et intraitables liguriens, et leur obstination invincible. Les marchands en un mot l'emportent sur les héros.

Méthode.

La méthode demande que nous commencions par la ville qui tomba la 1re c. à d. par Pise, ensuite nous passerons à Gênes puis

13 mai

à la dominante Venise.

Description de Gênes et de Pise.

Et d'abord décrivons Gênes et Pise.

Gênes est une ville immense, une ville de marbre; et sur un sol de marbre il n'y a pas grand mérite à cela. Gênes est placée entre la mer et des montagnes de marbre. Cette mer c'est la méditerranée c.à d. la plus belle, la plus charmante de toutes les mers. Ce n'est plus l'océan avec ses brumes, et ses vagues menaçantes. C'est une jolie mer toujours brillante sous le soleil, presque toujours paisible; de plus limitée de toutes parts. Sur cette mer Gênes a un petit port com. fait à la main. Toutes les églises sont en marbre blanc et noir. Tout cela fait une vue très imposante. Derrière Gênes sont des montagnes prodigieusement élevées. Tout près de la ville est une église sur un pic élevé. Il communique avec

par un pont jeté sur la rue à une hauteur de 2 ou 300 pieds. C'est une vue comparable à la baie de Naples. Mais autant la baie de Naples est molle, autant celle de Gênes est sévère. De là sortirent pend. tout le moyen des 30000 hom. à la fois sur des vaisseaux. Nous avons les portraits de tous ces grands hom. de Gênes par les

meilleurs peintres Hollandais. Ils ont des figures qui ne sont qu'à eux. Des figures à angle droit, un front ouvert, quelquefois la tête étroite, mais une expression d'une vigueur extraordinaire. On dirait, p. a. d., que ces traits ont été sculptés avec un rasoir. Ce sont les hom. les plus énergiques les plus ingénieux de l'Italie. Mais s'ils ont une grande vigueur de caractère, il n'y a en eux ne ressemble aucune chance de discipline. Au contraire les Vénitiens sont éminemment disciplinables. D'autre part les Génois ne se servirent pas habituellement de troupes étrangères ou du moins fort tard. Les troupes de Venise étaient excellentes mais c'était seulement parce qu'elles n'étaient pas Vénitiennes. Sur les flottes Vénitiennes il n'y avait en fait de Vénitiens que des sénateurs, des provéditeurs hom. graves, administ. fort exacts, très énergiques, n'ayant pas ce courage qui gagne les batailles mais celui qui les ordonne.

L'Apennin qui serre de si près la mer sur toute la côte de Gênes finit enfin par s'en éloigner un peu. Le pays commence à s'ammolir un peu immédiatement après cette terre toute de marbre qu'on appelle la

2-13 v

d°. de Carrare. Là commencent les forêts d'Oliviers. On se sent en Toscane. Les hom. changent aussi. A Gênes la population est très laide; on rencontre à Lucques des hom. frais, bien portants, bien habillés. Vers Pise le Pays est de plus en plus riche. C'est un sol gras, une air température admirable: c'est la béotie de l'Italie. Au milieu coule l'Arno, un beau fleuve au milieu de belles campagnes. Dans la ville il n'y a guère de monuments tous sont sur une seule place. Sur cette place est rassemblée toute la splendeur de la vieille ville. La tour penchée avec la spirale qui l'entoure; la Cathédrale d°. le style est plutot Byzantin que Gothique avec ses ogives écrasées, ses légères colonnes, et son christ immense peint sur un fond d'or. Enfin le cloître immense du C°. Santo. Pise est ruinée depuis bien l.t.; au 15°. siècle c'était déjà de l'histoire.

I. Pise. Le peuple de Pise en haine des 2 villes Guelfes de Florence et de Gênes était ~~Gibelin~~ ~~Pise~~ attaché aux empereurs particulièrement à la maison de Souabe. Pise avait fait de grandes conquêtes dans la méditerranée Pise avait la Sardaigne et la Corse; mais il paraît qu'elle ne se sentait pas assez forte sur terre pour les défendre. Elle

s'entendit avec l'empereur et il paraît
qu'elle lui aurait cédé définitivement les
2 isles s'il avait pu les lui défendre.
Gênes disputait à Pise les 2 isles qui avaient
été conquises en commun. A ce moment
le parti Guelfe dominait dans toute l'Italie
la malheureuse Pise restait presque seule
attachée à l'empereur. En 1284 elle livra aux
Génois une grande bat. navale non loin
du promontoire de Méloria, Morosini étant
podestat à Pise, Ugolini amiral. (Cet Ugolini
se prétendait issu cö. la plupart des familles
de la h[te] Aristocratie Pisane, les Lanfranchi,
les Sismondi ... des barons Allemands venus
en Italie avec les Othons) Les Génois s'avisèrent
d'un stratagème qui réussit complètement. Ils
ne combattirent d'abord qu'avec une
partie de leur flotte. Puis au moment
où les 2 armées étaient fatiguées, cette réserve
fondit sur les ~~Génois~~ Pisans qui crurent
voir une flotte nouvelle. On dit que le C[te]
Ugolini se réjouit du désastre de sa patrie;
Voyant 5000 morts et 11000 prisonniers
il conçut l'espoir de devenir tyran de Pise.
11000 ho[es] furent amenés captifs à Gênes et

13 mai.

214v

y moururent. Les Pisans eurent beau envoyer des ambassades, offrir tout l'argent qu'on voudrait tout fut inutile. Voulez-vous voir Pise, allez à Gênes, devint un espèce de proverbe en Italie. Au même moment précisément Florence et toutes les villes Guelfes de Toscane se réunirent pour accabler Pise. Ugolini trahit, dit-on, sa patrie, reçut de grandes som. d'or dans des bouteilles qui renfermaient au lieu de vin des pièces de monnaie. Il fit une paix honteuse et devint par cette paix le maître d'une ville dépeuplée. Il y commit les actes les plus cruels, les plus insensés. Il tua même un nev. qui lui apprenait une mauvaise nouvelle. On raconte qu'en rentrant d. sa ville fier et triomphant il répétait : Que me manque-t-il maintenant. Un de ses amis lui répondit : Rien que la colère de Dieu. Elle éclata bientôt. Ugolini avait tué le neveu de l'archevêque de Pise. Une insurrection imprévue éclata ; on se battit dans les rues, Ugolini fut saisi et renfermé dans une tour. ~~Alors une~~ avec ses enfants. Alors une gr. famine jointe à t[te]s les autres calamités désolait la ville. On se doute bien que les pr[isonniers] qu'on oublia de nourrir furent les prisonniers. Ugolin mourut de faim avec ses enfants dans son cachot.

Toutefois il fut impossible aux vainqueurs

de mieux défendre la ville. En 1290 Pise se soumit aux Génois accepta un traité humiliant. Le port de Pise à l'entrée de l'Arno fut comblé. Avant 1300 il ne restait plus que 2 puissances maritimes, en Italie et tout portait à croire que Gênes serait bientôt la seule.

Quant à Ugolin il n'est pas bien évident qu'il y ait eu trahison. Dans ce gouvernt. désordonné des villes Italiennes il se peut que le peuple se soit porté à la violence contre un traité nécessaire mais honteux.

II. Gènes.

Cinq ans après le désastre de Pise Gênes lança à la mer 155 Galères portant chacune 2 ou 300 hom. Elle ne le ferait certes pas aujourd'hui. Le mal intérieur de cette cité fut justement ce qui eut dû faire sa grandeur. Les individus étaient tous extrêmement ardents, courageux, mais en même t. incapables de soumission. Dans toutes les montagnes de la Ligurie il y avait des chateaux forts occupés par une noblesse très fière; dans ce port étaient des hom. non moins intraitables, ces amiraux de la rép., ces commerçants, ces marins. Peu à peu parmi ces drs se forma une noblesse d'argent. C'est la même marche encore qu'à Rome et en Angleterre. Parmi la noblesse de naissance brillaient les Spinola,

215 r°

II Gênes

les Fieschi, les Grimaldi, les Doria; parmi la noblesse d'argent les Adorni, et les Frigosi. Gênes essaya tous les gouvts. D'abord des consuls; ensuite des podestats étrangers (on se défiait des citoyens); sous ces podestats étaient un conseil, le sénat, et l'assemblée du peuple. Les monuments de ce temps sont pleins de grandeur. Ainsi le palais du doge est plein de salles immenses qui font bien voir que tout un peuple a gouverné là, qu'il fallait au besoin contenir d. une seule enceinte l'équipage de toute une flotte descendue à terre. Gênes se lassa des podest. vers le mil. du 13e s.: elle prit des capitaines du peuple. On n'était pas encore content. Les révolutions se succédaient; Gênes était en proie à de terribles agitations. Il n'y a pas de gr. monarchie d. l'histoire soit plus compliquée, pl. embrouillée que celle de cette petite répq. Enfin un jour que les partis étaient en présence, sans bien savoir sur quels sujets, qu'on ne décidait rien, une voix du peuple s'avisa de jeter un nom en l'air, probablement sans intention bien déterminée. Il crie Boccanegra, et le monde répète: Boccanegra! C'était un citoyen ~~obscur~~ honnête, mais obscur et de de petite naissance. Les uns crient: capitaine du peuple! les autres: podestat! d'autres: abbé du peuple (père). Enfin on se mit à crier: Doge!

Il n'y avait pas moyen de monter plus haut. Boccanegra fut doge. Bientot tout le monde en fut si mécontent qu'on le chassa d'un consentement unanime. Bientot on se persuada que la seule cause de troubles était la trop gr. puissance des nobles. On leur ôta jusqu'au droit de citoyen. Les vainqueurs de tant de flottes n'eurent plus le droit de voter dans les assemblées. Quand les nobles ne purent plus être citoyens la plus grande faveur qu'on put leur faire fut de les dégrader.

III. Venise.

Voyons maintenant le sort de Venise jusqu'en 1300.

Venise se trouva avoir un très grand avantage; celui qu'eut plus tard la maison d'Autriche. Elle avait sous la main les plus belliqueux et les moins intellectuels, les moins civilisés de tous les peuples, les Slaves. De bonne heure elle s'était rendue maîtresse de la Dalmatie. C'est la plus grande conquête qu'elle put faire. Les Italiens ne sont pas des soldats dociles, intrépides cv. les Slaves. En outre Venise entretenait des relations continuelles avec les Epirotes, on sait combien cette terre d'Epire fut toujours une terre de guerriers. Venise fut donc de bonne heure riche et puissante.

En 1204 les héros de la 4e croisade viennent en pleurs demander des vaisseaux à Venise. Elle a l'habileté de tourner leurs héroïques épées

2-16 r°

contre un tout autre but que la terre S.te d'abord Zara ensuite C.P. Les Vénitiens surent se faire très bien payer, et encore ils eurent toutes les conquêtes, du moins celles qu'on pouvait conserver. En effet les Croisés eurent la terre ferme c.à.d. la guerre contre les Barbares et les Grecs, aux les ports, les isles et la mer. Le doge s'intitula seigneur d'un quart et demi de l'emp. Grec. Mais les rivaux des Vénitiens les Génois avaient eu jusque là une forte part dans le commerce de l'empire Grecque depuis la décadence de sa marine. C'était au fonds sur eux que Venise avait conquis C.P. La guerre entre les Grecs et les Latins fut surtout une guerre entre Gênes et Venise. Les bandes mercenaires des Catalans, jointes aux galères Génoises rendirent très dangereuse la situation des Vénitiens dans l'orient. Venise au lieu de t. garder, ce qui l'exposait à tout perdre céda une partie de ses conquêtes à des particuliers Vénitiens qui les possédèrent en fief et les gardèrent par tous les efforts possibles. Dans le reste elle paya des soldats et se maintint co.e elle put. Au reste Venise était maîtresse de toutes les positions maritimes de l'Orient. Elle acheta Corfou, Candie. Le m.is de Montferrat roi de Thessalie se trouvait avoir cette i. importante, mais co.

il n'avait pas un vaisseau, il fallut bien s'en défaire. Venise se fit de tous côtés poursuivre par la jalousie. Peu à peu il ne lui resta plus que b. îles. Cepend. elle avait fait d'immenses travaux dans l'int. du pays. Des chaussées, des ports, des forteresses. Enfin il subsiste en Grèce autant de ruines Vénitiennes, que de ruines Grecques. Venise poursuivie d. les î. se vit enlever Rhodes, Lemnos, Chio par Michel Paléologue qui céda cette dre aux Génois. C'est alors le beau temps de Gênes. Un Doria vainquit les Vénitiens à Curzola, André Dandolo étant doge à Venise.

On crut alors sentir le besoin de rendre le gouvt. plus fort (1299) Sous le doge Gradenigo une paix honteuse est conclue avec Gênes, aussitôt le gouvt. est changé. De démocr. il devient une pure aristocratie. La révolution ne se fit pas sans réclamation. Il y eut deux conjurations. On se battit dans la ville. Le parti du peuple fut écrasé, et la révolution s'en affermit d'autant mieux. Voici en quoi consistait ce nouv. gouvt. Dès 1174 on avait établi un gr. conseil composé de 484 cit. choisis d. les 12 quartiers par 12 tribuns électeurs. Le gr. conseil nommait le doge. On voyait bien p. l'exemple de Gênes qu'il était impossible de gouverner vigoureusement avec l'aristocratie. Les 12 tribuns étaient élus par le peuple. mais bientôt le gr. conseil s'arrogea le droit d. les élire. Ainsi le gr. conseil élisait les tribuns; les tribuns le gr. conseil, le gouvt. était enfermé dans un cercle; le peuple n'est plus rien. Mais la révon ne se faisait pas au profit du doge, tout au contraire son autorité diminuait t. les jours. Le doge avait eu jusque là le pouvoir judiciaire, il fut remplacé par la quarantie

217r

criminel. On imposa au doge qui jusque là s'était
choisi ses conseillers un petit conseil de 60 membres.
Enfin on alla jusqu'à nommer 5 correcteurs du
serment du Doge, qui devaient examiner à chaq.
avènement ce qui avait échappé à la sollicitude
de l'aristocratie. Après la mort du doge des inquisiteurs
recherceront sa conduite, et s'il est trouvé coupable ses
biens seront confisqués ses enfants ruinés. Il ne manquait au
gr. conseil que de se rendre héréditaire. Ce qui eut lieu.
En 1300 on ferma le livre d'or. Mais ce gr. conseil
était encore un souverain bien nombreux; il fallait une
action plus prompte, un secret plus assuré. En 1310
on établit le conseil des 10 composé de 10 conseillers rouges
simples membres, de 6 conseillers rouges formant la seigneurie
enfin le doge. Ce conseil des 10 d'abord à temps, se perpétua
et devint viager. Plus tard, mais bien plus tard on le
trouva trop nombreux, on nomma 3 inquisiteurs d'état.
Il n'y avait pas moyen d'aller plus loin sans aller à
la monarchie. On connaît maintenant les terribles reglts.
de ce conseil, qui jusqu'à Bonaparte n'étaient jamais
sortis de la cassette des inquisiteurs. Toute liberté leur
était donnée de faire assassiner non pas seulement
les coupables mais même ceux qu'ils soupçonnaient.
Si un ho. allait établir à l'étranger une industrie utile à
Venise on lui fesait sommation de revenir, s'il ne
revenait pas il était assassiné. Ce qu'il y a de plus
horrible c'est que ces lois étaient complètement ignorées.
De ces 3 inquisiteurs deux pouvaient faire le procès à
l'autre et le faire jeter dans les lagunes. Ce govt. atroce
se perpétua plusieurs siècles par plusieurs raisons. La
Ppale c'est que Venise était un des lieux du monde
où le peuple était le plus heureux sous le rapport
matériel. C'était un govt. atroce mais non déraisonnable. De
plus chaque noble avait la chance de devenir tyran à son tour.
Au reste ce gouvernement mourut véritablement au temps de
la ligue de Cambray: il y avait 300 qu'il était mort lorsque
les Français entrèrent à Venise

30e leçon d'histoire moderne.

Rodolfe de Hapsbourg.

Nous avons déjà parlé de l'importance qu'ont l'Allemagne et l'Italie cōme élements simples de l'Europe. En comparaison la Fr. est infiniment plus compliquée. Ce qui perdit Fréd. et la mon de Souabe ce n'est pas seulement son opposition au pape. On vit Ph. le bel lui résister avec succès. L'Allemagne à coup sûr n'est pas pl. amie des papes que la Fr. La tendance de l'Allemagne était alors de former à la longue une église locale. On pourrait le prouver par un gr. nombre de faits. Ce qui perdit Fréd. c'est qu'un Et. ne peut réussir en Allem., c'est qu'il s'efforça d'introduire la chose que l'Allem. a en horreur depp. Arminius, le droit Romain. Siffle donc vipère, disaient-ils aux hom. de loi de Varus en leur perçant la langue. Ils montrèrent le même acharnement après la race de Fréd. II après le parti des jct. car les jct. avaient accueilli, soutenu et dominé Fréd. toute sa vie. Le droit romain est sous certains rapports favorable à la liberté. Ce n'est point la lib. cōe l'entendait le Nord la liberté qui repose sur l'orgueil de la force. L'indépend. féodale voilà ce qui leur plaît, c. à d. la liberté du chef avec des serviteurs fidèles et dévoués qui ne s'aperçoivent pas qu'ils ne sont pas libres. C'est là le génie du Nord et plus particulièrement de l'Allem.

Dignité impériale.

Acte de Juridiction de Sigismond à Paris. Il arme un chevalier de sa propre autorité. On s'effraie en Angleterre ; on ne l'admet qu'en lui faisant jurer qu'il n'y exercera aucune autorité. — Lingard. H. v. p. 39.

Causes de la chute des Hohenstauffen.

16 mai

218 r°

Grand interrègne 1250 – 1273.

non Saxonne. Au contraire la lib. du droit Romain est tout autre chose, c'est l'égalité du droit civil. Elle ne reconnait pas de communauté, toute communauté fut abolie par César, nous dit Suétone. Tel est en effet le caractère des lois Romaines une parfaite égalité sous un monarque. C'est là aussi qu'est l'antipathie éternelle de l'Allem. qui devait triompher après Fréd. (On sait que son fils Conrad mourut presqu'aussitôt). Il y eut alors une sorte d'interrègne, d'entracte. Aucun système ne prévalut ni la féodalité du midi, ni la vieille indépendance Germanique dont il restait en Saxe tant de débris d'exemples, ni la puissance ecclés. ni celle des villes toutes 2 si fortes sur le Rhin. D. cet espèce d'équilibre de toutes les forces on demanda des souverains à l'étranger. Il y en eut 3. D'abord on eut ce qu'il y avait de plus antipathique à l'It. un Saxon, Guillaume de Hollande qui ne parut jamais dans le midi, trouva d. le Nord même une puissante oppos.on et mourut en combattant les Frisons, peuplade indomptable qui fut p.r l'Allemagne ce que les Ditmarses étaient au Danemark. Après sa mort on se divisa les uns offrirent la couronne à un prince éloigné de 900 lieues Alfonse de Castille allié de la maison de Souabe, surnommé le sage parce qu'il s'occupait d'astronomie, qui fit faire les tables Alfonsines et d. la destinée était de déplaire également aux 2 peuples les plus opposés. Alfonse accepta et resta en Castille de sorte que son élection fut c.t non avenue. L'autre empereur élu fut Richard de Cornwallis frère de H. III celui qui se cachait dans un moulin à la bat. de Lewes

C'était disait-on le prince le plus riche de la Chrétienté. Les électeurs sans doute espéraient être bien payés de leur vote. Ce n'était pas encore là un empereur. Un véritable empereur, courageux, puissant eut été Ottocar 2. de Bohême. Le chron. qui raconte sa mort dit que d. sa dre bat. il combattit cme un géant. Mais cme il était Slave il ne pouvait plaire aux Allemands. Quant aux princes du Nord ils ne demandaient pas un empereur, ne voulaient pas qu'on en fît. L'empire aurait fini de sa belle mort. Mais ce n'était pas l'intérêt des électeurs ecclésiastiques. Les uns tiraient une gr. partie de leur importance des dignités de chancelier, et d'archi-chancelier cme Mayence et Trèves, un autre du couronnement cme Cologne. Le Rhin voulait un empereur. Les Villes voulaient un emp. elles avaient un si grand intérêt qu'il y eut un peu de police sur les routes sur les fleuves. Les villes et les prêtres sont naturellement p. le pouvoir central, les seigneurs pour le pouvoir local, en d'autres termes pour la barbarie. Mais le pouvoir des seigneurs n'était plus le pouvoir unique. Certaines villes avaient pris un essor admirable de commerce, de richesse, Cologne, Augsbourg, Nuremberg, les villes qui formèrent plus tard de grandes ligues sur le Rhin sur la Baltique voulaient la paix. Elles voulaient sinon un empereur puissant, du moins un protecteur un pacificateur, un hme qui vient sur les gr. routes. Nous nous figurons maintenant un souverain sous un tout autre aspect; mais alors ce qu'on

219 r°

lui demandait avant tout c'étaient les qualités d'un colonel de ~~g~~gendarmerie. Il y avait beaucoup de petite noblesse en Souabe, en Alsace, en Suisse. Ces petits seigneurs volaient tantôt les princes ecclésiastiques, tantôt les villes, et quelquefois se mettaient à la solde des uns ou des autres. Ils n'étaient pas trop mal à cette époq. du moins avec les paysans qui avaient qq. fois une part dans le profit. L'Alsace surtout se présente sous un aspect fort héroïque.

On raconte qu'un arch. de Mayence obligé de se rendre à la cour de Rome prit un de ces petits seigneurs p. l'accompagner. Il fallait sur sa flotte ~~un ho~~ (car l'Archev. de Mayence ne pouvait marcher sans un appareil magnifiq.) un ho. courageux qui imposât aux brigands. Il le trouva dans un petit-fils des anciens Landgr. d'Alsace qui prétendaient remonter jusqu'aux Mérovingiens (p.-ê. cette généalogie ne fut elle composée qu'après la grandeur de la maison d'Autriche). C'était Rodolfe de Habsbourg ho. dévoué aux villes, parent du Burgrave de Noremberg. L'Archev. qui craignait fort d'être pris et de payer rançon trouva en lui un excellent conducteur. Rodolfe n'était alors qu'un fort petit seigneur chargé par les cantons d'Ury, de Schwytz et d'Unterwald du soin de combattre p. eux et de les protéger. Les villes, et les communautés avaient alors habituellement un seigneur chargé de commander leurs forces et de combattre p. eux. L'archev. de Mayence fut si content de Rodolfe qu'il songea à le faire empereur. Rodolfe

convenait parfaitement. On ne pouvait souhaiter un empereur moins puissant, plus brave et plus actif. De plus les électeurs laïques se trouvaient alors tous à marier; Rodolfe avait 6 filles. Chacun d'eux espéra devenir gendre de l'Empereur et le gouverner. Les diverses raisons décidèrent. Un évêque écrivit alors ~~tr~~ plaisamt. à Grégoire X : Dans la trinité impl. les électeurs veulent bien la connaissance et la volonté mais non pas la puissance. Lorsqu'il fut couronné à Aix la ch. on avait oublié d'apporter le sceptre, p.ê. était-ce un moyen pr. de contester quand on voudrait la validité de l'élection. Mais on put bien s'apercevoir que Rodolfe ne serait pas si aisémt. dominé. Il prit sans hésiter le crucifix sur l'autel, et s'en servit au lieu de sceptre, et le serment des princes sur le sceptre n'en devint que pl. ~~désintéréssé~~ pl. imposant.

Rodolfe I. 1273-1291.

Rodolfe n'avait pour lui que l'héroïsme : rien de moins imposant; il n'avait jamais qu'une très petite suite et le plus souvent des habits raccomodés. Mais il remplissait t. à f. les vues et des électeurs ecclés. et des villes. Il courut t. l'empire proposant à t. ceux qui étaient en querelle de le prendre p. arbitre de leurs différents, ou tout au moins de suivre les règles de diffidation (c'était la guerre privée organisée et soumise à des règles, à des délais) Les contemporains ont très bien caractérisé cette vie si active si utile. Ils ont appelé Rod. legem animatam.

16 mai

220 v°

Rodolfe n'avait qu'une bande mais derrière cette bande se trouvaient les princes ecclésiast. qui lui fournissaient de l'argent. Les seigneurs d'Alsace, de Souabe étaient flattés de voir régner un des leurs. On vit bien qu'il n'était pas isolé, dans ses querelles avec Ottocar.

Nous devons remarquer qu'Ottocar était allié du Nord de l'Allemagne; sinon allié du moins en bonne intelligence. L'All. du N. ne voulait pas d'un emp. donné p. le midi. Très long-temps il n'y eut que le midi qui reconnut l'élection de Rodolfe. A cette élect. on n'avait pas voulu admettre Ottocar sous prétexte qu'il était étranger à l'empire. La raison était bien mauvaise. Ottocar n'était pas seulem. roi de Bohême il était encore duc d'Autriche. Ottocar refusait de reconnaître le n.t empereur, l'insultait même. Rodolfe eut le courage de lui déclarer la guerre. Il fut suivi du ban et de l'Arrière ban de la Suisse, de l'Alsace, et de la Souabe. Il parvint sur les bords du Danube. Ottocar était sur l'autre rive se croyant bien hors de portée d'être atteint. Mais Rodolfe employa p.r attaquer l'ennemi un moyen qui alors n'était pas commun. Il paraît qu'il portait habituellement des bateaux dans ses bagages. Il fit un pont ~~un moyen duq.~~ et passa le fleuve. Ottocar surpris lui envoya p.r traiter des agents auxq. Rodolfe dit ces paroles remarq. qui montrent combien son esprit était différent de

celui de Frédéric II. Si vous avez à traiter avec des clercs parlez latin, si avec des laïques parlez Allemand. Fréd. II. employa généralement le latin dans ses diplômes.

Voici de quoi se composait le parti de Rodolfe: Les évêques de Mayence, Saltzbourg, Wurtzbourg, Ratisbonne, les 2 princes de Bavière, le landgrave de Hesse, le Burgrave de Nuremberg le Cte de Tyrol, et les petits nobles d'Alsace et de Souabe. tout cela ne fesait qu'une bien petite partie de l'Allemagne. Tout le Nord, même la Franconie, et l'Autriche étaient contre lui. Ottocar étonné des forces de Rod. consentit à le reconnaître. Ils eurent une entrevue dans une tente sur une i. du fleuve entre les 2 armées. Au moment où Ottocare prêtait hommage à Rodolfe la tente tomba et les 2 armées virent le fier roi de Bohême à genoux. Voilà du moins ce que q.q. uns ont raconté. Mais leur récit présente plus d'une invraisemblance. On a assuré que Rod. l.t. avant d'être emp. avait été écuyer d'Ottocare; il n'y a là rien d'impossible. Il est vraisemblable que l'écuyer d'Ottocar pouvait être un bien plus grand seigneur que Rod. Ce qui montre l'invraisemblance, c'est, d'abord qu'une pareille charge était ordinairement héréditaire. Ensuite on sait année par année toute la vie de Rod.

2-1-v

et on ne trouve pas où placer cette circonstance
Rodolfe gagna les sujets Autrichiens d'Ottocar en leur
permettant de reconstruire les chateaux que
celui-ci avait fait détruire. Il paya ses alliés
en les faisant vivre aux dépends des biens eccl.
toutef. les ecclés. payèrent assez volontiers p.
être délivrés des Slaves. Alors on vit toute
l'Allem. du midi unie sous Rodolfe. Le N. n'en
éprouva que plus de jalousie. Ottoc. encouragé
p. ces sentiments hostiles recommença la guerre,
combattit vaillamment et fut tué. Rodolfe
alors se mit à faire précisément ce qui
avait perdu Ottocar, il se mit à détruire
les chateaux. Cela plaisait aux villes, aux pr.
ecclés. Il en détruisit une fois 9 en Souabe
d'un seul coup. Il décréta que personne ne
doit avoir de forteresse sauf l'utilité de
l'empire. Il força d. Stuttgard un duc de Wirtemberg
qui se proclamait ami de Dieu, ennemi de tout
le monde. Il eut fait d'avantage encore
si la Bohème n'eut été protégée p. le m.is de
Brandebourg tuteur du succ. d'Ottoc. La
conduite de Rodolfe est en général plus habile
que noble; en 1277 il flatte le N. de l'Allem.
en accordant à l'électeur de Saxe au duc de Brunsw.
l'administr.on des revenus imp.aux d. ce pays. Co.
il ne pénétrait pas dans le Nord on peux bien
qu'il n'y pouvait lever un denier. Ainsi il
pouvait très aisément être généreux. En 1289
le midi étant bien uni, il pénètre enfin d. le N.

de concert avec l'archev. de Mayence. Dans un seul carême il détruisit 66 chateaux. Il y a peu d'exemple de succès aussi rapides dans ce temps où l'artillerie n'existait pas. Peut-être était-il secondé par la population; p.e. ~~le duc~~ le duc de Saxe et les autres gr. princes voyaient-ils avec plaisir la destruction de la noblesse moyenne. Il est très curieux de voir quelle est l'opposition, l'éloignement du nord et du midi. Ainsi en 1338 l'emp. Louis ~~selon une chroniq. de Thuringe~~ nomme le duc d'Autr. son lieutenant dans l'empire soit qu'il passe les Alpes soit qu'il traverse la forêt de Thuringe. On voit là combien le N. est indépend[t]. Dans une chroniq. de Thuringe on voit le landgr. ordonner à tous les hom. en état de porter un bourdon ou une épée de se rendre à Fritzlar. Les Paysans saxons portaient donc des armes. Dans les guerres de H. IV on le dit expressément. Depuis la chute de H. le lion la mon. de Souabe avait pris sur la noblesse un gr. ascendant. Généralement ces gr. souverains favorisaient les paysans contre la petite noblesse; au contraire leur chute favorisa la petite noblesse au détriment des paysans. En Saxe il y a un autre caractère qui importe beaucoup, car Luther est saxon. Dans le Sachsenspiegel l'hom. qui porte à tort une affaire devant le juge ecclésiastique paye une indemnité non seulement à la partie adverse mais au juge séculier. C'était fait p[r] dégouter de recourir à la juridict. ecclésiastiq. On voit les Landgr. de Hesse montrer peu de faveur p[r] le pouvoir eccles. Fréd II duc de Saxe, et Fréd. Cte d'Anhalt écrivent contre l'église de Rome en faveur de l'église nationale.

16 mai

222 r°

Frédéric le mordu fit avec succès la guerre à son père Albert le dénaturé. Il semblerait qu'on ne lui sut pas mauvais gré de descendre de Fréd. II. Il augmenta même ses états malgré l'emp. Tous ces faits ne sont pas sans gravité.

Parlons des rapports de l'Allem. avec l'Italie. Charles d'Anjou était parvenu à faire un pape. le Fr. Clément IV qui le nomma sénateur de Rome, pacificateur de Toscane. L'empire avait encore quelques places en Italie. Charles allait les attaquer. Que devait faire un souverain aussi belliqueux. Il devait aller se mettre à la tête du parti Gibelin et rétablir au delà des Alp. la puissance impér. Rodolf eut le bon esprit de rester en Allem. Il céda au pape, l'exarchat et la pentapole, et consentit à investir Ch. d'Anjou du Cté de Provence qui était un fief de l'empire.(+) Enfin il eut l'honneur de donner une de ses filles au petit-fils d'un r. de Fr. Cette mon de France avait alors une puissance exorbitante. Pourtant Rod. montra une fois de la vigueur contre cette puissance envahissante. Il envahit le Cté de Montbelliard malgré toutes les menaces de Ph. le bel, mais il se vit forcé de le laisser s'approprier la Fr. Cté.

(+) Si l'on en croit Villani Rod. eut l'intention d'envahir la Toscane, et fit p. c. q.q. préparat. Il n'y a pas trace de cela d. les écriv. Allem. L'It. a toujours eu au reste p. les Allemands un attrait irrésistible. Le bonheur de Rod. fut d'avoir été trop occupé en Allem.

Etat de l'Allemagne pendant cette période.

Au fond t. ces Fr. emper. jusqu'en 1350 sont des aventuriers. Il ne sont que des chevaliers pauvres et vaillants. Rodolfe, Adolfe de Nassau, H. VII, ~~Louis de~~ Jean de Bohême, Gontier de Schwartzenbourg présentent tous ce caractère sous un aspect plus ou moins honorable. Le pl. héroïque de tous est H. VII ; Maximilien d'Autriche a aussi de ce caractère. (D. les propos de tables de Luther il se donne le nom de chasseur de chamois.) Dans les mém. de Götz il est représenté vêtu d'une méchante

capote grise, se rendant seul, de nuit au milieu d'un camp dont les dispos^ons sont fort respectes). Au contraire L. de Bavière, Wenceslas, Ch. IV, Sigism., Fréd. III sont des empereurs lettrés, pacifiq., législat. mais d'une valeur douteuse.

Un mot sur Mayence et Cologne à cette époque. Au moment de l'interrègne, tout le monde essaya de se saisir de q.q. lambeaux du pouvoir imp^al. L'Archev. de Cologne prétendit à l'exemple des papes que son droit de couronnt. lui donnait le droit de juger l'élection. Cela seul en aurait fait une espèce de pape national. Ce sont au reste les archev. de Mayence qui gagnèrent le pl. de terrein à cette époque, On peut dire que ce sont eux qui pend^t le 14e siècle font les empereurs d'Allem. (Rodolfe, H. VII, L. de Bavière ...) Qu'étaient donc alors les archevêques de Mayence. Nous avons encore la très curieuse histoire d'un de ces archevêques, n^s allons en donner une esquisse. Il s'appelait P. Eichspalt, et était médecin. Se trouvant en rapport avec un gr. devenu évêque de Bâle, + qui était frère d'H. de Luxembourg. ~~et que~~ Cet évêque voulant demander au pape l'Archevêché de Mayence avait besoin d'un agent habile p^r faire la demande, et obtenir la faveur du pape. Eichspalt fut envoyé. On ne pouvait mieux choisir, il plut de suite beaucoup au pape; mais il demanda Mayence p^r lui-même. Il fut archevêque de Mayence. Cepend^t il conserva de la reconnaissance envers celui qu'il avait ainsi joué. Car il obtint pour lui l'archevêché de Trèves et plus tard il fit empereur H^i de Luxembourg. Les archev. de

223 v

Mayence donnait alors autant de mal à l'emp. que les papes autrefois. Albert d'Autriche est forcé de leur promettre par serment p.r les péages du Rhin; il est vrai qu'il se fit dispenser par le pape. Un archevêq. de Mayence dit un jour : j'ai encore plusieurs empereurs dans ma manche.(1)

(1) E. 80.

A cette époque les papes étaient à Avignon, humiliés et faibles. Ils passaient pour de simples ministres des rois de France. Mayence avait grandi d'autant.

Quel était cependt. le rôle des villes impér.s Elles attiraient tant qu'elles pouvaient la popul.on des campagnes. Les seigneurs s'efforçaient de la retenir. Ils réussirent encore plus qu'en France. Nous avons vu de quel danger était cette dépopul.on des campagnes. Si quelques seigneurs combattaient les villes p.r se faire rendre les vilains refugiés derrière les palissades de pieux qui s'étendaient tout autour (Pfahlburg.) il y en avait d'autres qui moyennant salaire combattaient p.r la défense des villes sous le nom de Burgraven

---

31e leçon d'histoire moderne.

Allemagne sous Adolfe de Nassau, Albert I, Henri VII. Emancipation de la Suisse.

Qui l'emportera de la Saxe ou de la m.on de Souabe (ou plutôt à partir de Fréd. II de la dynastie Italienne)? Ni l'une ni l'autre. ~~La Saxe for~~ Frédéric 2 favorable dans le droit au Emp. Romain en religion lui est contraire; la Saxe contraire en droit au Emp. Romain, est sur la religion d'accord avec le pape. Une situation aussi équivoque ne peut permettre une victoire définitive. La Souabe doit tomber; mais la Saxe doit tomber aussi. Elle ne deviendra forte que d. une époque où son rôle religieux sera d'accord avec son rôle social. Sa force fut d'abord dans le paganisme; elle est maintenant dans le protestantisme.

Nord et midi.

1. Rodolphe de Hapsbourg, 1272. 2 Adolphe de Nassau
3 Albert I
4. Henri VII de Luxembourg {Bohême [illegible]} — Italie

Les 2 états Emp. l'un catholique, l'autre protestant doivent grandir aux dépends d'une même race, la race slave. Pend. l. t. on vit l'Autriche méconnaissant son véritable intérêt employer ses forces du côté de ~~contre~~ l'Allemagne qui par sa résistance la retarda de 2 siècles. La Saxe aussi au lieu de diriger toutes ses forces contre les slaves s'affaiblit par des querelles intestines.

19 mai.

224 v°

Adolfe de Nassau. 1291-1298. A la mort de Rod. les électeurs craignaient tellement cette famille entreprenante qu'ils choisirent Ad. de Nassau de même qu'après Fréd. II on avait pris Guill. de Hollande. Cet Adolfe ne s'occupa d. t. son règne que d'une guerre civile en Saxe à laq. il était intéressé. Il avait acheté d'Albert le Dénaturé la Thuringe et la Misnie. Ces provinces s'étonnèrent d'avoir été vendues et soutinrent avec force les dr. de Frédéric le mordu. Ad. ne put réussir. Cepend. les états de l'empire se rapprochèrent de la m.on d'Autr.

Albert I 1298-1308. Ils élurent t. à coup Albert fils de Rodolfe. On dit que ce prince tua de sa propre main son compétiteur Adolfe à la bat. de Gölheim. La faiblesse de l'Allem. du N. venait de ses divisions; la faiblesse de l'Allem. du M. venait aussi de ses divisions, nous voulons parler de la lutte entre l'Autriche et la Suisse.

Suisses, jusqu'au XV.e siècle. On sait qu'une double chaîne de montagnes occupe l'Allemagne du Midi. Après la large chaîne des Alpes le pays s'abaisse par degrés jusqu'aux vallées du Rhin et du Danube; là il se relève, et même se relève beaucoup p.r former les montagnes de la Souabe de la Bavière et de l'Autriche. Entre les gr. Alpes et les montagnes bien inf.res de la Souabe est un pays très froid par l'élévation du terrein, par l'influence des vents qui de toutes parts doivent passer par dessus des glaciers, ou des sommets couverts

de neige; pays pauvre et stérile à l'exception
de q.q. belles vallées; pays peu propre à l'agriculture,
où l'on ne trouve guère que de l'herbe et
des bestiaux. Ce n'est plus la molle Allemagne
du midi, ~~Allemand~~ baignés par un air souvent
glacial, habitant au milieu des rochers les
Suisses sont une des populations les plus fortes,
les plus énergiques de l'Univers. Les anciens
habitants étaient des Celtes, ~~remplacés~~ ils furent
en gr. partie remplacés par des Allemands.
Ces contrées de 888 à 1034 avaient composé
un r. sous le nom de Bourgogne transjurane.
Mais un tel état ne pouvait durer. Composé
de races opposées il devait bientot se dissoudre.
Rien de plus bizarre que la manière d. les
2 populations sont mêlées. A Fribourg la
moitié de la ville parle Allem. l'autre Français,
la limite des 2 langues est une rue de la ville.

Le génie suisse est remarquable. C'est un
génie tr. positif, très prosaïque, excepté q.q.
montagnes où il y a encore des croyances fortes
et profondes. Dès Arnaud de Brescia Zurich
se trouve toute disposée au doute. De plus il
faut le dire la Suisse a produit fort peu d'hom.
remarquables, fort peu de littérature. C'est une
population ~~[illegible]~~ seulement anti littéraire.(1) Leurs fameux ranz sont
très peu remarquables quand à la poésie. Leurs
idées ont peu d'étendue, peu d'élévation. Leur
poésie est surtout ironique, souvent obscène.

(1) N.o 105.

225 r

Ce n'est point là la poésie Allemande. Toujours la Suisse fut le foyer de l'arianisme. De très bonne heure on a douté en Suisse de la divinité de J.C.

L'ancienne Suisse a produit un grand chroniqueur. C'est Tschudi. Le jour où il sera imprimé et traduit le grand ouvrage de Müller qui en est si souvent une copie perdra beaucoup de son prix. Par une incurie extraordinaire Tschudi n'est pas encore imprimé en entier; une moitié est encore en manuscrit.

Cela produit un effet singulier de voir des gens qui ont encore une patrie. D. nos immenses monarchies ce mot ne peut plus avoir beaucoup sens. La patrie pend. la révolution française ce sont des idées abstraites, c'est l'égalité, c'est telle et telle institution politique; on n'a pas à coup sûr d. l'esprit la personnalité d'une contrée. L'ho. de Schwytz au contraire connaît sa patrie, il l'a tte entière d. l'esprit. Nous autres nous ne pouvons pas voir la Fran. Le Suisse peut embrasser tout son canton avec ses yeux, il en connaît toutes les parties, c'est p. lui une personne. La Suisse nous fait comprendre mieux l'hist. ancienne malgré d'énormes différences.

Au 13e s. ce petit monde de la Suisse ne se connaît pas encore: 50 Ctés 150 baronies, très peu de villes, un nombre infini d'habitations isolées (car le Suisse n'habite guère des villages): le pays enfin n'a aucune unité. L'oppression de

de la maison d'Autr. sera ce qui lui donnera son unité. Sous les montagnes qui descendent en gradins des plus hauts sommets des Alpes jusqu'au Rhin, s'étendent un grand nombre de lacs qui reçoivent les eaux des Glaciers; de belles forêts et d'immenses paturages occupent les bords de ces lacs et les penchants des montagnes. Telle est en peu de mots la scène des événements qui vont nous occuper.

Dans un pays pauvre mêlé de paysans et de petite noblesse, les uns ne diffèrent pas des autres d'une manière t. à f. tranchée. Rodolfe était aimé des paysans, il fraternisait avec eux. Mais bientôt tout changea. Après la mort d'Adolfe de Nassau Albert se trouvant maître en Autriche, très puissant d. le reste de l'Allemagne voulut gouverner le pays d. son père avait été seulement le Burgrave. Ils avaient refusé de continuer d. cette charge un prince qu'ils trouvaient trop puissant. Albert eut la lâcheté de vouloir écraser cot. empereur ceux qui ~~ne~~ avaient ~~pas~~ eu le droit de le refuser cot. seigneur. Des gouverneurs impéria allèrent tyranniser le pays. T. le monde sait l'hist. de Tel et de Gessler. Il est très permis de ne pas y croire; d'autant plus qu'on la trouve dans l'histoire de Danemark bien av. le temps de Guill. Tell. ~~L'hist~~ Scholie? ~~du~~ le chapeau de Gessler n'est pas aussi humiliant d. les mœurs féodales que d. nos mœurs actuelles. Il y eut des services féodaux

19 mai

beaucoup plus singulières que celui-là. Les Suisses ne se seraient pas révoltés p.r si peu de chose. Les causes légales de l'insurrection furent probablement la partialité des juges, les cruautés des agents inférieurs, les redevances n.lles exigées par eux. La pomme a qq chose de mythique en rapport avec de vieilles fables qui se rencontrent partout au m. age.

Voici comment Müller raconte le 1.r fait de l'insurrection. Il y avait un chateau auquel on devait apporter certains présents d'usage; c'étaient des moutons, des poulets, et autres de denrées; on profita du moment où la porte était embarassée p.r tuer le gardien. Déjà aux certain nombre de j.es gens avaient été secrètement introduits par leurs fiancées. Lorsque le combat fut engagé avec la garnison les assaillants sonnèrent du ~~cor~~ cor, et firent approcher les secours. Les cors jouent un très gr. rôle d. l'histoire de suisse. La vache d'Unterwalden, et le taureau d'Ury leur avaient été, dit-on, donnés par par Charlem. Ces instruments d'une prodigieuse grosseur étaient portés d. les combats. Aucun bras ne semble pouvoir être assez fort p.r les porter, aucune poitrine p.r souffler dedans

On résolut d'exterminer ce misérable peuple. Toute la chevalerie Autrichienne se leva. La noblesse de Souabe attachée à cette glorieuse m.on de Habsbourg qui sortait

de son sein, craignant la contagion de l'exemple accourut en foule sous les drapeaux de l'empire. Albert avait passé le Rhin. il se trouvait précisément d. la petite plaine de Hapsbourg sur la Reuss. Il avait passé ce fleuve, son cortège était de l'autre coté. Il se trouvait avec son neveu Jean auquel il refusait son héritage par un déni criant de justice. Le Malheureux n'espérait plus plus rien de prince orgueilleux et puissant qui bientôt aurait détruit avec les Suisses les d.rs germes de résistance contre son autorité; une réponse insolente lui avait tout récemment redoublé sa rage; il assassina son oncle sous les yeux des siens, aux pieds du chateau de ses pères. Jean disparut. On prétendit bien des années après avoir retrouvé d. un monastère d'Italie un ho. caché sous un faux nom et qui devait être J. le parricide.

Ce crime sauva peut-être les Suisses qui ne pouvaient prévoir un tel évènement, qui n'auraient jamais songé à le faire naître. Alb. était mort en 1308; ils ne furent attaqués qu'en 1315 ils eurent donc t. le temps de se préparer. Léopold fils d'Albert ne fut pas empereur, il n'en était pas moins un très puissant prince; de plus il était soutenu par toute la noblesse de Souabe et d'Alsace. En 1315 1300 paysans attendirent et vainquirent 20,000 chevaliers supérieurement armés; on ne peut se faire une idée de l'infériorité des Suisses

227 r

combattant à pied, et irrégulièrement armés. Ils attendirent leurs ennemis dans le défilé de Morgaten placés de l'autre côté d'un chemin creux qui le dominait. La cavalerie Autrich. n'hésita pas à traverser. Ce fut alors que 30 hom. vinrent p. se joindre à leurs compatriotes; c'étaient les exilés. Les Suisses ne voulurent pas les admettre d. leurs rangs, déclarant que la loi d'exil n'était pas rapportée. Les 30 combattir. mais séparés. Lors que la cavalerie autrich. se fut engagée d. le défilé les Suisses roulèrent sur eux de grosses pierres, qui fesant un grand bruit, bosselaient les armures, blessaient les chevaliers, effrayaient les chevaux. La ligne ennemie flottait; les suisses se précipitent p. éventrer les chevaux; Déroute complète: mais de tels lieux ne sont guère favorables à la fuite. Les suisses ne firent aucun grâce; et on peut remarquer que les Suisses firent toujours de grands massacres lorsqu'ils étaient vainqueurs.

Louis de Bavière sanctionna lui-même cette insurrection p. affaiblir la maison d'Autriche. La fameuse ligue perpétuelle de Brunnen fut alors conclue avec son approbation (1315) et on vit l'empereur se dépouiller lui-même.

Bientôt Lucerne, 1332; Glaris et Zurich, 1351, Zug et Berne 1352 se joignent aux 3 petits cantons. La confédération n'eut toute sa force que lorsqu'elle compta parmi ses membres la grande ville de Berne, la plus puissante de ces contrées. Au lieu de campagnards dispersés,

il y avait là de nombreuses corporations de métiers aussi courageuses que les pâtres des Schwitz et d'Ury; il y avait surtout la corpor.on des Bouchers célèbre par sa vaillance. Les Autrichiens ne se découragèrent pas. En 1386 Léopold duc d'Autr. conduit en Suisse presque tous les seigneurs du midi. C'était un élan g.al en un jour on jeta plus de cent gantelets en signe de défi. Cet acharnement avait d'autres causes encore que la haine c/ ces paysans révoltés et la crainte du mauvais exemple; de toutes parts les paysans allaient chercher un refuge en Suisse, les terres des seigneurs risquaient de se dépeupler. –

Sempach est à Morgarten ce que Salamine est aux Thermopyles. Léopold y fut tué et sa mort décida la victoire. Cette fois la cavalerie Allemande mit pied à terre p.r combattre. C'était un usage alors assez répandu parmi la noblesse de certains pays, la Bourgogne p. ex. C'était l'idée chevaleresque de ne devoir sa victoire, et son salut qu'à ~~soi~~ soi-même; on craignait de plus que les chevaux ne s'effrayassent. Les Suisses ne pouvaient ~~qu'à ce on purent~~ rompre cette haie de lance qui ~~les Suisses~~ les enveloppait, et les prenait de t.tes parts. C'est alors qu'un admirable dévouement ouvrit aux Suisses l'entrée des rangs autrich. T. le monde connaît le trait héroïque d'Arnold

von Winkelried (1386). Les suisses se sont au reste montrés fort justes envers leurs ennemis; ils ont beaucoup loué la valeur de la noblesse Allemande. La victoire de Näfels assura leur indépendance; ils ne dépendirent plus de l'Autriche (1388). Plus tard Maxim. leur fit une guerre de dévastation très cruelle, très méthodique; mais elle ne réussit pas à les soumettre. Un contemporain (Sylvius Aeneas) nous en donne un bien triste tableau. Il traversait ce pays vers 1440; il vit beaucoup de troupes d'enfants conduits par de vieilles f.es qui les menaient paître l'herbe. Tous leurs parents avaient péri. Ces misérables étaient dans l'état le plus effroyable. Presque tous les ho.es en état de porter les armes avaient péri.

Henri VII 1308–1314.

Revenons à l'Allemagne.

L'alternative entre le N. et le Midi continue. Après Fréd. II nous avons eu Guill. de Hollande, après Rodolphe de H. Adolfe de Nassau; après Albert d'Autr. nous aurons H. (VII) de Luxembourg, puis 2 empereurs à la fois 1.o Louis du midi, puis encore un d. de Luxemb.

H. passa les Alpes essaya vainement de resusciter l'anc. parti Gibelin, de renverser les Guelfes triomphants. Le chef des Guelfes était le petit-fils de Charles d'Anjou Robert roi de Naples ami des lettres et qui paraît avoir été singult pédant. C'est lui qui fit subir un ~~capital~~

un examen solennel à Pétrarque pend. 3 j.
sur toutes les sciences, et lui donna ensuite
par diplome la permission d'écrire en prose et
en vers sur tous sujets. Pour comble d'honneur
il lui donna une robe de pourpre qu'il
avait portée. Nous avons dit que le vrai caract.
de la mon. de France c'est d'être ami de
l'église, ami des gens de loi, et d'un caractère
pacifique. Il n'y a guère d'exception qu'H. IV
et Ch. d'Anjou. Robert évita partout le
combat. La chevalerie impériale ne trouva
aucune occasion de se signaler; l'empereur
se contenta de se faire couronner, et s'éloigna
ensuite. Il alla à Pise tenir une diète d.
laquelle il condamna à mort le roi Robert
rebelle contre l'emp. On voit que l'empire
conservait encore de singul. prétentions. H. VII
mourut subitement à Pise empoisonné, dit-on,
par un moine Guelfe d. le S. sacrement.
Les Gibelins publièrent que le pieux H. avait
mieux aimé mourir que de rejeter l'hostie.

H. VII le fond. de la glorieuse mon. de
Luxembourg est présenté co. le prince le
plus chevaleresque de son temps, et de plus,
qualités d. les Allem. lui savaient beaucoup
de gré, co. le plus tendre et le pl. fidèle époux.
toutefois ce ne fut pas son fils Jean qui lui
succéda. Il eut mieux que l'emp. le r. indép.
de Bohême. La maison des vieux pr. nationaux
était éteinte. L'ascend. de la civon Allemande
qui prédominait de plus en plus engagea les
Bohêmes à prendre p. roi le fils de l'héroïque

229 v

H.

H.ⁱ VII. Rien de plus étonnant que cette victoire remportée sur des anti-pathies nationales aussi fortes. V. les Slaves détestent les Allemands. En Pologne p. dire qu'une chose est mauvaise on dit : c'est Allemand. Il fallait w. on voit, bien des circonstances, bien des raisons pour vaincre une haine aussi prononcée.

32e. leçon d'histoire moderne.

Louis de Bavière. 1314-1347. et Charles IV. 1347-1378.

Désordre du 14e s.

L'an 1314, date importante : c'est la mort de Ph. le bel, et d'H. VII. A cette époq. com. l'hist. se complique ; quelle apparente confusion. Au 13e. siècle au contraire quelle unité, quelle simplicité. Un parti Guelfe, un parti Gibelin. La moitié de l'Italie est Guelfe l'autre moitié Gibeline ; l'Allemagne du N. est Guelfe, l'Allem. du Midi Gibeline ; le roi de Fr. est Guelfe, le roi d'Anglet. Gibelin. D'un côté les prêtres et les juristes ; de l'autre les seigneurs. Tel est ce système dans sa beauté, dans son élégance. Car l'histoire a ~~aussi son~~ aussi mérite et éloge lorsqu'elle se dessine sous une forme simple. Maintenant au contraire tout s'embrouille. Les prêtres et les juristes se divisent. Les juristes sont avec les rois de France ; les prêtres seuls avec le pape et le pape sous la main du r. de France. En Allem. la lutte est entre 2 maisons toutes 2 du midi : qui toutes deux devraient être gibelines. Les toutes les idées sont dérangées que sign. t. cela : que

27 mai.

230 v

l'ordre antique de l'Europe fondé sur des nécessités fatales soit de provinces, soit de races, soit d'anciennes hiérarchies; tout cela tombe et va faire place à un monde qui ne relèvera que de la lib. Il faut que le chaos se forme. l'ordre reviendra avec une n^lle ère, la réforme. Car la réforme n'est pas un désordre w. on le croit trop souvent c'est elle qui a remis l'ordre d. le monde. Les 14e et 15e s. c'est le désordre du le m. âge; au 11e 12e 13e c'est l'ordre dans le monde barbare, d. le monde ~~de~~ ~~la féodalité~~, et pontifical: de même le 16e et surtout le 17e s. c'est le temps de l'ordre d. l'hist. moderne; de même le 18e et le 19e c'est le désordre. Le désordre est utile nécessaire car enfin il faut bien passer d'un système à l'autre

Louis de Bavière 1314-1347. (Fréderic le beau).

A la mort d'H^i VII on a élu à la fois Louis de Bavière, et Fréd. le beau duc d'Autriche. Louis fut nommé par les princes de Mayence, de Trèves, de Brandebourg, de Carinthie, par le duc de Saxe Lauenbourg qui se prétendait r. de Bohême; Frédéric par l'évêque de Cologne, le Palatin, le duc de Wurtemberg et p. Jean l'un des ducs de Saxe ~~la Fr. est contre lui. Ph. de Valois avait demandé l'empire p. lui même. Après l'élection il soutint Fréd. parce qu'il regardait L. de Bavière w. celui qui l'avait empêché d'être empereur lui même. La m^on de Fr.~~

~~était si puissante qu'elle força le pape à ratifier l'empire malgré eux. J. 22, Benoit 12~~
L'Empire n'a plus besoin d'aller lutter en Italie; il a maintenant une Italie dans son sein. Il n'y a plus seulement un pape à Rome, il y en a aussi un à Mayence; il a des républ. non à Florence à Bologne, mais à Nuremberg, à Lubeck, d. toutes ces gr. villes dont commence la grandeur commerciale. Lubeck va bientôt donner à qui elle voudra les trônes du Nord. La lutte n'est plus entre l'All. et l'It. elle est entre l'All. et l'All. Fréd II a inoculé l'Italie à l'Allem. Le parti Gibelin, féodal, barbare est représenté p. Fréd. d'Autr. Le parti Guelfe, le parti des villes, et de l'ordre c'est la Bav. et la Saxe. La Bavière est d'autant plus forte qu'elle s'appuie sur cette héroïque m^on de Luxembourg qui n'a pu garder l'empire, mais qui au moins l'a donné. Le fils d'H^i VII Jean de Bohême ne résidait guère en Allemagne. Il passa toute sa vie à courir l'Europe jamais en Bohême évitant son roy^e avec le pl. gr. soin. Jean séjournait le pl. souv^t à Paris. C'était alors le séjour le plus chevaleresque du monde. Paris était déjà la capitale de l'Occident. Elle renfermait une société élégante et polie suiv^t les idées d'~~Alors~~. De plus elle était le centre d'un gr. mouvement littéraire qui se concentrait

231 v

alors d. les provinces du centre de la Fr.
Après Paris Jean préférait Milan où se formait alors la cour des riches Visconti.
La mobilité de Jean était extrême ses séjours fréquents lui firent concevoir le projet de mettre la couronne impl. sur la tête du r. de France. (Charles IV le bel)

Le r. de France avait alors le pape sous la main. Il réalisait presque ce que Maximil. tenta plus tard (réunir l'empire et la papauté en se faisant élire pape). Ordre fut donné à Jean 22 de déclarer nulles les 2 élections. Rien n'égale l'humiliation, la faiblesse, la dépendance du successeur des Innocent et des Grégoire, du prince le plus riche de la chrétienté. (Il avait rassemblé un trésor de plus de 220 millions de notre monnaie, somme qui d. ce temps effraie l'imagination). Quand les ambassadeurs de Louis de Bavière vinrent à Avignon et lui demandèrent pourquoi il s'acharnait ainsi après leur maître il leur avoua qu'il avait peur du roi de France. Ph. de Valois menaça pl. tard de le faire brûler. Il s'était avisé de s'engager d. la gr. querelle des ordres mendiants; de plus il avait sur la béatitude et la vie à venir des idées qui sentaient prodigieusement l'hérésie. Depuis que les gr. lumières de l'Eglise étaient sorties de l'université de Paris, St. Thomas d'Aquin et Albert le gr. ces écoles avaient pris sur l'Europe le pl. gr. ascendant sur les questions de dogme. Citons qq.

traits de la singulière correspondance qui s'établit à ce sujet entre le r. de Fr. et le pape. Le r. écrit à J. 22: Nous avons ici des gens qui savent mieux les choses de Dieu que tous vos légistes d'Avignon. Le pape répond bien humblement: Mon fils, si vous ne sot. pas forts en théologie, ne prenez pas garde à la personne qui parle mais aux choses qu'elle dit. Benoit 12 n'est pas ~~mieux~~ plus heureux, il subit aussi l'insupportable tyrannie du r. de Fr. On raconte qu'il dit les larmes aux yeux aux envoyés du r. de Fr. L. de Bavière n'a rien fait sans avoir été provoqué, c'est nous qui l'avons attaqué les premiers, si j'avais voulu il serait venu à Avignon ~~implorer sa miséricorde~~ me demander grâce un baton à la main. Depuis que Boniface VIII n'a pas été vengé, depuis que ses restes ont été exhumés p. plaire à celui qui l'avait fait souffleter vivant le S. Siège était bien tombé d. l'opinion de l'Europe. Avignon était une vraie Babylone. Tout s'y achetait et s'y vendait. Rien n'égale le dégoût qu'excitait la vue de cette cour simoniaque, galante en habits de prêtres, où se donnaient des bals de cardinaux. Un des rares rencontres de Laure et de Pétrarq. eut lieu d. un bal où se trouvaient le pape et l'emp. Ch. IV. Il faut voir d. Pétrarque comment il décrit et juge la liberté de mœurs de la cour d'Avignon.

27 mai

Le roi de Fr. avait donné p. lui le pape et le r. de Bohême. Aussitôt les 2 partis se réconcilient. Fréd. avait été fait prisonnier à la bat. de Muhldorf Son rival l'avait comblé de marques de confiance et d'amitié. Il l'avait fait manger à sa table, coucher d. son lit. Un assassinat coûtait si peu au m. âge que c'était un acte de courage, et une gr. marque de confiance. Guise apr. la bat. de S. Denis partagea aussi son lit avec Condé prisonnier; Condé avoua depuis qu'il n'avait pu fermer l'œil, tandis que son rival avait dormi d'un profond sommeil. Bientôt L. de Bav. et Fréd. d'Autriche firent la paix et gardèrent par indivis la dignité et le pouvoir imp^al^ sans que leur amitié en souffrît. Le pape ne put croire à cette étrange amitié. Un provençal ne pouvait comprendre cette bonne foi, cette bonhomie t^te^ Germanique. Les 2 rivaux n'en restèrent pas moins constamment unis contre leurs ennemis la France, le S. Siège, et la Bohême.

Cepend^t^. la m. de Ch. le bel donna une sorte de sursis à Louis de Bavière. Il en profita p. passer en Italie. Ceci ne ressemble guère aux expéditions des Frédérics Il commença son voyage avec 100 cavaliers.

Il eut ensuite une armée avec l'argent des Gibelins d'Italie. Il trouva à Lucques le vaillant et rusé Castruccio (+) capitaine d'une valeur froide qui faisait alors de gr. conquêtes en Italie. Louis le nomme vicaire impérial, et reçoit de lui des subsides. Ce pauvre empereur obligé de se faire nourrir par les états qu'il traversait consentit à assiéger p. Castruccio, la ville la pl. Gibeline de l'Italie la malheureuse Pise. L. après s'être fait couronner à Rome en toute hâte se sauva presque seul en butte au mépris universel.

Au reste tous les rois étaient à ce qu'il paraît tombés d. un mépris égal aux yeux des Italiens. Les Romains choisirent le moment de l'expédition de l'Emp. p. chasser la garnison du r. de Naples Robert. Ainsi les voilà qui combattent à la fois le chef des guelfes et le chef des Gib. Quant à Jean de Bohême qui passa aussi en Italie, il fut accueilli avec faveur d. un 1. voyage; il revint; personne ne se déclara p. lui. Les villes lui fermaient leurs portes, il lui fallut combattre en plein champ. Il est sing. de voir un prince qui parcourt t. l'Europe

(+) Il y a au campo S.to un admirable portrait de Castruccio. C'est d. le tableau de la mort p. un vieux peintre Ital. Lorcagno. On y voit tous les mondains de l'époque t. occupés des choses de la terre, qui ne s'aperçoivent pas que la mort est là auprès les fauchant avec sa faux. Parmi eux est Castruccio remarquable p. l'énormité de la tête, et la puissance du cou.

&c. un courrier cherchant partout le plaisir, et les fêtes, négociant avec distraction à Paris, à Avignon, à Nuremberg.

En 1335 Jean forma une pl. étroite liaison avec la Fr., l'encouragea à combattre à la fois l'Autr. et la Bav. Louis de Bav. était seul emp. depuis la mort de Fréd. en 1330. Il était si fatigué de la lutte qu'il avait demandé la permission d'abdiquer (1333). Mais les électeurs ne le lui permirent pas. Ils déclarèr. leur choix invariable, et annoncèrent qu'ils le maintiendraient. Ils le défendaient donc, mais ce n'était pas sans l'outrager. Sous ton règne, Bavarois, l'empire a été tellement affaibli qu'il faut bien se garder désormais de confier l'empire à un Bavarois. Les Allemands se sont toujours souvenus de ce conseil. On croit assez en Allem. que les Bavarois ne sont pas Allem. mais de race celtique, et il y a bien à cela q.q probabilité. Les Boii d. ils ont conservé le nom étaient des Galls.

La gr. confédération qui menaçait L. de Bav. fut dérangée p. un événement peu prévu, la guerre entre Edouard III et Philippe VI. On sait avec quel mépris fut reçue en France la nouvelle des armements du roi d'Angl. On se rappelle avec quelle légèreté méprisante fut livrée la bat. de Crécy. Les historiens s'affligent ordinairement beaucoup de cette bataille. Mais ne devrait-on pas s'intéresser moins à la noblesse de France qui

péril dans cette affaire qu'à la lib. de l'Europe qui fut sauvée. La bat. de Crécy fut regardée cᵒ. la délivrance de l'Europe.

Le roi de France poussait si loin la tyrannie envers le pape qu'en même temps il lui interdisait de traiter avec l'empereur et traitait lui-même. Dès que la bat. de Crécy eut un peu diminué le poids écrasant de la France le pape offrit l'empire non plus au roi de Fr. mais au fils de Jean, Charles de Lux. La mort imprévue de l'emp. lui assura l'emp. sans aucune opposition. On est encore d. l'époq. féodale. Ch. doit beaucoup au souvenir de l'héroïque H. VII, de ce fou brillant J. d. Boh. mort cᵒ. il avait vécu. A Crécy malgré son gr. âge il se fit attacher à un cheval et lancer au mil. des ennemis. Cette extravagance héroïque fait penser au vieux Dandolo. Ch. IV était un esprit cultivé, il savait toutes les langues de l'Europe, était très versé d. l'étude du droit. A son élection la bannière de l'empire attachée sur les bords du Rhin tomba d. le fleuve, et ne put plus être retrouvée. C'était un bien fâcheux présage p. le règne du nᵗ. Empereur.

Charles IV
1347-1378.

L'empire avait besoin d'unité. Il fallait tout au moins une maison prépondérante. Tout au contr. nous rencontrons alors 3 mᵒⁿˢ de force égale. 1° La mᵒⁿ de Luxemb. possédᵗ. la Bohême, la Silésie, la Lusace, et la Moravie; 2° la mᵒⁿ de Bavière qui avait encore le

27 mai

Brandebourg, la Zélande, la Hollande, la Frise, le Hainaut, le Tyrol, il faut remonter à H.i le Superbe p. trouver une pareille réunion de provinces s. la m. domination.
3° la m.on d'Autriche qui avait la Carinthie et une partie de la Souabe. Entre ces m.ons il y a une diff.ce importante. Le Luxemb. et la Bav. partageaient les possessions entre les enfants; l'Autriche non. Ainsi en 1386 tous les pr. ~~de cette m.on~~ Autriche possédaient par indivis tous les états de leur m.on, le pl. agé ~~possédait~~ avait la ppale autorité. Aussi les autres m.ons vont toujours s'affaiblissant. L'Autriche au contr. augmente sans cesse.
On oppose à Ch. IV ~~deux~~ un prince d'un caractère t. diff. du sien. C'est Gunther de Schwartzenbourg âme honnête et loyale, brillant chevalier. On le comparait à Rodolfe de Habsb. Immédiatement apr. son élection il fut empoisonné. Ch. IV gagnait à ce crime d. personne ne le soupçonna. Il assista aux funérailles de son rival. Le mausolée de Gunther est un symbole frappant de la victoire de la politique et de l'astuce sur le génie chevaler.

Le n. empereur établit une gr. paix en Boh. mais une petite en Allem., selon l'expression des contemporains. ~~Sous lui bien des plumes furent arrachées à l'aigle impér.~~ Ch. IV, disait-on encore, arracha bien des plumes à l'.

235r

l'aigle imp.l Il porta en Bohême les ornements impériaux. Il n'avait rien en Allemagne que ses dettes et lorsqu'il apparaissait d. ce pays c'était un fugitif plutot qu'un prince. Une fois des bouchers saisirent ses voitures p. se faire payer; une autre fois il fut arrêté p. dettes d. un cabaret. C'était là qu'en était arrivée la dign. majesté imp.l

La cour de Ch. IV était un véritable marché; on y vendait t. les droits de l'empire. L'emp. était p. lui chose étrangère, il ne connaissait que la bohême. C'était à Prague qu'il vendait des titres imp.aux, des privilèges, des revenus imp.aux. On a vu la cour féodale de Bohême étendait sa juridiction vers la Franconie et le Rhin. Ch. IV essayait de faire avec la Bohême ce que la m.on d'Autriche a fait pl. tard avec les états héréditaires. Mais les Boh. étaient des Slaves et non pas des All. co. les Autr. On ne peut nier que Ch. IV n'ait fait beaucoup p. son pays. Il fonda l'université de Prague, ~~fit~~ rendit l'Elbe navigable, encouragea l'exploitation des mines, fonda ou augmenta des villes. La Boh. lui doit une gr. partie de sa civilisation.

Ch. IV voulut co. ses prédécesseurs voyages

235v.

en Italie. Il était appelé par le riche Visconti seign. de Milan qui ~~offrait~~ voulait être duc, et offrait de bien payer. Ch. IV alla vendre tous les droits de l'empire en Lombardie à t. ceux qui voulurent y mettre un prix. A Rome il renonça à t. ses droits sur cette ville, et sur les états de l'Eglise. Sur Naples, la Sardaigne, et la Corse il restait encore des droits à vendre, il retourna p. en offrir la cession. Pétrarque d. ses illusions poétiq. avait espéré que l'emp. ne venait dans l'It. que p. lui rendre ces formes résp. auxq. il attachait tant d'importance. (V. le fort beau canzone adressé à l'emp.) Il lui envoya une lettre fort sévère que n. avons encore. C'était le Voltaire du 14e s. le dispens. de l'opinion publique qui dès le m. âge était une gr. puissance. On se tromperait bien si on la croyait sans force. Aussi les souverains craignent et courtisent non pas seul. un Pétrarque, mais les plus obscurs ~~dispensata~~ les plus misérables écrivains. Voyez 2 siècles pl. tard ce misérable l'Arétin, ~~traitant~~ courtisé à l'envi par tous les souverains de l'Europe.

Ch. IV établit dit-on l'ordre d. l'Empire. Cela veut dire uniquement que le désordre fut par lui reconnu légitime. Tel est le vrai caractère de cette fameuse bulle d'or de 1356. et la diète où elle fut faite ou dressa des tables p. l'emp. et les électeurs. La table

de l'empereur était plus haute de 4 pieds. Il était servi à genoux avec une pompe t^te orientale. T^tes les anciennes cérémonies furent ressuscitées. Le d. de Saxe présenta le boisseau d'avoine, le d. de Bavière servait les plats s/ la table, etc. C'est là que l'emp. prononça souverainement que les électeurs jugeraient désormais en d. ressort sans aucun recours auprès de l'empereur; que chaque électorat est indivisible, en d'autres termes que les électeurs seraient à la longue plus forts que l'empereur. C'est une véritable cession de l'empire. On a regardé la bulle d'or c^e la constitution de l'empire. Ce n'en est que la destruction.

L'empereur fit une démarche non moins contraire à la puissance imp^e. en défendant les confédérations des villes. S'il eut pu faire exécuter cette loi c'eut été une victoire contre son propre intérêt. Les villes faisaient sa force c/ les Electeurs. Peut être savait-il bien qu'il ne pouvait être obéi.

On peut supposer qu'il espérait par cette condescendance engager les électeurs à le seconder d. une entreprise de la pl. h^te importance. Il voulait imposer les biens ecclés., réformer le clergé, profitant de l'humiliation du pouv. sacerdotal. Il eut regagné de cette manière ce qu'il perdait de l'autre. Mais il dut bien vite renoncer à ce projet, et p^r

236v

comble d'humiliation il fallut se retracter. — Une action pl. honteuse encore souille son règne aux yeux de la postérité. Il céda aux princes un gr. nombre de villes libres. Heureusement qu'elles surent se défendre bien mieux que l'empereur ne les eut défendues lui même. Ce fut là la cause et l'origine de la gr. ligue de Souabe.

Ch. IV eut p. successeur son fils Venceslas. (1378).

33e leçon d'histoire moderne

Rienzi.

Les réformes politiques classiques.

Le sujet de cette leçon est un sujet tout à fait isolé, qui ne tient à rien ; c'est un véritable accident. Il n'a d'importance que par les idées qui dominent les faits, fort peu par les faits eux-mêmes. Mais l'ordre d'idées auquel il se rapporte est immense. Nous pouvons en juger par l'exposé des faits qui lui appartiennent en commençant par les plus rapprochés et en remontant jusqu'avant l'ère chrétienne.

A la révolution Fr. on a voulu ressembler aux Grecs et aux Romains. On ne comprenait ni les uns ni les autres. On connaissait les Romains par Corneille; les Grecs par quelques théories fort inexactes de Rousseau.(+) Cette politique classique ne date pas du contrat social on la retrouve dans Montesquieu. Mais Montesquieu savait trop

(+) La logique qui a dominé pendant la révolon est celle du contrat social, logique assez forte, intraitable, souverainement dédaigneuse des faits. C'est la logique de Genève quand Genève a du génie. C'était ~~la logique~~ le génie de Calvin qui n'était pas de Genève mais qui y vécut, qui y fut législateur, qui sympathisa si bien avec ses habitants. Cette logique ne recule devant aucune conséquence. Son der terme est un genevois, le hideux Marat. Rien de plus sanguinaire que la logique lorsqu'elle fait abstraction des faits, rien qui dédaigne davantage les types d'humanité, qui méprise davantage la vie des hom.

30 mai

de choses p. s'en tenir aux Gr. et aux R. On voit qu'il est surtout préoccupé p. une imitation un peu aveugle de l'Angleterre.(+) Mais le gr. maître de la politique classique est Machiavel qui dans ses discours sur T. Live propose les états de l'antiquité comme des modèles à suivre dans toutes leurs parties, co. le type absolu des bons gouvernements. On peut remonter encore plus haut. Cette fois ce ne sont plus des théories ce sont des tentatives. Elles eurent lieu en Italie et plus tard en France. Il était bien juste que l'Italie encore remplie des souvenirs classiques fit les 1res tentatives.

Et. Porcaro échoua en 1443; un s. av. (1347) Rienzi échoua aussi après avoir eu d'abord un heureux succès. Ce sont de vraies révolutions de philologues et d'antiquaires. Mais avant ceux des souvenirs tout à fait séparés de la science avaient influé sur les hom. et sur les institutions. Sans parler de Crescentius (m. en 998) il faut remarquer cette fiction par laquelle le 1r parmi les chefs nationaux des Germains se considère co. un César, co. le successeur de ces tribuns du peuple, devenus généraux, de ces magistrats plébéiens investis du commandement des légions Romaines. Pourtant rien ne ressemble moins à la chaise curule de l'ancienne Rome, que la dignité impériale moderne. Ce que les emp. R. sont chargés d'établir c'est l'égalité de la loi civile; c.à.d. précisément le contraire du droit Germ. Cette imitation classique se trouve déjà dans l'antiquité. Sylla s'imagina ressusciter la

(+) On ne se doute pas combien Montesq. doit à Machiavel et à Aristote. Montesquieu est sans contredit un hom. du plus grand génie; mais dans aucun de ses ouvrages la part de l'invention ne paraît pas très forte. Magistrat et légiste il n'a pas vu que le droit était toute Rome. Il n'a vu Rome que par les yeux du Grec Polybe, ami des Scipions à moitié grecs eux-mêmes. La statue de L. Scipion placée au capitole est en costume Grec; toute une gr. révol.on est dans ce simple fait. Polybe malgré son grand talent, son excellent jugement ne pouvait comprendre l'anc. Rome.

vieille Rome, quand on ne savait déjà plus ce que c'était. Sylla rend la puissance aux riches aux Nobiles, mais p.r être conséquent il fallait la rendre aux patriciens, ce qui est tout différent. Les Gracches aussi étaient conduits par une imitation fort peu intelligente du passé. Ils avaient été élevés par des Stoïciens dont la logique inexorable + l'ignorance du passé + est la même que celle de la révolution Française. Les Stoïciens avaient aussi élevé ce fougueux, ce sanguinaire Cléomène qui commence par massacrer les éphores et passe toute sa vie à rétablir les institutions de Lycurgue qu'il ne comprenait, car il ne pouvait ~~songer~~, s'il les eut comprises, songer à les rétablir. Voici en quoi elles consistaient. Les Doriens conquérants du sol, se sont partagé le sol, mais ils se trouvent ~~presque seuls~~ en très petit nombre au milieu d'une population qui peut les écraser à tout moment par une supériorité de nombre écrasante. Les Guerriers ne pouvaient se perdre un instant de vue, il fallait être toujours ensemble, prendre ses repas en commun. Coutumes qu'une même position a fait naître chez la plupart des peuples barbares. Au temps de Cléomène ce n'est plus rien de semblable. Lycurgue qui peut être n'a jamais existé est une Divinité qui a ses temples, et ses prêtres, une intelligence sup.re envoyée p.r réformer les lois et les rendre heureux; ~~De là~~ mais tout a dégénéré depuis, surtout à partir des ~~rois de~~ Macédoniens. De là

le rétablissement des partages, des repas en commun.

Il y a q.q chose de bien singulier et de bien remarquable d. cette imitation constante et si peu intelligente du passé. En Asie on ne s'en doute guère. Les Persans se gardent bien d'imiter les Indiens, au contraire les Dieux des Indiens sont les démons pour eux. Iran est le roy.e de la lumière, mais tout autour d'Iran il n'y a que ténèbres. Si les Juifs s'avisent d'imiter les Phéniciens c'est une impiété abominable, c'est un crime contre la nation. Cela n'est que depuis la Grèce et Rome que l'humanité songe à perpétuer son passé, cette perpétuité existait déjà mais involontaire, mais malgré les nations. Au contraire dans les temps modernes l'humanité est en paix avec elle-même. Rome adopte la Grèce; les barbares adoptent Rome; et même ils sont allés q.q f à vouloir la faire revivre toute entière. On remonte jusqu'aux Grecs; en 1800 enfin on veut ressembler à Lycurgue. Cela confond l'esprit. On en rougit presque pour le genre humain. Cependant rien au fond de plus touchant, de plus respectable que ce sentiment de la perpétuité hist.e C'est l'humanité qui a enfin conscience d'elle-même, qui s'aime, et s'efforce dans son âge ~~mûr~~ de se recommencer, de revenir aux temps de sa jeunesse. Si on avait su l'hist.e si on avait compris ce qu'on voulait faire revivre il est clair qu'on aurait vu t.te combien ces tentatives étaient impossibles, on n'aurait pas imité.

Il est temps d'en venir au petit acte qui dans ce drame immense doit nous occuper aujourd'hui.

Commencements de Rienzi.

Vers le milieu du 14. s. vivait à Rome le fils d'une blanchisseuse qui avait reçu une éducation alors très peu commune. ~~Il~~ Colà Rienzi savait le latin, lisait les inscriptions, les expliquait même un peu. C'était un véritable Italien mais sous le côté le plus défavorable du caractère national. A une âme d'artiste, il joignait la plus gr. mobilit. de caractère, sans aucune vigueur d'âme. Tel est souvent l'Italien de la plaine, des gr. villes, souvent très éloquent, très enthousiaste mais peu ferme, peu résolu. Rome était alors déchirée par les barons, Colonna, Ursini, etc. On voit encore à Rome sur une foule de constructions cet ours terrible qui a ensanglanté la ville pend. tant de siècles. Beaucoup des monuments antiques, encore entiers et disposés en forteresses portent la trace des batailles féodales du m. âge. Les barons n'avaient pas beaucoup de vassaux, fort peu d'argent. Ils armaient ordinairement p. leurs querelles ces brigands d. cette partie de l'It. fut toujours infestée, d. ils achetaient les services par leur protection contre leurs victimes, et contre les magistrats. Alors la vie commune de Rome était le combat. Du colisée au tombeau de Cécilia Metella, du chateau S. Ange (tombeau d'adrien) jusqu'au mont Quirinal ce n'était qu'un vaste et perpétuel champ de bataille.

Rienzi était du nombre des Romains qui regrettaient le pape. Au milieu de toutes ces barbaries, de tous ces désordres effroyables, le pape avait au moins un peu d'humanité

240 r

en sa qualité d'ho. d'église. De plus la cour pontificale amenait à Rome un nombre considérable d'étrangers. Les Romains envoyèrent au pape Clém. VI p. le prier de revenir Pétrarque et Cola Rienzi. Le pape aima ce caractère enthousiaste. Il fit Rienzi notaire apostolique le chargea de toucher d. Rome les deniers du S. Siège. Il se conduisit dans cette place avec beaucoup d'intégrité, et se fit connaître et aimer des Romains.

Un jour il afficha un grand tableau représent. un ~~vaisseau~~ battu par la tempête, autour duquel on voyait les débris de 4 vaisseaux submergés, sur ces débris étaient écrits ces mots Troie, Jérusalem, Babilone, Carthage. Sur le vaisseau qui restait encore à flot était une femme en pleurs levant les mains au ciel. C'était Rome. Rienzi expliqua ce tableau au peuple; il fut tellement ému en parlant qu'il ne put plus continuer. Quelques j. après un monument tiré de terre lui fournit une occasion nouvelle. C'était le décret du sénat qui donnait à Vespasien les titres de tribun, de consul, qui lui conférait enfin toutes les magistratures de l'anc. Rome qui réunies sur une seule tête formaient le titre légal du despotisme militaire. Ce monument de l'esclavage de Rome servit à Rienzi ~~[illegible]~~ p. appeler les Romains à la liberté. Il leur expliqua le sens de toutes

ces magistratures républicaines, leur montra leur abaissement présent, les appela à la liberté. Rienzi les entraîna après lui ~~Cette scène se passait~~ sur l'Aventin, sur cette montagne des troubles populaires. Rienzi l'avait peut être choisie à dessein. T. Live avait dit: In Aventinum ite, unde... Dès ce jour Rienzi était fort; le peuple le suivait. Il convoque une assemblée aux pieds de l'Escalier du capitole. Il forme une garde dans chaque quartier, force les nobles à jurer fidélité au bon état, et au tribun toujours auguste, zelator Italiæ; l'expression est barbare mais l'idée qu'elle renferme est grande et belle. Rienzi prit au sérieux le nom de Rome. Dans une cérémonie publique on le vit tirer l'épée vers les 4 coins du monde en répétant 4 fois. Ceci est à moi; ceci est à moi;... Des messagers portant à la main des baguettes allèrent dans toute l'Europe porter la n^lle de la résurrection de Rome. Ce nom était encore si auguste que partout les envoyés de Rienzi furent reçus avec le pl. gr. respect. Des troupes furent organisées. Rienzi fit payer aux Ursini le prix d'un vol, et leur imposa une amende énorme. Le pape envoya complimenter Rienzi; Ch. IV en fit autant. Jeanne de Naples coupable de la mort de son époux, et qui craignait alors la vengeance du frère d'André, Louis roi de Hongrie, pria le tribun toujours Auguste d'être arbitre entre elle et son ennemi. Ainsi

Rienzi tribun.

voilà la n.lle Rome déjà juge des Rois. Il était
plus facile d'être juge des rois que des barons
au courage farouche de l'Etat Romain. A
leur tête étaient les Colonna sur lesquels
Pétrarque avait été compté p.r faire revivre l'anc.
Rome. Ces Colonna avaient sur Rienzi un
avantage incontestable la bravoure. On
s'aperçut bien vite que le tribun ne l'était
pas. Avec 20,000 h. il ne pouvait manquer
de l'emporter sur les barons. Mais dans un
combat il montra ~~tant de~~ une grande pusillanimité; après
de légers succès il prit fastueusement le vêtement
impérial, déposa les baguettes de tribun, entra d. une église et
témoigna par l'effusion de sa reconnaissance
envers la vierge s.te la peur qu'il avait eue. Mais
le peuple était encore p.r Rienzi; la plupart
des Nobles jurèrent en attendant. Quelque temps
après Colonna l'un des pl. distingués d'entre eux
dit à Rienzi: Est-il bon que les chefs du
peuple soient fastueux et prodigues. Puis prenant
un pan de sa robe de pourpre: Vous tribun
ne devriez-vous pas plutôt porter l'habit de
votre état. Rienzi qui rougissait de sa naissance
avait eu la faiblesse de se faire t. récemment
armer chevalier. Le reproche de Colonna le pénétra
Il fit arrêter tous les nobles prétendant avoir
découvert une conspiration. On tendit une
salle de soie blanche rayée de rouge. Un
échafaud fut dressé. Les nobles voient arriver
leur confesseur. Colonna refusa seul de se confesser
il déclara que ses affaires dans ce monde, ni

dont l'autre n'étaient pas réglés ni prêts à l'être. Il pensait sans doute que Rienzi n'oserait mettre personne à mort. Cependᵗ le tribun arriva et fit un discours au peuple, lui prêcha le pardon des injures sur ce texte. dimitte nobis peccata nostra... Les nobles furent délivrés et ne lui surent aucun gré d'une clémence due probablement à la peur. Ils arment contre lui; le peuple ne remue pas. Rienzi eut beau faire sonner les cloches; rien ne bougea, il essaya d'attendrir le peuple, il pria, pleura; rien ne bougea. Alors il prit le parti de se sauver en Hongrie puis chez l'emp. Ch. IV qui le livra au pape. Le pape avait chargé le guerrier et politique cardinal Albornoz de reconquérir le patrimoine du S. Siège. Le cardinal avait autrefois fait tous les métiers; et l'aventurier, le baron paraissait plus en lui que le prêtre. Il fit Rienzi sénateur de Rome, pensant que de prisonnier devenu 1ᵉʳ magistrat sa reconnaissance répondrait de sa fidélité. Il ne retrouva pas sa 1ʳᵉ popularité. D'abord le nom du pape réunit un certain nombre d'hoᵐᵉˢ autour de lui. Pendᵗ 4 mois il eut qq. chose de son ancienne puissance. Il périt enfin dans une émeute (1354). D'abord il montra assez de courage essaya de haranguer. Mais

Rienzi sénateur.

Sa mort.

30 mai

242 v

les pierres et les traits l'atteignirent. Son courage tomba; il se sauva, essaya de se cacher fut pris, et demi-nu, demi-mort mené devant le peuple. Le peuple voyant d. cet état misérable son ancien favori le laissa près d'une heure sans lui rien faire. Enfin un hom. sortit de la foule, probablt. un agent des barons, et le tua d'un coup de poignard. Ainsi périt une des espérances de Pétrarque, le sujet d'un de ses plus beaux

Dres tentatives.

poèmes lyriques. Ch. IV qui avait promis à Pétrarque d'imiter Romulus et Numa tint encore plus mal ses promesses. Un siècle après périt ce brave et malheureux Et. Porcaro qui se croyait prédit par un vers de Pétrarque. Le Cavalier qui songe à l'Italie, non à lui. Cette singulière idée était au moins l'erreur d'une belle âme. Nicolas V hom. timide et doux auquel son ancien métier (de serviteur, de secrétaire d. les gr. maisons) avait inspiré des habitudes de servilité se hâta trop de le faire étrangler. Depuis ce pape n'eut plus la conscience calme, et mourut qq temps après tourmenté par le remords.

243v

Rienzi 244 r

(Vendryes. Conférence du 2 avril 1881)

Rienzi

à Rome Colonna et Orsini, les 1ers d'origine allemande, de Cologne, comme dit Pétrarque, les Orsini d'origine française. Ces 2 familles sont rivales.

Pendant l'absence des Papes à Rome lutte entre les barons et le peuple. — à Rome un préfet, un sénateur, des capitaines du peuple. Le premier sénateur fut Branca Leone, un bolonais. Il imposa au Pape l'obligation de résider dans Rome. Charles d'Anjou, Louis de Bavière furent nommés sénateurs.

à Avignon les Papes tous français et surtout méridionaux. Ils gouvernèrent l'Italie par des légats.

à Avignon se trouvait la famille de Pétrarque exilée comme Dante. Pétrarque reçut 2 couronnes, l'une de Paris, l'autre de Rome. Il opta pour Rome pour y être couronné comme poète. Il consulta le cardinal Colonna et se décida pour Rome. Il se fit examiner par le roi de Naples Robert qui lui donna un brevet de chapelain et une belle robe rouge pour son couronnement. Pétrarque fut nommé par le peuple, il reçut le droit de professer la poésie en habit poétique (in habitu poetico), de recueillir les vieux manuscrits, de les interpréter, de composer tous les livres qu'il voudrait. Il fut nommé citoyen romain.

Pétrarque célébra d'abord Colonna et Rienzi. Pour ce dernier la canzone les savants disent qu'elle est adressée à Rienzi, d'autres à Colonna. Probable qu'elle est le premier, car il y est question d'une république et cette république est celle de Rienzi.

Pétrarque fut choisi pour aller inviter le Pape d'Avignon à revenir à Rome. Il eut pour collègue Cola Rienzi d'une basse naissance. Ce dernier très savant, très éloquent, fort goûté de Clément VI qui le nomma son notaire apostolique à Rome. Le pape ancien archevêque de Rouen ne se souciait pas d'aller à Rome. Déjà Pétrarque avait écrit à Benoît XII pour retourner à Rome, voir cette lettre dans les Carmina lib. 1, epist 2.

Rienzi voulut marcher sur les traces de ses prédécesseurs Crescentius et Arnaud de Brescia. Il voulait délivrer Rome. Il passait aux yeux des barons pour un bouffon. Un jour dans une assemblée il se mit à apostropher les citoyens et se fit railler. Il reçut même un soufflet d'André Colonna. Il fut bafoué et chassé. Cependant il poursuivit ses projets et fit faire un tableau allégorique représentant Rome, Babylone, Carthage, Troie et Jérusalem. Le tableau fit impression mais Rienzi ne réussit pas encore. Il exposa une belle inscription romaine (la lex regia décret du sénat en faveur de Vespasien) avec un tableau expliquant la chose. Il la commenta, fit même un contresens sur le mot Pomerium qu'il lut Pomarium. Il compara l'état de Rome ancienne et moderne et arracha les larmes au peuple. Mais aucun succès. Nouveau tableau allégorique — vaste feu où étaient jetés tous les animaux malfaisants, au milieu une femme à demi brûlée ... c'était Rome, etc. etc.

244v

Au dessous se trouvait encore les Comtes, officiers impériaux, majors et scribes.

Corporations. On en fait mention (Lampride) sous Alex. Sévère. Elles avaient des patrons magistrats et les représentaient dans les délibérations municipales, et les défendre. S'il était des corporations pr l'empereur lesquels à l'état même. On leur donnait ordinairement le titre de Comte au 3e degré. On trouve plusieurs inscriptions dédiées à des patrons pr les corporations, entre autres celle des bateliers de Paris (nautae parisiaci). Dans le code Théodos. 1 loi qui confirme les privilèges des corporations.

Cette allégorie réussit, dit-on, encore moins et on se moqua. On disait que ce n'était pas ainsi qu'il établirait son bon état.

Mais Rienzi profitant de l'absence d'un ~~baron~~ Colonne harangua le peuple, s'enferma dans une chapelle où il se fit dire 30 messes, fit donner le signal par une cloche et parut ensuite, suivi de 3 gonfaloniers portant des figures allégoriques. Il monta au Capitole audacieusement mais non sans peur, dit l'historien, et là il proclama le bon état et proposa au peuple les lois du bon état. Après les avoir fait accepter il se fit proclamer tribun avec le vicaire du Pape. Il y eut donc 2 tribuns. Colonne à son retour fut irrité, voulut le faire périr, mais Rienzi fit sonner la cloche du Capitole, ameuta le peuple et Colonne put à peine se sauver.

Rienzi fait citer tous les barons à son tribunal. Ceux-ci y vinrent excepté Colonne Étienne qui se rendit à Rome déguisé. Il y vit l'ordre qui y régnait, se fit connaître et prêta serment au tribun et au bon état.

À Rome était toujours la guerre du tribun qui était excitée.

Rienzi fit notifier l'élection du peuple à tous les souverains de l'Europe. Il envoya des courriers qui avaient une baguette.

Il s'intitulait Nicolas libérateur de Rome et de la république. — — —

Exécutions que fait Rienzi pour maintenir la terreur. — Il fit abattre toutes les fortifications des Barons qui furent obligés d'en porter les débris à leurs frais au Capitole.

Rienzi renvoya le vicaire au Pape et resta seul tribun. C'est devant lui que fut plaidée l'affaire de l'assassinat d'André de Hongrie.

Il recevait des lettres de Jeanne, de Louis de Hongrie, du Pape même et des Cardinaux. Philippe de Valois lui écrivit aussi une lettre en français, ce qui surprit beaucoup à Rome où la langue vulgaire déplaisait. Il la lui fit porter par un simple archer. Il (Rienzi) était en correspondance avec Pétrarque. Le Pape l'appelait son cher fils et l'exhortait à continuer le bon ordre.

Peu content d'être tribun il voulut se faire chevalier. Il réunit le peuple et lui dit que le lendemain il se ferait sacrer chevalier. Il voulut se baigner dans la baignoire où le Pape Sylvestre avait guéri Constantin de la lèpre, et dormit sur le lit de Constantin. Enfin il cita à son tribunal le Pape qu'il somma de revenir à Rome. Une fois chevalier il se livra à l'extravagance [illegible] avec les barons. Un jour Étienne Colonne lui dit de prendre un vêtement moins précieux et de ressembler plus au peuple dont il sortait. Il ~~[illegible]~~ condamna tous les barons à la mort. Mais il les absout. Ils quittent Rome et conspirent contre lui. Une guerre commence. Le fils d'Étienne Colonne étant entré seul dans Rome y est massacré. Étienne veut aller voir son fils, il est également massacré. Victoire de Rienzi qui rentre à Rome triomphant et dépose son sceptre aux pieds de la Vierge dans une chapelle. Depuis il ne le porta plus.

245 r°

Les femmes de famille des Colonne demandent les corps des victimes. Rienzi les chasse. Meurent les barons sans sépulture.

Pour compléter sa victoire Rienzi sort de Rome avec son fils, prend du sang des Colonnes le répand sur la tête de son fils en lui disant : tu seras chevalier par cette cérémonie sanglante.

1347 Une conspiration éclate. Rienzi fait sonner la cloche, mais personne ne sort. Il se retire dans le capitole et quitte Rome. Les barons furent, dit l'historien, 3 jours sans entrer dans Rome : ils craignaient de rencontrer Rienzi. Il erre 7 ans en Italie sous l'habit de moine. En 1351 il va à la cour de Charles IV où il fut bien reçu. Il alla se justifier devant le pape à Avignon. Il est jeté dans un cachot avant son procès et il reste tout le temps. Il fut absous, béni par le pape et envoyé à Rome pour accompagner le légat Gil Albornoz afin que son éloquence pût lui servir à gagner les villes

Albornoz était de la maison royale d'Aragon. C'était à la fois un guerrier et un prêtre. Son expédition en Romagne est remarquable. Il soumit les châteaux. Rienzi l'accompagne. Rome lui envoie une députation pour le demander. Le légat le nomme sénateur et Rienzi marche vers Rome. Mais il voulait une milice pour entrer à Rome. Il obtient ~~une~~ des frères Montréal 3000 florins pour avoir des troupes. Son entrée fut toute triomphale. Son titre lui est confirmé par le peuple. Il est rétabli dans son ancien rang. Mais il n'avait plus d'argent. Il détermina les 2 frères à lui prêter encore 1000 florins. Cependant il se montra fourbe envers le capitaine Montréal qu'il fit condamner à mort. Ces apprêts avec un autre désaffectionnent Rienzi. Un matin qu'il s'était levé de bonne heure avec dessein que il entendit du bruit dans la rue et les cris de mort à Rienzi. Il n'eut plus que 3 hommes avec lui. Enfin il se déguise, prit la clef des prisons, prit l'habit d'un paysan de Campanie et fut trouvé. On le mit à mort.

34e leçon d'histoire moderne.

De l'église au moyen âge jusqu'à Wiclef.

Ce qui nous reste à faire.

Jusqu'ici ce cours a été consacré à tracer 4 grandes masses de l'histoire moderne ; Les lois barbares ; les croisades sur lesquelles nous avons passé un peu vite préoccupés surtout de l'Europe ; 3e la lutte du sacerdoce et de l'empire dans laquelle nous avons cherché surtout à faire ressortir l'opposition de l'Allemagne et de l'Italie ; enfin l'opposition de la France et de l'Angl. qui peut se traduire p. cette formule : la France est une monarchie préparant la démocratie, l'Angleterre est une aristocratie pure. Il nous reste deux autres grandes masses à étudier : il faut montrer dans la sphère des idées cette lutte soutenue par l'église dans la sphère des intérêts politiques ; il faut montrer la fondation du pouvoir monarch. en Fr. depuis Ph. le bel jusqu'à Richelieu.(1)

Supprimé

Ces 2 sujets ne sont pas si étrangers l'un à l'autre qu'ils peuvent le paraître. Ce

(1) On n'est allé que jusqu'en 1453.

10 juin

246v

sont les deux questions de la liberté Européenne ; la liberté religieuse, et l'égalité politique.

Aujourd'hui nous résumerons les 1[ers] faits matériels qui ont amené la réforme ; c'est une leçon toute de faits. La 1[re] fois nous traiterons le coté intellectuel de la question.

Progrès de l'église.

Le monde ancien avait fini par aboutir à la stricte individualité du stoïcisme. Cette stricte individualité était étrangère à la religion. Les stoïciens admettaient des Dieux il est vrai, mais ~~quelque~~ qu'ils ~~pouvaient~~ pouvaient fort bien s'en passer. Mais quand la Judée et la Grèce se rencontrèrent dans Alexandrie, il ~~hom.~~ arriva alors une chose admirable. L'hom. s'affranchit de la nature avec la vigueur du stoïcisme et conserva un lien que le stoïcisme n'avait pas ménagé : il fut sévère p[our] lui-même indulgent p[our] autrui. L'église se détache non de l'humanité mais du monde extérieur. Cependant sa force intérieure est si grande qu'elle finit par embrasser ce monde : elle méprise la richesse et elle est riche, le pouvoir et elle est puissante. C'est Salomon qui de tous les dons ne demande que la sagesse ; il l'eut et avec elle il obtint tout le reste. Le prêtre a possédé les terres, il a siégé

au tribunal, il est entré par toutes les portes dans ce monde qu'il s'était fermé. Ainsi ces deux mouvements de la machine humaine le mouvement de systole ou de contraction qui porte tout le sang au cœur et le mouvement de Diastole qui le porte aux extrémités ont été éprouvés par l'église. Vers 200 les chrétiens ne voulaient pas servir dans les armées romaines; vers 300 ils remplissent ces armées.

Une église qui ne recevait que pour donner a dû beaucoup recevoir. Les dons pieux les fondations pieuses affluent jusqu'au XII.e s. apogée de la puissance territoriale de l'église. On donnait parce que l'église faisait des aumônes, on donnait p. le salut de son âme, on donnait parce que le monde était bientôt fini. Ces donations furent de bonne heure régularisées par la dîme. En 600 paraît le capitulaire qui sanctionne la dîme. On sait du reste qu'à la 2.e inv.on les terres furent enlevées aux ecclésiast. p. Ch. Martel. En Angleterre au contraire il paraît que les nombreuses invasions qui s'y sont succédées ont fait peu de tort au clergé. Il possédait la moitié du territoire: en 1337 la valeur des possessions ecclésiast. s'élevait à 730,000 marcs d'argent c. à d.

247 r°

environ 365 millions de notre monnaie.
On ne manie pas de telles richesses impunément.
La puissance politique du clergé croissait en même temps que ses richesses. Constantin avait enjoint de faire exécuter les sentences des évêques. Le code théodosien veut que les juges ecclésiastiques décident toutes les fois qu'une des parties réclamera le jugement de l'évêque. Et la sentence est sans appel. Au reste c'était alors un progrès. Il y avait incontestablement pl. de justice et d'humté à attendre de la part d'un tribunal ecclésiast. Aussi ce fut un gr. bienfait de Ch.m. que d'accorder au peuple de pouvoir être jugés par les tribunaux eccles. et non par le graf barbare assisté de ses Rathimburgs. De plus les eccles. ont le privilège de ne pas être jugés p. les laïques. Ainsi l'église juge les laïques, mais les laïques ne la jugent pas. Ces faits sont d'une portée immense. On a bien rarement affaire dans la vie à la puissance politique, mais chaque jour au contraire on a besoin des tribunaux. Le pouvoir judiciaire est sous bien des rapports plus important que le pouvoir politique.
D'ailleurs le pouvoir politique lui-m. devient l'apanage de l'église. Les barbares

ouvrent leurs conseils aux évêques et ceux-ci y obtiennent bientôt une telle prépondérance (cela est surtout visible chez les Wisigoths; on voit que leurs lois ont été faites par leurs prêtres) que bientôt les vainqueurs abandonnent des assemblées où l'on ne parle plus que latin.

D. les 1rs temps de l'invon, il est vrai, l'Épisc. souffrit beaucoup; la main des laïques pesa sur lui. Théodoric, Ch. m. mirent la main à la discipline ecclés. Pend. l. t. il arriva souvent que les rois choisissent à eux seuls les évêques. Les privilèges du peuple chrétien étaient violés p. ces barbares qui choisissaient des hom. à eux et non des hom. vraiment religieux.

Mais les choses changèrent rapidement avec L. le débonnaire. On voit par cette révolon combien est forte la puissance de l'intelligence même quand elle a été l. t. éclipsée. Sous Ch. m. les évêques sont dépendants, sous L. le débonnaire ils règnent. Après sa mort Ch. le chauve écrit ces paroles mémorables en parlant de ses frères qui voulurent le détrôner : Encore s'ils m'avaient accusé devant les évêques mes juges légitimes. Il faut reconnaître pourtant

248 r

que les évêques de cette époque avaient contracté dans leurs relations avec des barbares des habitudes de Barbarie. Le farouche S. Dunstan persécute d'une manière atroce le r. Edwin et sa femme. Le clergé local, l'épiscopat aurait pu à la longue en prenant les mœurs des peuples barbares devenir barbare lui-même. La papauté sauva l'Europe en lui donnant Grég. VII.

Progrès de la papauté

D'où vient la suprématie de l'évêque de Rome. Elle tient d'abord à la dignité de ce nom auguste et toujours révéré de Rom. Elle vient ensuite du pouvoir Patriarchal qu'exerçait l'évêque de Rome sur l'Ital. méridionale, les i. Ital. et même la Dalmatie. Dès l'an 600 l'archevêque de Milan est considéré ~~co~~ relevant de l'évêque de Rome, et l.t. auparavant dès la moitié du 4.e s. c'était toujours à la décision de l'évêque de Rome que l'empereur déférait les querelles des Ariens.

L'apostolat dirigé par le pape chez les nations barbares ajouta au pouvoir de la papauté. Augustin en Bretagne, Boniface en Germanie étaient envoyés par le s. siège. Les Barbares n'en obtenaient

plus l'Italie, mais ils pensaient toujours à Rome, au grand évêque de la grande ville. Il y avait chez les barbares une tradition qui leur parlait d'une ville sainte du midi séjour des Ases; ~~pour~~ Rome leur semblait être cette ville: et le pontife de Rome était p.r eux le plus saint des pontifes. On sait comment l'évêque de Rome fut consulté par Pepin: l'alliance des Francs augmenta son pouvoir. De plus en 742 le concile de Francfort présidé par Boniface oblige les évêques métropolitains à recevoir des mains du pape le manteau d'archevêq. le pallium et consacre ainsi la suprématie pontificale de tout l'occident.

Mais comment furent obtenus ces avantages sur les archevêques? Les évêques étaient jaloux des archevêques et pour diminuer leur puissance, ils élevèrent au dessus d'eux le 1.er des archevêques le pape. Pour consolider ce systême on imagina v. 800 de prétendues bulles rendues par d'anciens papes; ce sont les fausses décrétales qui gouvernèrent si l.t. l'église. Les décrétales ruinèrent le pouvoir des archevêques en établissant la suprématie de l'évêque de Rome sur toutes les métropoles de la chrétienté. Dès lors il dépendit du pape d'ériger, de transférer de faire résigner les evêchés. Les décrétales élevèrent dans l'Europe un pouvoir qui ne

tenait plus aux localités qui les dominait toutes, et de même que le pouvoir politique devint indépendant des fatalités de province et prit un caractère général et abstrait; de même le pouvoir ecclésiast. passant dans les mains de l'archev. universel échappa aux intérêts locaux et prit un caractère général et abstrait, un caractère divin. Le monument de fausseté et de mensonge eut un grand succès parce qu'il contenait une grande vérité; en effet le pouvoir local entaché des fatalités locales n'avait pas une légitimité suffisante. Les fausses décrétales réussirent parce qu'elles fondèrent l'unité religieuse du monde.

C'est un beau et grand spectacle de voir de 850 à 1050 la lutte du pouvoir épiscopal avec le pouvoir des pontifes; c. à d. des différents pouvoirs locaux avec l'unité ecclés. Ainsi quand Grég. IV se déclara p. les enfants de Louis le débonnaire les évêques de Fr. s'écrièrent: Si excommunicaturus veniet, excommunicatus abibit. On voit pl. tard l'Arch. Hincmar déployer une gr. vigueur dans sa lutte contre les papes.

Cependant l'unité épiscopale grandissait, et la 1re excommunication eut lieu au 9e s. (865) contre Lothaire II et Teutberge sa f.e légit. Il en soit au 10.e s. l'épiscopat semble triomphant. Le S. siège pâlit. Nous voyons 6 papes déposés, 2 assassinés, un mutilé. C'étaient des barons de Rome turbulents et

violents: hom. de tête et de cœur il est vrai, mais étrangers à l'état ecclésiast. Alors le clergé perd le caractère ecclésiastique et prend le caractère barbare militaire. Le clergé montait à cheval et se battait. Les gr. familles fesaient avoir des sièges ecclés. à leurs puinés; ceux-ci n'ayant nul goût p. l'état ecclés. conservaient les mœurs féodales. On voyait des archevêques de 6 et de 10 ans.

Ce qui était profondément déplorable c'est que la loi du célibat était en même temps reconnue co. loi obligatoire et generalt. violée. Tout le monde la reconnaissait ~~la co.~~ juste et personne ne s'y soumettait. L'Occident s'était fait un admirable idéal du prêtre, un idéal bien plus pur que l'église Grecque. ou le mariage est toléré pour une certaine partie du clergé. L'église d'Occident se mourait pour ne pouvoir atteindre à la pureté d. on lui fesait une loi. Heureusement elle eut Grég. VII ce merveilleux génie qui sut réformer l'église malgré elle et en même temps humilier les rois. P. mettre fin aux désordres il n'hésita pas à employer les moyens révolutionnaires, les dres mesures du nivellement. Il ordonne aux paysans de courir sus aux prêtres qui n'observeront pas le célibat! Et l'on vit des prêtres massacrés ou mutilés par leurs ouailles. Il sut si bien régner sur toutes les intelligences

10 juin

sur toutes les volontés qu'il donna la couronne impériale. On connait ce vers: Petra dedit Petro, Petrus diadema Rodulfo. Son âme continua de régner après sa mort. En 1111 nous voyons le plus admirable spectacle. Le pape Pascal II voyait que les querelles des investitures ne finiraient jamais; en effet d. les nominations aux bénéfices l'emp. prétendait avoir droit sur la terre, le pape sur le caractère eclés. qu'on déférait; et chacun voulait confondre ces 2 choses. Le pape Pascal eut la grandeur de déclarer à l'emp. qu'au nom de l'église universelle il renonçait à tous les biens temporels, qu'il donnait pour la rançon de l'église et pour son affranchissement toutes ses terres, tous ses chateaux qui couvraient la moitié de l'Europe. Mais personne ne fut de l'avis du pape. L'église garda les terres et ce fut sa condamnation. Quoique dans cette dispute de l'empire et du sacerdoce, il y eut en enfin un compromis, l'église resta souillée de ces terres qu'elle gardait. Les puissances temporelles lui devinrent funestes.

Quant à la lutte personnelle du pape et de l'emp. ce fut le pape qui demeura vainqueur. Le pape donna lui même la couronne aux empereurs et autrefois il était obligé de se faire confirmer par eux. La position des 2 parties est complètement renversée. Lothaire

vient à Rome s'agenouiller devant le pape.

Rex venit ante fores jurans prius urbis honores

Post homo fit papae sumit quo dante coronam.

Un s. auparavant H. III avait nommé success.t

3 emp souverains pontifes.

Dans la lutte de Alex. III et de Fréd. Barber. la chancellerie pontificale s'exprime ainsi: Et de qui l'emp. tient-il sa couronne, si ce n'est du pape? En 1200 Innocent III semble tout près de réaliser les projets de Grég. VII. Il ordonnait aux rois de Castille et de Portugal de poser les armes, il réprimandait le r. d'Arago sur sa mauvaise monnaie. Et ses successeurs renversèrent la m.on de Souabe.

Mais comment le pape était-il sorti de la sphère religieuse p.r entrer d. la sphère politique? Toute action peut donner matière au péché: or le pape ayant le droit de réprimander le pécheur peut se mêler de toute action. Tel est le fondement du droit canonique. Le droit dont Gratien fut le législ. v. 1150 fut étendu et complété en 1234 par Raymond de Pinaflor C'était l'époque où les livres de Justinien venaient d'être retrouvés.

L'Europe est alors régentée p. 2 textes. le droit romain et le droit canonique. Les actions personnelles étaient réglées par le droit canonique; les actions réelles par le droit romain. le droit féodal tombait en désuétude, l'Allem. elle même faillit être soumise p. le droit Romain, et tel était le projet de Fréd. II.

251 r

C'est ainsi que la papauté s'armant de la législation couvrit le monde de ses agents pour faire exécuter ses décrets.

Franciscains; Dominicains.

Les ordres mendiants furent fondés à la même époque; les Dominicains en 1216 les Franciscains en 1223. C'est un fait d'une immense importance. Les 2 ordres ont chacun un gr. caractère; ce sont ct. 2 gr. types; les Dominicains représentent la loi et les Franciscains la grâce. L'ordre dominicain produit le grand législateur de la philie au m. âge, St. Thomas d'Aquin l'aristote du m. âge. Dans toutes les questions ils se règlent d'après des textes, d'après la loi. Ainsi s'ils brulent impitoyablement les hérétiques c'est qu'ils ont des textes précis qui leur commandent de bruler. Plus tard ils réclament les 1rs p. les Américains qu'on réduit en esclavage et qu'on brule lorsqu'ils refusent de croire; c'est que les textes manquaient p. autoriser de telles actions. Au contraire les Franciscains moins cruels contre les hérétiques se résignent volontiers à l'esclavage des Américains; ils jugent toutes les questions sous le rapport des convenances, des intérets de la religion. Partout les Domin. et les Franciscains étaient affranchis de l'autorité épiscopale; ils ne relevaient que de l'évêque universel, le pape.

Toute-puissance des papes.

Cette toute puissance des papes fondée sur les fausses décrétales, complétée par la législation canonique, propagée et soutenue d.

toute l'Europe par les ordres mendiants, ~~recon~~ reconnue des évêques et des rois, se signala d'une manière décisive par la faculté que s'arrogèrent les papes de donner des dispenses. dispenses de tenir son serment, dispense de parenté p. les mariages défendus par les canons. Alors se réalisa toute la pensée de Grég. VII la domon universelle du S. siège ; le pape fut vraiment le vicaire de Dieu sur la terre, et (que sait-on?) sans la rigoureuse résistance des emp. le pape serait p.ê. devenu Dieu sur la terre, cô. le gr. Lama du Thibet, un dieu qui se perpétue de pontife en pontife, une incarnation perpétuelle. Alors tous les ~~tribunaux~~ le cédèrent aux tribunaux ecclésiastiques. les drs jugèrent tantôt parce qu'une des parties avait pris la croix (et tel prenait la croix qui restait 30 ans sans aller à la terre Ste et mourait sans y être allé); tantôt parce qu'une des parties était miserabilis persona c. à d. d'une position à intéresser cô. une veuve, un orphelin, un mineur.

Toutes les actions personnelles pouvaient être, cô. péché, jugées par les tribunaux eccls. Quant aux actions réelles il y avait contestation

Presque partout les souverains qui avaient élevé la papauté contre l'épiscopat commençaient à s'en repentir. Guill. le conquérant sépara les tribunaux eccls. des tribunaux civils. Henri II.

252 r°

dans les constitutions de Clarendon attribuer aux juges royaux toutes les causes qui touchaient la collation des bénéfices et les délits des clercs. La France même, la France gouvernée par un saint en fit autant. La pragmatique de S. Louis base des libertés de l'église Gallicane, déclare que les prélats et autres personnes ayant droit de conférer les bénéfices pourront exercer le droit malgré le pape; que les églises jouiront des droits d'élection com. les abbayes; que les papes ne lèveront aucun impôt sans le consentement du roi et de l'Eglise. Telles étaient les dispositions de cette pragmatique rédigée p. les hom. de loi peu favorables aux papes qui entouraient le trône de S. Louis.

S. L. mourut à la fin du 13.e s. et Boniface VIII en 1300 convoqua à Rome le 1. jubilé. Toute personne pouvait acheter la rémission de ses péchés par un pélerinage au tombeau des apôtres. Des milliers de pélerins arrivèrent de tous les pays; on ne savait où les loger; ils campèrent en partie aux portes de Rome. Ce fut là que Dante puisa la 1.re inspiration de son poëme: il y conçut l'idée du genre humain comparaissant devant son juge. Ce jour si solennel où Bonif. VIII se vit entouré des états généraux du g. humain et présida cette assemblée en habits imp.aux fut le d. jour de la papauté d. la puissance était depuis l. t. minée. On connait les malheurs de Boniface VIII; l'attentat de Ph. le bel excita une horreur universelle, mais c'était tout que de l'avoir osé. La translation du S. Siège à Avignon fut un n.au coup; le pape ne fut pl. regardé que com. le ministre du roi

Commencement de leur décadence

de France. Ses querelles avec Louis de Bavière, dans lesquelles il avouait que Louis de Bav. avait raison mit le comble à l'humiliation du S. siège. On vit les Guelfes eux-mêmes l'attaquer (Le Dante); et il faut avouer que cette ville d'Avignon était une véritable Sodome: on peut lire d. Pétrarque quelles étaient les mœurs de la cour papale. A cette corruption se joignait une avidité d. rien n'approche. Ainsi J. 22 se réserve les revenus de la 1re année de tout bénéfice vacant; c'est ce qu'on appela les annates. Jusque là les papes avaient dit souvent: Je me réserve la nomination à tel évêché lorsqu'il viendra à vaquer; Jean 22 annonce qu'il se réserve la nomination à tous les évêchés. Il fallait payer sans doute le roi de France p. obtenir tous les privilèges; il fallait partager avec lui, en serviteur reconnaissant; et cepend. à la mort de J. 22 on trouva d. ses coffres 25 millions de florins.

Les rois d'Angleterre étaient peu disposés à écouter un pape Français: Ed. III d. un statut de provisoribus déclara qu'en cas de réserve l'élection aux sièges vacants n'aurait pas lieu, que ce ne serait ni le pape, ni les électeurs qui profiteraient des revenus de la 1re année, mais bien lui qui se chargeait de nommer.

Peu de temps après parurent en Angl. les 2 hom. qui devaient par leur logique contester les droits du S. siège. Jusque là l'église n'avait eu que ses jct. p. adversaires; mais Occam et

253v

Wiclef employèrent les armes de la théologie
c'était d'ailleurs une guerre nationale que de
résister au pape qui était sous les ordres des
rois de France.

254r

35e. leçon d'histoire moderne.

Nominaux, Wiclef, Hussites, Concile de Constance.

Hérésies des 11e. et 12e. S. Abailard.

Nous allons continuer de donner la suite des faits qui ont préparé la réforme de Luther.

C'est une erreur grave de confondre avec cette réforme les hérésies du 12e. siècle du m. âge, les Pauliciens, les Albigeois et tant d'autres. Il n'y a de commun que l'opposition au sacerdoce.(1) Les types sont tout différents, ils sont aussi orientaux que le type de la réforme de Luther est occidental. Il y a eu sans nul doute vers Lyon, v. la Suisse un type de rationalisme. Il perce par Arn. de Brescia qui vécut en Suisse f. longt. par Valdo ce marchand de Lyon qui fut le père des Vaudois. A l'autre extrémité de la France Nantes a produit Abailard. C'est une chose singulière que le rationalisme se trouve si puissant aux deux bouts à la fois de notre pays.

(1) Müller avait entrepris une hist. des Pauliciens d. laq. il voulait conduire le type indépendant depuis Manès peut être jusqu'à Luther. Il eut associé beaucoup de choses qui ne se lient que p. des ressemblances fort extérieures.

20 juin 1831.

C'est un fait incontestable que l'essor du rationalisme est parti d'Abailard. Les disciples d'Abailard sont les nominaux. Tous les gr. hommes de l'église au contraire S. Thomas, S. Albert le grand sont réalistes.

Occam Le chef des nominaux au m. âge le pl. illustre de tous, d. on peut remonter jusqu'à Abailard par une généalogie légitime est Occam, Cordelier, ainsi nommé du bourg d'Occam d. le Cté de Surrey né avant 1280. Occam est Anglais; remarquons cepend. que ce n'est pas la Grande-Bretagne mais la petite qui a produit l'auteur de ce mouvement le gr. Abailard. Le Nominalisme éclata surtout par Occam disciple et adversaire du grand réaliste Scott. Occam est p. Philippe le bel contre Boniface, p. L. de Bavière contre les papes qui le persécutent. Il prit part à une discussion fameuse qui partageait l'ordre de S. François. Cette querelle paraît maintenant misérable. Mais qu'on songe qu'alors le monde roulait sur 2 pivots les Franciscains et les Dominicains ces 2 gr. ordres monastiques si puissants et si respectés. Une partie des Franciscains soutenait qu'ils ressemblaient à J.C. en ce qu'ils offraient la réalité de cette pauvreté divine d. J.C. était l'idéal, ils voulaient que rien ne leur appartînt ni leurs habits, ni leurs aliments même après se les être assimilés. Cette prétention bizarre était une satyre indirecte, mais bien ~~faite~~ des immenses richesses que

possédait alors l'église. Aussi cette doctrine des Franciscains fut-elle généralement condamnée. Occam n'attaqua pas l'église directement mais il l'attaqua indirectement de 3 manières, co. nominal, puis co. partisan de la pauvreté absolue des Franciscains, enfin co. défenseur des rois.

Wiclef.

Mais Wiclef autre Anglais du Bourg de Wiclef (Cté d'York) né avant la mort d'Occam, en 1324 toucha à toutes les questions, philosophie, temporel, dogme. Repoussé d'une place de principal dans un collège il écrivit contre le pape en faveur d'Ed. III qui refusait l'hommage de Guillaume le conquérant et les arrérages du denier de St. Pierre. Il prêta aussi sa plume à l'université d'Oxford contre les moines qui l'envahissaient. Ensuite il attaqua le St. Siège, la hiérarchie ecclésiastique, les richesses du clergé. Il osa écrire: Après Urbain il n'y aura plus de pape. Il ne s'arrêtait pas à la hiérarchie; selon lui la transsubstantion n'était qu'une figure. Il ôtait ainsi au christianisme son caractère poétique c. à d. ce qui constitue une religion. Plus de confession, plus de mariage consacré par l'église, point de baptême pour les enfants c. à d. point de péché originel, l'hom. n'est coupable que par ses œuvres point par sa descendance d'Adam. Or ôtez au christianisme la transsubstantiation et le péché originel ce n'est plus le christianisme. Wiclef fut soutenu par les gr. seigneurs nullement par les hommes du peuple. Mandé devant ses juges il y

255 v

comparut assisté du duc de Lancastre le pl. gr. seigneur de l'Angleterre, par le gr. maréchal Percy. Il y parut couvert d'une robe grossière. Lancastre voulut exiger qu'on lui donnât une chaise p.r être assis devant ses juges. De là une querelle qui empêcha le jugement. La populace prit parti pour les juges contre Wiclef ne voyant en lui qu'un partisan de l'aut.é illimitée des seigneurs; elle pilla même le palais de Lancastre. Plus tard lorsque ses protecteurs lui ~~avaient~~ manquaient il fut mandé de nouveau, fut condamné et se retira dans sa cure après une demi rétractation. Bientôt après il mourut frappé d'apoplexie. On pensa généralement que Dieu défenseur de la hiérarchie et du S.t Siège avait frappé l'adversaire de ces types.

Wiclef est le maître de J. Hus et J. Hus n'est pas le maître de Luther. Il y a une suite parfaite entre Abailard, J. Salisbury, Occam, Wiclef, J. Hus; mais Luther est t.e autre chose; nous verrons en quoi il diffère.

Jean Hus, et le concile de Constance

Le caractère propre de J. Hus fut d'avoir été un ardent, courageux patriote, un grand et intrépide citoyen. Personne n'est mort co.e J. Hus. C'est là sa gloire. Du reste on peut douter qu'il ait eu un esprit sup.r Luther lui-même n'est pas un génie inventeur. Il ne faut pas s'exagérer les grandes figures historiques. Les grands ho.es de cette longue lutte sont Abailard et S.t Thomas représentants l'un la nature, l'autre la loi. Les autres ne sont pas des hommes

supérieurs mais des hom. plus ou moins courageux, plus ou moins éloquents.

J. Hus de la ville de Hus en Bohême fut en 1406 recteur de l'université de Prague. Le misérable Wenceslas venait de terminer son règne aussi malheureux d. ses états héréditaires que d. l'empire il fut déposé p. les Allemands, emprisonné par les Bohémiens: il était dit-on avili par l'ivrogn. Peut-être ses défauts ont-ils été exagérés. Après lui l'empire tomba dans une faiblesse extrême. Le Cte Palatin qui fut élu ne fit pas gr. chose. ~~Il n'empêcha pas 2 empereurs de lui disputer un vain titre.~~ Après lui l'emp. passa à Sigismond frère de Wenceslas fils de Ch. IV qui entreprit de remédier aux maux de l'église. On ~~avait vu~~ voyait à la fois 3 empereurs et 3 papes. L'empereur Wenceslas encore vivant, l'emp. Josse de Moravie, l'emp. Sigismond qui fut bientôt seul. Il y avait le pape d'Avignon, celui de Rome, celui de Florence; ce d. élu par un concile qui espérait faire abdiquer les 2 autres. Chacun avait p. lui quelques nations. L'Allem. et l'Angleterre les pays Germaniques tenaient p. l'un, la France et l'Italie pour un autre, l'Espagne enfin p. le 3e. Cependant il fallait que les peuples payassent ~~ce~~ p. ~~un~~ d'avantage, chaque pape voulant remplir son trésor comme si toute l'Europe l'eût reconnu. En même temps le schisme faisait peu à peu perdre le respect qu'on conservait p. le saint siège.

20 juin

256 r

C'est d. ces circonstances que le concile de Constance fut assemblé. Ce concile est le triomphe d'une opinion mitoyenne d. le véritable représentant ~~était~~ l'université de Paris représentée elle-même par son chancelier J. Gerson. Cette opinion reconnaissait le pape com. chef de l'église universelle et en même temps voulait le régenter, invoquait la libᵉ contre le pouvoir absolu du pape et n'en voulait plus lorsqu'il s'agissait de Jean Hus. Le concile immola 2 victimes l'ancienne église et la nouvelle, la 1ʳᵉ d. le pape, la 2ᵈᵉ d. J. Hus. L'assemblée fut tenue au point central de l'Europe. Toute l'Europe y assista. Mais elle ne produisit rien, entravée surtout par les rivalités nationales. Les Français et les Ital. peuples Welsches font cause commune, les Allem. et les Angl. se mettent de l'autre côté. Mais le peuple qui voulait réformer sérieusement fut pris dans la race née p. souffrir entre toutes les races modernes, la race Slave qui commence dès lors cette longue suite de sacrifices pour la libertᵉ religieuse et politique du monde. Ne nous étonnons pas que les Slaves soient restés barbares depuis les Tartares jusqu'à nos jours la vie des Slaves se compose de luttes terribles souvent volontaires p. le salut de l'Europe.

Jean XXIII était le pape le plus généralement reconnu, c'était le pape de Rome. Il ne voulait pas se rendre aux invitations du concile. Voici la fosse où l'on prend les renards, dit-il

en apercevant la ville de Constance. Saint père, lui avait déjà dit son bouffon lorsqu'ils entrèrent en Allem., qui passe Trente perd. En effet ce pape une fois hors de l'Italie était livré à des nations qui ne pouvaient s'intéresser à lui; il était jugé d'avance. Le concile était prodigieusement nombreux. Il y avait 18,000 personnes ayant droit de suffrage. Si jamais un concile fut œcuménique c'est apparemment celui-là. Il y avait là toutes les nuances de la vie ecclésiastique. Un J. de Brogni gardeur de pourceaux devenu Cardinal et qui se plaisait à conserver dans ses portraits le costume de son premier état. Un archevêque de Mayence prince puissant, beaucoup pl. riche que bien des rois, armé d'une cuirasse et suivi d'un cortège militaire. Mais le personnage principal était notre J. Gerson. Vers la fin de sa vie il se lassa tellement de la polémique qu'il se livra à une dévotion mystique lui qui avait commencé par écrire contre le mysticisme; c'est d. cet esprit qu'il composa le traité de la consolation théologique. Quelques uns le croyent auteur de l'imitation de J.C. Retiré au fond de la Souabe il passa ses drs jours à enseigner à lire, par humilité, aux petits enfants du voisinage, ne leur imposant pour

257 v°

~~Dieu~~ le récompenser de ses soins que l'oblig^on^ de répéter tous les soirs et tous les matins : Seigneur, ayez pitié de votre pauvre serviteur J. Gerson. C'est un des hommes que Luther a le plus aimé ; il lisait insatiablement ses ouvrages. Ce qui honore éternellement Gerson c'est d'avoir osé faire l'oraison fun. du duc d'Orléans assassiné par son cousin, et d'avoir poursuivi le Cordelier J. Petit apologiste du meurtre. Cette conduite courageuse lui fit courir les plus gr. dangers ; poursuivi par les Bourguignons il n'échappa à la mort qu'en se cachant sous les voûtes de l'église N. D. De le concile il fut l'implacable adversaire et du pape et de J. Hus

On sait qu'aujourd'hui encore il n'y a en Bohême que 600,000 Allem. contre 2,500,000 Slaves. Les Allem. encore bien moins nombreux alors gouvernaient pourtant à cette époque. J. Hus voulut que les Bohémiens fussent maîtres d. leur université. Il prétendait donner 3 voix à la nation Bohémienne qui formait en effet la majorité, et une voix seulement à chacune des 3 autres nations Bavaroise, Saxonne, Polonaise. Cette mesure était fort équitable et Wenceslas la sanctionna. Mais dès lors J. Hus s'était fait une foule d'ennemis. On voit qu'il commença sa vie en patriote. Quant à sa doctrine il avait toutes les opinions de Wiclef ; J. Hus

est un pur disciple de Wiclef. A côté
de lui était le fameux Jerome de Prague
un des hom. les plus violents, les pl. furieux
de la réform. Pour figurer l'église Romaine
il fesait courir par les rues une fille
publique qui portait des indulgences et
des bénédictions. Il brula les bulles d'indulgence
emprisonna un dominicain en fit jeter
un autre d. la Moldau. Jean Hus alla
au concile muni d'un sauf-conduit de
l'Emp. c'est au reste un point controversé.
On peut croire que le sauf conduit lui
fut donné après son arrivée. Il dit. Venimus
sine conductu. Il soutint devant le concile
toutes les doctrines de Wiclef avec le plus
grand courage, la pl. gr. audace. Lorsqu'on
lui proposa de se retracter, il répondit qu'il
aimerait mieux être jeté à la rivière une
meule d'âne au cou. Il fut donc brulé en
présence de l'emp., des électeurs, de la pl.
auguste assemblée du monde. Son disciple
s'était sauvé. Il était déjà loin et pouvait
échapper. Avant de partir il avait fait une
espèce de retractation. Apprenant la mort
héroïque de son maître, il rougit de lui-même
revint retracter sa retractation, demanda à être

258 v°

brulé, et le fut aussitôt. Pend.t son supplice il invectiva plus contre ~~les~~ ~~Allem.~~ que contre le pape. C'était ~~chez~~ ~~lui~~ une affaire de patriotisme autant ~~au~~ ~~moins~~ que de foi. Le pape ne fut guère pl. heureux.

Il s'était sauvé vêtu en Postillon. Il fut rejoint et ramené; il s'humilia, et fut forcé de descendre du trone pontifical.

Le concile pouvait alors faire 2 choses ou commencer immédiatement la réforme qu'il projetait ou nommer un pape chargé de l'établir. Le d.r parti n'était guère raisonnable. L'Italie voulait un pape. La France par jalousie p.r l'Angl. et l'Allem. qui n'en voulaient point encore se réunit à l'Italie. On nomma Martin V de l'illustre maison des Colonna, honnête hom. à ce qu'on dit, et d'une famille où la magnanimité était héréditaire. Mais dès lors il ne pouvait pl. s'agir d'une réforme. toutes les voies légales furent fermées: restaient les voies illégales.

Hussites

Les hussites y recoururent. Les seigneurs qui d'abord les avaient favorisés virent avec terreur tout le peuple prendre les armes avec une fureur, et une résolution incroyable. Ils fondèrent 2 villes, auxq. ils donnèrent, d. leur enthousiasme

biblique les noms d'Oreb et de Thabor. Ce qui anime cette 1re réforme ce n'est pas l'esprit de l'évangile c'est l'esprit de l'ancien testament. C'est un gr. malheur que presque tous les monuments de cette guerre aient péri il ne nous reste que qq. chants latins. Leur ppal chef ~~était un~~ Gentilhomme nommé Ziska peut être ~~moins~~ fanatique que ses soldats mais très brave mais d'un caractère très national, très populaire. Il ~~pa~~ s'armait de préférence à la polonaise, ~~Il~~ semblait vouloir rapprocher les Bohémiens des autres nations Slaves p. les opposer aux Allemands. Les porte-fléaux Bohémiens défirent une armée de 100,000 Allem. Jamais Sigismond n'en eut tant rassemblé s'il s'était agi uniquement de ses intérêts. Mais il s'agissait aussi de satisfaire une haine nationale invétérée.

Zisca était un héros tout populaire. Il parlait aux siens du haut d'un tonneau de bière, s'armait d'une masse, voulait qu'après sa mort on fit de sa peau un tambour. Ferdinand II eut la lâcheté de faire détruire son tombeau jusque là respecté. Son succ. Procope le rasé fut non moins habile, non moins intrépide. Mais les seigneurs nationaux par crainte des paysans s'unirent

aux étrangers. Procope fut vaincu et tué à 4 lieues de Prague. Depuis cette époque la Bohème ne s'est jamais relevée. Ce qui fut détruit est incalculable presque tous les monuments nationaux ont péri. C'est à peine si une académie établie aujourd'hui à Prague peut malgré ses efforts ~~en~~ exhumer q.q. restes.

Concile de Bâle.

Pend. la fin de cette guerre le concile de Bâle reprenait en sous œuvre les travaux du C. de Constance. Mais les circonstances avaient changé. Autant l'esprit de réforme avait d'abord animé les peuples, et le clergé, autant un découragement profond s'était emparé de tous les esprits. L'Europe fut contraire au concile de Bâle.

39e leçon d'histoire moderne.

Résumé de l'histoire d'Angleterre.

L'Angleterre diffère de la France.

Nous avons parlé de la France et de la 1re apparition du peuple dans la Pucelle d'Orléans. ~~Le fait est très important~~ C'est la 1re fois qu'il se montre sous une forme pure. La pucelle vient après les maillotins, co. 1830 après 93. A la gloire de la France c'est chez nous que ces faits ont eu lieu chez le peuple où était le plus avancé l'ouvrage du nivellement. Mais pourquoi des faits semblables n'ont-ils pas eu lieu en Anglet. C'est ce que nous essaierons de montrer aujourd'hui.

Importance de ce travail.

Nous allons donner un tableau de toute cette histoire d'Angleterre d. nous avons déjà vu quelques parties. On a déjà fait l'histoire d'une race, mais l'histoire d'un peuple, d'une combinaison de races sur un même territoire n'a pas été encore entreprise. Nous allons l'essayer pour l'Anglet. en nous résignant d'avance aux défauts qu'entraîne nécessair^t. une 1re tentative.

Eléments communs; proportions diff^{tes}.

La base commune de la France et de l'Angl. est l'élément gallique qui existe encore presqu'à l'état pur dans plusieurs

15 juillet.

260 r

parties de l'Irlande. Le caractère de cette race
c'est le génie de l'indépendance et d'une
indépendance si jalouse qu'elle va quelquef.
jusqu'à la folie. Ainsi quand l'océan
envahissait leurs rivages ils se précipitaient
au devant l'épée à la main. Lorsqu'Alex.
leur demandent ce qu'ils craignent le plus
(s'imaginant que ce serait lui même) Ils
répondent : Nous craignons la chute du ciel.
Telle est la race Gallique; c'est la nature
primitive de l'ho., le moi isolé; ce
sont des êtres très indépendants, mais
très sensuels, très voluptueux, très corrompus
au sein de la plus grande barbarie (V. Strabon)
Cependant ils ne restèrent pas dans l'état
d'isolement primitif; ils eurent des associations
de parenté naturelle ou politique: il y
eut des clans. Le clan est une famille
imaginaire composée d'individus qui
prennent le même nom et se regardent co.
parents.

Par dessus les Galls arrive un élément
plus distingué, déjà plus artificiel c. à d.
moins soumis à la fatalité, Les Kymris
apportant avec eux le druidisme; culte
farouche dans ses rites (victimes humaines)
mais élevé dans sa tendance. En effet le
druidisme est électif le pouvoir est donné
non à la noblesse de sang mais à la
noblesse de choix, à l'initié, au disciple

Ici a appris par cœur les vers sacrés. Le caractère des galls avons-nous dit était l'impétuosité farouche, la violence; celui des Kymris est la résistance, l'opiniatreté. Telles sont les 2 assises communes sur lesquelles ont été batis les édifices si différents de la France et de l'Angleterre.

Les Francs, les Saxons viennent ensuite. Mais leur marcest celtique avec cette différence que les Francs étaient en fort petit nombre, les Saxons fort nombreux. Les Romains en revanche n'avaient laissé que fort peu de traces en Angleterre après leur occupation de 3 siècles seulement, tandis qu'ils influèrent puissamment sur la Gaule.(+) Cependant le christianisme s'était établi très faiblement dans l'un et l'autre pays, il parait que le druidisme avait des traits communs avec la religion nouvelle; une hiérarchie élective, une révélation, un verbe. L'ancien druidisme se réveilla sous la forme chrétienne. Le polythéisme qui avait cruellement persécuté les druides disparut avec rapidité.

De 500 en 700 les Saxons affluent chaque année en Bretagne, et ensuite les Danois de 800 en 1050. Il n'y a donc rien d'étonnant que ces émigrations de tous les jours aient produit

(+) Suétonius et Paullinus, et Agricola à la fin du 1er siècle, et Aétius en 450 voilà le commencement et la fin de la domination Romaine. Ils n'entretenaient pas de grandes armées en Bretagne puisqu'ils furent obligés d'élever des murailles contre les Pictes et Scots. Aussi n'influèrent-ils guère que par le christianisme qui vint en Bretagne par l'Italie, c. à d. fort indirectement.

261 v°

en Anglet. une population Germaine très considérable. La même émigration se fesait aussi mais dans de bien moindres proportions sur les côtes de France depuis les Saxons Bessins(1) jusqu'à Rollon en 912.

Aussi le nombre des Germains établis dans l'un et l'autre pays n'est nullement à comparer. De là résulte que l'ancien élement Galliqu fortifié de l'élément Romain fait l'essence de la France, tandis qu'en Angleterre cet élément a été balancé et dans certaines parties absorbé par l'élément germanique. Ainsi le génie de la France a été généralement conforme au génie Romain des dern. temps c. à d. au génie de l'égalité. En Bretagne au contraire ce qui a triomphé c'est la liberté Germaine. Prenons y garde la liberté et l'égalité ne sont pas même chose. Où l'égalité n'est pas la liberté peut pourtant exister. Ainsi dans l'Anglet. d'aujourd'hui il y a encore beaucoup de distinctions féodales qui nous paraîtraient insupportables. Cependant l'Angleterre est bien un pays libre, tout hom. peut y parler, y écrire; le domicile est inviolable, et le propriétaire qui blesse ou tue quelqu'agent de l'autorité qui s'il dans quelque tentative illégale est absous par le jury. Chez nous au contraire il y a eu égalité sous nos dern. rois: l'égalité dans la servitude a précédé l'égalité dans la liberté.

Tâche de l'inv.on Norm.

La liberté Anglaise est donc due à l'invasion

(1) et Nantais. V. note G. historiens de Fr. II. 250. « Eorum regionem Carolus Calvus appellat linguam Saxonicam. » Au 10e s. les ducs de Normandie envoyaient leurs enfants à Bayeux p. apprendre le scandinave. Il y avait de plus des barbares établis d. beaucoup d'endroits par les dern. empereurs cot. auxiliaires. entre autres chez les Pictons les Taifales et les Sarmates. Ibidem. p. 2[illegible] note[illegible].

l'invasion Saxonne et Danoise. Mais que serait-il arrivé si l'invasion Saxonne eut été la seule? Il serait arrivé selon toute apparence que jamais un édifice régulier de législation ne se serait formé. Toujours il y aurait eu sur le territoire Anglais des législations diverses à cause de la différence des esprits. L'Esprit Celtique à l'Occident, l'esprit Allemand au midi, l'esprit Scandinave au Nord n'auraient jamais atteint à l'unité. Car il ne faut pas s'imaginer que Saxon et Danois soit la même chose. Un curieux passage d'un auteur du 11e s. nous apprend que ces deux peuples ne s'entendaient point entre eux. Il fallait encore une invasion. Un roi Saxon qui se serait fait Latin cᵒ. fit Alfred ne pouvait atteindre le but. Le vieux génie Latin n'était pas assez belliqueux pour broyer toutes ces races ennemies, et les tenir à la même chaîne. La guerre était tout dans les siècles du m. âge; Alfred n'était qu'un homme intelligent, voué au clergé et aux lettres latines. Les Normands firent ce qu'ils n'avaient ~~pu~~ pu faire. C'était ~~[illegible]~~ encore le génie latin, mais aussi belliqueux, aussi vivant que l'autre l'était peu. Il faut bien se garder de regarder les Normands de Guillaume comme des hom. du Nord. Imaginez en effet des Pirates barbares qui dans l'espace d'un demi siècle oublient complètement leur langue et leurs mœurs. Il faut nécessairement

les supposer très peu nombreux et perdus dans une population étrangère. Les conquérants de l'Angl. quoiqu'on ait dit n'étaient guère que des Celtes disciplinés par le régime féodal. Les Normands menaient avec eux tout l'appareil du système féodal et de la hiérarchie religieuse. L'église prit avec son primat Lanfranc une forme régulière qu'elle n'avait jamais eue et dépendit entièrement du saint siège. Là co^t^ partout l'unité la plus stricte fut le but des conquérants; un seul archevêque, co^t^ un seul roi. Le tribut de St Pierre, le Romscot est rétabli. C'est

Relations avec Rome.

un génie singulier que celui de l'Angleterre son sort semble être de recevoir sans cesse l'influence de Rome mais de s'en séparer aussitôt. Les bretons sont convertis très vite. à peine convertis les voilà schismatiques. Les saxons si facilement convaincus par les missionnaires de Rome, d'abord si dociles, si dévots, veulent bientôt reprendre leur indépendance et ne rien payer. C'est sous la bannière du S^t^ siège que les Normands soumettent les saxons; à peine établis ils résistent au pape: guillaume veut bien payer, mais non pas faire hommage. Et ce fut une suite de combats jusqu'à Henri VIII qui se fit pape des Anglais. La Gaule sympathise bien mieux avec l'Italie, et est bien plus constante dans ses affections.

Après la conquête de Guillaume très long combat entre l'esprit Gallo Latin et l'esprit indigène en grande partie Germanique.

Lutte entre les 2 races.

Lorsque Ph. Aug. confisca la Normandie, il fit une très grande chose d. il ne se doutait guère. L'élément importé en Angl. une fois séparé de sa racine dut ~~bientôt~~ enfin sécher et périr. Toute l'hist. Anglaise jusqu'au 16e s. n'est que l'histoire de la décadence des Normands. Mais avant de périr ils entraîneront plusieurs fois la nation ~~contre~~ en France: ils sympathisent avec son esprit, et veulent l'affermir à jamais chez eux par la conquête de la métropole, mais ils ne peuvent y réussir et doivent se résigner à être Anglais.

La lutte éclate dès H. II. Angevin de naissance il fait venir des hom. de son pays ses enfants sont Aquitains par leur mère; et leurs conseillers sont du pays de leur mère. Les Normands d'Angl. sont français mais leurs intérêts sont contraires à ceux des favoris de l'Anjou et du Poitou. Sous Jean et H. III l'Esprit Français prévaut, mais amenera la chute de ces monarques. Il se forme contre ces étrangers un esprit national Anglo-Norm. et dès lors les Anglais et les Normands font cause commune contre la France et il est remarquable que désormais les rois Angl. ne sont forts qu'à condition d'être ennemis de la France.

Transaction.

263 v°

Ennemis de la France.	Amis de la France.
Edouard I. fort chez lui.	Edouard II épouse Isabelle de France. Il tombe.
Edouard III, id.	Richard II mariage avec une Française. H.^i IV le détrône.
H.^i IV. H.^i V. rois vraiment anglais, très populaires, et très forts.	H.^i VI r. de France et d'Angleterre épouse Marguerite d'Anjou et se laisse gouverner par M. Ses nombreux malheurs. Déposé et assassiné.

C'est à la guerre des Roses que finit l'élément Français. Mais combien il est encore tenace. La lutte dure 55 ans.

Progrès vers l'égalité.

L'Angleterre d'aujourd'hui commence à H.^i VII. Les d.^res traces de l'élément Français ont disparu. Les descend.^ts de l'aristocr. normande ont péri dans les guerre des Roses. Là commence une période qui porte les germes d'un avenir tout nouveau. C'est l'élévation sans borne du pouvoir royal. La bourgeoisie s'élève en même temps que ~~la bourg~~ l'aristocratie est opprimée. H.^i VII. H.^i VIII. Edouard, Marie, Elizab. ne font acception de personne; tous doivent obéir. Mais une nouvelle noblesse s'est formée dans les échafauds des roses et les buchers d'H.^i VIII. Cette aristocratie doit de concert avec les bourgeois opérer une réaction contre le nivellement royal. Leur accord fit les révolutions du 17.e S. et la constitution actuelle de l'Angleterre. La nation n'a demandé à la noblesse que l'égalité

de quelques droits plus importants. Cette aristocratie qui se fonde en définitive sur le commerce et les confiscations nullement sur la conquête possède encore des privilèges fort insolents. Mais la bourgeoisie a gagné déjà ses éperons sous Cromwell et l'essentiel de la liberté lui est acquis. Ses droits ne sont pas mis en pratique mais enfin ils sont reconnus. Les Lords envoyent bien plus de membres à la chambre populaire que le peuple lui-même. Mais enfin il est reconnu en droit que c'est le peuple qui doit nommer les députés des communes.

Maintenant si le bill de réforme réalise ces droits par une vraie représentation nationale alors il y aura égalité absolue dans la loi politique. Mais alors même combien l'Angleterre sera encore éloignée de l'égalité Française. Nous avons l'égalité dans une chose bien plus importante c.à.d. d. la loi civile. Le droit d'ainesse subsiste en Angleterre et cela seul met une immense différence entre elle et nous. Chez nous le travail du nivellement s'opère avec rapidité à notre insçu non pas sur ~~sur~~ le champ de bataille, ni sur la place publique, mais chez le notaire à l'occasion d'une vente, d'un traité, d'un testament, d'un mariage. Chaque

264 v

fois qu'un bien se divise c'est au profit de l'égalité. Chose admirable ! ce que ne pourraient peut être pas faire les plus sanglantes révolutions notre droit civil enfant de notre révolution l'opère sans bruit

La constitution Anglaise a fondé l'égalité politique en droit sinon en fait, et lorsque cette égalité a été fondée la prospérité nationale a éclaté par un grand fait la conquête des mers. Ce fut l'œuvre du d. siècle. L'Angleterre fonde en Amérique un empire aussi vaste que l'Europe entière, et au moment où elle perdait cet empire elle en a formé un plus grand encore, celui des Indes où elle compte d. 60 à 80 millions d'hommes.

Mais ce qu'il y a de plus admirable, et de plus important dans l'empire Anglais c'est cette chaine de postes placés sur toutes les isles, sur tous les rochers, dans tous les ports d'où elle peut permettre et défendre à son gré l'approche de toutes les mers.

Cette domination maritime a mis l'Angl. dans une vive opposition avec la France l'Angleterre avait la mer, depuis qu'elle avait l'égalité politique et dès que la France eut à son tour obtenu ~~la liberté~~ l'égalité politique et l'égalité civile elle eut le continent, et les 2 rivales se firent une guerre terrible.

Mais à mesure que le travail de l'égalité se fera en Angleterre (et bientôt passera le bill de réforme qui doit la réaliser) les deux peuples se rapprochent, et plus tard encore lorsque l'égalité de droit civil sera établie et qu'une bonne loi de succession divisera la propriété. Alors ils se rapprocheront bien davantage. Mais il faut beaucoup de temps.

Langue anglaise.

L'histoire de la langue A. est fort curieuse. Elle est la mieux connue par cela même qu'on la voit naître et se développer. Nous essaierons d'en montrer la formation. — La langue A. se compose de 2 éléments très différents, le Français et le Saxon. Pourtant il y a un élément commun qui doit faire la conciliation des 2 idiomes. Ce sont les mots de la vieille langue Celtique. Les 2 langues d'abord entièrement séparées se rapprochent ensuite par des barbarismes et des solécismes. Au 14e s. les Saxons ont reçu force mots normands, les Normands force mots saxons. Mais chaque idiome n'a reçu que des mots isolés, des modifications dans la construction; ~~surtout dans la~~ l'Anglais et le Normand restent toujours 2 langues. Enfin le Normand est non pas fondu avec le saxon mais détruit peu à peu par la langue que parle l'immense majorité, et qui prélude à sa victoire en défigurant complètement la prononciation des vainqueurs, en la rendant Anglaise. Maintenant par un phénomène singulier l'Anglais revient au Français plus bien

265r

des rapports surtout sous celui des tournures, ensorte que l'Anglais de nos jours est très facile à comprendre.

Ainsi dans la langue comme dans la politique les 2 nations rapprochées par force dans les 1ers temps, puis absorbées en une seule aux XVe et XVIe s. se rapprochent aujourd'hui mais non plus par la violence, non plus par une intercalation hostile de mots, ou de mœurs et de lois qui s'indignent d'être ensemble, mais par un rapprochement intime de l'esprit des 2 peuples: ~~dont~~ rapprochement révélé d'une part par l'analogie des lois, et des doctrines politiques, de l'autre par le rapprochement des tournures. L'anglais de nos jours se comprend bien mieux chez nous que l'Anglais du 16e s. qui diffère beaucoup de l'Anglais actuel.

(Lire sur l'hist^re^ d'Angl. Lingard et en fait d'ouvrages spéciaux: 1° Thierry. Si préoccupé des races qu'il ne fait nullement sentir l'influence des idées. Les Anglais ne furent pas si opprimés aussi tard qu'il parait le croire. Au 14e s. le paysan Français l'était bien plus. Cela se voit par l'énorme diff^ce^ des révoltes de paysans des 2 pays. Doutes sur un détail; John Ball, Jack Straw, Wat Tyler ne sont-ils pas des noms de guerre pris par les chefs des révoltés p^r^ cacher leurs noms véritables? Ils semblent personnifier l'hist^re^ du peuple Anglais. —

2° Mazure. Revolution de 1688. Pas assez appréciée. Beaucoup de faits nouveaux et des idées importantes.

3° L'Angleterre sous les Stuarts de Pinkerton.

4° L'Ecosse sous les D^ers^ Stuarts de Laing. Très bon très sérieux plein de science)

40e leçon d'histoire moderne.

L'Espagne au moyen âge.

Jusqu'ici nous ne nous sommes occupés que de 2 gr. masses, l'Allem. et l'Italie d'une part, de l'autre la Fr. et l'Angl. Nous avons sacrifié l'Orient et Nord. Mais d. l'Occident il nous reste encore l'Espagne d. nous n'avons pas dit un mot.

Sur l'Espagne bien peu de livres faits. Sources.
Mariana qu'on suit ordinairement est bien peu instructif. Quant aux originaux ils sont innombrables. Pas de ville, pas de monastère, pas d'association qui n'ait eu ses historiens, et souvent des hist. distingués. On a l'hist. même de simples bourgs. L'Esp. a eu au pl. haut degré le génie hist. Là le gouvt. municipal a été bien plus vivace qu'en France. Chaque cité ayant été l.temps importante, il est tout simple qu'il y ait eu des hist. (v. Conde. Adam traduit p. Brillant)

L'hist. d'Esp. demande vraiment un liv.

22 juillet

Colomb. Le nombre des monuments négligés et oubliés est immense. Tout dernièrement on a déballé à la bibl. de l'Escurial 80 ou 100 ballots de mm.ss. ou d'imprimés sur l'Amérique auxquels personne n'avait jamais touché. Il y a 10 ans on a ouvert à Mexico des appartements qui se trouvaient remplis d'Antiquités Mexicaines oubliées là depuis ~~Colomb.~~ Cortez.

Essayons de donner une classification de cette hist[e].

Formule de cette histoire.

L'Esp. est une croisade. Croisade contre les Maures jusqu'au-delà de 1250. Depuis 1250 il n'y a plus de guerres importantes contre eux, mais l'esprit de croisade persiste et s'exerce soit contre les Maures soumis, soit contre les Juifs.

Races Espagnoles.

L'Esp. appartient à l'Afrique, non à l'Europe. Tous les voyageurs sont frappés du changement de caractère que présente tout à coup la végétation au-delà des Pyrénées: herbes hautes et dures; arbres petits et rabougris. Un pays généralement très âpre sans grandeur.

Sur cette terre vivent des races très variées. Le fond de la pop[on] se compose d'Ibériens, les plus anciens habitants de l'Europe avec les Finnois. Au centre sont placés les Celtibériens. Ce mot contient l'hist. primit.

de l'Espagne. L'invasion continuelle de l'Esp.
p. l'Afrique ne fut qu'un instant interrompue
p. les Romains. Avant, et Apres eux l'Afrique
passe constamment en Espagne. L'Espagne
est le champ de bat. où se rencontrent et
se heurtent continuellement l'Europe l'Esp. et l'Afrique.

Racontons maintenant l'histoire de ce pays
depuis la chute de l'Emp. Romain. Des
1^rs envahisseurs, les Vandales s'écoulent en Afriq.
les Sueves occupent le Portugal, les Alains
sont détruits co. nation. Les Goths venus
après eux tous dominent dans la péninsule.
Mais les Goths étaient en bien petit nombre
La langue Esp. ne porte que de faibles
traces de leur séjour. Cet orgueil des Espagn.
d'être les fils des Goths n'est pas fondé le moins
du monde. Ces hom. présentent généralement
une constitution Ibérienne. Il y a là aussi
beaucoup de sang Juif; car c'est un des pays
où ils sont le plus multipliés au m. age.

. Ce pays le plus occidental de l'Europe
nous présente avec certains rapports le génie
de l'Orient. L'Esp. est bien plus orientale que
l'Italie malgré la longitude.

Nous avons conté comment en 712
le d^r roi des Goths fut vaincu et
précipité d. le Guadalquivir. On se
rappelle aussi Musa et Tarik qui
dès les 1res instants de la conquête, commenc.
la querelle des Arabes et des Maures. Les

267 v°

Arabes si peu nombreux dans cette n^{lle} conquête ne restèrent pas 50 ans maîtres de l'Esp. Les Maures vainqueurs prirent a pend. p^r Khalife le d^r rejeton de la race des Ommyades. En 750 le Khalifat fut fondé par un Abdérame, et il refleurit 2 fois sous deux Abdérames De même les 3 plus vaillants guerriers entre les Goths indépendants sont 3 Alonzo.

Lutte de l'indépend^{ce}

D. les montagnes s'était retirée une petite population qui dut se fortifier peu à peu de toute la pop^{on} mécontente de la plaine. Malgré leur nom de Goths il est très probable que ce peuple y entrait pour fort peu de chose. Les chrétiens tinrent ferme et peu à peu ils gagnèrent du terrain. Nous avons sur leurs 1ers héros des fables admirablement significatives, des fables plus vraies que l'hist^{re}. Leur Pélage est assisté miraculeusement par D. ses batailles par les S^{ts}, protecteurs de l'Esp. On nous^{le} représente accablant les Infidèles sous les rochers qu'il roule sur eux. Cette peinture nous donne la physionomie complète du pays. Un peu plus tard un prince Goth, Mauregat s'avilit jusqu'à payer tribut aux infidèles. Ce tribut c'est un tribut de 100 j^{nes} filles. Les chrét. en sont affranchis par son successeur Alf. le Chaste. Là sont admirablement représentées les 2 idées du Christ. et du Mahom., ~~le~~ monde sensuel de l'Afrique, et le monde de la pensée l'Europe.

Les chrétiens toutefois gagnaient toujours du terrain. Ils avaient la Navarre, ce pays si dur et âpre habité par la plus ancienne race de l'Europe. Ils avaient encore la Galice pays bien important aux yeux de la Géologie. C'est cт. notre Auvergne et notre Bretagne, ст. le pays de Galles une de ces t. primitives qui selon les Géologues actuels ont surgi les 1res de l'Océan. Ces terres primitives sont aussi des Asyles pour les races et les mœurs primitives. Une partie des pl. antiq. coutumes des Espagnols se sont conservés d. la Galice. Les chrétiens avaient encore au delà des monts le r. de Léon, et une partie de la gr. plaine de Castille. Les possesseurs de Cordoue et de Grenade étaient loin de montrer la même ardeur que les chrétiens. Il fallait en effet forcer les autres de leur montagnes inexpugnables, pour ne conquérir qu'un triste et froid pays.

Vers 1000 le Khalifat se démembre. V. 1000 également les roy.es chrétiens se réunissent. Cette opposition nous annonce d'avance la destinée des uns et des autres.

Il est malheureux que nous ne puissions parler assez en détail sur le Khalifat, sur les merveilles de l'art et de la science Arabe. On sait que ces Maures nous ont laissé de (Art Arabe) grandes ruines d'un goût assez fantasque di

se présenterait une belle et curieuse question
Pourquoi les Arabes n'ont-ils pas eu d'art à
proprement parler. Leur architecture est légère
bizarre, souvent gracieuse, mais elle semble
prendre à tache d'éviter toute representation
non seulement d'un corps mais d'une idée.
Ainsi les lignes pures et simples, l'harmonie
entre toutes les parties dans les monuments de
l'art Grec expriment leur cosmos, l'idée de
l'ordre dans un espace limité. L'Architecture
Gothique dans la multiplicité infinie de ses
colonnes, de ses statues, de ses tours, dans les
courbes capricieuses de ses rosaces de ses ogives
nous représente l'humanité cité de Dieu
réunie malgré sa variété dans une commune
prière. Mais que représente l'architecture
Arabe. Cette question demanderait la plus
fine, la plus ingénieuse analyse et
serait d'une grande importance. Une
grande partie de nos modes, des figures d.
lesquelles nous nous complaisons sont
empruntés à l'Orient, à la Perse. Les objets
naturels ont bien moins de faveur que les
figures absolument bizarres qui se retrouvent
dans ce qu'on appelle (si improprement sous
bien des rapports) l'art Mahométan. Tout le
monde a entendu parler des merveilles de
l'Alhambra; mais il faut ajouter que cette
population était aussi studieuse que sensible
aux plaisirs des sens. Une seule de leurs biblioth.

contenait 600,000 vol. On en comptait 70 d. la seule Andalousie. Il faut ajouter qu'une gr. partie de ces ouvrages se composait de commentaires sur Aristote et sur le Koran. Mais il y avait aussi des livres de médecine, de chimie, etc, en un mot les maures avaient sur les chrétiens une gr. supér.e de civilisation. Quand un roi chrét. était malade on envoyait chercher un medecin Arabe. Cependant le Mahom. est insécond, le christ. fécond. Les Infidèles déclinèrent toujours de plus en plus, les chrétiens devinrent toujours plus forts.

Sanche le grand avait réuni un instant la Navarre et les Ctés d'Aragon et de Castille. Le petit r.e de Léon devait céder à son influence. L'Esp. eut un moment d'unit. Mais la loi de succession favorisait toujours la division. C'était la même qu'en France sous les Mérovingiens. L'Esp. 3 fois divisée fut 3 fois réunie. La 1.re fois sous Sanche le Grand, la 2.de sous Alfonse le batailleur, la 3.e sous Ferdinand le catholique. C'est là ce qui rendit si longs les progrès des chrétiens. Le second fils de Sanche ~~conquit~~ Ferdinand le Grand ajouta le r.e de Léon à son roy.e de Castille, et rendit tributaires plusieurs rois Maures. Mais après lui son roy.e fut encore partagé entre ses 3 fils. L'instrument de ses victoires fut ce fameux Cid presque contemporain (Le Cid)

269v

de Godefroi de Bouillon, aussi illustre dans la croisade occidentale que celui-ci dans la croisade orientale. L'idée de la monarchie Espagnole est celle-ci. L'honneur incarné dans un roi. Il ne faut pas s'étonner du peu de faveur que rencontrent les princes étrangers à la guerre, les princes voués aux conseils pacifiques. Alfonse VI le fils de Ferdinand était un prince de ce caractère. Il essaya d'augm. ses états par plusieurs petites trahisons, il fut chassé et forcé de se refugier à Tolède auprès d'un roi Mahométan avec lequel il se lia par la plus étroite amitié. Les Esp. n'éprouvaient pas encore p. les infidèles cette haine farouche qui fait un de ses caractères depuis l'établissement de l'inquisition. On voit d. le gr. poème du Cid des rapprochements fréquents entre les hom. des 2 croyances. Ce qu'il y a de fort sing. c'est que dans tout ce poème il n'y a pas une seule expression catholique; ce qui a donné lieu à la conjecture p. E. plus ingénieuse que fondée qui attribue ce poème à un serviteur mahométan du Cid.

Pendant qu'Alfonse est en fuite, son frère Sanche 2 dépouille son cadet Garcie et même prétend ôter à ses sœurs l'apanage qu'elles avaient reçu de leur père et en cela il fut secondé p. le Cid qui probablement trouvait que des forteresses étaient mal placées dans

la faible main des f^{es}. Mais les prétentions de Sanche trouverent d. la nation une opposition vigoureuse. Il se croisa en faveur de la princesse une infinité de chevaliers. Sanche odieux aux Espagnols périt assassiné sous les murs de Zamora. Le seul des 3 frères Alfonse VI se trouvait donc héritier de tout le roy^e. On le soupçonnait d'avoir fait assassiner son frère, et les Castillans ne lui permirent de prendre la couronne qu'après avoir juré qu'il était innocent de cette mort. Le Cid reçut ce serment. Celui qui avait arraché à son roi peut être un parjure ne pouvait expier cette audace par aucun service; aussi le Cid fut-il en hostilité complète avec son roi et passa-t-il la plus grande partie de sa vie dans la p^{té} de Valence où il s'était rendu indépendant. Il est remarquable que dans les traditions nationales de cette époque de croisade le mauvais rôle soit toujours joué p. des princes du sang royal tandis que le Cid simple chevalier représente l'honneur Esp. C'est que la monarchie Espagnole, cette monarchie fondée sur l'honneur chevaleresque du souverain n'est pas encore fondée. A cette époque Alf. VI n'a pas à craindre les Maures car il a deux bras pour les tenir en respect. A l'Occident le Cid qui leur a pris Valence, à l'Orient H. de

22 juillet

270v

Bourgogne de la maison de France qui avait épousé une fille d'Alfonse fondateur du r. de Portugal (1094). Cepend.t Alfonse qui se méfiait vraisemblablement de son gendre et certainement haïssait le Cid aima mieux s'appuyer sur l'Alliance du r. mahométan de Séville. P. conquérir tout le reste de l'Espagne ils appelèrent les Almoravides secte rigide qui venait de s'emparer d'une gr. partie du Mogreb. Ils passèrent en effet, mais conquirent p.r leur compte toute l'Espagne Mahométane et débordèrent jusqu'à Valence. On connaît l'admirable récit épique sur la victoire que le Cid remporte après sa mort. C'est d'une admirable poésie. La Germanie est bien poétique aussi mais il y a trop souvent d. ses poèmes q.q chose d'indécis, la pointe n'est pas si pénétrante. Il n'y a d'ailleurs de poésies de guerre vraiment nationales qu'en Espagne. Dans l'antiquité nous n'en avons presque pas. La grande lutte contre l'Asie n'est pas venue au moment d'un grand développement poétique et elle a fait tout oublier. Les ballades si guerrières du border ne sont pas des poésies nationales, mais des poésies de famille, de Clan. L'idée de la nation n'y est pas.

Alfonse VI ne laissait que des filles. Il fallait un défenseur à l'état. Sa fille D. Urraqua épousa Alf. le batailleur, r. d'Aragon. C'est une chose très remarquable que l'influence

des fr. sur le sort de l'Espagne. C'est toujours d'elles que sont parties les révolutions qui ont changé cette contrée. Il est très remarquable aussi que v. 1250 partout la maison de France occupe les trônes Espagnols : la branche de Champagne, en Navarre, la branche de Bourgogne en Portugal et en Castille. La mon de Barcelone qui est ~~elle~~ même vassale de la France occupe l'Aragon. Et cet envahissement de l'Espagne par notre famille royale s'est renouvelé d. les temps modernes.

Dona Urraqua en se donnant un mari n'avait pas prétendu se donner un maître. Elle lui fit refuser p. ses ricos hombres le titre de roi. Il fallut des combats p. être roi de Castille avant de combattre p. la Castille contre les Infidèles. Et les Almoravides profitèrent cruellement de ces discordes. C'était une question très grave. Il s'agissait de savoir si un Aragonais serait roi en Castille. Les Castillans finirent par l'emporter. Les amants de la reine chassèrent Alfonse. Dona Urraqua joignait à des mœurs fort dissolues un courage viril et une prodig. activité. Dans ces temps de troubles et de confusion les révolutions se comptent par dix, par douze. Il est impossible à

271v

l'histoire de les suivre. Contentons-nous de dire que cette reine fit 10 ans la guerre à son mari 10 ans à son fils et à sa sœur Thérèse régente de Portugal. Sa fin fut digne de sa vie. Elle mourut subitement, et à ce qu'on crut d'une fourme couche en sortant d'une église d. elle pillait le trésor.

Cepend. les infidèles profitèrent de ces discordes et de celles qui suivirent. Vers 1145 les Almoravides avaient été remplacés par les Almohades sectaires qui prétendaient rétablir dans toute sa pureté le dogme de l'unité de Dieu, espèces de puritains mahométans. On fut obligé p. les arrêter de fonder des ordres militaires à coup sûr plus nécessaires en Espagne qu'en Palestine.

Déjà en 1139 Alfonse le batailleur vaincu par les Almoravides avait cru servir son pays en le laissant par testament aux templiers et aux hospitaliers; et ces 2 ordres faillirent recueillir un royaume. En Espagne la nation et l'Eglise ne se sont jamais séparé. N. voyons des lors Calatrava défendu par 2 moine de Citeaux.

En 1211 les Almohades s'avancent à la conquête de l'Esp. avec une armée que tous les histns évaluent à 700,000 h. Le pape Inn III fait prêcher deux croisades à la fois, une contre les Albigeois, une autre contre les Almoh.

En 1212 on vit tous les princes Espagnols se réunir p.r gagner la gr. bataille de Las Navas de Tolosa. Les Chrétiens étaient engagés d. ce défilé. L'Emir al Moumenin croyait les tenir co. d. un filet et il avait tendre tout autour d'eux des chaînes qu'il leur croyait impossible de rompre. Mais le r. de Navarre les força. La valeur suppléa au nombre et les 200,000 musulmans furent dit-on exterminés. C'est la d.re bataille que les chrétiens ayent livrés aux infidèles on peut dire que depuis lors ils ont toujours combattu à coup sûr. L'année suivante l'un des héros de cette bataille, P. II alla mourir à Muret p.r la cause des Albigeois. L'Esp. évita le danger d'être envahie p.r les Mahom. mais elle le fut par la France, qui d'abord y plaça par mariage des princes de sa famille, et bientôt ~~exerça~~ y exerça une influence plus directe encore.

En Castille le fils du 1.r Mari d'Urraque (+) était de la maison de Bourgogne. La Navarre passa de Thibaut de Champagne aux rois de France (1284). Philippe le bel et ses 3 fils, et ensuite à Ph. d'Evreux, Charles le Mauvais, Blanche, et Jean II. Cela est très important: le r. de France est maître des Pyrénées. Voilà donc des rois Français d. toute l'Esp. Or la p.te Fr. a un syst. t. opposé de celui

Querelles int.es

(+) Le portugal appartenait à la même maison. Le roi d'Aragon n'était pas du sang royal, mais d'une famille de grands feudataires Français les C.tes de Barcelonne.

22 juillet

272 v

—? Prêtre?

qui domine la 2e Espagnole. Le 2. de France est l'ami des légistes et des Prêtres, il apparaît sous les traits d'un procureur ou d'un saint. De là toutes les contrariétés qu'éprouve à cette époque la 2e en Espagne. Cet Alf. X parent de S. Louis, surnommé le sage, est bien tout le contraire d'un prince Espagnol. Il donna un code à ses sujets, et épousa une fille de S. Louis.

Il vit commencer une querelle qui ne devait finir qu'après lui. Son fils aîné mourut. Son 2d fils Sanche IV ou le brave ne pouvait pas régner parce que le fils aîné avait des enfants. C'était le Espe de la loi Romaine. La loi Gothique était favorable à Sanche et c'était l'hor. de la nation. Il est célèbre par ses bravades héroïques. C'est de lui qu'est ce mot resté proverbe en Castille. Je tiens le gateau d'une main et le bâton de l'autre. Il avait gardé malgré le pape sa belle et sage épouse Maria de Molina. Alfonse X ne put l'empêcher de régner. S. IV fut le d. prince guerrier de Castille. Dans les 2 S. qui suivirent de 1300 à 1500 nous voyons en Esp. cd. en France des princes voués aux légistes et ce qui est particulier à l'Esp. aux Juifs et qq.f. aux Maures convertis. C'étaient des conseillers privés plus maniables que les grands, souvent plus intelligents. Rien de plus tirdaur

que cette hist. v. 1350 l'Esp. a eu 4 plus mauvais princes. Pierre le cruel. Charles le Mauvais. Pierre le Justicier. Pierre le Cérémonieux, qui fit pendre un légat par les pieds pour l'avoir menacé ce qui ne s'accorde guère avec son ~~surnom~~. Les princes de cette époque n'avaient plus aucun respect p. l'autorité ~~de la~~ religieuse. Lorsque P. le cruel fut excommunié personne n'osait lui dénoncer la sentence. Un prêtre se mit d. une barque au milieu d'un fleuve le long duquel il devait passer: delà il lui cria la sentence et s'éloigna à toutes rames.

H. de Transtamare eut à défendre son R. contre 4 prétendants les 3 rois de Portugal, d'Aragon, de Navarre et le duc de Lancastre. H. fit tête à tous, brûla Lisbonne.

Vers 1390 se passe un événement qui montre combien la nation souffrait sous la domination des Juifs. Il y eut un complot général p. les massacrer. Vers 1450 il y eut de même une révolution dirigée contre les Juifs. On a trop long-temps regardé cm. gratuite la haine des Espagn. contre les malheureux Juifs. Ils souffrirent bien cruellement de ces Juifs qui pend. le m. âge en fesant chrétiens p. gouverner les rois. La polit. commune de ces princes était d'employer des ~~gens~~ hom. de néant à abaisser les grands. Celui qui avança le plus cet ouvrage fut Alvarez de Luna fils d'une célèbre courtisane qui fut le favori de J. II.

Les grands arment l'hérit. de la couronne contre son père. Alvarès fut décapité. Et pr d outrage ils placèrent un bassin auprès de son corps p. recevoir les aumônes de tous ceux qui voudraient contribuer à le faire enterrer, t. ses biens ayant été confisqués. On accusait Alvarès d'avoir pu prendre Grenade et de n'avoir pas voulu. Les Maures lui avaient, dit-on, envoyé 12 mulets chargés de figues, et d. chaque figue était un double ducat d'or. Mais ce qui le rendait le plus odieux c'était d'avoir poignardé le gr. trésorier un vendredi saint.

Pend. ce temps les autres roy. ne prenaient aucun accroissement. Le Portugal adossé à la Castille attendait le 15e s. p. briller sur un autre théatre. L'Aragon eut une belle chance; les vêpres siciliennes; un peuple qui ne demandait qu'un roi p. se mettre à sa tête. On n'osa pas accepter[1]. Ce fut un frère puiné du roi qui défendit les Siciliens. et y fonda une dynastie d'un siècle.

Période de conquêtes.

L'expulsion complète des Maures ne devait avoir lieu qu'à la fin du 15e s. Depuis 1479 ~~l'Espagne~~ la Castille et l'Aragon sont réunis. Dès lors cette péninsule jusque là isolée agit au dehors avec une incroyable énergie. D'un bras elle saisit l'Amérique et de l'autre les Indes. Ph. II fut un instant maître du monde. L'Angl. et l'Allem. du Nord le ménageaient; tout le reste lui obéissait. C'est alors, dit un écrivain, que voguait ce vaisseau d. la proue était dans l'Atlantique et la poupe dans la mer des Indes.

---

[1] Pierre III accepta, mais son fils Jacques II abandonna lâchement les Siciliens.

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50